SOUVENIRS

D'UN SIBÉRIEN

III.

L'ÉVASION ET LE RETOUR.

I.

L'empereur Nicolas avait rendu, à la fin de 1845, une ordonnance dont j'ai parlé (1), et qui avait pour but d'aggraver la situation des déportés en Sibérie en resserrant autour d'eux les entraves qui s'étaient relâchées avec le temps, avec l'usage, et par suite même de l'impossibilité où l'on était bien souvent d'exécuter la dure loi de la *katorga*. Des commissions nommées *ad hoc* visitaient les établissemens pénitenciers, afin de proposer de nouvelles mesures de rigueur. La cohabitation obligée de tous les forçats dans les casernes fut le point que l'on crut pouvoir et devoir accorder en premier lieu à l'ombrageuse disposition du tsar. Tout cela devait me faire persister dans un projet conçu depuis bien longtemps. Au moment même où je signais à Kiow le jugement qui me condamnait aux travaux forcés à perpétuité, j'avais conçu le projet de me soustraire au séjour maudit : une vague espérance de revoir encore le monde des vivans et des hommes libres était entrée dans mon esprit. Les durs travaux auxquels je fus assujetti dans la première période de ma *katorga* n'avaient guère été de nature à m'encourager; mais ma confiance se ranima aussitôt qu'employé dans les bureaux de l'établissement d'Ekaterininski-Zavod, je pus étendre le

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril.

cercle de mes relations. Dès l'été de 1845, je fis deux tentatives, un peu précipitées et irréfléchies, qui échouèrent au début même sans cependant éveiller les soupçons.

J'avais remarqué au mois de juin une petite nacelle qu'on négligeait souvent de retirer le soir du bord de l'Irtiche: j'imaginai de profiter de cet esquif et de me laisser porter par le fleuve jusqu'à Tobolsk; mais à peine avais-je, par une nuit sombre, détaché le canot et donné quelques coups de rame, que la lune sortit des nuages, éclairant la contrée d'une dangereuse lumière; en même temps j'entendis du rivage les éclats de la voix du *smotritel* (inspecteur), qui se promenait en compagnie de quelques employés. Je regagnai doucement la terre : c'en était fait pour cette fois. Le mois suivant, j'aperçus la même barque dans un endroit beaucoup plus favorable, sur un lac qui communiquait par un canal avec l'Irtiche à un point assez éloigné de notre établissement. Un phénomène très fréquent dans les eaux de la Sibérie pendant cette saison mit un obstacle infranchissable à cette seconde entreprise. Par suite du refroidissement subit de l'air à la tombée de la nuit, il s'élève souvent des colonnes énormes de vapeur tellement rapprochées et tellement épaisses qu'il devient impossible de rien distinguer à deux pas. J'eus beau pousser ma barque dans tous les sens pendant les heures mortellement longues de cette nuit pleine d'angoisses; le brouillard m'empêchait d'apercevoir le canal par lequel je devais descendre dans l'Irtiche. Ce ne fut qu'au point du jour que je découvris enfin l'issue si vainement cherchée; mais il était déjà trop tard, et je dus m'estimer heureux de pouvoir regagner ma demeure sans encombre. J'abandonnai dès lors toute pensée de me confier encore aux flots si peu clémens de l'Irtiche, et je me mis à mieux mûrir et combiner mon plan d'évasion.

Le premier point à bien considérer, et sur lequel je devais tout d'abord me fixer, était la direction à donner à mon périlleux voyage. La grande route, la plus naturelle et qui se présentait avant toutes les autres, celle qui du fond de la Sibérie m'aurait mené jusqu'au cœur même de la Grande-Russie, fut aisément reconnue par moi comme la moins praticable. L'autorité y exerce une surveillance constante et active, et elle y est très souvent secondée par le zèle ou plutôt la rapacité des indigènes, qui trouvent quelquefois profitable de tirer aux forçats en rupture de ban un coup de fusil derrière une haie. Il y a même à cet égard parmi eux, surtout parmi les Tatars, un dicton populaire : « En tuant un écureuil, on n'a qu'une peau, tandis qu'en tuant un *varnak* (1) on en a trois : l'ha-

(1) Mot injurieux par lequel on désigne le déporté.

bit, la chemise et la peau de l'homme. » Bien d'autres chemins se présentaient encore dans des directions diverses. Je pouvais traverser la Sibérie orientale par Irkoutsk, Nertchinsk, jusqu'à la mer d'Okhotsk, pour y chercher un navire qui m'aurait déposé dans un des ports des États-Unis de l'Amérique ou de la Californie. Je pouvais aussi me tourner vers le sud, traverser les steppes des Kirghis, pour arriver dans le Boukhara et atteindre de là les possessions anglaises des Indes orientales. D'un autre côté, le fleuve Oural, si j'avais l'heureuse fortune d'en atteindre la source, m'aurait porté jusque dans la Mer-Caspienne et permis de chercher un refuge dans le Daghestan, auprès des Circassiens. Enfin, et pour indiquer le quatrième chemin qui s'offrait à l'évasion, après avoir traversé les monts Ourals et être arrivé à la hauteur d'Oufa dans le gouvernement d'Orenbourg, je rencontrais le Volga, plus bas le canal qui le réunit au Don, et ce dernier fleuve m'aurait conduit jusqu'à la mer d'Azov, puis, à ma volonté, soit dans la Turquie d'Europe ou d'Asie, soit dans la Circassie occidentale. Pour des raisons trop longues à expliquer ici, je dus abandonner successivement chacune de ces quatre routes, et je résolus de chercher mon salut par le nord, à travers les monts Ourals, le steppe de Petchora et Archangel. Ce tracé était le moins usité et par cela même le plus sûr; il avait en outre l'immense avantage d'être le plus court, car, une fois arrivé à Archangel, il me parut impossible que, parmi les quatre ou cinq cents navires marchands, pour la plupart étrangers, qui se rendaient chaque année dans ce port, il ne s'en trouvât pas un qui voulût bien accueillir un condamné politique fuyant la *katorga*. Ce fut donc sur cette contrée du haut nord et les alentours de la Mer-Blanche que portèrent désormais mes investigations les plus minutieuses, sans que j'eusse cependant négligé toute occasion de m'éclairer sur les autres directions où pouvait me jeter le hasard. Notre bagne était un peu cosmopolite, et bientôt, au milieu de galériens venus des points les plus divers de l'empire, j'acquis une connaissance assez exacte des mœurs et usages de toutes les Russies; mais ce furent surtout les conversations fréquentes avec les marchands et les voyageurs venant à Ekaterininski-Zavod tantôt du sud, tantôt du nord, de l'est ou de l'ouest, qui contribuèrent à compléter l'éducation d'un disciple en apparence insouciant et apathique, en réalité très avide d'instruction.

Le détenu qui combine divers moyens d'évasion est absorbé dans un calcul d'infiniment petits dont la somme finale peut seule présenter quelque intérêt au lecteur. Lentement, péniblement, je réunissais les objets indispensables pour le voyage, parmi lesquels figurait en première ligne un passeport. Il y a deux sortes de passeports pour les habitans de la Sibérie, qui partagent avec tous les Russes

le goût des longues pérégrinations à travers l'empire : une espèce de billet de passe à courte échéance et pour des destinations rapprochées, puis un passeport bien autrement important, délivré par l'autorité supérieure, sur papier timbré, — le *plakatny*. Je parvins à me fabriquer l'un et l'autre. Certains arts et métiers sont continués, même au milieu du bagne, par l'homme qui a une fois appris à les aimer et à les cultiver, et c'est ainsi qu'un galérien de mes amis, faux monnayeur habile, m'avait fait cadeau, en échange de quelques roubles, d'un excellent cachet aux armes de sa majesté l'empereur. Quant à la feuille de papier timbré indispensable pour forger un *plakatny*, il me fut facile d'en dérober une pour mon usage particulier dans un bureau où j'en noircissais tant dans l'intérêt public. Lentement, péniblement aussi, je me procurai les habits et les accessoires qui devaient servir à mon déguisement : au moral comme au physique, je travaillai à ma transformation en un indigène, « un homme de la Sibérie » (*sibirski tcheloviék*), comme on dit en Russie. Dès mon arrivée à Ekaterininski-Zavod ou plutôt bien avant même, dès que j'eus quitté Kiow, j'avais laissé à dessein pousser ma barbe, qui bientôt devint d'une longueur respectable et tout à fait orthodoxe. Avec de longs efforts, je devins aussi possesseur d'une perruque, mais d'une perruque sibérienne, c'est-à-dire faite d'une peau de mouton avec sa fourrure retournée, comme on en porte dans ce pays pour se préserver du froid. Grâce à ces divers moyens, j'étais sûr de me rendre à peu près méconnaissable. Enfin, et déduction faite des dépenses occasionnées par ces différens achats, il me restait la somme de 180 roubles en assignats (environ 200 francs), somme bien modique pour un si long voyage, et qui devait encore être diminuée de beaucoup par un accident fatal.

Je ne me dissimulai nullement les difficultés de mon entreprise, ni les dangers auxquels elle m'exposait à chaque pas. Je savais que je ne pouvais pas même compter avec une sécurité parfaite sur mon poignard comme dernière chance de salut. Quoi qu'on en dise, on n'est pas toujours maître de se donner la mort : je pouvais être arrêté pendant le sommeil ou pendant une de ces prostrations morales qui suivent trop souvent des efforts prolongés, et qui ôtent à l'homme jusqu'à la dernière liberté, celle de pouvoir disposer de sa vie. Une chose cependant me soutenait, et tout en aggravant ma situation allégeait de beaucoup ma conscience : c'était le serment que je m'étais fait de ne révéler à personne mon secret avant d'être arrivé dans un pays libre, de ne demander ni aide, ni protection, ni conseil à aucune âme humaine, tant que je n'aurais pas franchi les limites de l'empire des tsars, et de renoncer plutôt à la délivrance que de devenir un sujet de péril pour mes semblables. J'avais pu envelopper dans mon triste sort plus d'un de mes pauvres compa-

triotes par mon séjour à Kamienieç, alors que je croyais remplir une mission d'intérêt général; mais il ne s'agissait plus désormais que de mon salut personnel, et je ne devais avoir recours qu'à moi seul. Dieu a daigné me soutenir jusqu'au bout dans cette résolution, qui après tout n'était que simplement honnête, et peut-être est-ce en considération de ce vœu, fait dès le début, qu'il a étendu sur moi son bras protecteur.

Dans les derniers jours de janvier 1846, mes préparatifs étaient terminés, et l'époque me sembla d'autant plus favorable que bientôt devait avoir lieu la grande foire d'Irbite, au pied des monts Ourals, une ces foires comme on n'en connaît guère que dans la Russie orientale, dans un pays où la rareté des centres commerciaux, l'immensité des espaces à parcourir et la difficulté des communications ordinaires font de ces sortes de marchés un véritable *colluvies gentium*, et couvrent les routes d'innombrables trains de marchandises et de voyageurs. Je me flattais de l'espoir de me perdre au milieu d'une telle migration de peuples, et j'eus hâte de profiter de la circonstance. Le 8 février 1846, je me mis en marche. J'avais sur moi trois chemises, dont l'une de couleur par-dessus le pantalon selon la mode russe, un gilet et un large pantalon d'un drap épais, sur le tout un petit burnous (*armiak*) de peau de mouton bien enduit de suif, et qui me descendait jusqu'aux genoux. De grandes bottes à revers et fortement goudronnées complétaient mon costume. Une ceinture de laine blanche, rouge et noire me serrait les reins, et sur ma perruque se dressait un bonnet rond de velours rouge bordé de fourrure, le bonnet que porte un paysan aisé de la Sibérie aux jours de fête ou un commis marchand. J'étais de plus enveloppé d'une grande et large pelisse dont le collet, remonté et retenu par un mouchoir noué à l'entour, avait pour but autant de me préserver du froid que de cacher mon visage. Dans un sac que je portais à la main, j'avais mis une seconde paire de bottes, une quatrième chemise, un pantalon d'été bleu suivant la coutume du pays, du pain et du poisson sec. Dans la tige de la botte droite, j'avais caché un large poignard; je plaçai sous le gilet mon argent, en assignats de 5 et 10 roubles; enfin, dans mes mains couvertes de gros gants de peau, le poil à l'envers, je tenais un bâton noueux et solide.

C'est le soir, ainsi accoutré, que je quittai l'établissement d'Ekaterininski-Zavod par un chemin de traverse. Il gelait très fort; le givre voltigeant dans l'air scintillait aux rayons de la lune. Bientôt j'eus passé mon Rubicon, l'Irtiche, dont je foulais aux pieds la rude carapace glacée, et d'un pas précipité, quoique allourdi par le poids de mes vêtemens, je pris le chemin de Tara, bourgade située à 12 kilomètres du lieu de ma détention. Les nuits d'hiver, pensai-je, sont très longues en Sibérie : combien de chemin ferai-je avant que le

jour ne paraisse et ne donne l'éveil sur mon évasion? Que deviendrai-je après?

J'avais à peine passé l'Irtiche, que j'entendis derrière moi le bruit d'un traîneau. Je frémis, mais je résolus d'attendre le voyageur nocturne, et, comme il m'est arrivé plus d'une fois dans ma pérégrination hasardeuse, ce que je redoutais comme un péril m'offrit un moyen inespéré de salut.

— Où vas-tu? me demanda le paysan qui conduisait le traîneau en s'arrêtant devant moi.

— A Tara.

— Et d'où es-tu?

— Du hameau de Zalivina.

— Donne-moi soixante kopeks (dix sous), et je t'emmènerai à Tara, où je vais moi-même.

— Non, c'est trop cher; cinquante kopeks, si tu veux?

— Eh bien! soit, et monte vite, l'ami...

Je pris place à côté de lui, et nous partîmes au galop. Mon compagnon avait hâte de retourner chez lui; la route, couverte d'une neige durcie par la gelée, était unie et polie comme un miroir, et le froid piquant donnait des aîles aux chevaux; au bout d'une demi-heure, nous fûmes à Tara. Mon paysan me déposa dans une des rues de la ville et continua son chemin. Resté seul, je m'approchai de la fenêtre de la première maison venue et demandai à haute voix, selon la manière russe : — Y a-t-il des chevaux?

— Et pour où?

— Pour la foire d'Irbite.

— Il y en a.

— Une paire?

— Oui, une paire.

— Combien la verste?

— Huit kopeks.

— Je ne donnerai pas tant; six kopeks?...

— Que faire?... Soit. Dans l'instant.

Au bout de quelques minutes, les chevaux étaient prêts et attelés au traîneau. — Et d'où êtes-vous? me demanda-t-on.

— De Tomsk; je suis le commis de N... (je donnai un nom quelconque). Mon patron m'a devancé à Irbite; moi, j'ai dû rester pour quelques petites affaires, et je suis horriblement en retard; je crains que le maître ne se fâche. Si tu vas bien vite, je te donnerai encore un pourboire.

Le paysan siffla, et les chevaux partirent comme une flèche. Tout à coup le ciel se couvrit, une neige abondante commença à tomber, le paysan perdit son chemin et ne sut plus s'orienter. Après avoir longtemps erré en divers sens, force nous fut de faire halte et de

passer la nuit dans la forêt. Je feignis une grande colère, et mon conducteur de s'excuser, de me demander humblement pardon. Je n'essaierai pas de décrire les angoisses terribles de cette nuit passée sur le traîneau, au milieu d'une tempête de neige, à une distance de quatre lieues au plus d'Ekaterininski-Zavod; à tout moment, je croyais entendre le grelot des *kibitkas* lancées à ma poursuite. Enfin le jour commençait à poindre. — Retournons à Tara, dis-je au paysan; je prendrai là un autre traîneau, et toi, imbécile, je ne te donnerai rien, et je te livrerai à la police pour m'avoir fait perdre du temps.

Le paysan, tout penaud, se mit en route pour revenir à Tara; mais à peine eut-il parcouru une verste, qu'il s'arrêta, regarda de tous les côtés, et, montrant quelques vestiges de sentier sous des amas de neige, il s'écria :

— Voilà le chemin que nous aurions dû suivre.

— Va donc, lui dis-je, et à la grâce de Dieu!...

A partir de ce moment, mon homme fit tout son possible pour me faire regagner le temps perdu. Une idée horrible cependant venait de traverser mon esprit : je me rappelai notre malheureux colonel Wysocki, qui, après avoir été retenu comme moi toute une nuit dans la forêt pendant sa fuite, fut livré aux gendarmes par son conducteur. Mon paysan méditerait-il une trahison pareille? me disais-je, et déjà je dirigeais machinalement ma main vers mon poignard. Vaines terreurs! injustes soupçons! Le paysan arriva bientôt chez un de ses amis, qui me donna du thé et me fournit des chevaux au même prix pour continuer ma route. Ainsi allais-je mon train, renouvelant mes chevaux à des frais assez modiques, quand, arrivé bien tard dans la nuit à un village nommé Soldatskaïa, je fus victime d'un vol aussi audacieux que pénible. Je n'avais pas de monnaie pour payer le conducteur, et j'entrai avec lui dans un cabaret où se pressaient beaucoup de gens ivres : nous approchions de la fin du carnaval. J'avais retiré de dessous mon gilet quelques billets, et j'allais en donner un ou deux au maître du cabaret pour qu'il me les changeât, quand un mouvement de la foule, calculé ou fortuit, se fit tout à coup autour de moi et me repoussa de la table où j'avais étalé les papiers, dont une main adroite s'empara aussitôt. J'eus beau crier, je ne pus découvrir le voleur, ni penser sérieusement à requérir des gendarmes, et je dus me résigner. Je fus ainsi frustré de quarante roubles en assignats; mais ce qui augmenta mes regrets et j'ose dire ma terreur, c'est que le voleur s'était emparé en même temps de deux papiers d'un prix inestimable : une petite note où j'avais minutieusement inscrit les villes et les villages que j'avais à traverser jusqu'à Archangel, et

mon passeport, celui sur papier timbré, dont la fabrication m'avait tant coûté!...

Dès le début et le premier jour de mon évasion, j'avais perdu presque le quart de mon modique pécule de voyage, la note qui devait me guider dans mes pérégrinations et le *plakatny*, la seule pièce qui pouvait apaiser les premiers soupçons d'un curieux... J'étais au désespoir.

II.

Une chose surtout fit réussir l'œuvre périlleuse de mon évasion, en me décidant à persévérer contre tous les obstacles et toutes les déceptions, en m'obligeant d'avoir pour ainsi dire courage malgré moi-même : l'impossibilité où j'étais d'abandonner l'entreprise. Une fois que j'eus quitté Ekaterininski-Zavod, mon sort devenait absolument le même, que je fusse pris à Tara ou dans les monts Ourals, dans le steppe de Petchora ou au port d'Archangel, tandis que chaque pas fait en avant me rapprochait de la délivrance. J'étais donc condamné à n'avoir ni regret ni hésitation. Aussi, malgré la perte irréparable que je venais d'éprouver, continuai-je toujours mon chemin, et, arrivé bientôt sur la grande route d'Irbite, je trouvai dans l'animation subite du paysage un spectacle fait pour distraire mes yeux et rassurer même à certains égards mon esprit. Sur la vaste plaine de neige à gauche de laquelle, dès Tioumen, commençaient à se dessiner dans le lointain les flancs boisés de l'Oural, fourmillaient en masse innombrable des traîneaux allant à la foire ou en revenant, remplis de marchandises et de *yamstchiks* (paysans entrepreneurs de roulage), et emportés par ces chevaux sibériens dont l'agilité n'est égalée que par l'adresse de leurs intrépides conducteurs. Le mois de février est « le mois de récolte » pour les habitans de ces contrées, qui trouvent dans le louage de leurs chevaux et de leurs traîneaux, à l'époque de la grande foire d'Irbite, le gain principal de l'année, et font montre alors de cette bonne humeur, de cette gaîté bruyante qui animent toute population active au sortir de la morte saison. Je mêlai ma voix aux cris aigus et perçans des *yamstchiks*; je saluai du fond de l'âme tout passager comme l'auxiliaire involontaire de ma fuite, car plus le nombre d'hommes, de chevaux et de traîneaux grossissait, plus je prenais courage. Le moyen en effet, pensais-je, de distinguer parmi cette foule de marchands, de commis et de paysans un condamné politique cherchant sa liberté? le moyen de me poursuivre dans cette Babel mouvante et changeante? Autant vaudrait, selon notre dicton de l'Ukraine, « poursuivre le vent dans les steppes!... »

Pour faire comprendre la rapidité de ma course, qui ne différait en rien de celle des autres Sibériens, il suffira de dire que le troisième jour de mon évasion, et malgré la nuit passée dans la forêt de Tara, je me trouvai le soir bien tard aux portes d'Irbite, à 1,000 kilomètres d'Ekaterininski-Zavod. « Halte, et montrez votre passeport! » me cria le factionnaire. Par bonheur, il ajouta tout de suite très bas : « Donnez-moi vingt kopeks, et filez droit. » Je satisfis avec empressement à l'exigence de la loi si à propos modifiée, et bientôt j'arrivai devant une hôtellerie, où d'abord on ne voulut pas me recevoir, parce que la place manquait; on finit cependant par m'accueillir sur ma déclaration que je ne comptais y passer que la nuit, sûr que j'étais de retrouver le lendemain mon patron et de loger avec lui. Je sortis ensuite, feignant de me rendre au bureau de police, et je revins dire qu'on y avait pris mes papiers pour me les rendre le lendemain. L'*izba* (la grande chambre de réunion) était encombrée de *yamstchiks*; il y régnait une odeur de goudron à faire tourner la tête. Je parlai beaucoup de mon patron, de *nos* affaires, et je fis mon possible pour prendre part à un bruyant repas sibérien composé d'une soupe aux raves, de poissons secs, de gruau à l'huile et de choux marinés. Le repas fini, chacun paya son écot au maître de la maison et prépara comme il put sa couche dans l'*izba*. Les uns s'étendirent sur le poêle, les autres sur de la paille, celui-là par terre, celui-ci sur le banc ou même dessous. Je fis comme les autres, mais je ne pus dormir : tant de craintes et d'espérances agitaient mon esprit!

Sur pied au point du jour comme la plupart de mes compagnons de l'*izba*, j'eus soin de faire dans la forme la plus orthodoxe les trois salutations de rigueur (*poklony*) devant les saintes images qui se trouvent dans le coin de toute demeure russe, je mis mon sac sur le dos, et je sortis sous prétexte de chercher mon patron. Malgré l'heure matinale, la grande place était déjà très animée. Irbite est une ville d'assez agréable aspect, quoique construite entièrement en bois; les rues y sont larges, les places et les marchés spacieux. Partout s'élevaient des boutiques bâties, selon la coutume russe, avec des planches minces, pour le temps de la foire. Des traîneaux rangés comme un régiment contenaient des ballots de marchandises, et ceux qui étaient vides se trouvaient entassés les uns sur les autres; il y avait des milliers de pareils véhicules. Du reste je ne fis pour ainsi dire que traverser la ville, car plus d'une raison me conseillait de ne pas m'y arrêter trop longtemps. Je craignais surtout de rencontrer en tel lieu et à telle époque une de mes nombreuses connaissances d'Ekaterininski-Zavod, et je n'avais nulle envie de mettre sans nécessité mon déguisement à l'épreuve. J'achetai dans

une boutique quelques pains et du sel que je mis dans mon sac, et je sortis par la porte opposée de la ville sans que le factionnaire eût jugé à propos de m'adresser la moindre question. Les dépenses nécessitées par le louage des chevaux jusqu'à Irbite, combinées avec le vol dont j'avais été victime, avaient énormément réduit mes faibles ressources. Je ne me trouvai plus possesseur que de 75 roubles en assignats. Comment atteindre la France à l'aide d'une si petite somme? Il était clair pour moi dans tous les cas que je ne devais plus compter désormais que sur mes jambes, sur mes bras même, si je parvenais à trouver en route quelque chance de gain.

L'hiver de 1846 fut d'une rigueur extrême, et la neige tomba en si grande abondance que je vis s'effondrer en plus d'un endroit des maisons assez solidement construites. De mémoire de Sibérien, il n'y avait pas eu d'aussi rude saison. Le matin pourtant où je traversai Irbite, l'air devint plus doux; mais aussi la neige commença à tomber si forte et si épaisse, qu'elle obscurcissait complétement la vue. J'éprouvais une sensation étrange en me trouvant ainsi au milieu de ces espaces presque toujours silencieux, et enveloppé de flocons de neige que j'essayais en vain de secouer. La marche était très fatigante au milieu de ces masses blanches qui s'amoncelaient à chaque pas. Je ne perdis cependant pas la trace, et de temps à autre des *yamstchiks* venus à ma rencontre en traîneau m'aidèrent à la retrouver. Vers midi, le ciel s'éclaircit, et la marche devint moins pénible. J'évitais d'ordinaire les villages, et quand il me fallait en traverser un, j'allais tout droit devant moi, comme si j'étais des environs et n'avais besoin d'aucun renseignement. Ce n'est qu'à la dernière maison d'un hameau que je me hasardais parfois à faire quelques questions, alors que des doutes graves s'élevaient en moi sur la direction à prendre. Quand j'avais faim, je tirais de mon sac un morceau de pain gelé, et je le mangeais en marchant ou en m'asseyant au pied d'un arbre, dans un endroit écarté de la forêt. Afin d'apaiser ma soif, je recherchais les trous que les habitans du pays pratiquent dans la glace des fleuves et des étangs pour abreuver leurs bestiaux; je me contentais même quelquefois de la neige fondue dans ma bouche, quoique ce moyen fût loin de me désaltérer à souhait. Mon premier jour de marche au sortir d'Irbite fut bien rude, et le soir je me trouvai tout à fait exténué. Les lourds vêtemens que je portais sur moi ajoutaient aux fatigues de la route, et je n'osais pourtant pas m'en débarrasser. A la tombée de la nuit, je courus au plus profond de la forêt, et je songeai à préparer ma couche. Je savais le procédé qu'emploient les Ostiakes pour s'abriter pendant leur sommeil dans leurs déserts de glace : ils creusent tout simplement un trou profond sous une forte masse de neige, et y

trouvent de la sorte un lit dur, il est vrai, mais parfaitement chaud. Ainsi fis-je, moi aussi, et bientôt je pus prendre un repos dont j'avais grand besoin.

Réveillé le lendemain, je sentis un malaise extrême, j'avais les pieds fortement gelés. Peu familiarisé encore avec le procédé ostiake, j'avais eu l'imprudence de me couvrir de ma pelisse du côté de la fourrure, au lieu de la retourner à l'envers. Le développement de la chaleur, provoqué de la sorte, avait fait fondre la neige et exposé les extrémités à la vive température du matin. Je résolus de profiter de la leçon à l'avenir; pour le moment, je tâchai de me dégourdir un peu par une marche précipitée, et j'y réussis. Malheureusement, vers le milieu de la journée un vent très fort s'éleva, un vent de Sibérie, sec, glacial, vous frappant les yeux à vous aveugler, et balayant devant lui des monceaux de neige à faire disparaître au bout de quelques minutes le chemin le mieux battu. Les indigènes ont l'habitude, dès le commencement de l'hiver, de marquer la route des deux côtés par de hautes branches de sapin assez rapprochées les unes des autres; mais les avalanches furent si fortes cette année, qu'elles avaient en plus d'un endroit recouvert ces branches indicatrices. Après un certain temps, je m'aperçus que je m'étais complétement égaré; j'enfonçais dans la neige jusqu'à la ceinture, parfois même jusqu'au cou; j'entrevoyais une mort probable par suite du froid et de la faim. Enfin le soir j'étais de nouveau en marche sur une route, et par hasard ce fut précisément la bonne. Bien tard, j'aperçus une petite maison voisine d'un hameau; une jeune femme se tenait sur le seuil. L'espoir de trouver un lieu de repos me fit surmonter toute hésitation. Je m'approchai de la femme en lui demandant de m'héberger. Elle ne fit aucune difficulté, et m'introduisit dans l'*izba*, où se trouvait sa vieille mère. Je fis le salut d'usage, et sur la demande d'où je venais et « où me menait le bon Dieu? » je répondis que j'étais du gouvernement de Tobolsk, et que je me dirigeais vers les établissemens de Bohotole pour y chercher du travail. Les établissemens de Bohotole sont des fonderies de fer appartenant au gouvernement russe, et situées dans les monts Ourals, bien au nord de Verkhotourié. Ces grandes fonderies attirent beaucoup de travailleurs des provinces de Tobolsk et de Perm. Pendant que les femmes préparaient le repas, j'étalai mes vêtemens et mon linge pour les faire sécher, et, ma faim assouvie, je m'étendis sur le banc avec un sentiment indicible de bien-être et de contentement. Je croyais n'avoir négligé aucune précaution : après avoir récité tout bas mes prières catholiques, je rendis avec ostentation les *poklony* ou hommages obligatoires aux saintes images orthodoxes, et cependant des soupçons s'éveillèrent dans l'esprit des deux femmes. Comme je l'appris plus tard, la vue du linge que j'essayai

de faire sécher en fut la cause : elles me trouvèrent trop bien pourvu pour un ouvrier russe, — je possédais quatre chemises! Déjà le sommeil commençait à me gagner, quand j'entendis des chuchotemens qui m'inquiétèrent, et tout à coup entrèrent trois paysans, dont l'un demanda à voix basse : « Où est-il? » La jeune femme me désigna de la main, et bientôt je fus appelé, puis rudement secoué par ces hommes, qui me demandaient si j'avais un passeport. Force fut de répondre.

— Et de quel droit me demande-t-on mon passeport? Est-ce que quelqu'un d'entre vous est *golova* (1) ou employé?

— Aucun de nous ne l'est, il est vrai; nous ne sommes que les habitans de l'endroit.

— Et c'est comme habitans de l'endroit que vous assaillez les maisons et demandez les passeports? Qui me dit quelles gens vous êtes, et que vous n'avez pas l'intention de me dérober mes papiers? Mais soyez tranquilles, vous trouverez à qui parler.

— Mais nous sommes d'ici.

— Est-ce bien vrai, ce qu'ils disent? demandai-je en me tournant du côté de la maîtresse du logis, et sur son signe affirmatif je repris : — Eh bien! je puis vous répondre. Je me nomme Lavrenti Kouzmine, du gouvernement de Tobolsk; je me rends aux établissemens de Bohotole pour y chercher du travail, et ce n'est pas certes la première fois que je traverse ce pays.

J'entrai ensuite dans des détails bien plus circonstanciés, et je finis par exhiber mon passeport. C'était un simple billet de passe, puisque, hélas! je n'avais plus mon *plakatny*, qui n'en aurait point imposé au moindre employé; mais il portait un cachet, et cette vue suffit pour rassurer tout le monde. Ils se mirent alors à me demander des nouvelles de la foire d'Irbite et de beaucoup d'autres choses, et finirent par me souhaiter une bonne nuit en s'excusant de m'avoir troublé. « Nous sommes bien pardonnables, voyez-vous; nous avons cru avoir affaire à un forçat évadé, il en passe parfois. » Le reste de la nuit s'écoula tranquillement, et le lendemain je pris congé des deux femmes dont l'hospitalité aurait pu me devenir si fatale.

L'incident que je viens de raconter porta dans mon esprit une triste conviction : c'est que je ne devais plus compter sur un abri pendant les nuits à moins de m'exposer aux plus graves dangers, et que la couche ostiake serait jusqu'à nouvel ordre mon seul lit de repos. C'est de la couche ostiake en effet qu'il fallut me contenter pendant toute ma traversée des monts Ourals jusqu'à mon arrivée

(1) Ce mot *golova* (littéralement *tête*) signifie le plus âgé de la commune, chargé d'ordinaire de la police locale.

à Véliki-Oustioug, c'est-à-dire depuis le milieu de février jusqu'aux premiers jours d'avril 1846. Trois ou quatre fois seulement je me hasardai à demander l'hospitalité pour la nuit dans une cabane isolée, exténué par quinze ou vingt jours passés dans la forêt, à bout de forces et presque sans la conscience de ce que je faisais. Toutes les autres nuits je me contentai de creuser un terrier pour dormir. Je devins seulement plus circonspect, et j'acquis bientôt une assez grande habileté dans la construction de mon refuge. J'avais remarqué que dans les forêts épaisses la neige ne peut arriver jusqu'au pied des gros arbres, et en s'accumulant laisse autour du tronc un petit espace vide qui devient bientôt un trou profond. Je me laissais glisser le long de l'arbre dans le creux ainsi formé et tout semblable à un puits; arrivé au fond, je tâchais avec mon bâton de rejeter la neige par l'ouverture supérieure, et je me faisais ainsi une sorte de voûte qui m'abritait complétement. Bien souvent pourtant je ne pouvais venir à bout de ma bâtisse nocturne; tantôt la neige était trop friable, tantôt la voûte laborieusement élevée s'effondrait tout à coup: alors je m'asseyais près de l'arbre, et, le dos appuyé au tronc, je dormais ou plutôt je sommeillais toute la nuit. Quand le froid devenait trop grand et que je sentais mes membres s'engourdir, je me levais, je marchais à tout hasard, car je ne pouvais pas distinguer la route au milieu de l'obscurité : il fallait absolument rendre au corps un peu de chaleur par l'agitation. Plus d'une fois je me laissai tout bonnement couvrir par la neige qui tombait : j'eus alors plus chaud que jamais; mais le matin il m'était très difficile de me dégager du blanc linceul. Peu à peu je me familiarisai avec cette manière de dormir. Il m'arriva même, à la tombée de la nuit, d'entrer au plus profond du bois comme dans une auberge bien connue; parfois cependant, je dois le dire, cette vie de sauvage me semblait intolérable. L'absence d'un logis humain, le manque d'alimens chauds et même du pain gelé, — mon unique nourriture pour des jours entiers, — me firent regarder en face et dans leur réalité terrible ces deux spectres hideux qui s'appellent le froid et la faim, et dont nous évoquons les noms si légèrement à la moindre gêne! Dans de tels momens, je redoutais surtout les accès de somnolence qui me prenaient subitement, car c'étaient là des invitations manifestes à la mort, contre lesquelles je luttais avec le peu de forces qui me restait encore. Le besoin d'une nourriture chaude était d'ailleurs le plus fort chez moi, et je résistais difficilement à la tentation d'aller demander dans une hutte quelconque un peu de la soupe aux raves de Sibérie.

Après avoir dépassé Verkhotourié, la dernière ville (toute construite en bois) qui se trouvait sur mon passage au pied du versant oriental de l'Oural et où je n'eus garde de m'arrêter, je fis la rencontre de six jeunes Russes, laquelle devint pour moi une source

abondante d'informations. A leur costume et à leur langue, je reconnus tout de suite qu'ils n'étaient pas des environs, ni même des Sibériens. Sur ma demande, ils me répondirent qu'ils venaient du gouvernement d'Archangel, du district de Mezen, au bord même de l'Océan-Glacial, et qu'ils se dirigeaient vers le gouvernement de Tobolsk en Sibérie pour y chercher de l'occupation comme vétérinaires. Ces jeunes gens avaient la figure agréable, le teint d'une blancheur extrême et la chevelure de couleur argentine, comme du lin bien peigné : n'étaient leurs yeux d'un bleu clair, ils auraient pu parfaitement passer pour des albinos. Ils m'apprirent que le pays d'où ils venaient était très pauvre, misérable même; rien n'y poussait, ni blé, ni avoine, ni orge; les habitans ne vivaient que de la pêche et du commerce et ne recevaient le pain que d'Archangel. La vue d'hommes venant de si loin et à pied me donna espoir et courage. Je leur donnai de mon côté beaucoup de détails sur la Sibérie, mais non sur les contrées que j'avais habitées, et particulièrement sur les endroits où ils trouveraient le plus de chevaux. Étrange jeu où se complaît la nature dans sa distribution de la race humaine sur ce globe! Pour ces misérables habitans des côtes les plus reculées de l'Océan-Glacial, la Sibérie est la terre promise, l'*Eldorado* où tendent leurs rêves de bonheur, vers lequel ils émigrent par bandes, par familles entières, pour y chercher un travail plus lucratif et un ciel plus clément.

Je ne saurais dire combien de jours je marchai ainsi en gravissant les hauteurs boisées et neigeuses de l'Oural : l'uniformité du chemin, le retour des mêmes accidens de voyage m'avaient fait perdre la notion du temps. Je sais seulement que c'est à Paouda, bien avant dans les montagnes, que je pus dormir dans une habitation humaine pour la seconde fois depuis que j'avais quitté Irbite; ce fut aussi pour la troisième fois depuis ce jour que je pris une nourriture chaude : encore ne devais-je ce petit bonheur qu'au hasard. Je traversais le village bien tard dans la soirée, et en passant devant une des cabanes où brillait encore de la lumière, j'entendis tout à coup une voix qui disait : — Qui va là?

— Un voyageur.

— Et devez-vous aller loin?

— Oh! très loin.

— Eh bien! si vous le voulez, couchez chez nous.

— Que le bon Dieu vous en récompense! Cela ne vous sera-t-il d'aucun embarras?

— Comment un embarras! Nous ne sommes pas couchés, entrez donc.

Je franchis le seuil hospitalier, et je me trouvai dans l'habitation de deux braves gens assez âgés, mari et femme. Ils me donnèrent

un maigre repas sibérien qui me sembla un vrai festin de Lucullus; mais ce qui me réjouit le plus, ce fut la faculté d'ôter mes habits, que naturellement je n'avais pu quitter pendant plusieurs nuits passées à la belle étoile. On m'adressa des questions, et j'y répondis. J'étais du gouvernement de Tobolsk, et voulais gagner Solikamsk, de l'autre côté de l'Oural, où un parent m'avait écrit que je trouverai de l'ouvrage dans les sauneries. Les bonnes gens me contèrent ensuite leur situation et se plaignirent beaucoup de leur sort. C'étaient des *paysans* dits *d'établissemens* (*pozavodskoïe krestyany*), ou serfs assujettis de génération en génération à la corvée dans les fabriques du gouvernement, très nombreuses dans l'Oural. Autrefois il y avait un *établissement* à Paouda même; mais depuis que le gouvernement l'avait abandonné, ils étaient forcés d'aller travailler jusqu'à Bohotole, corvée très rude dont n'étaient exempts ni les femmes ni les enfans au-dessus de quatorze ans. Le lendemain, mes hôtes ne me laissèrent pas partir avant de m'avoir fait déjeuner avec eux, et ne voulurent pas accepter l'argent que je leur offrais, malgré toutes mes instances. Ah! que le congé que je pris d'eux fut chaleureux et cordial! Toutefois ce sentiment d'aise fut bien près de s'évanouir quand, au moment de me congédier et de me renseigner sur mon chemin ultérieur, le brave homme me dit : « Du reste, un peu au-delà de Paouda, vous trouverez un corps de garde où l'on vous demandera vos papiers, et où l'on ne manquera pas de vous donner tous les éclaircissemens désirables. »

On se doute bien que je ne négligeai aucun effort pour éviter une pareille source d'informations; j'allais par monts et par vaux, m'enfonçant dans la neige jusqu'au cou, et ne regagnant la route droite qu'après avoir dépassé de beaucoup le corps de garde tutélaire. Ainsi continuai-je les autres jours, n'achetant même du pain qu'à de rares occasions dans les *izbouchka* qui se trouvaient sur mon chemin à de très grandes distances. Les *izbouchka* sont de petites constructions élevées à de grands intervalles, pour la commodité des voyageurs, à partir des monts Ourals jusqu'à Véliki-Oustioug. On y trouve du pain, du poisson sec, des raves, des choux et du *krass* (espèce de cidre), rarement de l'eau-de-vie. Dans quelques *izbouchka*, les plus spacieuses, on a même du foin et de l'avoine pour les chevaux. Les propriétaires font les approvisionnemens et tirent un assez bon profit de ces étranges hôtelleries, tenues presque toujours par de pauvres vieillards solitaires ou par un couple aussi âgé que misérable. Le soir, je fis la rencontre d'un convoi de *yamstchiks* qui revenaient de la foire d'Irbite et faisaient une halte pour leurs chevaux; mais je ne voulus pas rester avec eux : je me savais assez près du sommet de l'Oural, et un sentiment de superstition m'y poussait comme vers le point culminant de ma destinée. J'atteignis enfin la

cime de l'Oural par une belle nuit; la lune éclairait en plein un paysage magnifique et bizarre, des arbres et des rochers gigantesques dessinaient leurs ombres noueuses sur une immense nappe de neige. Un silence solennel, je dirai presque religieux, régnait autour de moi. De temps en temps un bruit sec et métallique venait frapper mes oreilles : c'étaient les pierres qui se fendaient par l'intensité du froid. Ah! la nature, si rude et si sauvage qu'elle me parût ici, je la trouvais pourtant bien plus clémente que les hommes civilisés là-bas : elle ne me demanda pas mes papiers. J'avais de la peine à ne pas penser aux esprits d'un autre monde, à ne pas me rappeler les êtres féeriques et lugubres de certains contes dont fut bercée mon enfance en Ukraine, à la vue de ces formes bizarres et sinistres que la lune éclairait en les agrandissant d'une façon démesurée. Et moi-même du reste n'aurais-je pas passé pour le véritable et grand *démon de la nuit* aux yeux de tout enfant de l'Ukraine qui m'aurait vu alors dans mon étrange costume, la barbe, les moustaches et les sourcils couverts d'une épaisse couche de frimas, errant comme une ombre au milieu des ombres de la forêt?...

Le froid m'arracha seul à cette contemplation prolongée, et bientôt je me mis à descendre le versant occidental de la barrière immense élevée par la nature entre la Sibérie et la Russie d'Europe. Dans la journée du lendemain, je fus rejoint par les *yamstchiks*, et j'eus l'occasion de reconnaître l'agilité miraculeuse avec laquelle ils savaient diriger leurs véhicules sur des chemins presque impraticables. Il y avait trente traîneaux attelés chacun d'un cheval, et sept *yamstchiks* les conduisaient tous. La route était étroite et bordée des deux côtés par des murailles de neige si hautes que les hommes, les chevaux et les voitures disparaissaient complétement à quelques pas. Quand ce convoi était rencontré par un autre venant en sens inverse, le moins nombreux ou le moins chargé s'enfonçait dans la muraille de neige, et je puis affirmer que les oreilles des chevaux étaient alors seules visibles. L'étrange évolution achevée, les hommes des deux convois s'entr'aidaient pour retirer les véhicules et les chevaux. Ceci n'est rien encore en comparaison des accidens causés par les fondrières si nombreuses dans ce trajet. Les chevaux, déjà familiarisés avec ces obstacles, se jettent alors dans les ravins, et se laissent ensuite retirer par les *yamstchiks*. Les difficultés de cette traversée dans l'Oural ne permettent pas d'ordinaire à ces intrépides conducteurs de faire plus de vingt verstes par jour, et jusqu'à Véliki-Oustioug je vis le long de la route des cadavres de chevaux qui n'avaient pu résister aux fatigues. Ce que le *yamstchik* est capable d'endurer en fait de labeurs et de privations est presque incroyable.

Dans les premiers jours de mars 1846, j'atteignis Solikamsk, au

pied du versant occidental des monts Ourals, et sans m'y arrêter je poursuivis mon chemin par le steppe de Petchora, tendant vers Véliki-Oustioug par Tcherdine, Kaï, Lalsk et Nochel. A part le terrain montagneux, c'étaient toujours les mêmes immensités de neige, les mêmes forêts épaisses et les mêmes vents et tempêtes de glace. C'étaient aussi pour moi les mêmes marches si laborieuses, les mêmes achats furtifs de pain dans les rares *izbouchka*, les mêmes terriers construits péniblement chaque nuit pour y trouver le repos. Une découverte cependant me procura un bien notable. J'avais remarqué que dans ces contrées dépeuplées les rares marcheurs surpris par la nuit dans les bois y avaient l'habitude d'allumer un grand feu et de l'entretenir jusqu'au point du jour. Ainsi fis-je parfois moi-même, et ce bûcher flamboyant au milieu du désert me chauffait et m'égayait en même temps. Je ne me permettais néanmoins un tel divertissement qu'après m'être engagé au plus profond des forêts.

Un soir que, pour éviter Tcherdine, car je tournais toujours les villes qui se trouvaient sur ma route, j'avais longtemps marché dans l'intérieur des bois, je perdis toute direction et ne sus plus de quel côté porter mes pas. Un ouragan de neige me faisait littéralement pirouetter et me transperçait de ses flocons. Pour comble de malheur, je n'avais plus de pain. Je me tordais sur la neige avec des mouvemens convulsifs; je ne pus dormir, j'invoquai la mort!... Au point du jour, le temps se calma, devint même beau, et mes douleurs s'apaisèrent aussi; mais nulle trace de chemin, et mes forces étaient littéralement épuisées. Je tâchai de m'orienter d'après le soleil, d'après les mousses suspendues aux arbres; je me traînai encore quelque temps en m'appuyant sur mon bâton, mais bientôt les tiraillemens de la faim se firent de nouveau sentir. Las de lutter, le visage inondé de larmes, je me laissai glisser au pied d'un arbre. Le sommeil me gagnait peu à peu, accompagné d'un bourdonnement dans la tête qui jetait une confusion indicible dans mes idées. Chose étrange, j'étais devenu tout à fait insensible, et les déchiremens intérieurs seuls me donnaient encore la conscience de la vie. Je ne saurais dire combien de temps j'étais resté dans cet état, quand tout à coup une forte voix d'homme me tira de ma torpeur. J'ouvris les yeux... Devant moi se tenait debout un inconnu. — Que faites-vous là?

— Je me suis égaré.

— Et d'où êtes-vous?

— De Tcherdine. Je fais un pèlerinage au monastère de Solovetsk; mais la tempête m'a fait perdre le chemin, et je n'ai pas mangé depuis quelques jours.

— Ce n'est pas étonnant; nous sommes de l'endroit, et cepen-

dant nous nous égarons souvent. Vous avez eu tort de vous mettre en route par une telle tempête. Allons, goûtez un peu cela.

Il approcha de mes lèvres une bouteille en bois; je bus une gorgée d'eau-de-vie qui me ranima subitement, mais me brûla en même temps les entrailles à me faire sauter de douleur; j'exécutai sans le vouloir une véritable tarentelle. « Allons, calmez-vous donc! » me cria l'étranger, et il me tendit du pain et du poisson sec que j'avalai avec une sorte de fureur. Je me rassis de nouveau au pied de l'arbre, et mon compagnon prit place à mes côtés. C'était un *trappeur* de profession (*promychlennik*) qui, après avoir fait son butin, retournait chez lui le fusil en bandoulière et les patins aux pieds. Quand je me sentis un peu calmé, il voulut me conduire à une *izbouchka* voisine.

— Je vous remercie de tout mon cœur; que le bon Dieu vous récompense!

— Eh quoi! nous sommes des chrétiens! Allons, en marche, l'ami, et pas de faiblesse.

Je me levai, mais avec grande difficulté; la tête me tournait. Recueillant toutes mes forces, je suivis mon conducteur en m'appuyant de temps en temps sur son bras. Enfin nous atteignîmes la route, et le *trappeur* me quitta en me recommandant à Dieu; il disparut bientôt au milieu du bois. J'apercevais de loin l'*izbouchka*, ma joie défie toute description; j'y serais allé, je crois, même si j'avais su que des gendarmes m'y attendaient pour m'arrêter. J'arrivai jusqu'à la porte; mais, le seuil une fois franchi, je ne pus plus me tenir debout, et je roulai par terre sous un banc. Après quelques minutes d'un complet évanouissement, je repris mes sens, et je demandai une nourriture chaude. On me donna un peu de soupe aux raves; mais, quoique tourmenté par la faim, je ne pus rien avaler. Je m'endormis sur le banc vers midi, et je ne fus éveillé que le lendemain, vers la même heure, par mon hôte, qui était inquiet. C'était un brave et honnête homme, et son affabilité redoubla lorsqu'il apprit que je faisais un pieux pèlerinage à l'île sainte de la Mer-Blanche. J'étais en nage, tous mes vêtemens étaient mouillés; il fallut les faire sécher sur le poêle. Le sommeil, le repos, la douce chaleur, m'avaient bien vite restauré; je pus prendre des alimens et me remettre de nouveau en route malgré les instances de mon hôte, qui aurait voulu me voir reposer encore un jour chez lui. J'avais quelques raisons de tenir à ma résolution; mais je dus lui promettre solennellement de lui rendre visite au retour de mon pèlerinage.

Ces *izbouchka* furent ma tentation constante pendant mon rude voyage jusqu'à Véliki-Oustioug. Combien de fois, quand après plusieurs jours de marche je passais devant un de ces toits hospita-

liers, eus-je à lutter contre l'envie, non pas d'y chercher un abri pour la nuit, — je n'osais pas prétendre à un si grand bonheur, — mais d'y demander un peu de cette soupe chaude qu'imploraient pour ainsi dire mes entrailles, lasses de pain gelé, de poisson sec et de *kvass!* Il y avait alors en moi une lutte tragi-comique, et le bon et le mauvais génie semblaient se disputer mon esprit.

Un jour j'étais entré dans une de ces cabanes pour acheter du pain. J'y trouvai un vieillard de grande taille, à la barbe argentée, et une jeune fille de dix-huit ans à peu près, au visage gracieux; elle berçait un enfant et chantait pour le mieux endormir. Le vieillard me vendit le pain très cher (6 kopeks la livre); je me mis à le manger avec du sel et en l'arrosant de quelques gorgées de *kvass*. Il me regardait avec une indifférence complète et se bornait à m'adresser de temps en temps des questions insignifiantes; mais la jeune femme (c'était sa petite-fille) me contemplait avec un attendrissement visible. A peine l'homme se fut-il éloigné pour un moment et eut-il fermé la porte derrière lui, que la jeune femme sauta sur un banc, prit sur une planche deux grandes et succulentes galettes de froment pétries avec du beurre et du fromage, me les glissa furtivement sous ma pelisse et regagna en toute hâte le berceau en fredonnant toujours sa chanson. Ce qu'il y eut de grâce inimitable dans cette bonne action commise avec toutes les frayeurs du crime, certes je ne l'oublierai jamais.

Je ne fatiguerai pas le lecteur d'un récit plus long de ce voyage jusqu'à Véliki-Oustioug. La monotonie effrayante de ces heures de marche n'était interrompue que par la rencontre, tantôt évitée, tantôt recherchée, des *yamtschiks* et des pèlerins. Je mentionnerai seulement un fait qui donnera peut-être une idée de l'état de mon âme. Un jour, dans la forêt, je vis venir ou plutôt courir au-devant de moi un homme à l'air effaré, qui me cria : « Au nom du ciel, n'avancez pas; il y a là deux brigands qui me poursuivaient tout à l'heure. » J'eus beau le vouloir retenir pour essayer une résistance à deux; il se sauva à toutes jambes. Resté seul, j'arrachai un pieu, et je m'avançai à l'encontre des prétendus brigands. Le croirait-on? l'émotion que j'éprouvai alors tint presque du plaisir. J'allais donc au-devant d'un autre péril que celui d'une demande de passeport! J'allais affronter des hommes qui avaient autant à craindre que moi-même, et en face desquels je représenterais l'ordre et la loi! Une telle satisfaction ne me fut pourtant pas donnée : je manquai mes brigands comme j'avais manqué dans les monts Ourals les ours innombrables que me faisaient toujours entrevoir les récits des indigènes. Je ne vis aucun de ces animaux redoutables ni sur l'un ni sur l'autre versant de la chaîne montagneuse

Dans la première quinzaine d'avril 1846, un peu avant la semaine

sainte russe, je me trouvai enfin aux portes de Véliki-Oustioug, où j'avais résolu de changer mes habitudes de voyage. J'avais quitté Irbite le 13 février : il y avait donc à peu près deux mois que je menais cette vie, une véritable vie sauvage, dans les forêts et les neiges.

III.

Bien avant mon arrivée à Véliki-Oustioug, j'avais pris un nouveau rôle approprié aux circonstances. Commis-marchand jusqu'à Irbite, depuis et pendant toute la traversée des Ourals ouvrier cherchant du travail dans les établissemens de Bohotole ou les sauneries de Solikamsk, dès que j'eus quitté cette dernière ville, je m'étudiai peu à peu à prendre le caractère et les allures d'un pèlerin allant saluer les saintes images du couvent de Solovetsk, dans la Mer-Blanche; je devins un *bohomolets*, selon le mot consacré du pays, ce qui veut dire littéralement « un adorateur de Dieu. » Le culte des images miraculeuses est très répandu en Russie; quatre lieux de pèlerinage sont renommés surtout, et attirent des visiteurs innombrables : ce sont Kiow, Moscou, Véliki-Novgorod et le couvent de Solovetsk. Beaucoup de Russes, même de riches marchands, visitent ces quatre sanctuaires l'un après l'autre, et un tel voyage à pied leur prend alors plusieurs années. J'ai rencontré à Onéga deux femmes (dont l'une très jeune encore) qui avaient accompli courageusement et jusqu'au bout cette pieuse tournée, et revenaient dans leur pays natal, au-delà des monts Ourals et Verkhotourié, dans le gouvernement d'Irkoutsk. La plupart se contentent cependant de visiter le sanctuaire le plus rapproché, et c'est ainsi que le monastère de Solovetsk attire tous les ans des milliers de fidèles venus des contrées du nord et même de la Sibérie. Ils font ce voyage en hiver, les chemins devenant impraticables dans les autres saisons. Ces *bohomolets*, hommes et femmes, sont partout bien vus et bien reçus, quoiqu'il se trouve parmi eux plus d'un coquin qui fait métier de cette piété ambulante pendant des années. Le paysan russe en effet ne regarde pas seulement l'entrée d'un *bohomolets* dans sa chaumière comme une bénédiction, et il ne se borne pas à lui donner une hospitalité cordiale et l'aumône; il lui confie encore de l'argent pour le déposer dans les sanctuaires et y faire réciter à son intention des prières ou brûler des cierges. Moi-même j'ai été ainsi forcé, en ma qualité de pèlerin, de me charger des pieux dépôts des pauvres gens.

Le respect universel dont est entouré le pèlerin, le peu de probabilité qu'avec ce caractère je fusse exposé aux demandes trop fréquentes de passeport, l'espoir de m'attacher à un de ces groupes

de *bohomolets* et de m'y perdre, tout me conseillait cette nouvelle transformation. En traversant les plaines de Petchora, je fis la rencontre de plus d'une de ces pieuses compagnies se dirigeant vers Véliki-Oustioug; mais, tout en me disant confrère, j'évitais cependant de m'attacher à elles : je craignais de me trahir par un commerce trop prolongé, et je ne fis d'abord qu'étudier furtivement leurs habitudes de dévotion. Enfin, arrivé près de Véliki-Oustioug, je me crus assez au fait déjà de la situation pour pouvoir affronter sans danger une vie commune et constante avec une des troupes des *adorateurs de Dieu*. Entré dans la ville et stationnant sur la grande place du marché, je me trouvai néanmoins assez embarrassé, lorsque par bonheur un jeune homme en costume bourgeois, sortant d'une des boutiques environnantes, s'approcha de moi et m'interpella.

— Un *bohomolets* allant au monastère de Solovetsk?

— Oui.

— J'y vais aussi, moi. Avez-vous un logement?

— Pas encore, je ne fais que d'arriver.

— Venez alors avec moi. Nous sommes assez nombreux déjà, il est vrai; mais il y aura encore de la place pour vous. Notre hôtesse est une très bonne femme; elle nous fait la cuisine et cuit notre pain. Je viens justement d'acheter de la farine et du gruau.

Il désigna le sac qu'il portait sur le dos.

Je m'empressai de suivre mon guide, qui s'appelait Maxime et était du gouvernement de Viatka. Bientôt nous atteignîmes notre demeure, où dans deux *izba* se trouvaient entassés plus d'une vingtaine de pèlerins, hommes et femmes. Personne ne me demanda mon passeport, et l'hôtesse se chargea complaisamment de me cuire mon pain. Les relations d'amitié furent vite établies avec mes commensaux, aussi bien qu'avec beaucoup d'autres pèlerins qui remplissaient la ville au nombre de deux mille; ils attendaient tous le dégel de la Dvina pour se faire transporter par les radeaux et les barques à Archangel, et de là au couvent de Solovetsk. Que de physionomies bizarres, curieuses, instructives, je pus étudier à cette occasion parmi mes pieux confrères! Que de visages expressifs, depuis l'ascétisme le plus sincère et parfaitement détaché de ce monde jusqu'à la piété bien avisée qui savait concilier les intérêts du ciel avec ceux de la terre, depuis la béatitude devenue presque idiote jusqu'à la fourberie la plus astucieuse et la plus hypocrite! Un Léonard de Vinci y aurait trouvé une ample collection de modèles, aussi bien pour ses apôtres que pour son Judas.

Il fallut subir toutes les conséquences de ma situation, et force me fut, surtout pendant la semaine sainte, non-seulement de nasiller d'interminables cantiques dans l'*izba* en compagnie de mes

confrères, mais d'aller chaque jour aux matines et aux vêpres, de faire des signes de croix par milliers, des *poklony* par centaines, de tenir les cierges et de baiser la main du pope. La vue du pope ne laissait pas de me causer certain malaise; je craignais surtout qu'il ne s'avisât de me faire réciter le *credo* russe, que j'ignorais absolument. Heureusement il se contenta de mes *poklony*, que j'exécutais avec autant de zèle que de dextérité, et c'est, qu'on veuille bien le croire, une gymnastique assez rude encore que de toucher cent fois consécutivement la terre de son front sans cependant plier le genou, ainsi que le veut l'orthodoxie russe. Mon sentiment intime souffrait d'un pareil jeu; je sus au moins éviter d'aller à confesse chez le pope : je prétendis avoir accompli mes devoirs quelques jours auparavant à Lalsk. La semaine sainte passée, cette dévotion à toute vapeur parut se refroidir un peu, quoique les cantiques et les stations dans les églises nous prissent encore un temps infini. Je ne regrettais pas trop du reste les longues heures passées dans les églises; c'était dans tous les cas un séjour de beaucoup préférable à notre *izba*.

J'eus tout le temps d'étudier Véliki-Oustioug, et c'est, avec Archangel, la ville de Russie que je connais le mieux. Construite presque entièrement en bois, elle a cependant, surtout au bord de la Suchona, de jolies maisons en brique. Son plus bel ornement toutefois consiste en des églises peintes en couleur jaune et recouvertes de toits verts en zinc; j'en ai compté jusqu'à vingt-deux. Il y a aussi deux couvens, l'un pour les moines (*tcherntsé*) sous l'invocation de saint Michel, l'autre, en dehors de la ville, pour des nonnes; je dois dire que la vie de ces dernières, surtout des plus jeunes, ne se présentait pas à mes yeux sous les traits les plus édifians.

Quoique la population d'Oustioug ne dépasse pas quinze mille âmes, cette ville n'en a pas moins une importance commerciale assez grande; elle est en effet le dépôt naturel des produits divers des pays de Viatka, Perm, Vologda et Sibérie. Ces produits, qui consistent en blés de toute sorte, lin, chanvre, graisse, viandes salées, goudrons, bois, fourrures, etc., s'accumulent à Véliki-Oustioug, pour être de là transportés par la Dvina à Archangel et chargés dans ce dernier port sur des vaisseaux destinés à tous les points du globe. Nombre de mariniers y arrivent de diverses contrées pour attendre le dégel de la Dvina et mener alors à Archangel les produits amassés sur des milliers de barques pour le compte des entrepreneurs, appelés *prikastchiki*. Ces entrepreneurs accordent alors aux *bohomolets* le passage gratuit sur les barques, à la condition de se nourrir eux-mêmes pendant la traversée et d'apporter à bord à cet effet un approvisionnement suffisant de farine, de gruau

et de poisson sec. Le pèlerin qui s'engage à manier la rame reçoit en plus quinze roubles en assignats des *prikastchiki*, qui sont très heureux de ces offres, vu le besoin immense de bras. Je n'avais jamais manié la rame dans de grands bateaux; j'acceptai cependant cette besogne dans l'espoir d'améliorer un peu mes finances. J'avais dépensé juste quinze roubles depuis mon départ d'Irbite, le pain coûtant très peu dans ces contrées et l'occasion m'ayant manqué, pendant le passage des monts Ourals et par la suite, de faire de folles dépenses. J'étais très heureux néanmoins de pouvoir ramener mon viatique à son chiffre antérieur de 75 roubles. Au premier jour où la Dvina devint navigable, après avoir passé presque un mois à Véliki-Oustioug au milieu d'un ennui mortel et d'actes de dévotion interminables, je fis en compagnie d'autres confrères un accord avec un des entrepreneurs. Je devais toutefois lui remettre mon passeport pour qu'il le gardât selon l'usage en dépôt pendant la traversée, et cette proposition me troubla un peu; mais le tumulte si facile à prévoir de l'embarquement me rassurait. En effet, l'entrepreneur ne fit guère que jeter un regard sur mon malheureux billet de passe, et la vue du cachet lui suffit. Le 10 mai 1846, je me trouvai donc installé dans une barque et prêt à partir pour Archangel.

C'est une construction curieuse qu'une barque de la Dvina; vue de loin, elle ressemble à une maison ou à un grenier flottant. L'art n'y est pour rien, tout y est laissé au travail musculaire des hommes, et chaque bâtiment exige de quarante à soixante mariniers. Le nombre des rames est de trente à quarante; ce sont de simples sapins entiers assez minces. Parmi les diverses et bizarres parties du bâtiment, destinées soit à servir de magasin pour les marchandises, soit à abriter les hommes pendant la nuit, ou à répondre aux autres besoins des passagers, je mentionnerai seulement une grande caisse carrée, en bois grossier, placée sur le toit au-dessus de quatre pieux et remplie de terre jusqu'à la moitié : c'est la cuisine de l'équipage. Le feu y est entretenu pendant toute la journée. A deux grands arbres appuyés transversalement sur les parois de la caisse sont suspendues, par des crochets en bois, des marmites dans lesquelles se préparent les alimens. Nous transportâmes le soir nos bagages sur le bâtiment, et nous couchâmes à bord. Au point du jour, le *nosnik*, c'est-à-dire le patron du bateau, cria à haute voix : « Assieds-toi et prie Dieu! » Tout le monde prit place sur le toit, et après avoir gardé un instant une attitude toute musulmane, chacun se leva, fit une quantité de signes de croix et de *pokl̀ony*. La prière achevée, chaque homme de l'équipage, depuis le patron jusqu'au plus pauvre des *bohomolets*, jeta dans le fleuve une pièce de monnaie en cuivre; c'est le moyen de se rendre les flots de la Dvina propices.

L'aspect de la Dvina, couverte de nombreuses embarcations, est

très animé. Après chaque halte un peu prolongée, au moment de repartir, le patron criait son « assieds-toi et prie Dieu, » et l'équipage recommençait l'acte accoutumé. Les signes de croix et les *poklony* allèrent aussi leur train toutes les fois qu'apparaissait dans le lointain une des innombrables petites chapelles qui se trouvent le long des deux bords de la Dvina. Pendant le calme, le bâtiment était porté par le seul courant du fleuve, et alors tout le monde se reposait, conversait ou chantait. Je fus frappé du grand vide d'idées et de sentiment que décelaient ces couplets de l'équipage malgré une mélodie suave et gracieuse; c'est là le caractère commun à tous les chants populaires russes. Au moment d'une tempête et à l'approche des endroits dangereux, les mariniers se mettaient en branle et travaillaient alors avec autant de vigueur que d'agilité. Je mis moi-même un zèle exemplaire à m'acquitter des devoirs de ma charge, et je crois pouvoir dire sans me flatter que j'acquis bien vite une supériorité remarquable dans le maniement de la rame et du timon; j'eus la satisfaction de me voir applaudi par les vieux pilotes, et d'entendre le nom de *Lavrenti* (mon nom supposé) invoqué dans tous les momens difficiles. Malgré notre diligence, le bateau toucha cependant deux fois les bas-fonds, et alors il fallut travailler de toutes nos forces pendant dix ou douze heures pour le remettre à flot. Un de nos divertissemens était l'arrivée fréquente à notre bord, dès que nous étions en vue d'un rivage, de petites nacelles toutes remplies de femmes et d'enfans qui nous demandaient l'aumône. Ils chantaient alors une des plus plaintives et des plus douces mélodies que j'aie jamais entendues de ma vie, et dont le refrain était toujours : « Petits pères, petites mères, donnez-nous du pain; *batiouchki, diadiouchki, daïtié khlebtsa.* » Personne de l'équipage, les mariniers pas plus que les *bohomolets*, ne se refusaient à l'offrande, et les mendians entonnaient de nouveau des couplets pour nous souhaiter bonne et heureuse traversée.

Notre navigation sur la Dvina dura une quinzaine de jours. A mesure que nous approchions d'Archangel, les nuits devenaient plus courtes; la dernière ne fut marquée que par deux heures d'intervalle entre le coucher et le lever du soleil; encore faisait-il même alors si clair qu'on aurait pu lire et écrire sans la moindre gêne. Quand enfin les sommets dorés des églises d'Archangel scintillèrent aux rayons du soleil levant, tout l'équipage poussa un cri d'allégresse, et les mariniers s'empressèrent de jeter dans le fleuve la grande caisse remplie de terre qui nous avait servi de cuisine. Ainsi firent les autres barques de leurs cuisines respectives, car c'est là l'usage consacré. Bientôt après les rameurs brisèrent avec un effroyable fracas les parties inférieures de leurs avirons, — autre coutume étrange des navigateurs de la Dvina, — et, arrivés au port,

nous reçûmes chacun des mains du *prikastchik* notre passeport et les quinze roubles gagnés par un rude travail.

J'étais donc à Archangel! Je touchais cette baie de la Mer-Blanche qui, pendant la pénible traversée des monts Ourals, m'était toujours apparue comme un port de salut! Je voyais de près ces bannières flottantes des vaisseaux libérateurs, dont l'image vague, féerique, s'était dressée devant moi si souvent comme une *fata Morgana* dans mes couchées ostiakes au milieu des forêts! Ah! que la vue de ces pavillons bariolés de mille couleurs fut bienfaisante à mes yeux, qui depuis tant de mois n'avaient contemplé que des déserts de neige, et qu'elle fut sincère et chaleureuse alors la prière d'actions de grâce que je récitai au milieu de mes confrères les « adorateurs de Dieu, » heureux, comme moi, de toucher au but de leur pèlerinage!...

Je n'eus garde cependant de faire une démarche précipitée, et pour rester dans mon rôle je me rendis avec mes compagnons à la station de Solovetsk (*Solovetski dvorets*), c'est-à-dire aux vastes bâtimens élevés à Archangel même par les moines du couvent de l'île sainte pour la commodité des pèlerins. Là je remis, selon l'usage, entre les mains du concierge mon léger bagage, et je fus heureux de voir qu'aucune demande de passeport n'était adressée aux arrivans. Malgré le nombre respectable de ses *izba*, la maison était encombrée d'hôtes, et je ne pus trouver qu'un petit coin au plus haut du grenier; encore fallait-il le partager avec une vieille pèlerine que sa piété fervente n'embellissait guère. Les jours suivans, à mesure qu'une partie des *bohomolets* quittait l'établissement pour se diriger vers l'île sainte, une autre arrivait de Véliki-Oustioug, de telle sorte que le caravansérail se trouva toujours plein jusqu'aux combles. Les conséquences naturelles d'une pareille agglomération d'hommes, d'un tel mélange d'âges et de sexes, sont plus faciles à deviner qu'à décrire, et il serait fortement à désirer qu'entre le paradis de l'île sainte et l'enfer du *Solovetski dvorets* il y eût un jour place pour un purgatoire, qui servirait alors aussi bien la morale que l'hygiène. Je n'ai pas besoin de dire que les cantiques et processions de Véliki-Oustioug furent repris avec une recrudescence de ferveur, et le lendemain j'assistai dans la *tserkiev* (chapelle) de l'établissement à divers et étranges actes de dévotion, comme on n'en voit guère que dans l'église orthodoxe. La chapelle était pleine de *bohomolets*, dont les uns faisaient réciter des prières au-dessus de leur tête, d'autres des *akathisti* (antiphones); d'autres, courbés, portaient sur eux l'Évangile. C'était un grand livre in-folio, long de plus de deux pieds et imprimé en gros caractères antiques; la reliure était formée de deux planches en bois épais recouvertes des douze figures des apôtres en argent massif; le pope avait grand'-peine à soulever cet énorme volume. Or celui qui veut qu'on lise

sur lui l'Évangile doit se baisser, sans cependant s'agenouiller, pour que sa tête serve de pupitre. Il est vrai que plusieurs *bohomolets* peuvent réunir leurs bourses et leurs têtes pour cet acte de dévotion; le fardeau se partage alors, mais en même temps aussi la grâce, et quiconque veut que la grâce soit efficace tâche de former à lui seul pendant un quart d'heure cette bizarre cariatide de la Foi. Tout se paie dans l'église russe, et, selon l'offrande plus ou moins forte, le pope récite l'évangile du jour avec gravité et onction, ou le murmure à la hâte et avec une nonchalance dédaigneuse. Il faut avoir la conviction et le cou robuste du paysan russe pour se soumettre à de tels exercices spirituels; mais aussi quels miracles ne fait pas la piété! Un de mes confrères du *dvorets*, un paysan de Viatka, s'était beaucoup plaint de douleurs de tête horribles; mais après avoir subi cette opération de l'Évangile, pendant laquelle les veines de son visage et de son cou se gonflaient à se rompre, il me dit en sortant de la chapelle : « Louange à Dieu (*slava Bohou*)! C'est comme si on m'avait ôté de la main le mal maudit... »

Les occupations d'un fervent *bohomolets* ne m'empêchèrent pas cependant de parcourir la ville. Archangel ne compte que vingt mille habitans à peu près; mais le port et le mouvement commercial lui donnent beaucoup d'animation. La ville proprement dite est réunie par un pont de bois jeté sur la Dvina avec l'île Solonbal, qui forme une espèce de faubourg où s'élève le palais du gouverneur. De nombreuses églises et quelques belles maisons en brique décorent cette cité, qui n'est d'ailleurs construite qu'en bois; une seule large rue, s'étendant sur toute la longueur d'Archangel, est pavée; les autres rues et impasses sont sales et fangeuses au possible; partout perce la *toundra*, c'est-à-dire le sol marécageux sur lequel fut bâtie cette ville, aussi bien que Saint-Pétersbourg. Sur une des places se dresse la statue colossale de Lomonossov; c'est à ce rhéteur, à ce grammairien célèbre qu'on fait remonter les origines d'une littérature nationale en Russie sous le règne de la tsarine Élisabeth, fille de Pierre le Grand.

On devinera aisément que le but principal, unique même, de ma promenade dans la ville fut le port. Quoique la saison ne fît que commencer, une vingtaine de navires étrangers se trouvaient déjà stationnés dans la baie; mais parmi les divers pavillons qui flottaient en haut des mâts je n'en pus distinguer aucun à l'emblème tricolore. L'absence de ce pavillon était déjà de mauvais augure. Les bâtimens étaient pour la plupart anglais; il y en avait aussi quelques-uns venus de Hollande, de Suède, de Hambourg, — pas un n'arrivait de la France! Bientôt je m'aperçus que sur le pont de chaque navire se promenait un soldat russe, témoin vigilant et inévitable, car la surveillance n'était pas suspendue, même pendant

la nuit. En outre, des factionnaires postés à peu d'intervalle l'un de l'autre formaient une haie infranchissable le long du port, et forçaient tout allant ou venant à se mettre en règle avec eux. Une foule de curieux et de promeneurs encombraient le quai et ajoutaient à la difficulté de toute tentative. Comment, devant ces factionnaires en éveil, faire un signe à un matelot ou à un capitaine? Comment même, si quelqu'un du navire passait devant moi, l'accoster et lui parler en français ou en allemand au milieu de cette foule et dans mon costume de paysan russe, de *bohomolcts?* Ne serait-ce pas attirer sur moi tous les regards et amener mon arrestation immédiate? Je continuai cependant à rôder le long des quais en épiant une occasion favorable, qui, hélas! ne se présenta point! Il fallut enfin me décider à m'acheminer de nouveau vers le *dvorets*, où m'attendaient les pieux exercices.

Le second jour, tous ceux qui étaient arrivés avec moi à Archangel s'embarquaient pour l'île sainte; je prétextai un excès de fatigue pour ne pas les accompagner, et je me rendis sur le port. Je rôdais de nouveau autour de cette baie libératrice; je voyais même quelques navires près de finir leur chargement, ce qui était un indice de leur départ prochain; mon cœur battait violemment, ma poitrine se gonflait; j'avais peine à retenir le cri : « Sauvez-moi! ne m'abandonnez pas ici! » Enfin j'accostai quelques matelots occupés près des cordages qui retenaient un navire à la terre. Malgré l'extrême danger, je me hasardai à leur adresser quelques paroles en français. Ils ne firent que lever la tête et me regarder d'un air étonné. J'essayai de l'allemand, mais avec aussi peu de succès. Ils finirent par me rire au nez, et je dus m'esquiver au plus vite, car déjà un cercle se formait autour de nous. Mes efforts le jour suivant n'eurent point de meilleur résultat. Je ne décrirai ni les tourmens de ces trois jours, ni les tentatives diverses que j'imaginai pour arriver à l'un de ces bateaux. Sans m'inquiéter de la rude saison, je n'hésitai même pas à prendre un bain dans le port, car j'espérais m'approcher ainsi d'un équipage quelconque. Rien n'y fit, et aucune chance de salut ne s'offrit.

Revenu bien tard le troisième jour dans le *dvorets*, je repassai dans ma pensée toutes les circonstances de mon état présent, et je finis par arriver à la désolante conviction qu'il n'y avait plus à compter sur le port d'Archangel. Le retard que j'apportais comme *bohomolcts* dans mon embarquement pour l'île sainte causait déjà quelque surprise. Rester plus longtemps dans la ville, y attendre l'arrivée d'un navire français, c'eût été aller au-devant d'une arrestation. Si je n'avais pas pris le rôle d'un pèlerin, je me serais peut-être hasardé dans un café en renom, j'aurais pu me flatter de l'espoir de lier connaissance avec un des capitaines des bâtimens

étrangers; mais comment me présenter en un tel lieu dans mon costume de simple paysan? Oh! que cette dernière nuit passée dans le *dvorets* fut triste et sombre! C'est la pensée d'Archangel qui m'avait seule donné la force d'affronter les périls les plus extrêmes, de supporter les plus terribles privations. Eh bien! arrivé enfin au but de mes efforts, il me fallait les reconnaître inutiles et fuir la cité que je m'étais si longtemps obstiné à saluer comme un lieu de délivrance!

IV.

Je ne suis pas allé jusqu'au monastère de Solovetsk, mais j'ai recueilli sur ce lieu de pèlerinage d'assez nombreux détails. A deux cent quatre-vingts verstes à l'ouest d'Archangel, dans la Mer-Blanche, se trouve un groupe d'îles dont la plus grande porte le nom de Solovetsk. Originairement habitée par les Finnois, elle fut ensuite occupée par les intrépides trappeurs (*promychlenniki*) de l'antique république de Novgorod, puis elle devint l'asile de saint Zosime, qui y fonda une petite maison et une chapelle en bois. Après lui vinrent d'autres cénobites. Un couvent de *tcherntsé* se forma, qui, bientôt célèbre par ses miracles, s'enrichit des offrandes des fidèles et fut doté à la fin d'une forteresse destinée à garder les trésors recueillis. Avec la république de Novgorod, Solovetsk et son monastère passèrent sous la domination des tsars, qui en augmentèrent surtout les fortifications. Dans le temps du faux Démétrius, des partisans de Boris Godounov se réfugièrent avec leurs richesses dans la forteresse de l'île sainte, et y opposèrent une résistance acharnée « aux plus intrépides cavaliers du prétendant, » comme dit la tradition. Étaient-ce par hasard nos célèbres *Lissoviens*, nos hardis cavaliers du XVIIe siècle? Cette défense ajouta à la gloire de l'île, qui occupe, après Kiow, le premier rang parmi les lieux saints des Russes.

La situation de Solovetsk dans une région glaciale et difficilement abordable y rend toute culture presque impossible. Depuis quelque temps cependant, et grâce au travail des moines, il pousse dans l'île des légumes, notamment des choux; mais le blé, la farine, le gruau, l'huile et les autres comestibles ne lui arrivent que d'Archangel. Les religieux savent fabriquer eux-mêmes le *kvass*, qui y est très renommé; ils possèdent en outre un moulin, un peu de bétail et même quelques chevaux. Tout près du cloître se trouvent de vastes magasins où les pèlerins déposent leurs bagages et reçoivent un numéro en échange. Bien plus vastes et plus nombreux sont les bâtimens destinés à héberger les *bohomolets*. Ce sont de grandes salles meublées de longues tables et de bancs, où les fidèles demeurent, couchent et prennent leurs repas; les compartimens des hommes

sont séparés de ceux des femmes. Je n'ai entendu parler qu'avec éloge de l'hospitalité des religieux. Pendant le repas, un *tcherniets* ou religieux lit dans chaque salle aux hôtes la *Vie des Saints* ou quelques prières. Tout *bohomolets* a le droit d'être logé et nourri gratuitement les trois premiers jours; pendant ce temps, il prie, il se confesse, allume et tient les cierges, fait réciter au-dessus de sa tête des *akathisti* ou l'Évangile. Il y a un tarif pour ces divers exercices spirituels, mais les prix sont très modiques; la visite des tombeaux des saints Zosime et Savatyï se paie à part. Les trois premiers jours passés, le pèlerin, s'il reste plus longtemps, doit pourvoir lui-même à ses besoins et payer son logement. Nombre de personnes dévotes font le vœu de demeurer dans l'île sainte plusieurs années de suite, qu'elles passent dans des actes de dévotion et de pénitence. Les religieux accueillent volontiers de tels hôtes, mais à la condition qu'ils paient leurs dépenses, ou soient utiles au couvent par une occupation quelconque, comme ouvriers, jardiniers, etc.

Dès que la Mer-Blanche devient navigable, c'est-à-dire dès les premiers jours de juin, les pèlerins s'entassent à Archangel dans de petites barques appelées *karbasses*, qui les transportent à l'île sainte. Le prix de la traversée est minime; mais, à cause de l'incommodité et des dangers mêmes d'un assez long trajet par une mer d'ordinaire très agitée, beaucoup de *bohomolets* vont à pied d'Archangel le long du rivage jusqu'au promontoire situé en face même de Solovetsk, dont il n'est séparé que par un bras de mer d'une verste, et ce n'est que là qu'ils s'embarquent dans les *karbasses*. L'île n'est abordable que pendant les quatre mois de juin, juillet, août et septembre. Dès le commencement d'octobre, la navigation sur la Mer-Blanche est empêchée par la violence des vents et bien plus encore par les glaces venues de l'Océan polaire. D'octobre jusqu'à juin, le couvent ne reçoit plus aucun visiteur.

Chose étrange et qui ne manque peut-être pas d'à-propos, à côté même de cette maison de Dieu, les tsars ont élevé une maison à eux, — une prison mystérieuse dont les *bohomolets* me parlaient avec une terreur d'autant plus grande que personne n'en connaissait la destination. Quels peuvent être en effet les malheureux renfermés dans ce donjon? Ce ne sont pas des criminels ordinaires; ceux-là sont envoyés en Sibérie. Il est certain cependant que la prison de Solovetsk est habitée : des factionnaires et des gardiens y sont toujours à leur poste. On me racontait qu'il y a quelques années on y avait vu un vieillard à la barbe blanche, devenu aveugle à force de verser des larmes. Je ne prétends certes pas me porter garant de ce récit, quoiqu'il me fût répété par beaucoup de personnes; encore moins oserai-je garantir le secret qui m'a été chu-

choté plusieurs fois à l'oreille, à savoir que le prisonnier de Solovetsk était un frère de Nicolas, le grand-duc Constantin lui-même!...

Pour en revenir à ma propre histoire, le lendemain de la triste nuit où je pris la résolution de renoncer à toute tentative d'évasion par le port d'Archangel, je me levai au point du jour, me fis remettre mon bagage par le concierge du *dvorets*, et déclarai mon intention de me rendre au monastère de Solovetsk. Après avoir acheté quelques pains et du sel, je traversai la Dvina et pris en effet la direction du promontoire occidental situé en face de l'île sainte. La journée était belle et chaude, le pays plat, mais désert et sauvage. Le soir, j'arrivai à un petit hameau, et je me décidai à y prendre un bain russe, devenu indispensable après un séjour si prolongé au milieu des saints. Les Russes, même le bas peuple, usent fréquemment de ces bains, surtout le samedi et les veilles de fête. La maison de bains est d'ordinaire un simple enclos en bois où se trouve un grand poêle de deux mètres carrés, formé de briques ou de pierres brutes qui ne sont retenues par aucun ciment; la cheminée est absente, et la fumée sort par les trous du plafond. Quand les pierres ont été fortement chauffées, on y verse de l'eau froide, et la vapeur, en se dégageant, remplit toute la chambre, transformée ainsi en une salle de bain.

Au sortir de cette étuve improvisée, j'eus l'envie inexplicable de boire du lait, et j'allai en chercher dans une cabane que m'indiqua mon hôte. J'y trouvai trois femmes, et, après avoir fait les signes de croix de rigueur, je leur exprimai mon désir. Elles me donnèrent une très petite mesure pour la monnaie que j'offrais, et avec une mauvaise grâce que je ne sus d'abord à quoi attribuer. Pendant que je buvais à petites gorgées, une conversation s'engagea, et j'eus enfin le mot de l'énigme. Elles appartenaient à la secte des *staroviertsi* ou vieux croyans, et à la manière dont j'avais fait le signe de la croix elles avaient reconnu en moi un déplorable orthodoxe. Elles ne me cachèrent pas leur regret de voir un homme si pieux, un *bohomolets*, engagé dans une voie de perdition certaine; elles me montrèrent ensuite la véritable manière de faire mon salut, et, las de disputes, je finis par l'adopter. Ces bonnes femmes en furent si heureuses qu'elles donnèrent au néophyte trois nouvelles mesures de lait sans vouloir accepter d'argent; elles me congédièrent en faisant des vœux fervens pour que Dieu me maintînt dans les voies de la conversion. Hélas! ces vœux ne se réalisèrent pas : à peine de retour chez mon hôte, je dus de nouveau me signer selon le rite orthodoxe.

Je poursuivis ma route et je marchai plusieurs jours par un pays marécageux, à travers des bois de sapins chétifs et rabougris où il me fallut souvent coucher. Je reconnaissais de plus en plus le cli-

mat de l'extrême nord, car le soleil ne me quittait presque plus. Même pendant le court intervalle du couchant au levant, le reflet de ses rayons projetait encore une clarté qui aurait permis d'exécuter le travail d'aiguille le plus fin. On ne pouvait distinguer la nuit du jour que par un plus grand silence qui se faisait dans la nature. Certes les notions de géographie que j'avais pu recueillir sur les bancs de l'école me préparaient depuis longtemps à ce phénomène; parfois cependant je croyais rêver en me trouvant ainsi au milieu de régions où le soleil ne se couchait jamais. Le paysage devenait toujours plus pauvre et plus désolé. Enfin j'atteignis les bords de la mer, et je marchai dès lors le long de la falaise. Pendant quelques jours, le temps fut très beau, et le soleil était même si ardent qu'il me fallut ôter ma pelisse. Bientôt néanmoins se leva un vent impétueux, et l'Océan, roulant des montagnes d'écume neigeuse, semblait vouloir justifier son nom de Mer-Blanche. Le spectacle était à la fois triste et admirable. La tempête dura plusieurs jours. Je ne rencontrais que rarement des hommes; mais la vue d'un serpent fraîchement tué me prouva que même sous cette latitude il y avait encore des reptiles. Arrivé un jour à un pauvre village, au bord même de la mer, dans un *possade*, c'est-à-dire une colonie (1), j'y trouvai une multitude de *bohomolets*, et parmi eux mes anciens compagnons de voyage de Véliki-Oustioug. Partis bien avant moi d'Archangel, dans des *karbasses*, pour l'île sainte, ils avaient été forcés par la tempête de chercher un refuge en cet endroit. Un karbasse même avait été englouti dans les flots avec tous ses passagers. Les pauvres gens attendaient que le temps se calmât; moi, je les quittai en leur assurant que je parviendrais plus vite au couvent à pied qu'eux dans leurs tristes bateaux. Vers le soir, la mer s'apaisa, et bientôt j'atteignis le promontoire qui faisait face à l'île sainte. Appuyé sur mon bâton, je restai quelques instans à contempler le rivage; je pensai à nos anciens *Lissoviens*, qui ont peut-être campé à cet endroit dans leur course aventureuse à travers le haut nord, puis je tournai à gauche, et, sans attendre une embarcation pour le monastère, je pris le chemin qui devait me mener à Onéga.

C'était là en effet la seule route qui me restait ouverte, une fois que le port d'Archangel me faisait défaut. Retourner d'Archangel à Véliki-Oustioug et m'enfoncer de là dans le cœur même de la Grande-Russie, certes je ne pouvais pas y penser. Rien de plus naturel du reste qu'un *bohomolets*, après avoir accompli le pèlerinage de Solovetsk, se rendît à Onéga et dans le gouvernement d'Olonets afin de faire la pieuse tournée de Novgorod et de Kiow « pour saluer les os-

(1) Comme on dit dans ces contrées, sans doute en mémoire des antiques colonisations du temps de la république de Novgorod.

semens saints, » selon l'expression consacrée (*dla pokloniênia swiatym mostcham*). Je n'entrevoyais pas encore bien clairement ce que je ferais une fois arrivé à Onéga; mais après la déception d'Archangel, j'étais assez porté à ne plus faire de grands projets et à ne penser guère qu'au lendemain. Je longeai donc résolûment le bord occidental du promontoire, et je marchai plusieurs jours par un chemin bordé d'un côté par la mer et de l'autre par des monticules fortement boisés. Devant moi, je ne voyais que des sables, des bruyères ou des marais. Un fait suffira pour donner une idée de ce pays désolé. Un jour, arrivé à un *possade,* je ne pus y trouver de pain; les habitans en manquaient depuis près d'une semaine, le mauvais temps ayant retardé la barque qui apportait d'ordinaire la farine d'Archangel. J'y trouvai en revanche des harengs frais de la Mer-Blanche assez gros et d'un goût excellent.

Je ne fus point tenté à Onéga de faire une autre expérience avec les quelques navires étrangers que je voyais stationner dans le port. Pour la faire du reste avec une chance quelconque de succès, il m'aurait fallu passer plusieurs jours dans cette ville, où manquaient alors les groupes de pèlerins au milieu desquels j'aurais pu me cacher, me dérober à l'inspection de la police, comme à Véliki-Oustioug et à Archangel. Puis, sous l'impression encore douloureuse du terrible mécompte, j'avais décidément plus de confiance dans la terre ferme, qui jusque-là du moins n'avait pas trompé mes espérances. Deux directions par terre s'offraient à moi à Onéga, entre lesquelles il fallait maintenant choisir. L'une, à droite, m'aurait mené par les marais de la Laponie au fleuve de Tornéo, près de la frontière suédoise; l'autre, à gauche, conduisait, à travers le gouvernement d'Olonets, par Vytiégra, au golfe de Finlande et dans la Baltique. Le premier chemin était le plus fatigant, le second le plus dangereux. Si je n'avais pas fait la traversée des Ourals et du steppe de Petchora, je me serais indubitablement dirigé vers l'extrême nord et la Laponie; mais je redoutais maintenant les privations et les misères que je n'avais que trop éprouvées : exténué, découragé, j'étais déjà sur le point de craindre plus les fatigues que les dangers, et je me décidai pour Vytiégra.

Sans donc trop m'arrêter à Onéga, je poussai vers le sud en longeant les bords du fleuve qui porte le même nom. De temps en temps je me trouvais en face de pèlerins isolés qui se rendaient au monastère de Solovetsk, et auxquels je pus naturellement donner des nouvelles de l'île sainte. Je me rappelle surtout un vieillard, petit, sec, blanc comme une colombe, frais pourtant et dispos, qui me dit : « Vous doutez-vous d'où je suis? Je suis de Kargopol!... » Il prononça ce nom avec une telle fierté, avec une telle conscience de la grandeur de sa ville natale, que je crus vraiment entendre le

fameux *civis romanus*. Or Kargopol, où je parvins bientôt après, est une des plus tristes bourgades d'un bien triste pays. Malgré l'aspect sombre et monotone de cette contrée, où les marais n'alternent qu'avec des bois sans fin, malgré les distances énormes que j'avais à franchir à pied, malgré les déboires inséparables de la condition d'un fugitif qui a toujours à redouter les gendarmes, les hôtelleries, et jusqu'à une dépense dépassant le plus strict nécessaire, il y avait cependant loin de ce voyage depuis Onéga jusqu'à Vytiégra aux dures souffrances qu'il avait fallu supporter en traversant les Ourals et la plaine de Petchora. Le caractère de *bohomolets* me donnait une assurance qui ne me faisait pas autant craindre qu'alors toute demeure d'homme; la saison était en outre bien plus clémente, car nous étions au milieu de juin, et quand il me fallait le soir rentrer dans les bois pour dormir, j'y trouvais des branches et des feuilles vertes qui formaient un lit assez doux. Ce qui m'étonne, c'est de n'avoir jamais été inquiété, pendant ces nuits passées dans la solitude des bois, par les animaux sauvages qui s'y trouvent en grand nombre. Parfois seulement j'étais éveillé par les hurlemens lointains des loups, mais ils ne se présentèrent jamais à ma vue.

Ce n'est pas que je n'aie été exposé encore à mainte tribulation pendant ce voyage, en dépit de la connaissance assez exacte que j'avais des mœurs du pays. Parfois cela tournait au comique. Un jour, non loin du fameux Kargopol, dans une cabane où je demandais quelque nourriture, je reçus pour toute réponse qu'on n'avait que du *tolokno* à m'offrir. « Va pour le *tolokno*, » dis-je, assez content même de faire la connaissance d'un plat national dont j'avais tant de fois entendu parler sans l'avoir jamais aperçu. Ma confusion fut cependant grande quand je vis la maîtresse poser devant moi une cruche d'eau, une cuiller et une petite terrine à moitié remplie d'une farine sèche et noirâtre. Comment manger cela? comment surtout ne pas trahir ma qualité d'étranger par une ignorance criante au sujet d'un mets si commun en Russie? Je me jetai à corps perdu dans je ne sais quel bavardage pour détourner l'attention; mais l'hôtesse fut tenace et me demanda pourquoi je ne mangeais pas, puisque j'avais si grand'faim? « Préférez-vous peut-être le mêler avec du *kvass?* — Oh! oui, du *kvass,* » répondis-je éperdu. Elle apporta du cidre, et par bonheur en versa elle-même dans la terrine, en remuant la farine avec la cuiller. La masse brunâtre se gonfla à remplir le vase, et devint une pâte que je sus enfin comment goûter. C'était tout simplement de l'avoine cuite au four, puis soigneusement épluchée et réduite en farine. Délayée avec de l'eau ou du cidre, elle fournit une nourriture assez agréable,

et je la recommanderais surtout à nos braves montagnards des Karpathes.

Le pays d'Olonets est traversé en tous sens par des canaux destinés à relier entre eux les divers fleuves et lacs, Onéga, Ladoga, Vytiégra, Svir, etc., qui forment ici le principal réseau de communications. Pour l'entretien et la surveillance de ces canaux, des corps de garde sont établis sur des points différens, occupés constamment par des soldats. La plupart étaient des Polonais qui y gémissaient depuis seize ans, depuis 1831. D'Archangel à Vytiégra, j'ai vu plusieurs de mes malheureux compatriotes incorporés dans ces compagnies militaires; malgré ce long séjour, ils parlaient fort mal le russe. Je m'entretenais souvent avec eux comme un homme de la Sibérie, et me laissais raconter leurs peines. Je me souviens surtout d'un mot sinistre qui me fit frémir. Après avoir écouté les doléances d'un de ces malheureux compatriotes sur les travaux et les fatigues de la vie du soldat, je lui dis en vrai paysan russe : « Mais enfin on ne vous bat pas tant! — Comment? on ne nous bat pas! — me répondit-il avec un rire presque sauvage, — crois-tu donc qu'on mange gratuitement le pain du tsar!... » Une autre douloureuse rencontre que je faisais souvent dans ce pays était celle des *convois* (*partyé*) d'enfans juifs qu'on conduisait à Archangel. On sait que, tandis que le gouvernement russe ne recrute dans le pays polonais que les chrétiens adultes, il y prend à la population juive les enfans âgés de dix à quinze ans, voulant par là leur faire oublier plus sûrement les traditions de famille et de religion et les dresser à la vie de soldat, pour laquelle les Israélites adultes sont réputés moins propres. Une grande partie de ces recrues d'un âge tendre est destinée au service naval et envoyée aux différens ports de la Mer-Blanche. Le spectacle de ces pauvres enfans, rasés, couverts de leurs petites pelisses, et que chassaient devant eux comme un troupeau les soldats chargés du convoi, était navrant. Beaucoup parmi eux, à ce que m'assuraient les indigènes, mouraient en route.

C'est aussi dans le pays d'Olonets que j'observai un autre symptôme non moins curieux de l'état moral de la Russie. J'étais entré dans une hutte pour demander mon chemin; c'était sur la route qui mène de Kargopol à Vytiégra. Je ne trouvai dans la cabane qu'un vieillard à l'air respectable et à la longue barbe blanche. Une fois engagé dans la conversation, il s'exprima bientôt avec une haine si violente contre les popes, le gouvernement et le tsar, qu'il ne me fut pas difficile de reconnaître un *starovier*. Puis, voyant en moi un homme assez enclin à partager ses opinions religieuses, il s'étendit longuement et en versant des larmes sur la vraie foi persécutée. Pour me prouver que la manière de faire le signe de croix adoptée

depuis la réforme de Nicon (la manière russe ordinaire) était hérétique au premier chef, — après avoir bien regardé au dehors, verrouillé la porte et exigé de moi le serment de ne jamais révéler le secret, — il tira d'une cachette une figurine en cuivre jaune, évidemment un antique travail byzantin assez grossier, où Jésus-Christ était en effet représenté bénissant des deux doigts de la main droite selon le rite des *staroviertsi*. « On nous force, me dit-il, d'aller aux *tserkiev* des hérétiques, et les popes nous obligent à faire le signe à leur manière; mais au retour de la *tserkiev* nous prions le vrai Dieu, et nous lui demandons pardon du grand péché... » Enfin il tira encore de la cachette un vieux cahier contenant « l'histoire du patriarche Joseph trahi et vendu par ses frères. » Le bonhomme se mit à lire devant moi ces nouveautés, et donna quelques larmes d'attendrissement à la résistance qu'opposa le fils de Jacob à la femme de Putiphar.

A peine arrivé à Vytiégra, j'y fus accosté sur la rade par un paysan qui me demanda où j'allais.

— Je suis un *bohomolets*, répondis-je; je reviens du monastère de Solovetsk, et je vais *saluer les ossemens saints* à Novgorod et à Kiow...

— Je suis votre homme alors, me dit-il; je vais vous mener à Saint-Pétersbourg; ma barque est petite, je n'ai qu'un cheval à transporter, et vous m'aiderez un peu à ramer..... Ce n'est pas lourd.

— Je me connais bien à cette besogne, et je sais, parbleu, qu'elle n'est pas facile. Combien me donnerez-vous?

Nous débattîmes longuement le prix; le rusé compère avait évidemment grande envie de profiter de mes bras sans rien débourser. Nous convînmes enfin qu'il me donnerait au moins des alimens chauds pendant toute la navigation, et il fut si heureux du marché qu'il me mena tout de suite au cabaret boire un bon coup.

Le projet d'aller à Saint-Pétersbourg, dans la capitale même de Nicolas, était assez étrange, et n'était certes pas entré dans les divers plans d'évasion combinés autrefois à Ekaterininski-Zavod; mais depuis Archangel j'allais un peu au hasard. Le tout était pour moi de saisir chaque occasion qui me rapprocherait d'une mer ou d'une frontière quelconque et de ne rester en nul endroit plus de quelques heures, afin d'éviter une demande de papiers. Or la barque qui s'offrait partait le jour même. Il n'y avait pas jusqu'à l'étrangeté de l'entreprise qui n'eût son côté rassurant; une capitale me parut moins dangereuse encore qu'une petite ville de province, et l'événement prouva que je ne m'étais pas trompé dans mes calculs.

Le soir, la barque fut détachée du bord, et nous commençâmes notre navigation, qui, par Vytiégra, le lac d'Onéga, le fleuve Svir, le

lac de Ladoga et la Néva, devait nous mener jusque sous les murs de Saint-Pétersbourg. Nous ramions jour et nuit à côté d'innombrables canots, barques et navires qui couvraient littéralement les lacs et les fleuves, mais surtout à côté de radeaux de bois destinés aussi aux besoins de la capitale, et qui en certains endroits obstruaient complétement le passage. Nous n'étions que trois d'abord, moi, le patron et son fils, jeune homme assez robuste; ce dernier, lorsque nous approchions de la rive, y faisait descendre le cheval, qui, attaché par une corde à la barque, aidait ainsi à la tirer. Le patron ne se refusait cependant pas à prendre de temps en temps, malgré l'exiguïté de la barque, quelques passagers pour les déposer à des endroits convenus; comment renoncer au plus petit gain? Par malheur ces passagers n'étaient pas toujours précisément des membres de la société de tempérance, et me causaient de grandes inquiétudes. Outre le travail continuel des rames, j'avais encore à surveiller ces ivrognes, et une fois même je dus me jeter à l'eau pour en retirer un pauvre diable qui s'y était laissé tomber. Je ne veux pas me faire meilleur que je ne suis, et je dois avouer que j'avais un intérêt tout personnel à veiller sur la vie de ces hôtes incommodes. En cas de malheur, il aurait fallu faire halte à la première station et entamer avec la police une négociation qui aurait commencé invariablement par la demande de nos papiers. Ma charité n'était donc rien moins qu'évangélique.

A mesure que nous approchions du terme de notre navigation, je devenais plus pensif et surtout plus soucieux d'apprendre quelque chose sur les usages de Saint-Pétersbourg. Heureusement le patron avait pris à l'une des stations plusieurs femmes qui, après une visite faite à leurs parens, revenaient dans la capitale, qu'elles habitaient depuis longtemps comme servantes et filles de chambre. Ma condition de *bohomolets* m'obligeait à leur prêcher une morale qui le plus souvent ne faisait qu'exciter leur gaîté. Cependant je ne prêchai pas tout à fait dans le désert, surtout lorsque je pris la défense d'une vieille femme dont les chambrières se moquaient d'une manière vraiment révoltante; hélas! la jeunesse est si insouciante et si égoïste! C'était une pauvre paysanne de la Korélie; elle allait pour la première fois à Saint-Pétersbourg voir sa fille, qui y exerçait l'état de blanchisseuse. Elle me sut un gré infini de ma protection, m'appela son *batiouchka* (petit-père), et m'offrit bientôt une aide vraiment providentielle.

Après avoir essuyé une tempête assez violente, qui fit horriblement crier nos femmes, et laissé derrière nous Nova-Ladoga et Schlusselbourg, où Alexis Orlov étrangla le malheureux Pierre III sur l'ordre de la grande Catherine, nous arrivâmes à huit heures du matin au port de la capitale, en face même de la Perspective-Nevski.

Les chambrières sautèrent très lestement à terre en me donnant un rendez-vous *pour un prêche*. Je me préparais à faire de même, assez embarrassé, je l'avoue, de ma personne, quand ma pauvre Korélienne s'approcha en me disant : « Restez donc avec moi; j'ai envoyé prévenir ma fille, qui viendra me chercher, et elle saura vous indiquer un logement à bon marché. » On devine avec quel empressement j'acceptai une telle proposition, et bonheur ineffable! pendant le temps très long que nous passâmes dans la barque, personne ne vint nous demander nos papiers. Enfin la blanchisseuse arriva, embrassa tendrement sa mère, prit sa malle, que je l'aidai à porter, suspendue à un pieu qui reposait sur nos deux épaules; puis nous nous mîmes en route, précédés de notre bonne vieille femme, qui avait placé sur sa tête la terrine où elle mangeait. C'est dans cet étrange équipage que je fis mon entrée dans la capitale des tsars!...

Nous traversâmes un nombre infini de rues, de ponts et de ruelles avant d'atteindre l'habitation de la blanchisseuse. C'était une maison garnie de bas étage (*dom postoïaly*), où logeaient les plus misérables parmi les ouvriers. C'était surtout la nuit qu'ils y venaient pour coucher sur un grabat, si faire se pouvait, ou bien aussi, selon le mot russe, « sur le nu et ayant le poing pour oreiller. » Les nez cramoisis et les joues bouffies de certains habitans de l'endroit me prouvèrent que d'autres misères encore se cachaient sous ce triste toit. Il y avait cependant aussi des locataires plus réguliers, qui cédaient aux passagers une de leurs chambres, meublée en vue de la spéculation. Ma blanchisseuse était une de ces locataires. Par malheur, sa chambre était déjà occupée; mais elle me recommanda à une voisine. L'accord fut vite fait pour huit kopeks par jour, et afin de prévenir le moment critique je demandai dès l'abord à mon hôtesse de m'indiquer la préfecture de police pour régler l'affaire du passeport.

— Et qui êtes-vous donc? me demanda l'hôtesse.

— Je suis un *bohomolets* d'au-delà de Vologda, je reviens du monastère de Solovetsk, et je me rends à Véliki-Novgorod pour y saluer les saints ossemens...

— Vous faites très bien; que Dieu vous soit en aide! Montrez-moi votre passeport.

Je lui tendis mon malheureux billet de passe, en réprimant un vif mouvement d'inquiétude. Évidemment elle ne savait pas lire. Elle ne fit que regarder le timbre et me rendit le papier en disant :

— Et combien de temps comptez-vous rester ici?

— Trois ou cinq jours tout au plus, le temps de me reposer un peu.

— Savez-vous ce que je vais vous dire alors? Il est inutile d'aller à la police.

— C'est comme il vous plaira, car je ne connais pas les habitudes de l'endroit; mais pourquoi est-ce inutile?

— C'est que, voyez-vous, il faudrait vous accompagner, et c'est trop d'embarras.

— Pourquoi m'accompagner?

— C'est que, voyez-vous, depuis un certain temps la police est devenue horriblement exigeante. Autrefois il suffisait que l'arrivant seul allât à la préfecture; maintenant on veut absolument qu'il soit accompagné de son hôte. Or il y a toujours tant de monde à la préfecture qu'il y faut attendre longtemps son tour. Si c'est un locataire pour un mois ou plus, cela vaut encore la peine et la fatigue; mais si c'est pour une nuit ou quelques jours, il n'y aurait pas moyen d'exister avec ces allées et venues continuelles; on ne pourrait plus rien faire à la maison, et il faut cependant vivre : ce n'est pas la police qui donnera du pain! C'est pour cela que nous préférons ne plus faire de déclaration quand le locataire ne doit rester que quelques jours. Nous nous en trouvons bien, et si la préfecture n'est pas toujours informée à souhait, il n'y a vraiment pas grand mal.

Je me gardai de faire aucune objection. Je m'installai dans ma chambrette, et je résolus d'y passer le reste de la journée malgré les paroles engageantes de mon hôtesse, qui me proposait d'aller voir les illuminations de la ville, car c'était grande fête ce jour-là pour la capitale : c'était le 9 juillet 1846, et on célébrait les fiançailles ou les noces, je ne sais plus trop bien, de la fille de l'empereur Nicolas, la grande-duchesse Olga, avec le prince de Wurtemberg!

Le lendemain, je sortis et je me promenai par la ville, dont les rues grandioses me semblèrent singulièrement désertes. Je méditai un moyen de quitter au plus vite la capitale; j'étais résolu au besoin à chercher à la nage les bords de la mer Baltique. Toutefois un expédient plus commode, s'il s'en présentait un, n'était certes pas à dédaigner. Je savais qu'un paquebot allait de Saint-Pétersbourg au Havre; mais quelles étaient les époques de départ? où stationnait-il? et le capitaine était-il un Français ou un Russe? Questions capitales et sur lesquelles je n'osais me renseigner auprès de personne, de peur de me compromettre. J'allais le long de la Néva, et je lisais les inscriptions jaunes ou rouges qui se trouvaient sur les affiches, c'est-à-dire sur les planches noires des divers bateaux à vapeur. Je lisais à la dérobée, car un paysan, « un homme russe » (*rouski tcheloviék*) comme moi, ne devait point faire montre de science. Je marchais lentement en parcourant les inscriptions; c'était tantôt le bateau de sa majesté l'empereur, tantôt celui de son al-

tesse le prince impérial, du grand-duc Michel, de sa majesté l'impératrice et de ses dames de cour, etc. Évidemment c'était de trop haut bord pour moi. Je parvins enfin à découvrir des bâtimens moins titrés; mais tous ils avaient des destinations qui ne me convenaient guère. Après avoir ainsi passé en revue la rive gauche de la Néva dans toute sa longueur, je traversai le pont qui se trouve en face de la statue de Pierre le Grand, et je longeai la rive droite jusqu'à l'embouchure du fleuve. Je m'arrêtai un moment au pied des deux sphinx gigantesques placés devant le musée, et la vue de ces hôtes étranges de l'Égypte dans la cité des glaces ne laissa pas que de me faire rêver un instant. Tout à coup mes yeux tombèrent sur un avis en gros caractères placé près du mât d'un bateau à vapeur; ce bâtiment partait pour Riga le lendemain même!... Je tressaillis, et j'eus de la peine à maîtriser mon émotion. Comment cependant arriver au bateau et entrer en pourparler avec le capitaine? Je voyais se promener sur le pont un homme, le pilote probablement, la chemise rouge passée par-dessus le pantalon à la russe; mais je n'osai lui parler, et je me contentai de le couver des yeux. En attendant, le soleil baissait; il était déjà sept heures du soir, quand tout à coup l'homme à la chemise rouge leva la tête et m'interpella.

— Voudrais-tu par hasard aller à Riga? Alors viens prendre place ici.

— Certainement j'ai besoin d'aller à Riga; mais le moyen pour moi, pauvre homme, de prendre le bateau à vapeur? Cela doit coûter bien cher; ce n'est pas fait pour nous autres.

— Et pourquoi pas? Allons, viens. A un *moujik* (1) comme toi, on ne demandera pas beaucoup...

— Et combien?

Il me dit un prix que je ne me rappelle plus, mais qui m'étonna, tant il était modique.

— Eh bien! cela te va-t-il? Pourquoi hésites-tu encore?

— C'est que je suis arrivé aujourd'hui seulement, et il faut que la police vise mon passeport.

— Oh! alors tu en auras pour trois jours avec ta police, et le bateau part demain matin.

— Que faire donc?

— Parbleu, partir sans faire viser...

— Bah! Et s'il m'arrivait un malheur?...

— Imbécile! Voilà un *moujik* qui veut m'apprendre ce qu'il faut faire!... As-tu ton passeport sur toi? Montre-le.

Je tirai de ma poche mon billet de passe soigneusement enveloppé

(1) Sobriquet du paysan en Russie (de *mouje*, homme); la vraie dénomination est *krestianine*, c'est-à-dire *chrétien*.

dans un foulard selon l'habitude des paysans russes; mais il s'épargna la peine de le regarder, et me dit : — Viens demain à sept heures du matin; si tu ne me trouves pas, attends-moi. Et à présent, file vite...

Je rentrai tout joyeux chez moi, et le lendemain j'étais exact au rendez-vous. La machine chauffait déjà. Mon homme m'aperçut bientôt et me dit seulement : « Donne l'argent. » Il s'éloigna, puis me rapporta un billet jaune dont je feignis naturellement de ne pas comprendre la signification, ce qui m'attira une nouvelle gracieuseté : « Tais-toi, *moujik*, et laisse faire! » La cloche sonna trois fois, la barrière s'ouvrit, les passagers se pressèrent; un rude coup de poing de mon homme me poussa à leur suite. Quelques instans encore, et le bateau était en pleine marche. Je crus rêver.

V.

Une traversée par le bateau à vapeur de Saint-Pétersbourg à Riga ne fournit pas un sujet fécond d'impressions de voyage, même lorsque le voyageur est un Sibérien fuyant la *katorga*. J'eus cependant ma petite aventure. Décidément l'Océan m'était hostile. Grâce à l'abrutissement que donne le mal de mer, je ne sais comment je me trouvai tout à coup dans la cabine des « nobles, » et cette invasion révolta tout le monde. Une dame russe assez âgée ne cessait de crier en français : « Ah! ce paysan va nous empester! Il corrompt le peu d'air qui nous reste! » Les domestiques vinrent et me remirent à la raison et à ma place. Blotti dans mon coin à l'avant du bateau, je me tenais coi, et je ne voyais que de temps en temps les passagers de distinction, lorsqu'une promenade sur le pont les conduisait parfois de mon côté. Deux Allemands, me regardant déjeuner d'un morceau de pain et d'un oignon, ce que je faisais aussi bien pour me conformer à mon rôle de *moujik* que par économie, hélas! dirent à haute voix et dans leur aimable langue : « On voit bien que c'est un cochon russe (*man sieht dasz es ein russisches Schwein ist*)... » Chose étonnante, les seuls voyageurs qui me témoignèrent de l'intérêt, qui daignèrent s'entretenir de temps en temps avec moi, sans se douter pourtant de ma nationalité, ce furent deux jeunes gens, deux Polonais. Je les suivais du regard pendant leur promenade sur le pont. Ah! que j'aurais voulu leur serrer la main!...

Je passerai rapidement sur le reste de mon voyage depuis Riga, à travers la Courlande et la Lithuanie, jusqu'à la frontière de Prusse. Je dirai seulement quelques mots de la nouvelle profession que je m'étais attribuée en quittant Saint-Pétersbourg. Le caractère de *bohomolets* n'était plus de mise alors que je m'éloignais de Novgorod, et que j'avais à traverser des pays protestans ou catholiques, comme

la Courlande ou la Samogitie; j'imaginai donc de me faire passer pour un *stchetinnik*. Ainsi s'appellent des paysans russes qu'on rencontre souvent dans ces contrées, aussi bien qu'en Lithuanie et en Ukraine, et qui vont d'un village à l'autre achetant des soies de cochon pour le compte des marchands de Riga. Cette condition me servait très bien; elle me permettait de frapper à plus d'une porte et de demander mon chemin sous le prétexte de m'enquérir si mon *article* se trouvait dans l'endroit. J'allais à pied, je couchais d'ordinaire dans les blés ou dans les bois, et le beau temps (nous étions au mois de juillet) me fut presque toujours favorable. J'avais d'ailleurs échangé mon pantalon d'hiver contre le pantalon bleu d'été que j'avais emporté de la Sibérie, renouvelé mon linge et ma chaussure, troqué chez un aubergiste ma pelisse contre une redingote et une petite casquette, que je conservais dans mon sac en vue de la Prusse; quant à mon petit burnous de peau de mouton (*armiak*), en véritable *homme de la Russie* (*rouski tcheloviék*), je le gardai toujours sur moi malgré les chaleurs de l'été. Mon passage à travers la Lithuanie, à travers notre *sainte* Samogitie, ne fut pas dépourvu pour moi d'émotion ni de scènes souvent plaisantes. Combien de fois je fus tenté de révéler ma nationalité à l'un ou à l'autre de mes compatriotes, de lui demander aide et conseil! Je tins cependant bon et ne démentis jamais mon caractère de *stchetinnik* russe. Un jour, à Polonga, je voulus acheter sur le marché un fromage à une Samogitienne; nous ne pûmes tomber d'accord sur le prix, et ma respectable compatriote, forte en voix comme toute femme de la halle, se mit à débiter un chapelet assez peu chrétien sur « ces chiens de *Moskals* (Moscovites). » Si je pus faire semblant d'ignorer le sens des paroles, le sens des gestes ne fut que trop clair, même pour un *moujik*, et, Dieu me pardonne, je dus presque faire mine de vouloir protéger l'honneur moscovite contre les outrages d'une Polonaise!...

C'est entre Polonga et Kurszany que je résolus de passer en Prusse. J'eus une peine infinie à me procurer, sans me trahir, quelques renseignemens sur la manière dont les Russes surveillaient la frontière; la source la plus abondante d'informations fut pour moi un soldat même de la douane. Le voyant prendre un bain dans la petite baie de Polonga, je suivis son exemple, espérant pouvoir ainsi mieux entamer l'entretien. Je me déclarai son compatriote dès qu'il m'eut appris qu'il était de Pultava. Il y a un moyen bien simple de faire parler un soldat russe, c'est d'amener la conversation sur les malheurs et les déboires de son état. Une fois mis sur ce thème, mon compagnon de bain me raconta toutes les mesures de précaution que les hommes de la douane étaient obligés de prendre jour et nuit envers les contrebandiers et les *rebelles* (*bonntovstchiki*, comme on

appelle les fugitifs), le fort et le faible de la surveillance, etc... Il faut que je cite un mot on ne peut plus caractéristique de mon soldat. Comme je lui demandais naïvement pourquoi les Prussiens ne les aidaient pas dans la chasse qu'ils faisaient aux contrebandiers et *rebelles :* — Voilà précisément le malheur! me répondit-il. Ces maudits Prussiens ne veulent rien faire pour la garde de la frontière; *tout le fardeau retombe sur notre pauvre tsar!...*

La conclusion que je tirai de ce précieux entretien fut que, contrairement à ce que je croyais d'abord, je ferais mieux de passer la frontière pendant le jour. Aussi à deux heures de l'après-midi, le jour même, après avoir recommandé mon âme à Dieu et m'être armé de mon poignard, je me glissai dans les blés, et, épiant du haut d'un rempart le moment où les deux factionnaires postés en cet endroit se tournaient mutuellement le dos, je sautai du mur dans le premier des trois fossés qui formaient la frontière. Aucun bruit ne se fit. Je rampai à travers les buissons; mais, arrivé au second fossé, je fus aperçu. Des coups de fusil partirent de différens côtés, et moi, n'ayant presque plus la conscience de ce que je faisais, je me glissai dans le troisième fossé; je remontai, puis m'élançai de nouveau. Je perdis enfin de vue les soldats, et je tombai dans un petit bois. J'étais en Prusse!

Haletant, exténué, je restai encore pendant de longues heures couché dans le taillis sans oser remuer; connaissant jusqu'où va parfois l'emportement des Russes, je craignais qu'ils ne vinssent me poursuivre jusque sur le terrain défendu. Tout resta paisible heureusement, et une pluie douce vint bientôt tempérer la chaleur suffocante de la journée. Alors je pensai à ma transformation. La barbe orthodoxe du *moujik* ne me convenait plus guère en Prusse, où elle n'aurait fait qu'attirer l'attention. J'avais eu la précaution d'acheter à Polonga dans une boutique une petite glace et chez un Juif un rasoir; quant au savon, il m'en restait encore dans mon sac un morceau emporté de la Sibérie. J'accrochai le miroir à un arbrisseau, profitant de la pluie et surtout de la rosée des feuilles pour délayer le savon, et je procédai ainsi, toujours couché et accoudé, à l'opération civilisatrice. Elle fut lente et bien pénible, surtout à cause de ma position très incommode. J'en vins à mes fins cependant, non sans quelques entailles faites à mes joues. Quand la nuit fut très avancée, je me remis en marche, habillé de ma redingote, coiffé de ma casquette, et le pantalon retombant sur les bottes. Je savais très bien que je n'étais pas à l'abri du danger, car une convention entre la Russie et la Prusse, un *cartel,* comme on l'appelait, obligeait alors ces deux puissances à se livrer mutuellement leurs fugitifs, et plus d'un de mes compatriotes, hélas! fut ainsi ramené à la frontière russe après l'avoir franchie au milieu de grands dan-

gers. J'avais toutefois confiance dans mon étoile; il s'agissait surtout d'éviter la rencontre des gendarmes et les hôtelleries, ce qui, grâce à la saison, n'était pas trop difficile. Quant à la direction prochaine à donner au voyage, je n'avais plus aucune hésitation. Je voulais gagner le grand-duché de Posen : là, au milieu de mes compatriotes soumis à la domination prussienne, mais que j'étais sûr de ne pas compromettre, j'espérais trouver tous les secours que la rapide diminution de mes finances me rendait si nécessaires. J'ignorais alors les massacres qui venaient de désoler la Galicie, je ne savais pas que, même dans le duché de Posen, une grande conspiration venait d'être découverte. Ce n'est pas dans les solitudes de l'Oural, ni plus tard au milieu du bas peuple russe, que j'aurais pu apprendre ces graves et tristes nouvelles.

Memel, Tilsit et Kœnigsberg furent successivement atteints sans le moindre encombre. Je marchais le jour et couchais à la belle étoile; je ne fus inquiété nulle part d'une demande de passeport, je répondis aux rares questions des marchands ou des voyageurs que je rencontrai en route que j'étais un Français, ouvrier en coton, revenant de Russie. Arrivé enfin le 27 juillet à Kœnigsberg, je vis dans le port un bateau à vapeur qui partait le lendemain pour Elbing. Las d'une marche continuelle, je voulus profiter d'une occasion de transport qui s'offrait à un prix très modique, et qui m'aurait amené tout près du grand-duché de Posen, au milieu de mes compatriotes; je résolus donc de m'arrêter à Kœnigsberg jusqu'au lendemain. En attendant, je flânai par la ville, et à l'approche du soir je m'assis sur un tas de pierres auprès d'une maison en ruine, comptant m'éloigner à la tombée de la nuit, aller coucher dehors dans les blés, et revenir le matin pour l'heure du départ. Hélas! je comptais sans la fatigue, sans le profond épuisement de mes forces et l'espèce d'insouciance, suite naturelle d'une longue sécurité relative. Je m'endormis profondément sur ce tas de pierres... Quand je me réveillai, fortement secoué par un bras d'homme, il faisait une nuit sombre, et devant moi se tenait un inconnu, un « gardien de nuit » (*nachtwaechter*), comme on dit dans l'endroit, qui me demanda qui j'étais, d'où je venais. Engourdi par le sommeil, je balbutiai des mots incohérens, et quand je fus enfin rappelé à moi par le sentiment du danger, j'eus beau donner des explications dans un allemand écorché; toutes mes réponses parurent suspectes. L'ignorance complète des lieux et l'obscurité de la nuit ne me permirent même pas d'entamer une lutte et d'essayer une évasion; je cherchai mon poignard, et par bonheur je ne sus pas le trouver. Le gardien s'empara de mon bras, appela ses camarades, et m'emmena de force au poste voisin. J'étais arrêté...

Le sentiment qui m'agita lorsque je me vis enfermé de nouveau

dans une prison fut bien plus encore la honte que la tristesse et le désespoir. Avoir échappé à la *katorga*, traversé les monts Ourals, couché des mois sous la neige dans des terriers ostiakes, enduré tant de souffrances et tant de privations, sauté par-dessus la frontière russe à travers les balles, pour tomber tout bonnement dans les mains d'un gardien de nuit prussien!... en vérité, cela me paraissait par trop ridicule, et je rougissais devant moi-même.

Le lendemain, à dix heures, je fus conduit à la police, et là commencèrent les tristes et abjectes nécessités du *dissimulare et simulare* de tout homme qui doit ruser avec la loi. Je me prétendis Français, ouvrier en coton, revenant de Russie et ayant perdu mon passeport: je donnai mes adresses dans l'un et dans l'autre pays, mais je voyais bien que mes affirmations n'inspiraient aucune confiance. Ce dont je souffrais le plus, c'était de remarquer à ce premier interrogatoire, et surtout dans les suivans, qu'on me prenait pour un malfaiteur ayant intérêt à cacher un acte malhonnête. Je demandai à être renvoyé en France, où je serais prêt à répondre devant la justice de toutes mes actions et à subir toutes les conséquences de ce qu'on pourrait découvrir sur mon compte.

Je fus écroué à la Tour-Bleue (*Blauer-Thurm*), où j'eus pour compagnon plus d'un bourgeois (*buerger*) détenu pour banqueroute frauduleuse et autres peccadilles. La Tour-Bleue n'avait certes rien de bien horrible pour un homme qui avait connu les prisons russes et la *katorga;* mais l'incertitude, l'irritation causée par ce triste incident me rappelaient presque les plus mauvais jours de mon existence depuis quelques années. Enfin, après un mois de détention, appelé de nouveau à la police, on me signifia que toutes les adresses que j'avais fournies avaient été démontrées inexactes, et que les soupçons les plus graves planaient sur moi. Las de feindre, irrité surtout de passer pour un malfaiteur qui se cachait, je demandai à entretenir en particulier un des hauts fonctionnaires qui m'interrogeaient, ainsi que M. Fleury, Français naturalisé depuis trente ans à Kœnigsberg, interprète-juré, et qui assistait toujours à l'enquête. Laissé seul avec ces deux messieurs, je leur dis franchement qui j'étais, et je remis mon sort dans leurs mains. Je ne saurais dire l'étonnement, la stupeur et en même temps la profonde consternation de mes deux interlocuteurs en apprenant qu'ils avaient devant eux un Polonais, un condamné politique échappé à la *katorga* et revenant de la Sibérie... Le fonctionnaire ne put d'abord prononcer une parole; enfin il s'écria : « Mais, malheureux, nous allons vous livrer; la convention est formelle!... Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi êtes-vous venu ici?.... — Je voulais vous épargner l'embarras et le remords; pourquoi ne m'avez-vous pas renvoyé en France, comme je le demandais? » On me fit raconter les détails de

mon évasion; le fonctionnaire prussien sortit, et alors M. Fleury, s'approchant de moi, me dit : « On ne pourra éviter de vous livrer aux Russes; tout récemment encore on a renvoyé d'ici plusieurs de vos compatriotes à la frontière. Il n'y a qu'un seul moyen de salut pour vous : tâchez de voir le comte d'Eulenburg, ou au moins de lui écrire. Il est président de la régence (*Regierungs praesident*), et presque tout dépend de lui. C'est un homme de cœur, loyal, généreux, aimé de tous; écrivez-lui, au nom du ciel! Quel malheur! quel malheur! »

Revenu à la prison, j'écrivis en effet au comte d'Eulenburg, ainsi qu'à notre abbé Kajsiewicz, à Paris, pour obtenir une attestation de mon identité, car j'avais remarqué qu'on se demandait si je n'étais pas un émissaire ayant pris part aux affaires de Posen. Depuis ma révélation, on eut plus d'égards pour moi dans la prison; mais je devins en même temps l'objet d'une plus rigoureuse surveillance. Après dix jours, le comte d'Eulenburg me répondit une lettre polie, mais vague; toutefois la recommandation finale « d'avoir de la patience » me semblait cacher quelque encouragement. Les investigations principales roulaient maintenant sur un seul point : avais-je ou non participé aux affaires de Posen? A cet égard j'étais parfaitement tranquille. Mes angoisses furent grandes néanmoins, et plus d'une fois je dus me dire que mon plus sûr moyen de salut était le poignard.

Un jour un monsieur se présenta à ma prison, déclara se nommer M. Kamke, commerçant à Kœnigsberg, et me demanda si j'accepterais volontiers sa caution. Étonné aussi bien que touché de cette offre inattendue, je lui en demandai l'explication. J'appris alors que le bruit de l'arrestation d'un Polonais évadé de la Sibérie s'était répandu dans la ville et y avait causé une vive émotion. Les honnêtes habitans de Kœnigsberg, que le *cartel* avec la Russie avait déjà froissés plus d'une fois, s'étaient surtout émus à l'idée de voir livrer un homme qui était parvenu à s'évader de la Sibérie à travers tant de dangers; on avait fait des démarches en ma faveur, et on espérait obtenir ma mise en liberté sous caution. Ah! que ces paroles me firent de bien!... L'acceptation du cautionnement rencontra toutefois des obstacles; mais, appelé de nouveau le 1er septembre à la police, j'y trouvai l'excellent M. Kamke, qui vint à moi, m'embrassa en me disant que j'étais libre. J'étais libre en effet, et cette déclaration me fut renouvelée par le fonctionnaire chargé de l'enquête sur ma situation. Il me demanda si je voulais rester encore quelque temps à Kœnigsberg, et je répondis affirmativement : je tenais à remercier mes bienfaiteurs, tant de personnes qui s'étaient intéressées à mon sort, surtout le comte d'Eulenburg.

Il me semblait du reste de bonne politique de ne pas mettre trop d'empressement à quitter la Prusse. Hélas! j'étais devenu si soupçonneux!...

M. Kamke me ramena en triomphe chez lui, et pendant sept jours je trouvai dans sa famille une affectueuse sollicitude dont je ne perdrai jamais le souvenir. Tout à coup, une semaine s'étant à peine écoulée depuis ma mise en liberté, je reçus l'invitation de passer à la police. J'y trouvai deux fonctionnaires que je connaissais déjà, et qui, d'un air triste, mais bienveillant, me dirent que l'ordre de me livrer à la Russie était venu de Berlin, qu'ils ne pouvaient faire autre chose que me laisser le temps de m'évader à mes risques et périls, et qu'ils priaient Dieu de protéger mes pas. Je fus profondément touché de leur généreux procédé, et je leur promis de faire tout mon possible pour leur épargner de nouveaux embarras. J'informai tout de suite M. Kamke et mes protecteurs de ce nouvel incident, et mon évasion fut bien vite organisée. Je pris congé de mes braves et bons amis, et le lendemain 9 septembre je me trouvais déjà sur la route de Dantzig. J'avais des lettres pour différentes personnes dans les villes de l'Allemagne que je devais traverser, et partout on mit le plus grand zèle à me faciliter le voyage : qu'il me soit permis de citer surtout le généreux libraire de Leipzig Robert Blum, que le prince Windischgraetz devait faire fusiller à Vienne deux ans plus tard! Grâce aux appuis qui ne m'ont fait défaut nulle part, j'eus bien vite traversé toute l'Allemagne, et le 22 septembre 1846 je me retrouvai de nouveau dans ce Paris que j'avais quitté quatre ans auparavant.

Un peu plus d'une année s'était à peine écoulée depuis mon retour à Paris quand la révolution de février éclata, et notre pays crut à un meilleur avenir. Nous reconnûmes bien vite notre erreur, hélas! Accouru de nouveau dans ma patrie, en Galicie, je n'eus que le temps d'y assister à un nouveau naufrage. C'est pendant les loisirs que venaient de me faire en Galicie des espérances déçues, et alors que ma mémoire gardait encore l'impression d'un passé tout récent, que je notai la plupart de ces *souvenirs*. Si je n'y ai point parlé de mes pauvres frères d'infortune qui avaient été impliqués dans l'affaire de Kamienieç, ce n'est pas certes que je fusse indifférent à leur sort. Je ne suis arrivé du reste que peu à peu à connaître leur destinée et les condamnations qu'ils avaient encourues. Plusieurs ont déjà succombé à leur peine; d'autres gémissent encore en Sibérie, dans le Caucase et dans les compagnies disciplinaires d'Orenbourg. Que Dieu ait pitié des morts et des vivans!

JULIAN KLACZKO.

LES CAPRICES

D'UN RÉGULIER

XIII.[1]

La société arabe, en dépit des espaces immenses qu'elle occupe par fractions dispersées et souvent hostiles, n'est cependant pas dépourvue de liens qui lui donnent tout à coup, dans de graves circonstances, une singulière unité. Ainsi, malgré son ignorance de ce merveilleux organisme créé par la civilisation moderne pour la circulation de la pensée, elle fait voyager avec une célérité incroyable toutes les nouvelles qui l'intéressent, et réunit par mille agens secrets les chefs divers qui la conduisent. Tel marchand de dattes que vous rencontrez accroupi sur le dos d'un chameau, tenant une longue et mince pipe entre ses lèvres, tel cavalier de pacifique apparence qui passe sur une chétive jument, tel pâtre au burnous déguenillé et au regard vaguement distrait comme celui de ses brebis, sont initiés à de redoutables mystères qui échappent aux recherches des chrétiens. Ces êtres obscurs et muets cachent entre leurs mains les fils d'un vaste complot; ils savent où se trouve un chérif prêt à lever l'étendard du prophète, à quelle heure et en quel lieu une insurrection doit éclater.

Laërte possédait au suprême degré le don des langues. Un séjour de quelques mois en Afrique l'avait mis en état d'être compris et de se faire comprendre des Arabes. Il trouva dans le premier gourbi où il s'arrêta ce qu'il avait le malheur de chercher. On lui fit connaître l'endroit où était Abd-el-Kader et les moyens de rejoindre

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

l'émir. Il quitta l'uniforme français, coiffa le haïk, se revêtit du burnous, et sous ce nouvel habit, qui brûlait sa chair, mais répondait à une soif d'âpres émotions éveillées en son âme par le meurtre, il s'enfonça dans des pays inconnus. Il traversa les gorges de la Chiffa et cette grande forêt de Teniet-el-Had, cette forêt peuplée de cèdres qui abritent sous leur noir feuillage un gazon d'une verdure toujours éclatante. Il arriva ainsi jusqu'aux confins de la plate et morne contrée qu'on appelle le Petit-Désert. Le premier jour où il vit son ombre se projeter sur le sol de ces plaines farouches, il fut pris d'une si violente tristesse qu'il faillit renoncer à ses desseins. Il se demandait si cette ombre d'Arabe était bien celle d'un chrétien fils de chrétien. Il croyait entendre mille voix furieuses et désolées sortir du gouffre de sa mémoire, sur lequel il se penchait; mais rien ne pouvait plus l'arrêter dans la route où il était entré. Le châtiment de ces natures extrêmes qui jouent avec les malédictions du destin, c'est d'être un jour l'esclave des puissances cruelles à qui elles ont demandé des distractions néfastes. Le Hongrois sentait son existence tout entière ruinée par une abominable magie. Comment aurait-il pu retourner sur ses pas? Toutes les demeures qui avaient abrité sa jeunesse s'étaient évanouies tour à tour : le palais austère et orné de la famille, le chaste castel du mariage, les tours altières de l'honneur, et jusqu'aux villas voluptueuses des fugitives amours, tout était en ruine à l'horizon qu'il contemplait quand il tournait la tête en arrière.

Il poursuivit donc sa course jusqu'à ce qu'il eût rencontré la détestable Jérusalem vers laquelle il était poussé. Un soir, dans un pli de terrain verdoyant perdu au milieu d'un champ rocailleux, il aperçut quelques tentes noires entourées d'hommes armés. Une de ces tentes était occupée par Abd-el-Kader. On le conduisit à l'émir, qui s'entretint longuement avec lui. Le chef de l'insurrection africaine le reçut comme les supérieurs des monastères reçoivent ces naufragés du monde dont la conversion leur inspire une pitié mêlée de défiance. Abd-el-Kader avait accueilli déjà dans son armée plus d'un Européen en révolte contre la civilisation. Lui, l'homme à l'âme énergique et sereine, religieusement fidèle à toutes les lois de sa naissance et de sa nature, il n'aimait pas ces êtres violens et capricieux, ces échappés des tortures morales, portant les stigmates des passions qui les ont écartelés; mais il connaissait et s'exagérait même ce qui lui manquait pour résister aux forces disciplinées que lui opposaient ses ennemis. Comme les membres de toutes les nations qui vivent en dehors de la civilisation moderne, il avait un mélange de dédain superbe et de respect superstitieux pour tous ceux qu'il croyait en possession d'un de ces secrets dont il éprouvait la force. Il accepta donc les services de Zabori et lui donna un com-

mandement dans son armée. Il le mit à la tête d'un bataillon de réguliers. J'ai déjà dit ce qu'était cette troupe. Elle rappelait nos zouaves par ses armes et par son costume ; mais le costume et les armes étaient tout ce qu'elle avait de commun avec les soldats français. Zabori comprit sur-le-champ à quelle race nouvelle il aurait désormais affaire. Au lieu de ce bien-être qui avait inondé son cœur aux premières heures de son arrivée parmi nous, il éprouvait un dégoût et un malaise dont il n'avait pas soupçonné l'amertume. Il essayait bien de se dire qu'après tout il n'était point Français, qu'il pouvait obéir sans scrupule à son amour de l'aventure, qu'il ne portait pas les armes contre son pays : on ne passe pas impunément une seule minute sous les plis de notre drapeau.

Rendons-lui justice d'ailleurs : il ne voulut pas être un renégat. Il résista aux démarches qui furent multipliées auprès de lui pour le détacher de sa religion. Il ne voulut pas imiter ce frivole comte de Bonneval qui, au XVIII[e] siècle, s'en alla mourir musulman dans l'ombre d'un sérail. Quoique sa foi eût reçu bien des atteintes, il ne la regardait pourtant point comme un haillon, pour me servir de l'expression d'un poète, ou s'il la regardait comme un haillon, c'était pour lui du moins un haillon sacré, semblable à ceux qui pendent à la hampe noircie d'un drapeau. Il conserva donc avec obstination et fierté son nom de chrétien, qui devint un sobriquet périlleux sous lequel on le désigna dans l'armée de l'émir. C'est là du reste ce qui nous permet de continuer son histoire. Quoiqu'il n'ait pas été prononcé par nos lèvres, le serment du baptême est le seul que nous ne puissions violer sans faire dans la cité chevaleresque une irréparable rature. Croyans ou non, il faut que nous tenions cet engagement pris pour nous par les êtres qui nous ont engendrés à l'idéal. Ainsi du reste pensait Zabori, et je me suis servi de ses propres paroles.

L'émir passa quelques semaines sans tenter d'attaques contre les chrétiens. Zabori, pendant ses momens de repos, eut le temps de s'accoutumer un peu aux étranges compagnons qu'il s'était donnés; puis il crut un instant qu'il allait obtenir quelque chose qui ressemblerait à de l'oubli et à du calme. Jamais, au sein même de la vie errante qu'il avait menée sous le drapeau français, il ne s'était trouvé dans un semblable contact avec la nature. Malgré les élémens européens qui s'y étaient furtivement introduits, le camp d'Abd-el-Kader ne rappelait en rien les camps des vieilles nations civilisées. Laërte se disait parfois qu'à moins d'être mort il ne pourrait pas être plus profondément séparé de tout ce qu'il avait connu, ni embrasser dans une plus intime étreinte ces choses inhumaines avec lesquelles les plus poétiques natures n'ont d'ordinaire que de

passagères relations. L'âme du Hongrois, du reste, était plus propre que toute autre aux jouissances contemplatives qui forment dans la vie guerrière un si bizarre contraste avec la fièvre de l'action. Cette âme était une de celles où le goût de l'aventure et le culte de l'habitude ont contracté une singulière alliance. Laërte aimait à changer de lieu et s'éprenait volontiers d'une tendresse presque maladive pour chaque lieu où il s'arrêtait. Aucun horizon ne lui semblait assez vaste, les aspects ne lui paraissaient jamais ni assez nombreux, ni assez variés dans l'espace que le pas de son cheval parcourait, et il se mettait à rêver devant une pierre ou devant une plante qu'il avait rencontrée dans une halte : il faisait des adieux déchirans à un arbre ou à un pan de mur. Il se prit donc de passion pour une tente en poil de chameau dont lui avait fait présent l'émir et pour le petit coin de terre où cette tente resta dressée plusieurs jours sur les confins d'une oasis. Derrière cet abri nomade s'élevait un grand palmier qui était l'objet particulier de ses prédilections. Il avait toujours aimé l'arbre droit et fier dont la feuille, grave et digne comme un glaive, a mérité d'être placée dans la main des martyrs; mais le palmier qui dominait sa tente lui semblait noble entre tous les palmiers. Il croyait avoir formé, avec ce témoin silencieux des magnificences divines dans le désert, une amitié qui le relevait. Quelquefois il appuyait son front brûlant sur cet être muet et fort, espérant qu'un peu de cette paix, dont nous n'avons ici-bas que l'instinct et le désir, passerait de l'arbre à l'homme, de l'écorce à la chair.

Il avait d'autres plaisirs encore que cette singulière intimité : il aimait à se coucher le soir sur le seuil de sa tente, abandonnant au hasard des voyages surnaturels son regard qui se perdait entre ciel et terre. Il savourait ces silences tant de fois célébrés du désert, ces silences pleins de choses où nous croyons entendre les rumeurs des cités divines et le bruit de notre propre vie tombant dans le gouffre du temps. Ce qui le rendait heureux surtout, c'était la représentation, sur cet immense théâtre, d'un des drames émouvans de la nature. Ainsi il assistait quelquefois à des orages qui le ravissaient. Une de ces tempêtes, un soir, sembla prendre des proportions inconnues. Les hommes pareils à Zabori espèrent toujours que les grands spectacles de ce monde vont offrir des violences insolites et un dénoûment inaccoutumé, qu'un pan tout entier du ciel se laissera choir avec la foudre, que cette terre, lasse de nous porter, nous enverra par quelque gigantesque secousse dans les régions de l'infini. Le cœur de Laërte se mit donc à battre précipitamment, en proie à une anxiété pleine de délices. La vie impétueuse que ces mouvemens désordonnés communiquaient à sa pensée fit tout à

coup de sa cervelle une cité enchantée : mille palais fantasques s'y élevaient, mille arbres magiques y entrelaçaient leurs branches et y croisaient leurs feuillages. Dans ces palais, sous ces ombrages, se pressait tout un peuple de figures aperçues ou rêvées : le peuple des pressentimens et des souvenirs. La tempête était devenue pour lui comme un *haschich* fécond en visions, quand il aperçut devant sa tente, illuminée par un long éclair, un être qu'il prit d'abord pour un de ses songes. Une femme était debout devant lui dans cette blanche lumière de la foudre qui nous ébranle comme un cri de douleur. Elle portait l'habit oriental ; elle avait soulevé son voile et laissait voir deux grands yeux aux noires profondeurs, deux grands yeux admirablement beaux et tristes, d'où semblait s'exhaler le parfum pénétrant d'une prière.

Laërte sortit peu à peu de ces contemplations extatiques. Quelquefois les dormeurs agités aperçoivent en secouant la torpeur des songes une forme à leur chevet. C'est une image taillée dans la vapeur du rêve qui se met à fondre sous leurs regards comme une statue de neige sous les rayons du soleil. La forme que regardait Laërte prenait à chaque instant au contraire plus de consistance ; il put se convaincre peu à peu qu'il avait bien devant lui une créature de sang et de chair. Il fit signe à la vivante apparition de s'approcher ; on lui obéit. Une voix mélodieuse se mit alors à lui raconter, avec les tons imagés de la langue arabe, une histoire que voici en quelques mots.

La femme qui s'était montrée à lui dans cet orage appartenait à une tribu voisine récemment châtiée par Abd-el-Kader, dont elle ne voulait pas défendre la cause. Cette femme avait été traitée avec la plus cruelle violence par un mari qui, disait-elle, avait conçu à son égard une injuste et aveugle jalousie ; pour se soustraire à un courroux qui, au lieu de s'apaiser, devenait plus menaçant chaque jour, elle avait quitté secrètement son *douar*, et s'était mise à marcher devant elle. Dieu l'avait conduite jusqu'à la tente où elle trouvait en ce moment un asile. Zabori n'avait point l'habitude de contester à aucun être et à aucun fait le droit d'être bizarre, merveilleux ou imprévu. Tout homme d'ailleurs, à moins d'avoir la tête plus blanche et le dos plus voûté que l'Atlas, aurait accepté avec une foi soumise les paroles de la belle voyageuse. Laërte résolut donc de pratiquer dans toute son étendue, vis-à-vis de cette fugitive, la loi de l'hospitalité musulmane, qui ne lui avait jamais paru plus douce ni plus sacrée.

Le désert et les mœurs orientales enlevèrent pour lui, aux suites forcées de cette aventure, la vulgarité qu'elles auraient eue avec d'autres mœurs et dans un autre pays. Personne ne lui disputa dans l'armée de l'émir le présent que lui avait fait la destinée. On eut

bien quelque dépit de voir une musulmane habiter la tente d'un chrétien; mais cette musulmane était la fille d'une tribu qui avait reculé devant la guerre sainte. Elle méritait de subir, pour châtiment, la protection d'un infidèle, et le châtiment ne semblait pas affliger celle qui en était l'objet. Fatma-Zohra (c'est ainsi que s'appelait la dame errante) n'avait rien de commun avec la matrone austère qui a consacré ce nom. Loin de rappeler la mère du prophète, elle eût fait songer plutôt à une de ces courtisanes dont l'espèce a disparu avec toutes les magnificences et toutes les grâces du monde antique. Ainsi devaient être ces servantes à la fois ingénues et raffinées du plaisir qui, par des artifices oubliés, conservaient dans leur vie voluptueuse une sorte de virginité immortelle. Ainsi devaient être les Laïs et les Phryné, ces fleurs féminines dont les héros et les sages ne dédaignaient pas de se parer. Laërte aima cet être séduisant avec une passion qu'il ne croyait plus trouver dans son cœur. Quand il la regardait étendue à ses pieds sur le tapis de sa tente, il se disait, avec un enthousiasme tout germanique, qu'il comprenait la légende de Psyché, cette légende d'or du paganisme. Il pensait que la soif de l'idéal pouvait être assouvie par la contemplation de ces lignes harmonieuses et de ces teintes splendides. Il cherchait à éteindre en lui la noble inquiétude que n'apaisait pas cette fête sensuelle. Cette inquiétude était la lampe d'où il craignait de voir s'échapper la goutte d'huile brûlante qui fait rentrer dans le néant les charmes de l'enivrant fantôme.

Notre âme est quelquefois envahie par des ténèbres pleines de dangers et de délices comme celles dont Lucifer est le prince. Ce fut dans ces ténèbres que Laërte essaya résolûment de s'ensevelir. Il crut un moment avoir réussi; il avait fait de Fatma-Zohra un Baal charmant, auquel il offrait avec une joie farouche les plus ardens et les plus délicats hommages de son cœur. Si les honnêtes femmes, suivant M. de La Rochefoucauld, sont lasses de leur métier, bien souvent les hommes à bonnes fortunes sont bien plus las encore du leur; ils se jettent alors dans le temple du facile amour comme dans un lieu d'asile, et embrassent avec un attendrissement sincère l'autel du dieu décevant. Ils ne voient pas combien est aveugle et sourd l'être dans lequel ils placent leur dernière espérance. Zabori possédait les illusions communes à tous les joueurs aigris et fatigués qui, en changeant de dés, espèrent enfin piper la fortune, et ces illusions étaient rendues chez lui plus excusables peut-être par la race, les mœurs, la nature de la femme à laquelle il se livrait.

Fatma-Zohra ne pouvait guère répondre que par des sourires et par quelques paroles forcément empreintes de poésie, comme toutes les paroles arabes, aux discours que lui tenait son amant. Laërte appuyait quelquefois sa tête sur les genoux de Fatma-Zohra et ra-

contait à cette singulière confidente, comme si elle eût pu en comprendre la mélancolie ou la gaîté, mille événemens intimes de sa vie dans les régions civilisées. Les yeux de Fatma-Zohra ne quittaient pas les siens; cela suffisait pour le soutenir. La fille des pays arabes était pour lui un de ces portraits qui finissent par s'animer sous notre regard. Quelquefois cependant il croyait s'apercevoir de ses illusions, et alors il en riait lui-même, mais en s'adressant une douce et bienveillante moquerie. « Je ressemble aux dieux indiens, se disait-il; je crée une femme avec mes songes. » En cela, il commettait la plus grande de ses erreurs; il avait simplement à ses côtés une femme avec laquelle il faisait à son insu un échange banal et impie de caresses, car on peut appeler banale et impie toute caresse qui ne sert pas à confondre deux cœurs.

Laërte fut arraché à cette existence pleine d'un charme malsain par l'impression la plus pénible qu'il eût éprouvée encore. Il se surprit un matin à entendre annoncer sans joie une expédition prochaine. Il faut le dire à sa louange pourtant, ce n'était point la terreur de quitter Fatma-Zohra qui changeait ainsi son âme au moment de la guerre; mais pour la première fois, près de courir aux armes, il se demandait avec anxiété quels ennemis il allait frapper. Son ancienne nature reparut cependant le jour même où il se mit en route. Le bataillon qu'il commandait était composé d'hommes vigoureux et bien taillés, ne manquant pas d'une grâce virile sous leurs costumes guerriers. Les réguliers d'Abd-el-Kader portaient presque tous une sorte de capuchon brun semblable à celui qui termine le froc des cénobites. Seulement ce capuchon était adapté à un manteau court qui ne couvrait que leurs épaules et laissait voir leurs jambes alertes enveloppées dans des pantalons flottans. Quand ils avaient sur leurs têtes ces capuces bruns d'où sortaient de longues barbes, les réguliers offraient l'aspect le plus fantasque; ils tenaient des moines et des malandrins. On eût dit une phalange de brigands travestis en capucins pour marcher à quelque expédition sacrilége. Ce qui portait à son comble la bizarrerie de cette troupe, c'était l'organisation tout européenne de la musique qui réglait ses pas. Les réguliers marchaient au son des clairons et des tambours; tambours et clairons sonnaient des marches semblables aux nôtres, mais où résonnait cependant je ne sais quoi qui avait une saveur de barbarie. Eh bien! tout cela plaisait assez à l'imagination de Laërte, cette imagination dont en définitive il subissait presque toujours les lois. De temps en temps il se retournait sur son cheval noir marqué à la tête d'une étoile blanche, et regardait la singulière légion dont il était suivi. Il s'établissait ensuite avec plaisir sur sa monture, ramenant autour de lui le vaste burnous qui abritait toute sa personne. Il tirait quelques bouffées de fumée d'une pipe en bois de

cerisier dont il pressait entre ses lèvres le bout d'ambre; il aspirait l'odeur des plantes aromatiques qui peuplaient les plaines où il s'avançait; il récréait sa vue à la couleur bleue du grand ciel laissant tomber à l'horizon ses plis d'azur jusque sur les herbes du sol, et il justifiait ainsi la cynique prédiction du curé Mérino : « Vous pouvez encore être heureux, car les morts sont comme les chiens, ils n'aboient qu'après ceux qui les fuient. »

Les premières journées de marche se passèrent sans un coup de fusil; mais un soir, après une longue étape que des jambes arabes étaient seules en état de fournir, la colonne d'Abd-el-Kader aperçut à l'horizon, en arrivant à son bivac, quelques manteaux rouges de spahis. Évidemment les Français étaient dans le voisinage; une chaude action aurait bientôt lieu. Le bivac d'Abd-el-Kader était établi dans un paysage tout rempli d'une majesté biblique. Les grandes plaines qui s'étendent sur les confins du Tell sont coupées çà et là par de courtes chaînes de montagnes. L'émir avait fait camper ses gens dans une sorte de val funèbre entouré de tous côtés par des rochers. Des réguliers placés en sentinelle sur ces rochers étaient chargés de veiller à la sûreté du camp. Ces soldats encapuchonnés, projetant leur silhouette sur le fond rouge d'un ciel où se couchait un soleil sanglant, évoquaient des idées de combat et de prière. Laërte, en les contemplant sur le seuil de sa tente, se rappelait les impressions produites sur lui, en des années bien lointaines, par les lectures de son enfance. Il songeait à cette sainte milice du désert dont il avait admiré autrefois les luttes surhumaines. Il croyait voir ces pieux et farouches solitaires, ces géans sacrés des âges chrétiens, se hissant sur la cime brûlante des rochers pour se rapprocher du ciel de quelques coudées. Malheureusement les hommes qui l'entouraient étaient bien loin d'appartenir à la même race et de poursuivre les mêmes buts que ces héros de notre foi. Ainsi rien de moins recueilli que la manière dont Laërte passa la soirée au sein de ce bivac solennel.

Je veux raconter toutefois cette soirée, car aux extravagances dont elle fut marquée il se mêla quelque chose d'expiatoire. L'odeur de poudre dont l'air était chargé avait agi comme d'ordinaire sur les Arabes. Une sorte de gaîté violente régnait dans l'armée de l'émir. Les uns songeaient aux émotions du combat, les autres aux joies de la victoire, d'autres enfin savouraient d'avance le bonheur extatique qui attend les soldats intrépides du prophète dans les bras de la mort. Laërte avait désiré réunir dans un repas auprès de sa tente tous les officiers de son bataillon. Le corps d'officiers d'une semblable troupe formait une réunion d'êtres que la puissance de l'imagination la plus hardie ne serait jamais parvenue à créer. Il y avait d'abord des Arabes. Ceux-là étaient les plus braves guerriers

peut-être, mais non pas les plus édifians fidèles de leur nation. Le vrai musulman n'aime pas à s'enrégimenter; il veut faire la guerre à sa guise, donner à ses ablutions, à ses prières et à ses méditations tout le temps que sa ferveur réclame. Les officiers arabes des réguliers appartenaient à cette espèce de mahométans qui troque volontiers les pratiques du désert pour les habitudes du soudard. Ces hommes avaient pour compagnons des personnages qui leur étaient bien inférieurs encore en morale et en religion : je veux parler des Européens.

L'Europe n'avait fourni que deux officiers au bataillon de Zabori; mais ces deux officiers représentaient deux grandes classes d'aventuriers. L'un était un Génois qui avait quitté sa patrie, après y avoir exercé le métier de trafiquant sans loyauté et sans bonheur, pour aller prendre du service chez le pacha d'Égypte, et qui, de l'armée égyptienne, s'était enfui auprès d'Abd-el-Kader; l'autre était un Polonais qui s'était mêlé sans gloire aux insurrections de son pays, où ne l'avaient poussé que des instincts de meurtre et de désordre, qui en France était devenu un suppôt de révolte, et que ses compatriotes de la légion étrangère avaient enfin chassé de leurs rangs. Labia (ainsi s'appelait le Génois) et Lugeski (c'était le nom du Polonais) offraient deux figures opposées de tout point. Le Génois avait des traits assez réguliers, un teint coloré et cette chevelure du Bacchus antique qui est si commune en Italie. Il représentait tout simplement les vices de la chair. S'il avait enfourché la monture du dieu que ses cheveux rappelaient, s'il traversait la vie sur un tigre, c'était parce que le hasard de ses débauches lui avait fait rencontrer ce coursier farouche qu'il avait enjambé dans un moment d'ivresse. Il était sensuel et jovial : il ne tuait les hommes que pour nourrir ses passions. Le Polonais au contraire était l'incarnation du vice qui relève de l'esprit; il avait cette malice humaine qui trouble la conscience divine. Le sourire qui résidait éternellement sur ses lèvres donnait un éclat sinistre à la pâleur de ses traits. C'était comme un de ces cruels rayons de soleil qui, dans les blafardes journées de tempêtes, se jouent sur les mauvaises mers. Son front était couronné d'une chevelure rare, de couleur jaunâtre; il faisait froid dans ses yeux gris. Labia et Lugeski étaient des renégats; tous deux avaient renoncé à leur foi, l'un avec une cynique insouciance, l'autre avec un infernal bonheur.

Laërte à table ne pouvait point s'arracher à la contemplation de ces deux hommes placés en face de lui. Il trouvait dans cette contemplation un supplice qu'il subissait avec un mélange de désespoir et de fermeté. Il se rappelait ce régulier dont le cadavre avait frappé sa vue le jour de son premier combat en Afrique. Alors il avait été saisi d'une sorte de terreur divinatrice. Maintenant il était descendu

à la source même de cette épouvante, il était entouré des choses et des êtres dont il avait eu la révélation. Assis au même banquet que des mécréans et des renégats, il assistait avec horreur au dénoûment que le drame de sa vie recevait de ses passions. Depuis le commencement du festin, il avait tenté vainement d'approcher un mets quelconque de ses lèvres; aussi à ses tortures se joignait l'implacable tristesse qui s'attache, dans les réunions où l'on fait bombance, à ceux que la sobriété ne quitte pas. Ce fut cette tristesse qu'il voulut secouer : il donna l'ordre que l'on apportât du vin. Le vin généreux par excellence, celui qui a la couleur de notre sang, éveille chez les Arabes des scrupules presque toujours invincibles; mais, par un bizarre compromis de leur conscience, ces croyans si sévères à l'endroit des boissons vermeilles éprouvent pour les liqueurs blanches une indulgence infinie. Laërte avait eu l'occasion déjà d'observer ce trait du caractère oriental. Il avait donc chargé un de ces trafiquans aventureux que produisent les tribus mêmes du désert d'aller dans une station d'Européens lui chercher les bouteilles qui pouvaient apparaître sur une table arabe. On lui avait rapporté à dos de chameau deux grandes caisses contenant l'une des vins du Rhin, l'autre des vins de Champagne. Il venait de faire briser ces caisses pour boire à sa première affaire sous les drapeaux de l'émir.

Je ne sais rien de plus terrible que l'ivresse des vins pâles. Notre cœur se dilate, nos veines se réchauffent quand nous demandons au raisin ses rubis; mais quand nous lui prenons ses diamans funestes, une contraction douloureuse s'opère dans toute notre personne, un tremblement comme celui du froid agite tous nos membres, des milliers de nerfs inconnus aux anatomistes se tordent le long de nos os et entre les parois de notre cervelle ainsi que des serpens blessés. Les vins pâles, au banquet de Laërte, produisirent leur effet habituel. Le vin de Champagne secoua d'abord sur l'assemblée sa fausse gaîté, qui se tourne bientôt en maussade mélancolie. Il appela au sabbat qu'il ouvrait tous les spectres chevrotans, tous les diablotins surannés, obligés de relayer le manche à balai qui porte cette vieille sorcière qu'on appelle la gaudriole. Puis le vin du Rhin fit son entrée à la manière d'Hamlet. Préférant aux us des gourmets une progression philosophique, Laërte avait voulu que ce vin redoutable parût sur la scène le dernier. Le vin du Rhin arriva donc avec sa sombre folie, ses extases traversées de cruels éclairs. Il amena dans son cortége tous les grands fantômes, tous les démons solennels qui portent la queue du manteau étoilé où se drape la magicienne qui a égaré tant de nobles esprits : la tristesse moderne.

Laërte, au milieu de ses étranges convives, se mit à songer à ces aventuriers dont les exploits moitié chevaleresques, moitié crimi-

nels, avaient intéressé ses jeunes années. Il se souvint d'un vieux livre poudreux qu'il avait découvert dans la bibliothèque du château de Zabori. Dans la poussière de ce livre, il avait trouvé des splendeurs qui l'avaient aveuglé : c'est que l'histoire des boucaniers était retracée dans cet ouvrage, édité par quelque libraire hollandais enterré depuis bien longtemps. Laërte s'était passionné pour Montbars l'exterminateur et pour tous ces glorieux flibustiers qui donnèrent à la piraterie un âge héroïque. En ce moment il vint à penser au festin où ces hommes sans peur se délassaient de leurs sanglans travaux. Un pirate, dont il recherchait le nom, employait un singulier procédé pour entretenir au sein de ces repas l'énergie farouche dont il ne voulait point que ses compagnons pussent un seul instant se dépouiller. Ce guerrier forcené tirait de sa ceinture un pistolet, se penchait ensuite sous la table, comme un convive joyeux qui à la fin d'un repas de noces veut détacher la jarretière de la mariée, et faisait feu au hasard entre les jambes qui l'entouraient. Suivant le caprice de la balle, un tibia était brisé ou un mollet était simplement percé de part en part. Après cet accident, on se remettait à boire. Seulement les consciences étaient satisfaites : on avait rendu hommage au danger, le vrai pourvoyeur d'un banquet où il aurait été injuste de l'oublier.

Ce trait de belliqueuse humeur se mit à obséder Laërte, engagé déjà dans les routes de l'ivresse, avec l'obstination que mettent certaines paroles, certaines images, certains chants, à tourmenter les gens enfiévrés. Zabori éprouva un irrésistible besoin de raconter avec de grands éloges à Lugeski l'invention du flibustier. Le Polonais avait bu, pour sa part, deux bouteilles de vin du Rhin, et son visage, habituellement pâle, avait pris la teinte jaune de la liqueur qu'il avait avalée. Toute sa personne était en proie à une excitation maladive. Le propos de Laërte trouva donc sur-le-champ une nature disposée à l'accueillir.

— Pourquoi, s'écria Lugeski, n'imiterions-nous pas l'homme dont vous parlez? Puis il ajouta avec une sorte de grossièreté provocante : — Malheureusement la race des grands flibustiers qui se livraient à ces vaillans caprices a disparu de nos jours. A la fin d'un repas, on fait comme vous, on parle de sang, de mort et de blessures : on évoque le danger; mais s'il venait à se présenter, comme la statue du *Festin de Pierre*, on se garderait bien de l'inviter à souper.

Ces paroles excitèrent chez Zabori une exaspération indicible. On sait que la patience devant l'apparence même d'un affront n'était point la vertu du Hongrois, lorsqu'il était à jeun; on s'imagine facilement que l'ivresse ne le rendait guère plus traitable. Laërte éprouva donc un de ces courroux comme celui qui a joué un rôle si

lugubre dans la vie poétique d'Alexandre. — Tout à l'heure, dit-il au Polonais, je vous tuerai; mais je veux montrer en attendant, à vous comme à tous ceux qui m'entourent, que je n'ai point l'habitude de vivre par la parole et qu'aucune action ne m'intimide.

Ce disant, il prit à sa ceinture un poignard oriental à lame recourbée. C'était une arme fabriquée à Damas, faite de cet acier au son argentin comme celui d'un harmonica, qui tranche avec une prestesse merveilleuse les plus solides attaches de la chair et des os. Il se jeta rapidement sous la table, brandit le poignard comme le Catalan le plus exercé brandit un couteau, et le lança entre les jambes de ses convives; puis il se rassit à sa place en promenant autour de lui un regard plein de satisfaction et de calme.

Zabori avait été consciencieux dans son imitation des flibustiers. Il avait abandonné au hasard la direction du trait lancé; mais, comme si le hasard eût voulu servir sa colère avec un zèle violent et maladroit, le poignard était allé s'enfoncer dans la jambe de Lugeski. On vit tout à coup le Polonais fermer les yeux, incliner la tête et s'affaisser sur l'épaule de son voisin. Zabori sentit alors s'évanouir le calme factice qu'il avait puisé dans l'excès même de son emportement; il courut à l'aventurier et le prit dans ses bras. L'acier de Damas avait coupé une veine; une flaque de sang s'était déjà formée sous la table, et on sentait sur les lèvres blanches du Polonais une âme éperdue sur le seuil de la demeure d'où elle était chassée. Laërte avait parmi ses invités un Arabe fort expert dans l'art de soigner les blessures. Il fit poser un appareil sur la chair qu'il avait déchirée. Le sang cessa de couler, le blessé souleva ses paupières et fit rentrer dans son corps le souffle errant sur sa bouche. Le péril était passé; il venait de faire un nouveau pacte avec la vie.

Mais Laërte se sentit atteint par les angoisses qui abandonnaient celui dont il avait failli devenir le meurtrier. Après cet incident du poignard, le repas s'était brusquement terminé; les convives s'étaient dispersés. Zabori était rentré dans sa tente avec le docteur arabe et le Polonais, qu'il avait étendu sur un tapis. Cette tente était noire à l'intérieur comme au dehors; les clartés de la lune ne perçaient point les épais tissus dont elle était formée; une lampe en terre, de forme primitive, éclairait ce sombre réduit qui tenait de l'alcôve et du sépulcre. Le blessé ne tarda point à s'assoupir; l'Arabe qui l'avait soigné alla s'accroupir dans un coin, prenant une forme de sorcière sous ses burnous. Alors commença pour Laërte une cruelle veillée; l'ivresse elle-même lui avait dit adieu. Il était seul en un lieu d'obscurité et de souffrance, entre deux inconnus dont l'un était livré au sommeil, et l'autre bercé peut-être par la mort. Saisi d'un de ces sentimens qui ne nous abandonnent point tant

que nous sommes attachés par des liens de chair à cette vie, il se pencha sur l'homme dont il avait fait couler le sang; sans bien s'en rendre compte, il voulait chasser les craintes vagues qui l'obsédaient par un élan victorieux de charité. Il désirait entendre la voix d'un de ses semblables, s'attacher à quelque chose d'humain dans le précipice plein de vertige où il était entraîné. Le Polonais sortit de son assoupissement au souffle dont sa joue était effleurée; il ouvrit les yeux et attacha sur Laërte un regard plein d'une haine effroyable. Il rendait avec un surcroît de cruauté la blessure qu'il venait de recevoir : il traversait l'âme glacée du meurtrier par sa muette malédiction.

De coupables passions et de ridicules paroles ont avili le mot divin de fraternité; mais ce mot pourtant est un cri de notre cœur : c'est le cri de l'homme, comme le nom de celle qui nous a portés est le cri de l'enfant. Zabori aurait été rassuré, grâce à la superstition que nous donne la vie des hasards : il se serait cru réconcilié avec Dieu, s'il avait rencontré une expression fraternelle même sur le visage dégradé de l'être sans foi qu'il avait frappé; mais le regard qui le châtiait faisait pâlir en lui jusqu'au dernier rayon d'illusion et jusqu'à la dernière lueur d'espérance. Comment devait-il se juger maintenant, lui qui avait toujours associé le péril à un essaim de pensées généreuses? S'il était encore un chevalier, il devait avoir des frères d'armes; dans le monde où il avait vécu, le sang arrosait les amitiés; il en faisait ces arbres sublimes qui peuvent nous offrir un abri contre les foudres mêmes du ciel. Était-il encore dans ce monde? Le renégat avait répondu à sa question par son regard chargé de haine.

XIV.

On ne rencontra point les Français aussi vite qu'on l'avait pensé. Les spahis qu'on avait aperçus à l'horizon faisaient partie d'une troupe légère lancée dans une audacieuse reconnaissance. La colonne qui les avait détachés opérait sur les confins du Tell, et ne semblait pas disposée à s'engager dans le désert. L'émir résolut de se diriger vers cette colonne, d'en surveiller tous les mouvemens et de chercher à la surprendre dans quelque passage difficile. Après cinq ou six jours d'escarmouches, le plan qu'Abd-el-Kader avait arrêté avec un merveilleux instinct d'homme de guerre sembla destiné à recevoir la sanction de la fortune. Les Français, dans le désir de gagner le territoire d'une tribu révoltée qu'ils voulaient, par une marche rapide, surprendre et isoler de tout renfort, pénétrèrent dans un défilé étroit et presque impraticable. Une sorte de rivière torrentielle grossie par les pluies d'automne coulait dans

une gorge profonde, entre deux lignes de montagnes ardues. Un sentier étroit suivait les sinuosités du torrent. Ce fut dans ce sentier que s'avança la colonne française, qui se mit à s'allonger démesurément. Abd-el-Kader parvint à couronner les hauteurs qui dominaient le chemin périlleux où marchaient péniblement nos soldats. Deux compagnies d'un régiment nouvellement débarqué en Afrique avaient été jetées sur ces rochers pour éclairer nos troupes. Les hommes qui faisaient ce rude métier étaient pleins d'inexpérience. Ils ne virent point venir les Arabes, qui se glissaient jusqu'à eux en rampant derrière les broussailles. Quand ils voulurent se défendre, leurs ennemis les enlaçaient déjà, et c'est à peine s'ils pouvaient faire usage de leurs armes. Dans cette lutte corps à corps sur des pentes escarpées, de jeunes soldats pris à l'improviste étaient forcément inférieurs à de vieux guerriers connaissant tous les accidens du sol sur lequel ils combattaient. Les têtes des pauvres conscrits furent coupées avec une prestesse qui tenait du prodige et jetées sur les bataillons qui défilaient au pied des rochers.

Laërte participait à cette horrible affaire. C'étaient ses réguliers qui avaient été chargés de déloger les éclaireurs français. Il avait d'abord pris plaisir à cette sorte d'ascension d'aigle qu'une semblable mission nécessitait. Il était de ces hommes qui aiment les montagnes, qui les gravissent avec une joie audacieuse, comme s'ils retrouvaient dans ces escalades quelque chose de titanesque au fond de leur cœur; mais quand il vit l'uniforme français, il éprouva l'émotion cruelle qu'il avait pressentie et redoutée. On s'imagine ce que cette émotion devint lorsqu'il fut obligé d'assister aux actes féroces de ses gens. Chacune de ces têtes coupées lui semblait une condamnation prononcée contre lui. Il croyait recevoir sur le front tout le sang qui allait couler au pied de la montagne, et il sentait ses ardeurs belliqueuses s'éteindre sous cette affreuse douche.

L'action qui avait si mal débuté pour les Français ne leur fut point cependant tout à fait défavorable. Des soldats appartenant aux vieux corps d'Afrique furent lancés sur les hauteurs où les réguliers de l'émir avaient surpris un premier succès. Des combats acharnés eurent lieu alors sur ces cimes où souvent vainqueurs et vaincus étaient entraînés dans des chutes communes. Les Arabes finirent par se replier et par disparaître. Abd-el-Kader toutefois avait atteint en partie son but. Quand il quitta l'âpre champ de bataille qu'il avait choisi, les nôtres étaient tellement affaiblis et fatigués, que toute marche en avant devait forcément être suspendue. La nuit était tombée déjà; la colonne française bivaqua au lieu même où elle avait combattu. Parmi les morts et les blessés qui encombraient les alentours du bivac était un homme dont nul ne soupçonnait la présence. Laërte, à la fin de l'affaire, avait eu la

cuisse traversée par une balle. Il avait glissé le long d'un rocher jusqu'à un bouquet de broussailles où il s'était arrêté. Ce bouquet sauvage était devenu pour lui un asile où peu à peu il s'était blotti à l'abri de tout regard. Quoiqu'il eût perdu beaucoup de sang, il n'éprouvait pas de douleur vive; aucun os n'avait été atteint. Telle était la nature de cet homme singulier qu'au bout de quelques instans il ressentit un véritable bien-être. Il acceptait avec une résignation qui n'était point sans douceur ce que d'ordinaire on envisage avec épouvante et révolte : la pensée d'une mort solitaire, d'une souffrance sans secours, d'une agonie sans témoins. Aucun regard humain ne pouvait plus s'attacher sur lui sans le blesser : il remerciait donc le ciel de l'avoir soustrait à tout regard; mais l'heure de sa délivrance n'était pas venue encore, et il ne lui était accordé dans la douleur qu'une trêve de courte durée. Les gens de péril et d'aventures savent quelle puissante berceuse est la mort. Suspendu au-dessus d'un trépas certain, aux flancs de cette montagne sanglante où il s'était battu toute la journée, Laërte s'était donc endormi. Il avait même fermé les yeux avec une volupté paisible qui depuis longtemps lui était inconnue. Dans son nid aérien, avant de s'endormir, il avait contemplé les étoiles presque en souriant. Il se pensait réconcilié par sa fin prochaine avec ces gracieux spectres qui n'aiment pas à réfléchir leur beauté sereine dans les âmes troublées. Au milieu de la nuit, il se réveilla, et il eut sous les yeux un spectacle dont le supplice n'aurait pu lui être infligé par aucun songe.

Les étoiles qu'il avait contemplées avant d'entrer dans le sommeil s'étaient effacées peu à peu dans la clarté d'une lune épanouie comme une rose funèbre au sein d'un ciel triste et profond. Cette clarté étendait une nappe d'argent au milieu des eaux grossies du torrent, dont les extrémités conservaient des teintes noires. Dans l'espace humide qui rayonnait sous le tissu aérien du voile féerique, il se passait quelque chose d'étrange. Des figures vivantes s'agitaient autour d'une figure immobile qu'elles semblaient soutenir sur l'onde. Peu à peu la figure immobile disparaissait, et les formes auxquelles un instant elle avait été mêlée quittaient le milieu lumineux de la rivière pour aller se perdre dans les ténèbres qui en longeaient les bords.

Voici ce qui avait lieu. Les Français connaissaient le sort réservé à leurs morts. Pour empêcher les profanations exercées sur des cadavres par la cruauté arabe, ils avaient imaginé une sépulture nautique. D'habiles nageurs prenaient dans leurs bras les corps étendus sur le rivage et les portaient à l'endroit le plus profond de la rivière, où ils les laissaient glisser. Des pierres attachées à ces dépouilles mortelles les garantissaient contre l'étreinte des eaux, qui

eût pu les ramener à la lumière des cieux. Zabori se rendit compte en quelques instans de ces bizarres et touchantes funérailles, dont tous les détails alors lui apparurent avec une poignante lucidité. Il aperçut les singuliers fossoyeurs à l'instant même où ils quittaient la rive et s'avançaient dans la partie obscure du torrent, en soutenant, du bras dont ils ne fendaient pas les ondes, le corps qu'ils allaient ensevelir. Il les suivit dans le cercle magique tracé par l'orbe de la lune. Il les vit se pencher sur l'être livide qu'ils portaient et qu'ils ne devaient plus ramener au rivage. Ils semblaient se séparer à regret de ce pieux fardeau et lui adresser un suprême adieu. Bientôt la vue de Zabori, familière avec le jeu des ombres et des clartés nocturnes, put distinguer jusqu'aux traits des personnages qui jouaient un rôle dans cette scène. Il reconnut avec une douleur pleine d'effroi, parmi les morts, une succession de visages évoquant une série de souvenirs. Ainsi il distingua d'abord la face pâle d'un jeune officier dont la gaîté printanière l'avait plus d'une fois fait rêver et sourire pendant son séjour à la légion. Le jeune homme avait servi dans la compagnie d'Herwig, et souvent le vieux capitaine l'avait raillé avec bonhomie sur une longue chevelure dont, en dépit des us militaires, il ne voulait pas se séparer. Cette chevelure étendue maintenant comme un nimbe lugubre autour de ce front décoloré fut le signe qui fit reconnaître à Laërte ce compagnon des jours évanouis. Puis il en vit passer d'autres encore, qui tous lui récitaient, avec leurs lèvres muettes, des pages déchirées de sa vie. Il épiait avec une anxiété indicible le moment où les nageurs et leurs fardeaux recevaient les rayons de la lune. Il tremblait à cet instant de trouver un mort uni à son âme par des attaches plus puissantes encore que le mort qui l'avait précédé. Il craignait de faire un pas de plus dans les régions de l'épouvante. Il lui arriva deux fois de suite ce qui arrive dans les songes, où chacune de nos terreurs enfante la chose même que nous avons redoutée. Il aperçut un corps pesant que remorquaient avec peine deux hommes aux membres vigoureux. Les figures de ces deux hommes, qui s'offrirent à son regard les premières, avaient un caractère qu'il ne pouvait point méconnaître. Leur insouciante rudesse n'avait cédé ni à la solennité des circonstances ni à la tristesse du lieu; elle semblait adoucie pourtant par le sentiment d'un chagrin insolite. Ces deux compagnons étaient des zéphyrs, et le corps que leurs bras enlaçaient était celui du capitaine Bautzen. Laërte put saluer une dernière fois ce silencieux, mais remuant personnage, qui l'avait si souvent ému et diverti. Il contempla le baiser visible de la mort sur cette bouche d'où sortaient autrefois de brèves paroles mêlées aux bouffées éloquentes de la pipe héroïque. « Pauvre Bautzen! » murmura-t-il, et il tressaillit à cette courte oraison fu-

nèbre, digne de celui qui l'avait inspirée. Ces seuls mots, prononcés involontairement par sa bouche, faisaient tomber sur son cœur un poids cruel accompagné d'un long gémissement. Puis Bautzen disparut et fut remplacé par un nouveau cadavre. Cette fois Zabori poussa un de ces cris d'angoisse qui, dans les songes, sont le signal du réveil. La figure éclairée par la lune était un miroir où venait de se réfléchir l'acte le plus sanglant de son existence. Il avait reconnu le témoin du meurtre caché dans la maison mauresque, le serviteur mêlé à des joies rapides et à un immense deuil, le pauvre hère que l'on désignait sous le nom du curé Mérino.

A cette dernière vision, Laërte ferma les yeux, comme si la douleur de son âme se fût communiquée à sa chair. Il éprouva une souffrance qu'il n'avait point ressentie dans la journée à l'instant où l'avait frappé une balle française; cette souffrance fut aiguë, mais rapide : la défaillance le reçut dans ces imbes où elle nous prend en dépôt pour nous rendre ensuite à l'une ou à l'autre de ces deux maîtresses implacables également obstinées à repousser nos désirs : à cette vie qui ne veut point cacher son visage, ou à cette mort qui ne veut point soulever son masque.

XV.

Quelques jours après cette scène nocturne, Zabori se retrouvait dans le camp de l'émir. Les Arabes s'abattent volontiers sur les bivacs abandonnés par leurs ennemis. Ce sont d'infatigables glaneurs qui ne gaspillent rien, si ce n'est le temps, qui ne laissent couler que les heures, qui ne sont prodigues que de leur vie. Les objets les moins précieux les attirent. Dans tout lieu où une tente s'est élevée même une seule nuit, ils passeront volontiers de longs momens, remuant avec une avidité patiente les cendres des foyers éteints pour tâcher d'en faire sortir quelque lucre imprévu. Une troupe arabe revint donc après le départ des Français sur le champ de bataille d'où elle s'était retirée la veille. Zabori fut découvert dans les broussailles où il gisait évanoui. Celui qui l'aperçut le premier était un musulman sans préjugés, qui avait admiré de bonne foi la bravoure du chrétien. Cet honnête soldat aurait mieux aimé assurément mettre la main sur un trésor que sur un blessé; cependant il se pencha sur Zabori avec un sentiment charitable, vit que la blessure du Hongrois n'offrait point de gravité, et résolut de rendre à l'émir un officier intrépide. On improvisa une litière avec quelques branches d'arbre, et Laërte fut replacé ainsi sous le joug qu'il s'était imposé.

Sa blessure se guérit rapidement. Plus d'un secret de l'art mé-

dical s'est conservé parmi les Arabes, et Laërte fut soigné par l'homme qui avait sauvé déjà le Polonais Lugeski; mais les forces recouvrées par son corps ne purent point arracher son âme à l'abattement. Cet abattement était si profond qu'il fut même insensible à une nouvelle dont il se serait affecté peut-être sans les récentes impressions qui avaient modifié sa nature. Il apprit que Fatma-Zohra s'était enfuie; cette beauté inconstante avait repris le cours de ses pérégrinations à travers le monde. Malgré toutes les paroles de tendresse qu'il lui avait prodiguées, Laërte ne lui accorda que le fugitif regret d'un songeur pour une des visions qui remplissent ses nuits. Ce fut encore sur les émotions des combats qu'il essaya de reporter une dernière espérance. Il voulut caresser de nouveau le rêve de la guerre pour la guerre : il pensa qu'il pourrait encore se plonger avec bonheur au fond de ce péril où il trouverait peut-être, sinon la perle précieuse de la gloire, du moins quelque réveil magique dans un des palais de la mort; mais ce n'étaient là que des chimères, et il le comprit bientôt. Le jour où il était devenu le champion d'une cause indigne de sa chevalerie, il avait fait sans le savoir les adieux du More de Venise aux bannières éclatantes et à l'accord enivrant des trompettes. Chacune de ces batailles qu'il saluait autrefois comme des journées de fête s'était transformée maintenant pour lui en journée de supplice. Le plus horrible châtiment qui puisse nous atteindre, un immense ennui, s'était emparé de son âme. Il cherchait vainement par quels moyens il pourrait satisfaire encore le grand besoin de son cœur, l'inconnu. Rien ne s'offrait à sa pensée, et cette terrible parole, morne comme le ciel ardent où elle prit pour la première fois son essor désolé, le *nihil novi* du psalmiste, l'accablait de sa puissance sans limites.

Quelques vétérans de l'armée d'Afrique se rappellent encore ces jours où Abd-el-Kader bivaquait presqu'aux portes d'Alger. Le régulier fit partie d'une de ces colonnes audacieuses qui se flattaient de nous écraser dans le foyer même de notre conquête. Un soir de février, il était campé dans la plaine que domine la Maison-Carrée. Le voisinage de la ville civilisée qu'il venait menacer au milieu d'une troupe arabe causait de singulières agitations à son cœur.

Alger, malgré les périls qui l'entouraient, malgré l'ennemi qui tenait la campagne, était alors dans tout l'épanouissement de la jeunesse et de la gaîté. Ceux qui ont connu à cette époque la capitale de notre colonie prétendent même qu'elle n'a jamais recouvré l'éclat dont elle était parée alors. Le plaisir y avait établi ses assises. La population de cette cité, que le péril pressait de toutes parts, ressemblait à la famille qui se réunit l'hiver devant le foyer d'un vieux château assiégé par la bise. C'était chaque jour une in-

croyable variété de réunions joyeuses. Le carnaval s'était mis en tête de venir, lui aussi, prendre ses ébats dans cette foule, qui, par la bigarrure de ses costumes, semblait de tout temps le reconnaître pour roi. Il se mit à tenir des séances nocturnes au théâtre d'Alger. Ce ne fut point seulement l'essaim des courtisanes juives, espagnoles et mauresques qui se précipita dans les premiers bals masqués de la colonie : la réserve des armées galantes, le corps d'élite des femmes qui vont en conquête sous le pavillon conjugal, réclama sa part de ces fêtes. Tandis que les jeunes officiers, affublés des travestissemens les plus imprévus, conduisaient dans la salle des danses bruyantes comme des batailles, des femmes discrètement exaltées se tenaient au fond des loges, suivant du regard et de la pensée les rondes d'où leurs pieds seuls étaient exclus.

Un de ces Biskris qui jouent un rôle si actif sur le port, dans les rues d'Alger, saisi tout à coup d'un transport imprévu de foi musulmane, avait quitté le lieu de son industrie pour aller rejoindre Abd-el-Kader. Le matin même, on l'avait engagé dans le bataillon de Laërte, et il était devenu près de son nouveau commandant ce que l'on appelle en termes militaires « une ordonnance. » Zabori, à l'instant où le hasard lui avait envoyé cette recrue, venait de perdre le nègre qui, depuis son passage dans les rangs des infidèles, remplissait auprès de lui les fonctions du curé Mérino. Il accepta donc avec empressement les services du Biskri, sorte de Figaro arabe, et au bout de quelques instans il était avec ce serviteur en très grande familiarité.

Le soir dont nous parlons, le Biskri, tout en nettoyant une paire de pistolets, se mit à raconter à son maître, avec l'exagération orientale, les joies bruyantes d'Alger. Un officier qui avait vécu longtemps loin des villes prétendait que, même dans le désert, il connaissait, sans avoir recours à aucun calendrier, l'arrivée du dimanche. « Une influence particulière règne dans l'air ce jour-là, disait-il; c'est à la fois quelque chose de doux, de rêveur et d'implacablement triste. — L'ennui dominical existe. Holbein l'a peint avec l'admirable puissance de son talent sur le visage de je ne sais quel prélat anglais. A côté de cet ennui dont il oppresse certains hommes, le jour férié évoque mille sentimens d'un charme naïf et profond. Il est pendant une semaine entière l'espoir de tous ceux qui regardent la famille et l'église comme deux maisons dorées; mais, par cela même qu'il a été une espérance, par cela même qu'il est un bonheur, ce jour apporte à ceux dont il est le plus sincèrement aimé cette rêverie un peu triste qui est l'ombre des choses célestes dans nos cœurs. De toutes ces causes naît donc la mélancolie d'une espèce particulière qui le dimanche part du clocher des

villes, prend son vol dans la campagne, traverse les mers et se répand jusque dans les plus lointaines solitudes. Eh bien! les jours du carnaval ont, comme ce jour sacré, une sorte d'action magnétique qui seulement est beaucoup plus restreinte, car il faut être jeune pour la sentir. »

Mais un homme à cette époque de la vie et dans cet état de l'âme qui ont produit chez nous un poète frère à la fois de Byron et de La Fontaine, — un homme qui, malgré de cruelles épreuves, n'a pas encore désespéré du plaisir, reconnaîtra même au sein d'un désert l'heure où, dans les carrefours des grandes villes, le carnaval passe avec ses torches et ses trompes. Il sera effleuré à travers l'espace par la danse des masques. Laërte, malgré les sévères inspirations de sa récente retraite, était propre encore à subir cette action occulte du carnaval. Il regardait sur le seuil de sa tente cette vaste campagne d'Alger où la nuit ouvrait ses ailes avec majesté, et les apparitions les moins faites pour hanter de semblables lieux l'assaillaient en foule dans ces régions imposantes. Les discours du Biskri répondaient si singulièrement à ses pensées qu'il se mit à les écouter avec complaisance. L'Arabe racontait à sa manière la mascarade d'Alger, la cohue qui le soir se pressait aux abords du théâtre, les grands cris, les accords d'instrumens qui sortaient de cette maison illuminée où les chrétiens allaient se livrer aux transports de leur folie volontaire. Tandis que son serviteur parlait, Laërte se sentait envahi par une fantaisie impérieuse qu'il essayait vainement de repousser. Il se disait qu'après tout il était séparé par quelques lieues à peine de la ville où se passaient ces fêtes, liées pour lui à tant de souvenirs, que le galop d'un bon cheval le transporterait en quelques instans de l'ombre et de la solitude au sein de la lumière et du bruit, qu'il pourrait enfin faire dans la vie civilisée une rentrée semblable à celle d'un spectre dans la société des vivans. Cette dernière pensée surtout agissait avec force sur lui. Il était de ces hommes que le passé attire, parce que le passé représente une chose placée hors de notre pouvoir par le destin. C'était presque un retour dans le passé que lui ferait faire l'extravagante équipée dont il concevait le projet. De plus, quel attrait aurait pour lui une entreprise si pleine de périls! Son vieux compagnon, le danger, serait de la partie qu'il méditait; il le mènerait avec lui au bal masqué. Laërte n'était pas de ces gens qui délibèrent longtemps pour accomplir n'importe quel acte de leur existence. Un très simple et très court raisonnement venait toujours à son aide pour terminer ses hésitations. « Comme en définitive, se disait-il, je n'attache à ma vie elle-même que la plus médiocre importance, je ne vois pas pourquoi j'agirais avec tant de précautions dans un incident de ma

vie. » Ce soir-là, il raisonna donc encore comme de coutume, et comme de coutume aussi se résolut à suivre l'impulsion du moment.

Une fois son projet arrêté, il se mit en devoir de l'accomplir avec la célérité qu'il apportait dans l'exécution de tous ses desseins. Le costume dont il avait besoin n'était point difficile à trouver. En quelques heures il se composa la physionomie d'un Lara que n'aurait pas désavoué lord Byron. Il enroula autour de sa tête un riche cachemire, revêtit une veste brodée qu'un voyageur de La Mecque avait achetée à Smyrne, peigna soigneusement sa barbe, qui avait pris des dimensions insolites et s'accordait merveilleusement avec le caractère de son visage. Cette toilette faite, il s'élança sur une jument dont plus d'une fois il avait éprouvé l'agilité, et prit sa course vers Alger.

Il entra dans la ville sans trop de peine en se donnant pour un marchand de race mauresque. Notre caractère national n'est point défiant, et bien des traits pourraient montrer avec quelle facilité de tout temps on a traversé nos avant-postes. Quand il fut au milieu des rues d'Alger, Laërte s'applaudit de la résolution qu'il avait prise. Ce qui arrive si rarement en ce monde, son attente n'était point trompée; il avait secoué son ennui. Il regardait avec plaisir un ciel où l'air avait cette douceur qui distingue en Afrique les nuits de février. Le ciel qui apparaissait entre les hautes murailles d'une rue étroite perdait ce je ne sais quoi d'*immane* (pour prendre à la langue antique une de ses plus fortes expressions) qu'il avait à quelques pas plus loin dans les solitudes extérieures. Les étoiles encadrées par les toits n'étaient plus les grandes et rêveuses divinités du désert, mais des génies familiers possédés de la curiosité d'Asmodée et cherchant à lire dans l'intérieur des maisons avec leurs yeux d'or. Enfin toute cette foule de passans dont il était depuis si longtemps déshabitué le reposait de ces dévorantes et silencieuses pensées auxquelles il ne croyait plus pouvoir se soustraire. Laërte avait toujours eu, comme les Allemands, ce tour d'esprit profond et enfantin qui élève à une dignité poétique les plus humbles objets et les plus infimes détails de cette vie. Il regardait donc joyeusement l'étalage illuminé des boutiques, et retrouvait dans son âme mille souvenirs à la vue de ces lumières, dérobées par un papier huilé, qui brillent entre des piles d'oranges sur l'éventaire des marchands en plein vent.

Zabori conduisit sa jument à une hôtellerie et se dirigea pédestrement vers le théâtre. Les bals du carnaval algérien commençaient tôt et finissaient tard. Quoiqu'il fût dix heures à peine, une foule bariolée se précipitait déjà dans la salle de spectacle. Le comman-

dant des réguliers s'avança dans l'enceinte où s'organisaient les premiers quadrilles. Les danseurs dont il était entouré avaient un aspect qui ne manquait point d'une vigoureuse originalité. Ces masques ne ressemblaient ni à ceux de Rome, ni à ceux de Venise, ni à ceux de Paris. On sentait dans ces chœurs impétueux, où se croisaient les travestissemens les plus fantasques, des élémens que l'on aurait en vain cherchés dans toutes les grandes villes de l'Europe. C'était, avec une bigarrure mille fois plus audacieuse encore dans les costumes, la cohue qui se presse sur les quais populeux des cités maritimes. Cette gigantesque confusion dont l'histoire biblique nous a transmis le souvenir, la confusion de Babel, régnait tout naturellement parmi ces êtres qui parlaient toutes les langues. La partie féminine représentait la variété de courtisanes que renferme le monde entier. Des yeux où brillaient les plus chaudes clartés du soleil perçaient des masques noirs plus attrayans dans leur mystère que les plus séduisans visages dans l'éclat visible de leur beauté. Quant aux hommes, on sentait qu'ils appartenaient presque tous à la race des gens de guerre. Leurs déguisemens avaient plus d'excentricité que d'élégance; par son habit comme par ses poses, chacun cherchait à exprimer quelque pensée bizarre et fougueuse. Les pierrots, avec leurs chapeaux pointus couvrant une oreille et leurs vastes culottes flottantes comme des culottes de spahis, ressemblaient à des forbans. Les polichinelles n'avaient point le riche ajustement des Mondors, ce n'étaient pas ces vaniteux Turcarets dont ils excellent à rendre le type d'ordinaire; mais c'étaient ces polichinelles sataniques bafouant les lois humaines dans la personne bâtonnée du commissaire et terminant la série de leurs scélératesses bouffonnes par un combat avec le diable qui ressemble à une querelle de famille où la victoire est incertaine.

Laërte pendant quelques instans fut saisi par le vertige qui faisait tournoyer cette assemblée. Depuis qu'il était rentré dans Alger, son âme faisait dans le passé une excursion emportée semblable à celle du mort de la ballade; après avoir retrouvé les jours de son enfance, il abordait maintenant les jours de sa jeunesse. Il avait peine à contenir dans ses veines cette séve printanière si puissante qu'à certains momens de notre existence elle a besoin, pour ne pas nous étouffer, de toutes les blessures que le sort porte au tronc où elle bouillonne. Il avait vingt ans, il retrouvait dans sa cervelle l'immense chaos, la fête de Brocken que donnent à cet âge sur notre front tous nos désirs, toutes nos aspirations et tous nos rêves; mais peu à peu ses impressions se calmèrent. Dans ces chemins parcourus déjà et qu'il parcourait de nouveau, il était entraîné malgré lui avec une célérité toujours croissante. Il parvint donc à ces grands

steppes qui s'étendent derrière les horizons enflammés de la jeunesse, à cet âge désenchanté où il avait déjà fait ses premiers pas. Alors, derrière toutes ces joyeuses et burlesques apparences, Laërte aperçut distinctement des réalités navrantes. Les mille regards féminins qui rayonnaient comme des étoiles dans la nuit des masques vinrent mourir sur les glaces de son cœur. Les turbulentes audaces des hommes ne lui inspirèrent plus qu'une morne tristesse; il savait dans quelle poussière nous rejettent ces élans d'une fougue insensée. Enfin, chose plus horrible que toutes ces appréciations désolées de son expérience, les spectres de sa solitude revinrent à lui au milieu de cette foule. Il se reconnut lui-même sous le déguisement qu'il portait; il revit son propre visage tel que l'avaient fait les remords et les années, il se mit à frémir. Il se demanda ce qu'il était était venu faire à cette fête, lui meurtrier, presque renégat. Comment avait-il pu espérer quelque soulagement de sa mascarade impie? Il se sentait réclamé par ce sépulcre d'où il était sorti un moment. Le suaire dont il avait voulu faire un domino protestait contre sa fantaisie et secouait des frissons lugubres sur tous ses membres.

Tout en se livrant à ces impressions, il leva la tête, et il aperçut dans le coin d'une loge un visage qui captiva son attention. Ce visage lui rappelait la plus funeste et la plus décisive action de sa vie. Dans le lieu de plaisir où venait de le transporter un caprice, il retrouvait la femme qu'il avait vue s'esquiver de sa maison en passant sur un cadavre. Une minute lui avait suffi pour être bien sûr qu'il avait sous les yeux la veuve du colonel de Sennemont. La personne qu'il avait découverte dans l'ombre d'une avant-scène était enveloppée d'un domino, elle n'avait soulevé son masque qu'un instant, pour remédier à un léger désordre de sa coiffure; mais Laërte savait désormais quels traits recouvrait ce masque. C'était bien en effet l'ancienne marquise de Sennemont qui venait d'apparaître à Zabori. Laure était rentrée chez elle sans mauvaise rencontre dans la matinée du meurtre. Excepté Serpier, aucun officier de la légion étrangère n'avait soupçonné la vérité. On s'était perdu en conjectures sur les motifs qui avaient pu amener la scène sanglante de la maison mauresque. Mme de Sennemont était restée en Afrique; elle avait passé le temps de son veuvage chez son père, qui occupait un emploi administratif dans la colonie, exécutant peu à peu sa rentrée dans la société algérienne d'après les règles prescrites par le code du deuil. Le jour où un gris de tourterelle remplaça dans ses ajustemens les sombres couleurs, elle encouragea la candidature conjugale d'un jeune fonctionnaire qui fréquentait la maison de son père. Elle reprit, avec les teintes roses, les liens du mariage si légers à ses mains souples et habiles. Elle était main-

tenant la femme la plus à la mode d'Alger. C'était chez elle que se réunissaient tous les poursuivans du plaisir mondain, depuis le jeune officier qui rêve de rapides conquêtes jusqu'au magistrat sentimental qui aspire à de longues et discrètes liaisons. Les amis de Laure l'avaient persécutée (je m'exprime en ce moment dans son langage) pour la faire aller à l'un des bals masqués du théâtre algérien. On avait organisé chez elle une de ces parties dont nous parlions tout à l'heure. Quoiqu'il ne connût aucun des incidens survenus dans l'existence de son ancienne maîtresse, Laërte devina, par une véritable puissance de seconde vue, tout ce que nous venons de dire.

Ainsi il revoyait en pleine vulgarité cette femme qu'il avait connue en de si terribles circonstances! La coryphée de cette orgie bourgeoise, qui se révélait sous les plis du domino à ses instincts délicats, était la veuve de l'homme aimable et intrépide que les soldats de la légion appelaient « leur marquis, » et c'était pour une pareille créature qu'il avait tué cet homme, lui Zabori, le poète et le grand seigneur, qui s'était cru si longtemps armé de tous les nobles dédains. A cette pensée, il éprouvait contre lui-même une colère pleine de dégoût. Il songeait à ces cohortes musulmanes dont il faisait partie, à cette tente sans repos qui l'attendait dans l'ombre, à la mort sans honneur dont il était sans doute le promis, et son exaspération contre la misérable cause de toutes ces tristesses ne connaissait plus de bornes. Il détourna les yeux de cette loge qu'un transport de rage et de folie l'eût poussé à escalader. Il allait reprendre à travers le bal sa marche, un moment suspendue, quand un bruyant éclat de rire partit d'une baignoire placée sous l'avant-scène qu'il voulait fuir. Il se retourna, et vit une femme qui ne s'était point démasquée furtivement, mais qui montrait au contraire avec affectation un visage dont elle tenait son masque éloigné, semblable à ces jolies figurantes chargées dans les pièces allégoriques de représenter la comédie. Laërte reconnut encore la femme au visage découvert et au long éclat de rire : c'était Dorothée.

La fille du capitaine Herwig avait accompli sa destinée. Elle marchait joyeusement, la lampe éteinte, dans le chemin des vierges folles. Rien de son passé n'était resté à ses traits; ses yeux, où jadis se montrait parfois une expression ingénue, ne traduisaient plus maintenant que des passions basses ou extravagantes. On sentait dans toute sa personne le caractère indélébile de la courtisane. Depuis la main qui tenait son masque jusqu'aux boucles de cheveux blonds qui tombaient sur son col, tout en elle était marqué au signe de la grâce sans mystère. Laërte ne put s'empêcher de songer à la sereine clarté des astres qu'il avait vue tomber, dans la cour de la

maison mauresque, sur cette tête maintenant noyée dans l'atmosphère des voluptés impures. L'apparition de Dorothée était encore pour lui une nouvelle ironie du sort. Il revoyait le pauvre Herwig étendu sans vie sur le cuir sanglant du cacolet. Celle qu'il avait sous les yeux était unie cependant, pensait-il, par les liens les plus étroits de la chair à ce glorieux cadavre qu'il avait vu s'avancer dans une lumière matinale. Que signifiait donc tout ce bizarre et cruel enchaînement d'êtres et de choses en désaccord? Sa conscience répondait, par des raisonnemens précis et rapides, aux divagations de son esprit. Un seul principe, lui disait-elle, fait éclore mille autres germes de désordre dans le monde. Qui sait ce qu'aurait été Dorothée, s'il ne l'avait pas rencontrée sur sa route ou s'il avait pu lui faire l'hommage d'un loyal amour? Décidément, dans cette nuit maudite, toutes les fautes de sa vie venaient l'assaillir sous des formes effrayantes pour son esprit, malgré le charme qu'elles pouvaient offrir à ses yeux. Ces deux femmes lui inspiraient autant de terreur que ces corps inanimés de soldats qu'il avait vus glisser sur les eaux d'une rivière sépulcrale : elles aussi appartenaient pour lui au monde des morts. Possédé d'une fièvre qu'il espérait calmer par l'air du dehors, il résolut de s'arracher à un lieu où il regrettait amèrement d'avoir pénétré. Ses pas furent arrêtés par un quadrille qui lui barrait la porte de sortie. Au milieu de cette danse, il aperçut, enlacée à un de ces masques pétulans que nous avons essayé de décrire, une femme dont l'aspect amena une suprême commotion dans sa cervelle. Il reconnut dans une Mauresque livrée à toutes les inspirations orientales d'une danse d'almée le dernier hochet dont s'était amusé son cœur, Fatma-Zohra.

La jeune Arabe était venue continuer ses aventures dans la civilisation algérienne. Elle avait moins perdu que Dorothée à sa nouvelle condition. Les femmes de sa race, du jour où leur beauté est épanouie, ne sont que des instrumens de plaisir. Laërte pourtant la trouva changée. Il avait voulu faire de cette créature, qui lui était apparue au désert dans les magnificences d'un orage, une sorte de Béatrix sensuelle, de Laure musulmane, — en un mot un de ces êtres adorés et charmans que nous plaçons au sommet de nos rêves. Le lieu où il retrouvait Fatma-Zohra, cette danse audacieuse surtout à laquelle elle s'abandonnait, mettaient en désarroi tout un groupe de ses pensées les plus délicates et les plus chères. La gracieuse Arabe avait adopté le costume provoquant des Mauresques. Une légère calotte en fil d'or était inclinée sur sa chevelure, qui tombait sur ses épaules en longues tresses. Elle portait une veste à dessins éclatans, d'un brocart devant lequel se fût agenouillé Paul Véronèse. Ses jambes fines sortaient des plis d'un large pantalon

rose, et ses petits pieds s'agitaient dans des mules couleur de safran. Dans cette éclatante et folle toilette, elle semblait devoir éclaircir les plus sombres humeurs, et elle redoublait cependant les tristesses dans l'âme de Zabori. Les mouvemens du quadrille où elle figurait tantôt l'éloignaient et tantôt la rapprochaient de Laërte. Le Hongrois la suivait avec anxiété du regard; elle était, pour lui, comme une coupable Ophélie, entraînée par le courant d'une eau impure.

Laërte sortit enfin de ce bal. Quand il fut seul au milieu de la nuit, il s'enfonça avec une sorte de volupté dans le plus noir chagrin où il eût jamais permis à son esprit de s'abîmer. Tous ces personnages de ses jours passés, ramenés en même temps dans sa vie par un caprice du destin, comme les personnages d'un drame au moment où la toile va tomber, le remplissaient d'un pressentiment funeste. Il se disait que probablement le mystérieux rideau derrière lequel nous disparaissons tous était déjà près de s'abaisser sur les mobiles décors de sa vie, et il se demandait pourquoi il accueillait avec tant de mélancolie cette fin dont il aurait dû se réjouir. Lui, l'amoureux du danger, craindrait-il par hasard la mort? Une voix de son cœur répondit à cette question avec une véhémente et soudaine franchise : oui, il craignait la mort, parce qu'il avait peur d'y porter, collés à sa personne immortelle, tous ces honteux haillons de son existence dont il venait à l'instant même de sentir si cruellement le poids. Mûri à son insu par ses épreuves, il se disait qu'on ne doit point partir pour la grande aventure des pays invisibles avec le cortége bigarré des fantaisies. Il se rappelait tous ces preux de sa race assistés à leur dernière heure par quelques pensées droites et simples : pourquoi ne chercherait-il pas, lui aussi, à se réconcilier avec la droiture et avec la simplicité dans le trépas?

XVI.

Laërte était remonté à cheval et avait franchi les portes d'Alger en se livrant à ces réflexions. Par un de ces phénomènes de la vie intérieure, la récompense immédiate des inspirations généreuses, il éprouva dans toute son âme une sorte de paix virile qu'il n'avait pas goûtée depuis longtemps. Qu'allait-il faire? C'est ce qu'il ignorait; mais dès à présent il était déterminé à ne point reprendre un joug horrible. Il marchait donc à travers la campagne, sans chercher à regagner la route par laquelle il était venu. Loin de là, il opposait une résistance énergique à sa monture, qui essayait de le ramener au camp des infidèles, et tournait vers le point de l'horizon d'où elle était partie sa tête expressive en poussant de

longs hennissemens. Ce fut dans un état d'esprit tout nouveau pour lui, dans un de ces vertueux enthousiasmes comme en renferment uniquement d'ordinaire les grands jours de la jeunesse, qu'il vit les étoiles pâlir et les premières lueurs du matin se glisser dans le ciel. Des voix dont il avait oublié les accens saluèrent dans son cœur le magnifique soleil qui éclairait la plaine où il s'avançait au hasard. Il trouva au glorieux fantôme qui se dressait à l'horizon je ne sais quelle formidable majesté dont il croyait être frappé pour la première fois. Il lui sembla que son destin était contenu dans les plis de cette pourpre éclatante qui se déroulait devant ses yeux; mais quelque chose lui disait qu'il devait accueillir avec joie le mystère de cette journée dont il ne verrait peut-être pas la fin.

J'ai dit qu'à cette époque la campagne d'Alger, battue par les troupes d'Abd-el-Kader, était le théâtre de nombreuses actions. Il arrivait parfois qu'à quelques lieues de nos postes une poignée des nôtres, retranchée dans un marabout ou dans quelque *bordj* abandonné, avait à soutenir des luttes terribles et d'un tragique dénoûment. Zabori crut entendre sur sa gauche, dans une direction opposée à celle de la Maison-Carrée, le bruit d'une vive fusillade. Il poussa son cheval vers le feu, et bientôt il put se rendre compte de l'incident guerrier qui avait éveillé son attention.

Dans un petit fort construit jadis par les Turcs, quelques soldats français s'étaient réfugiés et tenaient tête à des hordes d'Arabes qui les environnaient de toutes parts. L'édifice attaqué, au milieu des burnous blancs dont il était entouré, ressemblait à un navire près de sombrer dans les flots d'une mer houleuse. Au sommet de ce bâtiment ruiné, empruntant toute sa force à l'énergie des hommes qu'il protégeait, flottait un drapeau improvisé qui réunissait les deux caractères également sacrés d'un signe de gloire et d'un signe de détresse. A peine Laërte eut-il aperçu ce drapeau qu'il crut à un miracle fait par une volonté céleste en sa faveur. Ce lambeau d'étoffe tricolore qu'il voyait briller au loin représentait la noble cité dont il avait été un moment le transfuge. Ceux qui l'appelaient par ce fanal étaient ses frères de la vaste patrie européenne. Comme je ne veux rien omettre de ce qui se passa dans cette âme, même ces secrets et bizarres détails qui abondent soudain dans notre vie aux heures décisives, sur la brèche où se pose notre pied, devant la batterie contre laquelle nous marchons, je dirai qu'à cet instant mille noms, mille souvenirs s'offrirent à son esprit, bien étrangers en apparence aux circonstances où il se trouvait. Toutes les dominations respectables de sa vie reprirent en même temps sur lui leur empire, depuis les affections disparues de la famille jusqu'à ces fécondes admirations pour les grands poètes qui avaient rempli ses

jeunes années. Que les gens froids enfin me pardonnent et ne voient pas une image ridicule et forcée là où des hommes ardens et coutumiers des nobles périls retrouveront peut-être une de leurs visions; mais je puis affirmer que Zabori aperçut au faîte de cette tour, derrière ce drapeau flottant au-dessus de la fumée, toute une légion d'ombres parmi lesquelles figuraient sa mère, les guerriers illustres de sa nation et les poètes immortels de son pays.

Laërte en quelques instans fut sur le lieu du combat. Les Arabes qui attaquaient le réduit où se maintenaient les nôtres le reconnurent. Sa valeur l'avait rendu populaire parmi tous les guerriers rassemblés sous les étendards de l'émir. Au moment où il rejoignit les assaillans, une décharge partie de la masure assiégée avait jonché le sol de cadavres et formé un grand espace vide autour des Français. Ce fut à travers cet espace que s'élança Zabori. Les musulmans, accoutumés à la verve fantasque de sa bravoure, crurent qu'il voulait emporter les murs qui venaient de leur envoyer la mort. Ils se précipitèrent sur ses pas; mais, arrivé au pied de ces remparts croulans dont les pierres désunies laissaient passer des essaims de balles, Laërte arbora brusquement un mouchoir blanc au bout d'un fusil dont il s'était emparé, et cria en français qu'il venait se rendre. Aussitôt deux mains vigoureuses le saisirent, et il se trouva comme par enchantement au milieu de la troupe décimée qui s'opiniâtrait dans une défense sans espoir.

Celui qui commandait la poignée de braves auxquels il se livrait lui montra un visage dont le seul aspect fut pour lui une première et précieuse récompense : il reconnut Serpier. L'officier jeta sur son prisonnier volontaire un regard rempli d'interrogations auxquelles Zabori répondit par ces seules paroles : Je viens vous donner ma vie pour que Dieu accepte mon âme.

L'heure n'était point propice aux explications, et Serpier d'ailleurs était de ces hommes qui n'ont point besoin de longs discours pour comprendre un élan héroïque. Il avait connu le cœur de Laërte; il en devina toutes les épreuves, il en accueillit la résolution expiatoire avec une miséricorde énergique. Après une hésitation de quelques secondes, il lui tendit sans mot dire une main qu'une balle venait de traverser. Cette poignée de main sanglante remplit le régulier d'une joie ineffable : son sacrifice n'était point rejeté.

Cependant une décharge des Arabes avait renversé le drapeau placé au faîte du bordj. Les glorieuses loques avaient glissé sur une des parois de la tour effondrée et étaient venues tomber entre les soldats de la légion. — Permettez-moi, dit Zabori à Serpier, d'aller remettre ce signe à sa place. — Et sans attendre la réponse de son

ancien compagnon d'armes, s'élançant de pierre en pierre sur des débris de murs, il parvint jusqu'au sommet du bordj, où il replaça le drapeau foudroyé. Il s'opéra alors en lui une transfiguration qui a laissé des souvenirs ineffaçables chez des témoins encore vivans de cette scène. Il regardait tour à tour de cette hauteur le ciel qui s'étendait au-dessus de sa tête et le combat qui se livrait à ses pieds. Il ne prenait point part à ce combat. Il avait croisé ses bras sur sa poitrine. Cet homme, accessible naguère aux ivresses du sang, se serait fait un remords en ce moment, j'en suis sûr, d'une seule goutte de sang versé par sa main. Seulement il écoutait avec délices la musique de la poudre, cette musique qui naguère avait perdu pour lui tout son charme et qui lui semblait maintenant une réunion d'accords célestes. Pendant quelques instans, les balles respectèrent son extase, que chacune d'elles redoublait : elles voltigeaient autour de lui comme des oiseaux joyeux, elles chantaient à son âme régénérée une chanson immortelle de printemps; mais soudain il s'affaissa et vint tomber, le corps déchiré, à l'endroit où tout à l'heure était tombé le drapeau.

Il n'expira point sur-le-champ toutefois. Il eut l'honneur du martyre. Il reconnut quelques-uns de ceux qui le relevèrent, et put échanger des paroles avec eux. Couché dans un coin de ce réduit, sur une capote de soldat, il vécut assez pour assister au dénoûment imprévu du combat où il s'était jeté. Il vit une colonne française arriver au secours des assiégés et entendit les cris de triomphe qui saluaient la fuite des Arabes. Il put enfin avoir avec Serpier un entretien dont nous ne voulons pas transcrire les paroles heurtées, hésitantes, mais secondées par de tout-puissans regards. C'est cet entretien qui nous a permis de donner sur la fin de cet homme singulier des détails dont nous garantissons la vérité.

Serpier ramena le corps de Laërte. Le comte Zabori a une tombe dans le cimetière d'Alger. L'officier qui a cru devoir lui rendre ces honneurs funèbres sait le juger pourtant avec une juste sévérité. « Je l'aurais, dit-il, condamné à mort, si lui-même ne s'était pas condamné. Je sais tout ce qu'on peut dire sur les meurtres dont son existence est souillée, j'abhorre les funestes caprices qui ont gouverné ses actions et violenté ses destinées; mais ce sont précisément ces caprices qui me font trouver un mérite incomparable dans son trépas. Il a eu l'inspiration la plus rare chez les natures de son espèce. Il a suivi le devoir le jour où il en a eu la vision. Le devoir l'a entraîné hors de ce monde. Espérons que sur les pas de ce guide il aura retrouvé dans la mort la route qu'il avait perdue dans cette vie. »

PAUL DE MOLÈNES.

DEUX

ÉPISODES DIPLOMATIQUES

II.

CONGRÈS DE VIENNE.—L'EMPEREUR ALEXANDRE ET M. DE TALLEYRAND. — TRAITÉ DU 3 JANVIER 1815.

Histoire de la Restauration, par M. Louis de Viel-Castel.

Le nouvel historien de la restauration continue son œuvre avec une rapidité qui doit charmer ses lecteurs. Nous seul aurions peut-être le droit de nous en plaindre, car voici notre critique fort distancée.

Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre.

On n'en suit pas moins avec un vif intérêt l'excellent récit de M. de Viel-Castel; on aime surtout à y retrouver la même abondance d'informations, le même respect de la vérité, la même rectitude de jugement et cette sereine impartialité qui marquaient d'un cachet si particulier les premiers chapitres de cet important ouvrage. Le public français encourage évidemment l'enquête ouverte depuis quelques années sur ces crises mémorables de 1814 et de 1815 qui ont précédé chez nous l'établissement du régime parlementaire. C'est à ce mouvement bien marqué de l'opinion que nous avons essayé de répondre en racontant, d'après des informations particulières, un curieux épisode diplomatique des derniers jours de

l'empire (1). Nous voudrions aujourd'hui tenter une étude analogue sur les premiers rapports de la restauration avec les cabinets étrangers : heureux si, après avoir mis en lumière quelques circonstances, jusqu'alors ignorées, des ouvertures de Francfort et des conférences de Châtillon, il nous était donné, par un rapprochement qui n'a rien de factice, de montrer quelles furent, au lendemain du traité de Paris, les relations du roi Louis XVIII avec les puissances qui venaient de le rétablir sur son trône.

Mais où surprendre l'insaisissable vérité? Bien grand serait l'ennui, s'il fallait la chercher dans la fastidieuse collection des protocoles interminables qu'ont échangés autour de leur tapis vert les plénipotentiaires réunis en 1815 dans la capitale des états autrichiens. Plus vaine encore serait l'espérance de la retrouver dans les feuilles du temps, dans les pamphlets des partis, dans la foule bigarrée des mémoires de fantaisie que notre génération a vus éclore. En matière de transactions diplomatiques, rien ne vaut le témoignage de ceux qui les ont conduites, et encore faut-il choisir. Il est sage de se méfier des notes officielles et des révélations tardives. Parmi les pièces émanées des négociateurs, celles-là seules méritent confiance qui, écrites au moment même, n'étaient pas destinées à la publicité. Ainsi le jour s'est fait sur les ouvertures de Francfort par le rapport confidentiel de M. de Saint-Aignan, rapport trop sincère pour être tout entier livré au public, et qui, d'abord mutilé sur un premier ordre de l'empereur, fut définitivement rayé des colonnes du *Moniteur*. Ainsi la correspondance du duc de Vicence a divulgué le secret des conférences de Châtillon, et justice a pu être enfin rendue aux patriotiques efforts de ce loyal serviteur de l'empire, obligé de lutter à la fois avec une fermeté également admirable contre les impérieuses exigences de nos ennemis et contre les illusions tenaces de son maître.

Il existe heureusement sur les négociations du congrès de Vienne des documens d'une valeur égale : ce sont les lettres particulières qu'en dehors de ses dépêches officielles M. de Talleyrand adressait régulièrement au roi Louis XVIII. Ces lettres, qu'on pourra lire un jour dans les mémoires du prince, n'ont jamais été livrées à la publicité; parmi nos modernes historiens, ceux qui les ont connues n'en ont cité que des lambeaux. En puisant abondamment à cette source privilégiée, nous aurons soin de contrôler les assertions du représentant de la politique française par l'étude des correspondances des diplomates étrangers qui siégeaient à côté de lui. A aucune de ces pièces nous n'entendons attacher d'ailleurs une confiance exclusive. Ce n'est pas nous qui oublierons jamais que les

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1861.

grands personnages de l'histoire, quand ils parlent d'eux-mêmes, doivent être, toute révérence gardée, traités comme des témoins un peu suspects qui déposent dans leur propre cause. Plus leur rôle aura été fameux et leur esprit puissant, plus leur autorité est demeurée considérable, plus grand est le danger de s'égarer avec eux, si l'on en vient à trop les croire sur parole. Il y a aussi un autre écueil à éviter : ce serait d'être après coup trop sévère pour eux, de ne pas tenir, à la distance où nous sommes, un compte suffisant du milieu dans lequel ils ont vécu, des idées qui régnaient de leur temps, et de méconnaître les obstacles, quelquefois les impossibilités de toute nature, qui se sont dressés sur leur chemin. Sans doute, en négociation comme en guerre, il est aisé de remporter du fond de son cabinet de faciles victoires, parfaitement conformes à toutes les règles de l'art, et que ne déparent jamais aucun accident ni aucune faute. Le malheur de ces magnifiques combinaisons est d'avoir été le plus souvent irréalisables à l'époque et dans les circonstances où les place l'habileté posthume des écrivains qui les imaginent. Afin d'éviter ce double inconvénient, nous nous attacherons à reproduire autant que possible le texte même des lettres de M. de Talleyrand, et pour être tout à fait juste envers lui, après avoir expliqué quelle était la nature de ses relations personnelles avec le chef de la maison de Bourbon, nous n'oublierons pas d'indiquer aussi quelle était à cette même époque la tendance générale des esprits en France, de montrer quelles étaient les dispositions de l'Europe à notre égard, et en particulier celles de quelques-uns des adversaires, souverains ou ministres étrangers, contre lesquels M. de Talleyrand eut à lutter pendant la durée du congrès de Vienne.

I.

M. de Talleyrand avait cessé en août 1807, peu de temps après la paix de Tilsitt, de diriger la diplomatie de Napoléon. Sa retraite avait été volontaire, elle n'avait pas eu les caractères d'une rupture. En déposant ses fonctions actives pour jouir des paisibles honneurs attachés au titre de grand-chambellan, de prince de Bénévent, le nouveau vice-grand-électeur n'avait pas entendu faire acte d'opposition : il ne s'agissait de rien de semblable en ces jours-là; mais éloigné des affaires, déchargé de toute responsabilité, moins ébloui que les autres serviteurs de l'empire par le spectacle de ses prospérités prodigieuses, il s'était un peu moins gêné chaque jour pour mêler aux témoignages ostensibles de son admiration officielle les secrets épanchemens de sa pensée intime, restée en tout temps assez libre, mais qui tendait à devenir peu à peu légèrement fron-

deuse. Les résultats de l'expédition d'Espagne avaient surtout donné prise à ses critiques. L'empereur les avait ressenties au point de lui ôter la place de grand-chambellan. Retiré alors de la cour comme de la politique, toujours considérable par sa réputation d'habileté, par le prestige de son nom aristocratique, par l'éclat de sa fastueuse existence, M. de Talleyrand affecta de suivre, en spectateur désormais désintéressé et déjà un peu inquiet, le cours des événemens publics. Quand survinrent les premiers échecs de la politique impériale, sans se départir encore de sa prudence ordinaire, il ne s'interdit pas le plaisir de caractériser devant ses intimes, en quelques traits dédaigneux et rapides, bientôt colportés de salon en salon, les fautes de l'homme extraordinaire qui avait le tort de ne plus demander ses conseils. Au milieu de l'universel silence transformé par les feuilles officielles en universelle approbation, cette sourde opposition avait été fort remarquée. Après les désastres de la campagne de Russie, tous les regards de la société parisienne s'étaient naturellement tournés vers l'illustre disgracié. Ses moindres paroles, toujours rares et sentencieuses, devinrent l'objet de mille commentaires. Les plus fugitifs mouvemens de sa physionomie furent plus que jamais curieusement interprétés et, sous le masque de sa nonchalance accoutumée, les chefs encore inconnus des partis hostiles à l'empire se réjouirent de démêler de plus en plus l'intention clairement indiquée de se détacher à temps de l'ancien chef et de ne pas se laisser ensevelir sous les ruines d'un régime qui menaçait de s'écrouler.

On connaît parfaitement aujourd'hui le but que se proposait M. de Talleyrand en préparant les voies à la restauration. Évêque et grand seigneur avant la révolution, membre influent de l'assemblée constituante, ministre plus tard sous le directoire et sous l'empire, il ne professait d'engouement aveugle pour aucune forme de gouvernement. Par modération naturelle d'esprit, par calcul d'ambition légitime, il inclinait cependant vers la monarchie représentative, où sa grande naissance et ses talens hors ligne lui promettaient une situation prépondérante. A ses yeux, c'était simple prudence d'exiger de l'ancienne dynastie la reconnaissance formelle du droit qu'avait la nation de disposer d'elle-même, et de lui imposer la consécration irrévocable de certaines garanties propres à rassurer les personnes compromises dans les régimes divers qu'avait traversés la France. Le sénat, où, malgré tant de servile dépendance, les principes de 89 avaient conservé beaucoup de muets partisans, était, pour traiter avec les Bourbons, revenus de l'étranger, un instrument tout indiqué. M. de Talleyrand le trouva porté à servir ses desseins; l'empereur Alexandre, très libéral à cette époque, les secondait de son mieux. Chose plus singulière, M. le comte d'Artois,

tout entier à la joie d'un retour inespéré, ne leur était pas trop contraire. On sait que l'obstacle vint de Louis XVIII, et les mémoires du temps font assez connaître combien le nouveau souverain en voulut toujours à ceux qui avaient osé lui proposer de garder le drapeau aux trois couleurs et de se lier avec la nation par un contrat obligatoire. M. de Viel-Castel nous apprend que le roi Louis XVIII avait expressément défendu à M. Beugnot, secrétaire du comité qui préparait la rédaction de la charte, d'en rien communiquer à l'homme considérable qu'il avait, par nécessité plutôt que par goût, mis à la tête de ses conseils. Il ne montra pas d'ailleurs la même répugnance à lui abandonner presque exclusivement la conduite de nos affaires extérieures. Il lui confia les plus amples pouvoirs pour réviser avec les commissaires étrangers la convention provisoire du 22 avril 1814, c'est-à-dire pour régler définitivement l'état de paix, pour débattre les limites du territoire que l'on consentirait à laisser à la France, et les conditions du rang qu'on nous permettrait d'occuper parmi les grandes puissances européennes.

Plus d'un motif avait contribué à faire à M. de Talleyrand cette situation vraiment singulière, si éminente et si précaire tout à la fois. L'idée empruntée plus tard à l'Angleterre d'un cabinet homogène, dont les membres, solidaires entre eux, fussent en même temps indépendans vis-à-vis du souverain et responsables envers les représentans du pays, n'était encore entrée dans aucune tête. Le roi se considérait fort naturellement à cette époque comme le chef effectif de son conseil des ministres. Sa volonté, séparément communiquée à chacun d'eux, composait à elle seule toute l'unité du gouvernement. Cependant, comme, malgré un certain fonds de capacité et d'instruction personnelle assez rares chez un prince de son temps, Louis XVIII n'avait ni le goût ni l'aptitude des affaires, ses ministres, assez mal contenus en tout le reste, s'étaient vite habitués à décider pour leur propre compte, en maîtres presque absolus, les questions, même les plus graves, qui relevaient directement de leur département. M. de Talleyrand en particulier, soutenu par le juste sentiment de sa valeur personnelle et l'ascendant incontesté que lui assurait sa vieille réputation, n'avait pas hésité à beaucoup prendre sur lui. Dans les entretiens non officiels qui précédèrent la négociation du traité de Paris, causant avec les souverains étrangers ou leurs principaux ministres, il avait souvent laissé tomber des paroles qui engageaient profondément la politique de la France. Les conférences une fois entamées, quoiqu'il prît soin d'en rendre au roi un compte fort exact, on le vit ne pas toujours attendre son approbation pour prendre, quand il le fallait, des résolutions plus décisives peut-être. Le calcul autant que la paresse poussait alors Louis XVIII à s'arranger des libres allures de son ministre des affaires étrangères,

et à se décharger presque entièrement sur lui du soin de se tirer le mieux possible d'une fâcheuse position. Il ne lui déplaisait pas en effet de placer sous le couvert d'un ancien serviteur de la révolution et de l'empire ce qu'il y aurait nécessairement de pénible pour le pays dans les articles d'un traité qui allait porter une si rude atteinte à sa puissance. Pour aider M. de Talleyrand à obtenir des conditions moins défavorables, il aurait fallu que le roi consentît à entrer dans des relations personnelles assidues et bienveillantes avec les souverains étrangers; il ne s'en souciait à aucun degré. Si, au point de vue de l'honneur du pays ou seulement de la bonne politique, Louis XVIII n'avait pas assez ressenti la douleur de ne devoir son retour qu'au triomphe des armées ennemies, en revanche il ne supportait qu'impatiemment l'idée d'être tenu à quelque reconnaissance envers les chefs des dynasties rivales de la sienne. A peine installé aux Tuileries, il ne s'était pas fait faute de leur donner à comprendre, par sa froideur cérémonieuse, par sa réserve calculée, par le soin puéril de prendre le pas sur eux jusque dans sa propre demeure, que le souvenir des services rendus n'effaçait pas à ses yeux la distance qui séparait la maison de Bourbon des autres familles de l'Europe. Peut-être eût-il volontiers accepté une entente familière avec l'héritier des Habsbourg, descendant des anciens ducs de Lorraine et son proche parent par Marie-Antoinette; malheureusement l'empereur François affectait de ne pas se mêler de politique étrangère et de laisser à M. de Metternich le soin des intérêts extérieurs de l'Autriche. Pendant les dernières années de son exil, Louis XVIII avait fait échange de courtoisies avec le régent de l'aristocratique Angleterre, il lui écrivait même encore; mais quel secours efficace attendre de ce prince vain et léger, très impopulaire, très méprisé chez lui, et par cela même sans grand crédit sur les ministres? Le roi de Prusse, échauffé par son état-major et tout plein des rancunes d'Iéna et de Tilsitt, s'effaçait systématiquement derrière Alexandre. Seul l'empereur de Russie tenait à honneur de montrer quelque modération dans la victoire, et se vantait, non sans raison, d'une certaine partialité pour la France. Son influence était prépondérante et sa bonne volonté notoire. Il eût été facile d'en tirer bon parti en flattant quelque peu sa prétention avouée de dominer les conseils des alliés et son goût pour le rôle éclatant de protecteur; mais parmi les souverains au milieu desquels Louis XVIII venait de recouvrer sa place, il n'y en avait aucun devant lequel il lui eût coûté davantage d'abaisser son orgueil. Implorer le patronage d'un Romanov, du descendant d'une famille à peine connue il y a cent ans, semblait dur au petit-fils de tant de rois, possesseurs depuis tant de siècles du premier trône du monde.

Il savait d'ailleurs mauvais gré au monarque russe de s'être érigé en défenseur officiel du sénat et des idées libérales; il lui en voulait surtout d'avoir, en plus d'une occasion, soutenu devant lui et en public, avec une insistance importune, la cause des intérêts créés par la révolution ou celle des hommes qui avaient servi l'empire.

Les relations du tsar avec l'ancien chef du gouvernement provisoire avaient au contraire toujours été très bonnes; c'était chez M. de Talleyrand qu'Alexandre était descendu en arrivant à Paris. Il avait adopté ses idées sur la forme de gouvernement qu'il convenait de donner à la France; il n'avait jamais cessé de vanter son habileté; il avait appuyé tant qu'il avait pu et jusqu'au dernier moment ses démarches en faveur de la constitution sénatoriale, à ce point même que l'échec définitif de son hôte était presque devenu le sien. Sur plus d'un point M. de Talleyrand avait depuis, il est vrai, modifié quelque peu sa politique. Très refroidi pour l'alliance russe, qu'il n'avait jamais goûtée beaucoup, même quand il s'en était le plus servi, il inclinait maintenant du côté de l'Angleterre, sans se croire obligé d'en laisser rien voir à l'empereur. Se maintenir dans de bons termes avec Alexandre, exciter à propos sa générosité, le piquer d'honneur dans le sens de nos intérêts, profiter d'une façon naturelle et dégagée de ses bons offices en se dispensant de s'en montrer outre mesure reconnaissant, était un rôle fait exprès pour M. de Talleyrand. Il y réussit, autant du moins que les circonstances le permettaient.

La convention provisoire du 22 avril 1814 avait préjugé de fait le retour de la France à ses anciennes frontières. Grâce toutefois à l'intervention de l'empereur Alexandre, le plus souvent contrecarrée par le mauvais vouloir des ministres des autres puissances, nous obtînmes sur le continent, en dehors des limites de 1792, quelques lambeaux de territoire qui, du côté du nord, sur la Sambre, la Meuse, la Sarre et le Bas-Rhin, amélioraient notre système de défense nationale. L'ancienne république de Mulhouse, la principauté de Montbéliard, Avignon et le Comtat venaissin nous furent également abandonnés. On nous permit aussi, mais avec plus de peine, de garder certains districts du pays de Gex autour de Genève, Chambéry, Annecy et quelques parties de la Savoie. Sur les mers, l'Angleterre, qui s'était emparée de toutes nos colonies, nous rendit la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane française, l'île Bourbon et nos comptoirs des Indes, sous la condition de ne les point fortifier. On était ainsi arrivé à nous composer la moitié seulement de ce million de sujets que, dans un premier mouvement de générosité, on avait tant de fois, mais vaguement, promis d'ajouter au vieux patrimoine des Bourbons. D'autres articles restés secrets stipulaient

que la France s'engageait d'avance à reconnaître la distribution que les alliés feraient entre eux des territoires qu'elle leur abandonnait. Certes ces clauses du traité de Paris étaient dures, on peut même affirmer, sans paraître céder à l'empire d'un préjugé national d'ailleurs trop naturel, qu'elles étaient foncièrement injustes, imposées au nom de l'équilibre européen par des puissances qui, loin de s'enfermer elles-mêmes dans leurs anciennes limites, méditaient toutes d'en sortir et de s'agrandir démesurément selon leurs convenances. Il faut cependant reconnaître qu'il eût été impossible d'en obtenir alors de meilleures. La malveillance des commissaires étrangers, si grande qu'elle fût, n'excédait pas en cette circonstance la mesure des garanties que réclamaient les ombrageuses inquiétudes de l'opinion européenne. Leurs exigences les plus sévères, leurs précautions les plus excessives ne faisaient que donner strictement satisfaction aux instincts de rancune implacable, de jalouse défiance, suscités partout contre la France par l'ambition du conquérant relégué en ce moment à l'île d'Elbe. Plus tenaces dans leur haine que leurs propres gouvernemens, les peuples la reportaient tout entière, Napoléon tombé, sur la nation qui avait docilement servi d'instrument à ses desseins. Aux yeux des Autrichiens, des Russes et des Prussiens, dont nous avions envahi les capitales, aux yeux surtout des Anglais, moins atteints cependant par les désastres des dernières guerres, la France, à son tour humiliée, vaincue et rançonnée, n'avait pas encore assez expié ses torts. Ils auraient, les uns et les autres, vivement reproché à leurs plénipotentiaires de n'avoir pas saisi l'occasion qui s'offrait d'entamer à fond la puissance d'un pays naguère encore si formidable, et malgré ses derniers revers toujours si redouté. Ce sentiment dominait à tel point les esprits, que lord Castlereagh, en sa qualité de ministre constitutionnel, préoccupé avant tout de l'opinion de ses compatriotes, ne manque jamais une occasion d'expliquer dans ses lettres aux ministres anglais, ses collègues, comment les rares concessions faites à la France par le traité de Paris ont été calculées de manière à ne pas accroître ses ressources militaires. Puis, comme il sait la cause des Bourbons populaire parmi des membres du parlement, on le voit surtout appliqué à leur bien faire sentir dans toutes ses correspondances qu'il n'aurait pas été d'une bonne politique de traiter avec trop de rigueur la dynastie qu'on venait de rétablir, et de lui rendre le gouvernement difficile en attachant à son retour des souvenirs trop pénibles (1).

Chose singulière et triste à constater, mais aujourd'hui mise hors de doute par le témoignage des contemporains, lord Castlereagh

(1) Dépêches et lettres de lord Castlereagh, avril et mai 1814.

se trompait. Ce sentiment de susceptibilité nationale dont il redoutait presque l'explosion, et qui s'est en effet montré plus tard si vif et parfois si injuste à l'égard de la restauration, n'existait alors à aucun degré. L'affaissement de l'esprit public était devenu tel dans notre pays, qu'il ne prêtait aucune assistance, ni presque aucune attention aux efforts tentés par le gouvernement pour garder au moins quelques parties de nos récentes conquêtes. Ce fut au ministre qui la signa, aux personnages employés avec lui à la négocier, et surtout au chef et aux membres de la maison royale de France, que les rigoureuses conditions de la paix signée le 30 mai parurent causer le plus de regret. Parfois, rappelant en quelques paroles froides et amères les promesses faites quand l'empereur était encore debout et maintenant si complétement oubliées, M. de Talleyrand avait réussi, sinon à persuader ses contradicteurs trop prévenus, du moins à leur causer quelque honte et un certain embarras. Aux incroyables exigences pécuniaires mises en avant par les ministres du roi Guillaume de Prusse, on avait entendu Louis XVIII répondre avec indignation « qu'il aimait mieux dépenser 300 millions à faire la guerre à la Prusse que d'en dépenser 100 à la satisfaire. » Dans la même séance, le duc de Berri, saisi d'un emportement patriotique, s'était écrié qu' « il pourrait bien être dangereux de trop braver la France, qu'elle avait encore, grâce à Dieu, une belle et brave armée, qu'il fallait se mettre à sa tête pour se jeter sur les coalisés, et que, par cet acte de désespoir, sa famille serait à jamais rétablie dans le cœur de la nation. » La population parisienne, qui n'avait rien su de ces détails, qui ne s'en serait guère émue, si elle les avait connus, et dont à la cour on craignait bien à tort le mécontentement quand elle connaîtrait les clauses du traité de Paris, s'en montra au contraire satisfaite; elle les trouva non-seulement équitables, mais généreuses. Dans la capitale comme dans le reste de la France, la hâte de jouir des bienfaits de la paix l'emportait de beaucoup sur le désir de voir reculer quelque peu nos frontières. Avec cette mobilité d'impressions, don fatal qui l'a successivement emportée aux extrémités les plus contraires, la France, toujours si avide de gloire militaire, si sensible sous la république au plaisir de braver toutes les armées du continent, si empressée sous l'empire à prodiguer son sang pour des conquêtes lointaines, mettait maintenant une certaine indifférence orgueilleuse dans l'abandon facile de ses droits les plus évidens. Afin de regagner les bonnes grâces des peuples étrangers, rien ne lui paraissait coûteux. On eût dit qu'elle trouvait de meilleur goût de ne pas trop leur marchander les conditions de sa bienvenue.

Les politiques seuls restaient inquiets. Témoins des événemens du jour, aux prises avec les difficultés de l'heure présente, éclairés

sur la vérité de la situation par ce contact immédiat des hommes et des choses que ne peuvent remplacer à distance ni l'esprit le plus sagace, ni l'expérience la plus consommée, ils étaient persuadés que les sentimens d'incurable méfiance, de jalousie invétérée auxquels la coalition européenne devait sa naissance, se maintiendraient dans toute leur force aussi longtemps que l'état territorial de la France ne serait pas positivement fixé. Dans leur conviction réfléchie, là était la pierre d'achoppement, celle qu'il importait d'écarter la première de notre chemin. Pour dissiper tant d'ombrages, il n'y avait qu'un moyen, c'était d'en supprimer la cause. En face de nos anciens adversaires, tous incertains de la part qu'ils allaient recueillir dans le commun butin, tous également avides, tous jaloux les uns des autres, nous avions un avantage évident à nous placer le plus tôt possible dans une situation parfaitement nette, la seule réglée d'avance, qui, du premier coup, mettrait au-dessus de tout soupçon notre bonne foi et notre désintéressement. A vrai dire, l'honneur de l'invention n'appartenait ici à personne, car c'est le propre des conceptions du bon sens de s'imposer un peu d'elles-mêmes à tout le monde, et l'on n'aurait pas alors facilement imaginé pour notre diplomatie une autre ligne à suivre. Le mérite de M. de Talleyrand, quand il vint représenter à Vienne cette politique de la France, fut de lui donner tout d'abord une attitude d'autorité incomparable, et son habileté consista à lui ménager un rapide triomphe. A coup sûr, l'œuvre était difficile. Il est curieux de voir par quel singulier mélange de patience flegmatique, d'ironie mordante et de hardies résolutions M. de Talleyrand, aux premiers jours de la fatale année 1815, était parvenu à rompre la coalition formée contre nous à Chaumont, renouée à Paris, et qu'on s'était promis de rendre indissoluble à Vienne.

II.

Au moment de l'arrivée de M. de Talleyrand à Vienne, la capitale de l'Autriche, naguère si triste et presque déserte, offrait un spectacle des plus singuliers. Jamais ville en Europe n'avait à la fois hébergé tant de souverains. C'était un pêle-mêle d'empereurs, de rois et d'altesses couronnées. Toujours actif, de plus en plus pénétré de la grandeur de son rôle, tout plein encore des applaudissemens qu'au printemps il était allé provoquer chez ses alliés d'Angleterre et des ovations que lui avaient décernées ses sujets de Saint-Pétersbourg et de Varsovie, l'empereur Alexandre avait fait à Vienne, le 25 septembre, une sorte d'entrée triomphale, traînant après lui, comme à la remorque, son ami désormais inséparable, le roi Guillaume de Prusse. Entourés de leurs principaux conseillers

et d'un fastueux état-major, ils étaient tous deux allés descendre au palais de l'empereur d'Autriche. Ce n'est point sans regret que François II avait dû faire à ses hôtes le sacrifice de ses goûts paisibles, et renoncer, pour les traiter avec magnificence, aux habitudes de sa vie de famille, d'ordinaire assez retirée et fort modeste. Les puissans chefs de la Russie et de la Prusse avaient eux-mêmes été précédés à la cour de Vienne par les rois de Danemark, de Wurtemberg et de Bavière. Derrière ces petits souverains munis d'un droit incontesté, qu'au plus haut degré de sa fortune l'empereur Napoléon n'avait jamais cessé de reconnaître, se pressaient la plupart des anciens électeurs et les titulaires ou ayans-droit de tous les grands et petits fiefs germaniques successivement abolis par les longues guerres de la révolution et de l'empire. Un seul faisait défaut parmi ces princes allemands impatiens de connaître leur sort, c'était le roi de Saxe, qui, retenu dans une forteresse prussienne, expiait dans une injuste captivité le tort impardonnable de s'être laissé surprendre trop tard dans notre alliance. Quant aux ministres étrangers, aux ambassadeurs ordinaires, envoyés extraordinaires et agens de tous les pays, chargés de toute sorte de missions authentiques ou secrètes, de réclamations collectives ou particulières, la foule en était innombrable. Il serait impossible aujourd'hui de les nommer tous; à Vienne même, on avait grand'peine à s'y bien reconnaître.

Il ne faudrait pas d'ailleurs s'imaginer que dans cette grave assemblée officiellement convoquée au milieu de la pédantesque Allemagne afin de résoudre tant et de si difficiles questions, il n'y eût alors de place que pour l'ennui des protocoles et pour les soucis de la politique. A lire le journal récemment publié de M. de Gentz, l'ancien publiciste de la coalition devenu le secrétaire du congrès, il semble même qu'avant l'ouverture définitive des délibérations, les esprits étaient à Vienne au moins aussi portés à s'occuper de plaisirs que d'affaires. Cela était, il faut en convenir, très naturel. Pour la première fois depuis la chute de son terrible dominateur, la société européenne se sentait en paix et respirait à l'aise. On s'était, il est vrai, déjà rencontré à Paris; on n'avait pas manqué cette occasion de s'y bien divertir, mais sans quitter entièrement l'appareil militaire. A Vienne, la diplomatie avait au contraire repris le pas sur la guerre. Les hommes d'état anciens adversaires de la France se sentaient là chez eux et sur leur propre terrain. Satisfaits de pouvoir sans nulle gêne communiquer entre eux, impatiens de s'entretenir des grands événemens qui venaient de s'accomplir, ils étaient surtout sincèrement charmés d'être appelés à resserrer entre tous leurs gouvernemens les liens d'une étroite et parfaite alliance. L'ennemi commun l'avait rompue au grand détriment de l'humanité, ils se

flattaient de la rendre désormais indissoluble. Au milieu de ce monde noble, riche et élégant, bercé de généreuses illusions, qui reprenait légèrement possession de la vie en se livrant de nouveau aux douces jouissances des relations sociales, aux plaisirs délicats des conversations intimes, comment les femmes n'auraient-elles pas été conviées à ressaisir, elles aussi, leur rôle accoutumé? Elles n'eurent garde d'y manquer. Les salons de Vienne, rendez-vous général de l'aristocratie européenne, reçurent ainsi les lois aimables de plusieurs grandes dames célèbres à cette époque par leur esprit et leur beauté. Le témoignage des contemporains nous les montre tantôt étincelantes de parures, donnant dans quelques fêtes splendides le signal animé des plaisirs, tantôt dirigeant doucement, au sein de quelque cercle intime, des entretiens familiers et paisibles, mais toujours et partout entourées d'hommages, et la plupart du temps, sinon occupées à se mêler directement de politique, habiles du moins à faire pénétrer leur douce influence jusque dans l'âpre région des affaires, et par leur gracieuse intervention soigneuses de rapprocher autant que possible les uns des autres leurs divers admirateurs. Le nombre en était grand, car l'étiquette en cette matière ne réglait point les rangs; les souverains eux-mêmes, quelques-uns jeunes et galans, avaient eu hâte de s'en affranchir. L'empereur Alexandre en particulier, resté beau et toujours amoureux des aimables distractions, se piquait de se plaire dans la société des dames. Il ne craignait pas de disputer leurs bonnes grâces et de paraître céder parfois à leur empire. De tels exemples ne pouvaient manquer de rencontrer beaucoup d'imitateurs, et la simplicité de mœurs propre à la haute société autrichienne se prêtait d'ailleurs merveilleusement à cet agréable et facile commerce. Les Viennoises ne furent pas seules à faire en cette circonstance les honneurs de leur capitale. Le corps diplomatique comptait aussi plus d'une étrangère qui présidait avec une aisance égale et un charme non moins vif aux soirées des diverses ambassades. On eût dit que toutes les nations qui avaient tenu à envoyer au congrès leurs négociateurs les plus illustres avaient eu également à cœur, la France surtout, de s'y faire en même temps représenter par quelque type accompli de grâces féminines mises au service du tact le plus fin, du jugement le plus sûr et du plus judicieux esprit.

M. de Gentz fait donc preuve, selon nous, d'un formalisme à tout le moins un peu sévère, lorsque, dans le journal que nous avons déjà cité, il reproche assez rudement au chancelier de l'empire d'Autriche d'avoir perdu beaucoup de son temps en si charmante compagnie. Le zèle du publiciste allemand va si loin qu'il ne peut s'empêcher de s'étonner et de se plaindre chaque fois que M. de Metternich, au lieu de lui communiquer ses plans pour le futur

congrès et de lui demander de longs mémoires sur les questions qu'on va y débattre, l'entretient d'aventures de société, sollicite ses avis ou réclame son entremise dans des rapprochemens et des ruptures où la politique, il faut l'avouer, n'avait trop rien à voir. N'en déplaise à M. de Gentz, M. de Metternich avait plus que lui le juste sentiment de la situation; il servait parfaitement les intérêts des anciens coalisés de Chaumont en se refusant à provoquer prématurément aucune explication trop précise. Il y avait de la sagesse dans cette légèreté apparente, et beaucoup de sagacité dans cette inaction volontaire. Il s'en fallait en effet que les grandes puissances de l'Europe fussent prêtes à s'entendre sur la répartition qui restait à faire des territoires tombés entre leurs mains depuis la chute de l'empire. A Paris, on avait été unanime pour déterminer avec une mesquine jalousie les frontières de la France. L'union avait été facile pour imposer à notre gouvernement l'obligation de reconnaître à l'avance tout ce que décideraient les autres cabinets. Quant au principe qui présiderait à cette distribution, quant à la part qui reviendrait à chacun, on n'en avait guère parlé : on s'était borné à des déclarations générales et à dessein un peu confuses. Mais si au mois de mai, lors de la signature du traité de Paris, on s'était tant de fois félicité d'être pleinement d'accord, si depuis on n'avait laissé passer aucune occasion de proclamer en phrases magnifiques qu'après tout, et quoi qu'il arrivât, on était assuré de s'entendre, c'est que tout bas et au fond du cœur, comme le remarque finement M. Thiers, on commençait déjà à en douter un peu.

Pénétrons donc un peu plus avant dans ces secrètes divergences de nos anciens adversaires, et tâchons d'expliquer rapidement quelles étaient, à la veille même de l'ouverture du congrès, les tendances diverses des grandes puissances européennes et leurs dispositions générales à l'égard de la France. Cela est indispensable pour comprendre la politique suivie à Vienne par la cour des Tuileries et le rôle qu'y a joué notre ambassadeur.

Sept cabinets d'inégale importance avaient signé avec la France le traité de Paris : c'était l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, la Prusse, l'Espagne, le Portugal et la Suède. Évidemment la Suède, rangée derrière la Russie, le Portugal, habitué à prendre le mot d'ordre à Londres, n'apportaient pas au congrès la prétention de peser beaucoup sur les résolutions qui ne les concernaient pas directement. L'Espagne, quoique moins portée à s'effacer, ne comptait pas en réalité beaucoup plus. Il était certain que l'influence dominante allait appartenir aux quatre grandes puissances que nous avons nommées les premières. Chacune d'elles entendait proportionner ses exigences à la grandeur des efforts faits contre l'ennemi commun et aux sacrifices supportés pendant la lutte. A tous

ces titres, l'Angleterre, qui nous avait repris l'Espagne et le Portugal, qui avait poussé ses armées jusque dans le midi de la France et détruit notre marine militaire, qui nous avait partout suscité des ennemis, et pour les payer avait si fortement engagé ses finances, l'Angleterre, dis-je, se croyait en droit de demander beaucoup, ou, pour mieux dire, elle avait eu soin de s'adjuger à l'avance la part du lion. Outre les colonies prises à la France pendant la guerre, et dont le traité de Paris lui avait assuré l'abandon, l'Angleterre détenait le Cap de Bonne-Espérance, enlevé à ses alliés actuels les Hollandais. Elle avait des garnisons à Malte, dans les Iles-Ioniennes, et prétendait bien ne pas les en rappeler. Munie de ces acquisitions nouvelles que personne ne songeait à lui contester, elle se croyait très modérée, parce qu'elle ne réclamait sur le continent qu'un insignifiant agrandissement pour le Hanovre. Elle soutenait de bonne foi, et non sans une certaine apparence de raison, qu'avec son lot tout réglé, dont elle était déjà en possession, elle ne pouvait être soupçonnée d'aucune vue intéressée. Ses représentans aimaient à vanter leur naturelle impartialité, bien supérieure, disaient-ils, à celle des ministres de la Russie, de la Prusse ou de l'Autriche, qui avaient tout à perdre ou à gagner dans le partage qui restait à faire des provinces du centre de l'Allemagne. Ils annonçaient donc bien haut qu'ils étaient résolus à ne tenir compte, dans la distribution des territoires, que des intérêts généraux de l'Europe et des nécessités de l'équilibre continental. A ce point de vue, ils n'hésitaient pas à déclarer que le principal objet du congrès devait être de former sur le Rhin une solide barrière capable de contenir la France à l'est, comme au nord elle allait être contenue par la réunion arrêtée déjà de la Belgique à la Hollande. Pour obtenir un résultat si cher à la politique anglaise, ils consentaient à augmenter considérablement les forces de la Prusse. Si cela était nécessaire, ils étaient même prêts à livrer sans scrupule à l'heureux successeur du petit électeur de Brandebourg tous les états formant depuis des siècles l'apanage héréditaire de la maison de Saxe.

Par tradition, par habitude et par goût, le cabinet britannique n'était pas moins favorable à l'Autriche, son antique alliée, qu'à la Prusse, avec laquelle ses relations plus récentes étaient devenues si intimes. Son plan favori était alors de lier fortement ensemble ces deux puissances, non-seulement afin de les mettre en état de résister à la France, mais aussi pour les soustraire à une autre influence, déjà non moins redoutée, celle de la Russie, dont la grandeur croissante commençait à inspirer de l'autre côté de la Manche cette vague méfiance et ces terreurs exagérées, qui depuis n'ont jamais cessé de s'accroître sans jamais se justifier complétement. L'Angleterre était représentée à Vienne par quatre plénipotentiaires :

lord Castlereagh, ministre des affaires étrangères, son frère sir Charles Stewart, lord Clancarty et lord Cathcart, envoyés auprès des cours de Prusse, des Pays-Bas et de Russie. En réalité, il n'y avait parmi eux qu'un seul négociateur vraiment autorisé, c'était lord Castlereagh, esprit net et précis, mais raide et tenace, sincèrement convaincu, quand il soutenait avec la dernière vivacité les intérêts de son pays, qu'il ne faisait que défendre les principes éternels de la justice et du droit. Comme la plupart des agens de sa nation, il n'avait d'ailleurs qu'une assez imparfaite connaissance des complications infinies de la diplomatie européenne. Par hauteur de caractère, mais aussi par manque de sagacité, de souplesse et de tact, il ne savait ni prévoir à temps les obstacles que devaient rencontrer ses vues trop absolues, ni tenir un compte suffisant des faits accomplis, ni se prêter, dans la mesure indispensable, aux convenances de ceux avec lesquels il lui fallait traiter. C'est ainsi qu'arrivé à Vienne tout plein de l'idée préconçue d'une étroite alliance entre la Prusse et l'Autriche, il allait perdre son temps à la prêcher sans succès à ces deux cabinets, si peu enclins à s'entendre. C'est ainsi qu'à force de s'entêter outre mesure dans son propre sentiment, il était destiné à donner à l'Europe le spectacle singulier du très considérable ministre d'une très puissante nation s'épuisant en efforts inutiles pour appuyer des combinaisons impossibles, et réduit à se rallier, en désespoir de cause, aux résolutions les plus évidemment contraires à ses premiers desseins.

Tandis que l'Angleterre avait pour organe au congrès de Vienne son ministre des affaires étrangères, la Russie y devait être directement représentée par son souverain. La prétention d'Alexandre était de diriger lui-même ses affaires comme Napoléon, qu'il imitait volontiers depuis qu'il en avait triomphé. Rien ne lui souriait tant que de faire tourner au profit de ses plans politiques l'importance de son rôle personnel. Hâtons-nous cependant d'ajouter, pour être juste, que les préoccupations de son amour-propre et les intérêts de l'ambition n'agitaient pas seuls en ce moment l'âme mobile de l'empereur de Russie : une noble pensée depuis trop facilement oubliée, une inspiration généreuse qui n'a été malheureusement ni efficace ni durable, mais qui avait du moins le mérite d'être sincère, inspiraient alors toute sa conduite. Chose singulière quand on songe aux méfaits du passé et aux tristes violences de l'heure présente, le petit-fils de Catherine II, le frère de l'empereur Nicolas, avait en 1814 le cœur tout rempli d'une immense pitié pour les souffrances de la Pologne! Comme presque tous les bons sentimens qui ont persisté tard dans la vie, cette ardente sympathie avait pris naissance aux jours mêmes de sa jeunesse. A dix-sept ans, on avait entendu le petit-fils de Catherine II blâmer les procédés astucieux de la tsarine

envers cette vaillante et malheureuse nation. Du vivant de son père Paul Ier, on avait été surpris de le voir attacher à sa personne quelques jeunes Polonais, enchantés de recevoir en secret les confidences pleines de promesses du maître futur de la Russie. Monté sur le trône, Alexandre leur avait tenu encore le même langage, et particulièrement au prince Adam Czartoryski. Avec ses ministres, avec les chefs de son armée, dont plusieurs avaient trempé dans l'assassinat de son père, sa réserve, il est vrai, était restée grande à cause des répugnances des Russes, qu'il connaissait bien, et qu'il lui fallait ménager. En petit comité et dans son cercle intime, sa pensée s'épanchait plus librement. Une sorte d'honnête enthousiasme animait sa noble figure lorsqu'il entretenait de ses projets pour la Pologne quelques femmes aimables avec lesquelles il se plaisait à causer. Ni le cours rapide des années ni les difficultés de son règne agité ne devaient détruire tout à fait cette première bonne volonté. A diverses reprises, Alexandre en a donné des preuves qui sont restées, nous le croyons, trop ignorées du public. Ainsi, pendant ses luttes contre Napoléon, il songea plus d'une fois à s'aider du concours des Polonais. Son habile ennemi ayant lui-même, pour exciter le zèle de ses vaillans auxiliaires, mis en avant l'idée d'une reconstitution partielle de la Pologne, l'empereur de Russie, renchérissant sur lui, n'hésita pas à faire briller à leurs yeux la perspective d'une résurrection complète de l'ancienne monarchie des Jagellons. Celui qui fouillerait avec soin les archives du ministère de la guerre y trouverait des dépêches de Murat dénonçant, de 1809 à 1810, les menées des agens russes, qui offraient aux Polonais de les aider à reprendre cette partie de l'ancienne Pologne qui, dans le dernier partage, avait formé le lot de la Prusse. Une lettre du mois de décembre 1810, adressée par Alexandre au prince Adam Czartoryski, contient à ce sujet des propositions formelles, d'autant plus significatives qu'à cette époque et depuis 1806 le prince Adam, sorti du ministère russe et volontairement éloigné de Saint-Pétersbourg, avait cessé d'être en relations suivies avec le tsar.

« Les circonstances actuelles, lui écrivait l'empereur de Russie, me paraissent très importantes. Il me semble que c'est le moment de prouver aux Polonais que la Russie n'est pas leur ennemie, mais bien plutôt leur amie véritable et naturelle, et que, malgré les efforts faits pour la représenter comme la seule opposition existante à la restauration de la Pologne, il n'est pas improbable au contraire que ce soit elle qui la réalise. Ce que je vous dis là vous étonnera peut-être; mais, je le répète, rien n'est plus probable, et les circonstances me paraissent des plus favorables pour me livrer à une idée qui a été anciennement mon idée favorite, que j'ai deux

fois été dans le cas d'ajourner par l'empire des circonstances, mais qui n'en est pas moins dans le fond de ma pensée (1)... »

Quelques semaines plus tard, le 11 février 1811, il précisait encore mieux ses projets dans une seconde lettre à son ancien confident.

« ..... C'est la Russie qui veut se charger de la régénération de la Pologne. Par cette régénération, j'entends parler de tout ce qui a fait autrefois partie de la Pologne, en y comprenant les provinces russes, à l'exception de la Russie-Blanche, de manière à prendre la Dvina, la Bérésina et le Dniéper pour frontière. Pour convaincre de la sincérité des offres que je fais, les proclamations sur le rétablissement de la Pologne doivent précéder toutes choses, et c'est par cette œuvre que l'exécution du plan doit commencer (2). »

Les offres d'Alexandre, que le vieux parti russe n'eût guère approuvées s'il les eût connues, et qui lui furent probablement cachées à cette époque, ne séduisirent point davantage les Polonais. Ils avaient mis leur espérance dans le camp opposé. Deux ans plus tard, en 1813, lorsque les Cosaques, lancés à la poursuite de nos bataillons décimés, apparurent en vainqueurs dans les plaines voisines de Varsovie, Alexandre prit soin de faire précéder leur arrivée des plus flatteuses assurances, adressées cette fois encore par l'intermédiaire du prince Czartoryski.

« Les succès par lesquels la Providence a voulu bénir mes efforts et ma persévérance n'ont nullement changé ni mes sentimens ni mes intentions envers la Pologne. Que vos compatriotes soient donc tranquilles sur les appréhensions qu'ils peuvent avoir! La vengeance est un sentiment qui m'est inconnu, et ma plus douce jouissance est de payer le mal par le bien. Les ordres les plus sévères sont donnés à tous mes généraux d'agir en conséquence, et de traiter les Polonais en amis et en frères... Je vais vous parler en toute franchise : pour faire réussir mes idées favorites sur la Pologne, j'ai à vaincre quelques difficultés, malgré le brillant de ma position actuelle... D'abord l'opinion en Russie. La manière dont l'armée polonaise s'est conduite chez nous, le sac de Smolensk, de Moscou, la dévastation de tout le pays, a ranimé les anciennes haines... Secondement, dans le moment actuel, une publicité donnée à mes intentions sur la Pologne jetterait complétement l'Autriche et la Prusse dans les bras de la France, résultat qu'il est très essentiel d'empêcher, d'autant plus que ces deux puissances me témoignent les meilleures dispositions... Ces difficultés, avec de la sagesse et de la prudence, seraient vaincues; mais pour y parvenir il faut que vos compatriotes me secondent, il faut que vous m'aidiez vous-même

(1) Lettre particulière de l'empereur Alexandre au prince Adam Czartoryski, 15 décembre 1810.

(2) Lettre particulière de l'empereur Alexandre au prince Czartoryski, 11 janvier 1811.

à faire goûter mes plans aux Russes, et que vous justifiiez la prédilection que l'on me sait pour les Polonais et pour tout ce qui tient à leurs idées favorites. Ayez quelque confiance en moi, dans mon caractère, dans mes principes, et vos espérances ne seront point trompées. A mesure que les résultats militaires se développeront, vous verrez à quel point les intérêts de votre patrie me sont chers et combien je suis fidèle à mes anciennes idées; quant aux formes, vous savez que les plus libérales sont celles que j'ai toujours préférées. »

A cette lettre étaient jointes quelques lignes tout empreintes d'une émotion intime qui semblait sortir du fond même de son cœur :

« Ma lettre portant un certain caractère officiel, je ne puis la laisser partir, mon cher ami, sans y ajouter un petit mot d'amitié pour vous. Les succès ne m'ont pas changé, ni dans mes idées sur votre patrie, ni dans mes principes en général, et vous me retrouverez toujours tel que vous m'avez connu (1)... »

Reconnaissons à son honneur qu'Alexandre resta en effet fidèle après le triomphe à cette parole solennelle donnée à celui qu'il appelait *son ami*. Le nom de la Pologne ne fut pas, il est vrai, mentionné dans le traité de Paris, qui posait les principes généraux de l'organisation future de la Suisse, de l'Italie et de l'Allemagne; mais pendant le cours des négociations l'empereur de Russie affecta de parler souvent du rétablissement du royaume de Pologne comme d'un projet arrêté dans son esprit. Il ne s'agissait de rien moins alors que de la constituer dans ses anciennes limites les plus étendues, et d'en faire sous sa suzeraineté un état parfaitement séparé et indépendant. Durant le rapide séjour qu'il fit à Saint-Pétersbourg, au milieu même du foyer des passions moscovites, ses pensées se modifièrent un peu. Pour la première fois il comprit clairement les obstacles qu'il rencontrerait. Il abandonna l'idée de réunir au duché de Varsovie la Lithuanie et toutes les autres provinces enlevées à ce malheureux état lors du fatal partage de 1773. Il ne devait plus s'agir désormais que d'ériger le grand-duché en un royaume distinct, doué, sous la souveraineté de l'empereur, d'une complète indépendance et de certaines institutions particulières. Le projet ainsi réduit était moins grandiose, plus praticable, mais d'une exécution encore bien difficile. La plus grande partie du duché de Varsovie avait formé la part de la Prusse dans la distribution que les trois puissances spoliatrices s'étaient faite de l'ancienne Pologne. On ne pouvait en priver la Prusse sans compensation. Alexandre offrait de lui abandonner la Saxe tout entière; rien de plus équitable à ses yeux : le roi Auguste n'était-il pas digne de toute punition pour avoir odieusement trahi les intérêts de l'Europe?

(1) Lettre particulière au prince Adam Czartoryski, janvier 1813.

La Prusse acceptait de grand cœur un si considérable agrandissement; elle attachait le plus grand prix à la réussite d'une combinaison dont elle n'aurait osé prendre elle-même l'initiative. Quoi de plus avantageux pour elle que de devenir ainsi plus compacte et d'arrondir son territoire si long, si démesurément étendu, si étroit en quelques parties, et comme éparpillé des rives de la Baltique aux bords du Rhin, par la possession au centre de l'Allemagne d'une province qui allait lui procurer de ce côté un surcroît d'influence? Alexandre n'avait pas eu grande peine à fort échauffer la convoitise des ministres prussiens. Il s'était surtout préoccupé d'agir sur l'honnête et docile esprit du roi Guillaume : on peut dire qu'il s'en était absolument emparé en lui témoignant la plus vive amitié et la plus entière confiance. Ces deux souverains s'étaient engagés par serment à ne laisser aucun tiers se mettre entre eux, et leurs cœurs devaient rester à tout jamais inséparablement unis aussi bien que les intérêts de leurs couronnes.

Du côté de ses autres alliés, l'empereur Alexandre n'était pas tout à fait aussi rassuré. Il prévoyait quelque secrète mauvaise humeur de la part du chef du cabinet autrichien, et peut-être un peu plus de résistance chez les plénipotentiaires de l'Angleterre; mais comme à Paris aucun d'eux n'avait osé, par déférence envers lui, se mettre ouvertement en travers de ses projets, il se flattait de triompher assez facilement à Vienne d'une sourde opposition jusqu'alors assez timide, qui avait presque l'air d'être embarrassée et comme honteuse d'elle-même. Il avait donc pris le parti d'agir le plus souvent sans intermédiaire; il se proposait de traiter directement de souverain à souverain avec l'empereur d'Autriche, qu'il s'imaginait pouvoir manier aussi facilement qu'il avait fait le roi de Prusse. Pour calmer les ombrages de M. de Metternich et de lord Castlereagh, il comptait déployer toutes les ressources de sa séduction personnelle, très puissante en effet dans l'habitude de la vie, dont il avait fait tant de fois un si heureux usage, mais qui risquait de n'être plus de mise en de si graves circonstances. Il était alors résolu à changer d'attitude, à montrer qu'il pouvait au besoin parler haut et imposer, en prince qui connaît ses forces, ce que par bonne grâce il aurait préféré ne devoir qu'à la complaisance de ses alliés. Il ne lui déplaisait pas tout à fait qu'on l'obligeât à prendre ce rôle de maître impérieux, car il se croyait en droit de le revendiquer et capable de le remplir, et d'avance il se tenait pour assuré de tout enlever par le fier déploiement de son inaltérable volonté. Alexandre n'était cependant pas un chef d'empire ambitieux; il ne l'était pas du moins à la façon de Napoléon ou des autres conquérans. Il n'était pas non plus uniquement possédé de l'amour de la gloire. Son âme était plutôt animée d'une sorte de vanité généreuse et d'un immense

besoin de se faire admirer; mais cette faiblesse a toujours semblé rachetée aux yeux de ceux qui l'ont le mieux connu par de beaux et sincères sentimens. Il professait un culte chevaleresque pour les lois de l'honneur, il avait le goût de la modération et de la justice; ses tendances libérales étaient incontestables, bien qu'elles semblassent procéder d'une honnête fantaisie de despote plutôt que de convictions vraiment sérieuses. Ce qu'on craignait avec raison pour ce caractère indécis, c'était l'influence d'un mysticisme semi-mondain, semi-religieux, vers lequel il était naturellement porté, et dont l'attrayante M[me] de Krüdner allait lui révéler bientôt les préceptes mystérieux et les dogmes quintessenciés.

C'est dans cette disposition d'esprit que l'empereur de Russie était arrivé à Vienne. Pendant quelques journées passées au magnifique château de Pulawy, chez le prince Adam Czartoryski, au sein de la plus noble et de la plus gracieuse société polonaise, il avait eu le temps de se monter de nouveau la tête sur l'excellence de ses plans en faveur de la Pologne; son imagination s'était de plus en plus exaltée à l'idée de la grandeur du rôle qu'il allait jouer en se portant son défenseur devant l'Europe. Comblé de prévenances et d'hommages par ses hôtes de Pulawy, élevé jusqu'aux nues par la reconnaissance enthousiaste des généraux prussiens, qui s'étaient comme fondus dans l'état-major russe, il avait un peu perdu en route le sentiment des humaines difficultés. On eût dit d'un vainqueur, presque d'un demi-dieu escorté par l'admiration des peuples jusqu'au lieu de son prochain triomphe. Les ministres qu'Alexandre avait amenés avec lui pour le représenter au congrès étaient le sage comte de Nesselrode, le vieux prince Razumowsky et le comte de Stackelberg. Le baron de Stein, le prince Adam Czartoryski et le colonel La Harpe l'accompagnaient à titre de conseillers officieux; mais à l'exception de M. de Nesselrode, dont la froide prudence avait prise sur lui, et du prince Adam, qui devait lui servir d'utile intermédiaire auprès de l'ambassade de France, l'action de ces ministres était destinée à rester purement officielle, sans grande influence sur les déterminations de leur maître.

Ce que nous venons de dire des desseins de l'empereur Alexandre suffit à faire pressentir ce qu'il y avait alors d'effacé, de nécessairement subalterne, presque de malséant dans le rôle de la Prusse. Malgré son rang de grande puissance, elle ne se présentait au congrès qu'à la suite de la Russie, comme une cliente modeste dans le cortége de son protecteur. Pour satisfaire sa prodigieuse ambition, elle était conduite à réclamer comme lui appartenant de droit les dépouilles d'un prince malheureux, auquel la famille de Hohenzollern était depuis longtemps unie par les liens du bon voisinage et d'une étroite parenté. Ses représentans officiels, le prince de Har-

denberg et le baron Guillaume de Humboldt, sentaient bien ce qu'il y avait de gênant et d'odieux dans leur position. Comme il arrive souvent en pareil cas, pour faire illusion aux autres et à eux-mêmes, ils ne trouvèrent rien de mieux que de s'armer de morgue et de rudesse. L'arrogance des généraux prussiens, accourus en foule à Vienne, était surtout insupportable. A les entendre fatiguer les salons de Vienne du récit de leurs exploits durant la dernière guerre, on eût dit qu'ils avaient à eux seuls triomphé de Napoléon, et que jamais leurs alliés ne pourraient, par quelque concession que ce fût, s'acquitter complétement envers eux.

L'attitude de l'Autriche était infiniment plus calme. Cela tenait à la fois au caractère de son chef et aux habitudes diplomatiques du prince de Metternich. L'empereur François, beau-père de Napoléon, sentait parfaitement qu'il y avait convenance et dignité à résister pour son compte aux mouvemens de passion désordonnée qui jetaient alors dans une réaction extravagante la plupart des membres de l'ancienne coalition. Ayant l'honneur de recevoir dans sa capitale les plus grands souverains de l'Europe, il croyait remplir un devoir et leur donner un bon exemple en faisant preuve de modération, en laissant son principal ministre débattre sous son contrôle, mais avec une entière liberté, toutes les questions qui touchaient aux intérêts de la monarchie autrichienne. M. de Metternich justifiait cette confiance de son maître; nul n'était plus que lui capable de se tirer avec bonheur des complications infinies qu'allait inévitablement amener le heurt de tant de prétentions diverses et parfois contradictoires. Le premier, il eut le mérite de clairement entrevoir, à Paris même, au lendemain du triomphe, qu'il y aurait plus d'inconvéniens que d'avantages à vouloir s'expliquer entre soi trop à l'avance; depuis lors, dans toutes ses conversations avec les ministres étrangers, il s'était toujours tenu à dessein dans de vagues généralités. Pressé par eux de trop près, il n'avait jamais manqué de les ajourner au moment de l'ouverture du congrès de Vienne, en donnant à entendre qu'il trouverait alors moyen d'arranger toutes choses. C'était lui en effet qui, du jour où l'Autriche s'était mise en ligne contre la France, avait le plus contribué à mettre un peu d'unité dans les conseils de la coalition. Comme l'empereur Alexandre, mais avec plus de motifs que lui, il avait confiance dans l'efficacité de son influence personnelle. A force de ménagemens et surtout de patience, il ne désespérait pas de réussir même auprès des plus emportés, qui finiraient par accepter de guerre lasse quelques moyens termes auxquels avec raison il attachait moins d'importance qu'au fait même de l'accord si essentiel à maintenir entre tous les cabinets.

Le moment était venu d'y travailler, car la bonne intelligence n'eût pas duré longtemps, si, dès le début, chacun s'était mis à

poursuivre obstinément l'objet de son ambition particulière. M. de Metternich, avec son éminente sagacité, comprit le danger et trouva le moyen de le conjurer. Une ombrageuse jalousie de la France avait survécu dans le fond du cœur de tous nos ennemis à la chute du gouvernement impérial. En vain cette même France était maintenant vaincue, humiliée dans son orgueil et toute souffrante de ses récentes blessures, avec des finances épuisées et des frontières réduites; en vain elle avait accepté sans trop de déplaisance le retour de la dynastie de ses anciens rois, à coup sûr peu menaçante pour les trônes de l'Europe. La haine, la peur, ces sentimens si vivement excités par les guerres de la révolution et de l'empire, subsistaient toujours contre nous au sein des cours étrangères. Ils étaient là tout vivaces et comme personnifiés dans la multitude de ces ministres, de ces chefs d'armée, de ces hommes d'état de tous les grands et petits cabinets de l'Europe, réunis en ce moment dans la capitale de l'Autriche. On comprend que M. de Metternich ait rencontré une sincère adhésion, quand, à l'arrivée des ministres étrangers à Vienne, il se hâta de répéter à tous et à chacun que le plus important et le plus pressé était de s'arranger pour ne pas laisser la France s'ingérer au congrès dans la discussion des affaires qui, d'après les termes mêmes du traité de Paris, ne la regardait pas. Sur ce point, il rencontrait un assentiment complet. Il n'y avait embarras que pour la forme à donner à cette exclusion. Avant que M. de Talleyrand se fût rendu à son poste et quand on n'était pas encore gêné par sa présence, il fut décidé par deux protocoles formels, entre les plénipotentiaires de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, qu'ils délibéreraient seuls sur la distribution des territoires enlevés par le traité de Paris à la France et à ses alliés en Pologne, en Allemagne et en Italie. A mesure qu'une résolution serait prise, ils devaient en instruire les plénipotentiaires de France et d'Espagne, qui seraient admis à donner leur avis et à présenter des objections : on les discuterait, mais les quatre cabinets alliés n'entreraient en conférence avec eux qu'après s'être mis complétement d'accord, et, en attendant les envoyés des six puissances, s'occuperaient ensemble des autres questions soumises au congrès, sauf à s'enquérir plus tard des opinions et des vœux des envoyés des autres états. Certes il était difficile d'imaginer un plan mieux calculé pour établir la prépondérance, que dis-je? la dictature de ce qu'on appelait alors *les quatre*, et assurer la complète annulation de la France.

Quelle politique allait cependant apporter au congrès cette puissance si redoutée, même dans sa faiblesse, et contre laquelle toutes les précautions avaient été si bien prises?

Comme l'explique très bien M. de Viel-Castel, Louis XVIII, à sa rentrée en France, avait à résoudre une question non moins importante que l'organisation constitutionnelle du pays : c'était celle du système de ses alliances au dehors. Sans doute il devait en partie son retour à ces mêmes puissances étrangères entre lesquelles il lui fallait maintenant faire un choix; mais, ayant été leur protégé à toutes, il n'était particulièrement lié envers aucune d'elles, et demeurait ainsi parfaitement libre dans ses préférences. Il l'était même peut-être plus qu'aucun de ses prédécesseurs, car la violence des derniers événemens avait brusquement rompu, pour lui comme pour tous les autres souverains, la chaîne des traditions. Non-seulement rien ne l'empêchait d'inaugurer pour la France une politique extérieure toute nouvelle, mais les combinaisons ordinaires de notre ancienne diplomatie ne se trouvaient plus de mise en ce moment. L'extension exorbitante que les états de premier ordre avaient donnée à leurs armées, l'infériorité excessive qui en était résultée pour les gouvernemens secondaires, ne nous permettaient plus de nous appuyer uniquement sur d'aussi faibles alliés. L'Espagne avait trop baissé comme puissance maritime pour nous apporter à elle seule un suffisant concours. La Prusse était mal disposée, et rivée d'ailleurs à la Russie. Les tentatives de rapprochement avec l'Autriche, notre rivale en Italie, n'avaient jamais produit que des conséquences éphémères ou malencontreuses. A bien considérer les choses, il n'y avait alors d'alliance possible pour nous que celle de l'Angleterre ou de la Russie. Entre les deux, l'hésitation était naturelle; mais, s'il fallait faire un choix, ce qu'il ne souhaitait nullement, Louis XVIII n'hésitait pas : il préférait l'alliance anglaise. M. Thiers, dans son intéressant récit du congrès de Vienne, a blâmé cette politique et reproché vivement à M. de Talleyrand de s'en être fait l'instrument. Il s'est efforcé d'établir par de nombreuses et puissantes considérations que nous n'avions pas de motifs pour nous opposer aux projets de l'empereur Alexandre. Pourquoi cette fantaisie de prendre à notre compte, au nom d'un principe abstrait, la défense spéciale des droits du roi de Saxe, quelque respectables d'ailleurs qu'ils pussent être? Si le territoire de la Prusse devait être considérablement augmenté, ne valait-il pas mieux qu'il s'agrandît du côté de l'Allemagne, aux dépens d'un prince de la confédération germanique, plutôt qu'à notre détriment sur la rive gauche du Rhin?... Quelle idée de placer la Prusse en guise de sentinelle avancée à la porte même de nos frontières! En théorie, M. Thiers a certainement raison. Peut-être se fait-il cependant quelque illusion quand il avance, trop hardiment selon nous, qu'en nous unissant à la Russie, nous aurions facilement imposé alors nos volontés à l'Europe. De cela même nous ne voulons point discuter. Notre dessein est plus

modeste : nous nous proposons seulement d'expliquer comment d'autres combinaisons prévalurent très naturellement dans l'esprit de Louis XVIII, et comment M. de Talleyrand, qui les approuvait, s'en fit tout aussi naturellement l'actif promoteur au congrès de Vienne. Quoiqu'il ne manquât ni de mérite, ni de connaissances, bien qu'il comprît son époque mieux qu'aucun des siens, Louis XVIII n'avait pas l'âme assez élevée pour se décider par des vues purement générales; il tenait grand compte des intérêts et de la dignité de la France, qui, dans sa pensée, se confondaient aisément avec ses inclinations personnelles. Sa royale fierté avait été froissée par les façons de conseiller et de protecteur qu'Alexandre avait prises à Paris pendant les premiers jours de la restauration. Il ne lui pardonnait ni la protection éclatante qu'il avait accordée au sénat impérial, ni le patronage d'apparat dont il avait couvert les démarches du parti libéral. Par ménagement pour l'amour-propre du puissant empereur du Nord, il avait écouté plutôt qu'accepté l'idée mise en avant du mariage de son neveu, le duc de Berri, avec la sœur d'Alexandre. Au fond, la seule pensée de cette alliance entre la dynastie des Bourbons et celle des Romanov lui était extrêmement désagréable. Il n'avait donc pas de goût, il n'avait que de l'éloignement pour toutes les combinaisons diplomatiques qui pourraient lui rendre plus difficile, sinon de rompre brusquement, tout au moins de décliner doucement et sans trop de hâte une proposition déplaisante. Cette même tendance à subordonner, sans trop s'en douter, sa politique à des préoccupations de race et de famille n'influait pas moins sur la façon dont il considérait l'ensemble des affaires qui allaient être soumises au congrès. Rien ne lui tenait tant à cœur que la chute de Murat et la restauration des Bourbons de Naples. Il prenait un vif intérêt au sort du roi de Saxe, et n'acceptait pas qu'on pût songer à le dépouiller de ses états. Le chef de la maison de Bourbon, rentré en possession du trône de ses ancêtres, aurait, à ses yeux, manqué au premier de ses devoirs, s'il n'avait prêté le plus énergique appui à des souverains, ses parens, petits-fils comme lui du roi Louis XIV. Son père, le dauphin fils de Louis XV, ayant épousé une princesse de la maison de Saxe, il croyait se devoir à lui-même d'intervenir en faveur d'un prince malheureux qui avait l'avantage de lui tenir de près. Loin de nous la pensée qu'il n'y eût que de l'égoïsme dans cette manière de voir de Louis XVIII. Pour ce descendant d'une race habituée à se confondre involontairement depuis des siècles avec l'état, ce qui regardait le souverain touchait à l'honneur de la nation elle-même.

Personne ne connaissait mieux que M. de Talleyrand le caractère et les dispositions du roi Louis XVIII. Il n'ignorait pas qu'il avait petite part dans ses bonnes grâces, qu'il lui avait autant déplu que

l'empereur Alexandre, et à peu près par les mêmes raisons. Il sentait parfaitement qu'il avait, lui aussi, quelque chose à racheter pour avoir servi d'intermédiaire entre les puissances étrangères et la population parisienne, pour avoir trop volontiers porté les messages du sénat au lieutenant-général du royaume, pour s'être mal à propos mêlé d'imposer à la dynastie restaurée une constitution dont elle ne voulait pas. On lui avait ménagé, il est vrai, une haute position, parce qu'il était après tout un grand personnage; on lui avait laissé le poste de ministre des affaires étrangères, parce qu'il était en ce moment, de l'aveu de tous, le seul capable de les bien remplir. Au fond, cela était précaire. La crise passée, quand ses services ne seraient plus nécessaires, que deviendrait son crédit? Dans un gouvernement constitutionnel à peine ébauché, assez mal pratiqué déjà, il était assez fâcheux d'être à la fois sans appui dans un parlement encore dépourvu d'influence et sans faveur auprès d'un maître presque tout-puissant. Ce danger ne pouvait échapper à la perspicacité de M. de Talleyrand. Comment n'aurait-il pas essayé de le conjurer et de rendre sa situation plus forte en se montrant tout à fait favorable aux secrets penchans de Louis XVIII? Il n'avait d'ailleurs à faire en cette circonstance aucun sacrifice de principes, pas même celui de ses goûts personnels. Quoiqu'il eût été en intimes relations avec l'empereur Alexandre pendant son séjour à Paris, quoiqu'il s'en fût beaucoup servi pour appuyer ses tentatives avortées de transaction avec le sénat, il n'avait pas d'inclination pour l'alliance russe. Il lui préférait l'alliance anglaise, dont il avait eu occasion de se faire un des premiers champions à l'assemblée constituante, et qu'aux derniers jours de sa longue carrière il devait avoir l'honneur de fonder définitivement à Londres. Il n'avait donc nul effort à faire pour entrer dans les vues du roi Louis XVIII, et ses premières démarches comme ministre des affaires étrangères eurent en effet pour but de se rapprocher autant que possible du cabinet britannique; mais il était destiné à s'apercevoir assez vite combien cette alliance, si excellente en principe, était en même temps laborieuse à mettre en pratique. L'Angleterre lui avait demandé, comme témoignage de sa bonne volonté, quelques mesures contre l'esclavage dans nos colonies et un abaissement considérable de nos tarifs protecteurs. M. de Talleyrand avait dû ajourner à des temps plus faciles la satisfaction que réclamait lord Castlereagh. En revanche, il avait trouvé le ministre britannique froid et récalcitrant, quand il lui avait parlé de l'avantage qu'il y aurait pour l'Angleterre et la France à marcher d'accord dans les conférences qui allaient s'ouvrir à Vienne. Tel n'était pas l'avis de lord Castlereagh. L'alliance avec la France pouvait être pour lui une affaire de nécessité, non de choix. « La combinaison sur laquelle elle reposait prêtait, écrivait-il dans

une de ses dépêches au duc de Wellington, aux plus fortes objections. Elle était peu solide de sa nature, parce qu'on ne parviendrait jamais à établir un accord parfait entre l'Autriche et la France, surtout par rapport à l'Italie. Si la guerre venait à éclater, il y aurait d'ailleurs cet immense danger que, pour protéger les Pays-Bas et les rives du Rhin contre les puissances du Nord, il faudrait de toute nécessité y appeler ces mêmes armées françaises qu'on avait eu tout récemment tant de peine à en chasser (1). » M. de Talleyrand avait désiré être à même de réfuter de vive voix, dans quelques conversations confidentielles, les objections de lord Castlereagh. Il l'avait donc invité à passer à Paris avant de se rendre au congrès. Celui-ci ne s'y refusa point, mais il fit déclarer nettement à M. de Talleyrand « que, d'après une promesse faite depuis longtemps, il aurait à Vienne, dans les premiers jours de septembre, avec les ministres de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, des conférences préliminaires relatives aux engagemens contractés entre les alliés à une époque où l'Angleterre, disait-il avec franchise, était loin de pouvoir compter le gouvernement français au nombre de ses amis (2). »

Ce fut sous l'impression de ces paroles assez peu encourageantes que M. de Talleyrand composa les instructions générales qu'il devait emporter à Vienne et dont il confia la rédaction à la plume exercée de M. de La Besnardière. L'esprit en était conforme aux sentimens personnels du roi, tels que nous venons de les indiquer. M. de Talleyrand y faisait valoir avec une merveilleuse habileté les argumens les plus heureusement calculés pour plaire à la fois à Louis XVIII et défendre dans le congrès les intérêts menacés des Bourbons de Naples et la cause si compromise du pauvre roi de Saxe. Les doctrines d'après lesquelles les souverains dépossédés par les révolutions avaient le droit absolu de reprendre possession de leurs anciens états (ce que, d'après une expression heureuse inventée par M. de Talleyrand, on a depuis appelé les principes de la légitimité) y étaient professées avec une certaine solennité et une grande pompe de langage. Est-il besoin de dire que M. de Talleyrand n'était en aucune facon la dupe de ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans cette théorie? S'il contribuait plus que personne à la mettre à la mode, ce n'était pas seulement parce qu'elle avait l'avantage d'être conforme au sentiment du roi, c'est aussi qu'il était commode à M. de Talleyrand de la professer alors avec éclat. Il ne faut pas en effet oublier qu'à une autre époque notre représentant à Vienne avait été lui-même l'agent principal d'un conquérant qui

(1) Dépêche de lord Castlereagh au duc de Wellington, ambassadeur à Paris.
(2) Même dépêche, 14 août 1814.

avait suivi de tout autres règles de conduite. Il allait se rencontrer face à face dans le congrès avec plus d'un ministre étranger qui pouvait se souvenir de l'avoir entendu imposer naguère, au nom de la victoire et de la force, les rudes volontés de son redoutable maître. Sans se faire le pontife ridicule d'une religion nouvelle, il importait à M. de Talleyrand de se donner jusqu'à un certain point pour converti par la leçon des derniers événemens à des notions plus élevées de justice et d'équité. Ce n'était qu'en se plaçant sur ce terrain si bien choisi du droit des gens qu'il pouvait, avec l'autorité qui s'attachait à ses talens et à son expérience, ramener à lui les faibles, les incertains, et, par un si grand exemple, faire honte aux imitateurs de Napoléon. Au fond, cet étalage de doctrines et de maximes abstraites n'était pour lui qu'un moyen d'action. Il comptait s'en servir comme d'autant d'armes puissantes pour jeter la division dans les conseils de nos ennemis, encore coalisés dans la paix comme ils l'étaient tout à l'heure dans la guerre. L'important à ses yeux n'était pas de s'allier avec les uns ou avec les autres, mais d'arriver à dissoudre leur alliance. Pour y réussir, les circonstances indiquaient qu'il fallait commencer par combattre les desseins de l'empereur de Russie sur la Saxe, parce que sur ce terrain nous avions chance de rencontrer tout d'abord des auxiliaires zélés dans les petites puissances de l'Allemagne et plus tard peut-être le cabinet autrichien lui-même. Dans la pensée de M. de Talleyrand, l'affaire de la Saxe venait donc en première ligne, à cause de ses conséquences probables, tandis que pour Louis XVIII elle ne passait qu'après celle des Bourbons de Naples. Avec une perspicacité supérieure qui est le don des politiques éminens, M. de Talleyrand avait découvert le point où devait être dirigée l'attaque, et tout devait être, suivant lui, subordonné au succès de cette première manœuvre. En un mot, la situation à l'ouverture du congrès de Vienne pouvait se résumer ainsi : les puissances étrangères, divisées au fond sur la plupart des questions qu'on allait débattre, étaient avant tout animées du désir de s'entendre entre elles et de rester fortement unies contre la France. Voulant rompre à tout prix cet accord, nous avions recherché le concours de l'Angleterre; elle nous l'avait refusé. La lutte engagée, il fallait introduire le coin dans ce faisceau si compacte et si formidable. Comment s'y prit M. de Talleyrand? C'est ce que nous allons maintenant lui laisser autant que possible raconter lui-même.

III.

M. de Talleyrand était arrivé à Vienne le 23 septembre au soir, avec tout le personnel de son ambassade. Outre M. de Talleyrand,

la France était aussi représentée à Vienne par le duc de Dalberg, qu'il s'était fait adjoindre. Cet ancien membre du gouvernement provisoire, personnage considérable par lui-même et par la position qu'il occupait en Allemagne, avait une connaissance particulière des affaires germaniques. L'ambassade se composait encore de M. le marquis de La Tour du Pin, ancien émigré, et du jeune comte Alexis de Noailles. M. de Talleyrand avait également emmené avec lui, quoique ne faisant pas à titre officiel partie du congrès, M. de La Besnardière, qui avait alors le titre de directeur au ministère des affaires étrangères (1). Les premiers temps du séjour de M. de Talleyrand furent employés à recevoir et à rendre nombre de visites officielles, pendant lesquelles il ne laissa pas échapper une occasion de s'expliquer en termes généraux sur les principes qui dirigeraient la politique de la France. Dès ses premières lettres, l'ambassadeur de Louis XVIII se montre surpris et choqué de l'arrogance des Russes et des Prussiens et de ce qu'il appelle la légèreté de M. de Metternich. Il se plaît à mettre en regard l'attitude prise par l'ambassade française. « Dans une situation, écrivait-il le 29 septembre à Louis XVIII, où tant de passions fermentent, où tant de gens s'agitent en tous

(1) Les commencemens de M. de La Besnardière sont assez curieux pour que nous en disions ici quelques mots. On raconte que, M. de Talleyrand étant ministre des affaires étrangères, un de ses chefs de division lui présenta un jour un travail qui lui parut dépasser la portée de celui qui le lui remettait. Il s'enquit adroitement de l'auteur, qui était M. de La Besnardière, et, lui trouvant de la capacité, l'avança rapidement. Cependant les habitudes de M. de La Besnardière restèrent toujours fort modestes. Son talent consistait moins dans l'invention que dans une grande habileté de rédaction. M. de Talleyrand, qui lui avait donné à rédiger les instructions qu'il emportait à Vienne, l'y emmena avec lui. M. de La Besnardière joua un rôle volontairement effacé, bien qu'effectif, dans les affaires du congrès. On voyait souvent les petits princes allemands dont le sort n'était pas encore fixé gravir les marches de l'escalier qui conduisait à la chambre haute où M. de Talleyrand avait logé l'homme distingué qui possédait sa confiance. M. Thiers a dit, dans une note de son dix-huitième volume, que M. de Talleyrand fournissait à M. de La Besnardière les matériaux de sa correspondance particulière avec Louis XVIII, qu'il prenait ensuite la peine de recopier de sa main. Cette version, assez accréditée, est fondée sur ce que M. de Talleyrand, causeur excellent, n'aimait pas à écrire, et que ses moindres billets ont toujours semblé lui avoir coûté assez de travail, tandis que les lettres à Louis XVIII sont d'une écriture courante et sans rature. Cependant les personnes de la famille et de l'intimité de M. de Talleyrand affirment au contraire l'avoir toujours vu faire lui-même sa correspondance avec Louis XVIII. Suivant elles, M. de La Besnardière aurait au contraire rédigé seul la correspondance avec M. de Jaucourt, que M. Thiers attribue à M. de Dalberg. Il nous semble que les lettres de M. de Talleyrand à Louis XVIII portent en effet une empreinte toute personnelle; le tour en est bien original pour avoir été rencontré de seconde main. Quelques-unes de ces lettres rendent compte de conversations qui ont eu lieu en tête-à-tête, et dans lesquelles l'attitude, les gestes, l'accent et jusqu'aux moindres inflexions de la voix des interlocuteurs sont notés avec une vivacité et un naturel qu'on aurait peine à expliquer, s'il fallait les attribuer à M. de La Besnardière. Au reste nous citons les plus curieuses, et le lecteur pourra prononcer.

sens, l'impétuosité et l'indolence sont deux écueils qu'il me paraît également nécessaire d'éviter. Je tâche donc de me maintenir dans une dignité calme, qui seule me paraît convenir aux ministres de votre majesté (1)... » Soit que cette attitude de M. de Talleyrand eût déjà donné à penser aux quatre grandes cours, soit qu'après réflexions elles eussent reconnu qu'il leur serait difficile de se maintenir dans l'espèce de dictature qu'elles avaient d'abord voulu s'arroger, elles convinrent, sur les représentations de lord Castlereagh, de s'arrêter à un parti moins tranché. Il fut arrêté que M. de Metternich, au nom de ses trois collègues, inviterait les ministres de France et d'Espagne à une entrevue chez lui, où leur serait présenté un projet de déclaration qui avait pour but de régler la marche du congrès. M. de Talleyrand rend ainsi compte de cette première conférence.

« Le 30 septembre, entre neuf et dix heures du matin, je reçus de M. le prince de Metternich une lettre de cinq lignes datée de la veille, et par laquelle il me proposait, en son nom seul, de venir à deux heures *assister* à une conférence préliminaire pour laquelle je trouverais *réunis* chez lui les ministres de Russie, d'Angleterre et de Prusse. Il ajoutait qu'il faisait la même demande à M. de Labrador, ministre d'Espagne

« Les mots *assister* et *réunis* étaient visiblement employés avec dessein. Je répondis que je me rendrai avec plaisir chez lui avec les ministres de Russie, d'Angleterre, d'Espagne et de Prusse...

« ..... M. de Labrador, d'après mes conseils, fit une réponse toute pareille dans laquelle la France était nommée *avec* et avant les autres puissances. Nous unissions ainsi à dessein, M. de Labrador et moi, ce que les autres paraissaient vouloir séparer, et nous divisions ce qu'ils avaient l'air de vouloir unir par un lien particulier.

« J'étais chez M. de Metternich avant deux heures, et déjà les ministres des quatre cours étaient réunis en séance autour d'une table longue, lord Castlereagh à une des extrémités et paraissant présider, à l'autre extrémité un homme que M. de Metternich me présenta comme tenant la plume dans leurs conférences : c'était M. de Gentz. Un siége entre lord Castlereagh et M. de Metternich avait été laissé vacant, je l'occupai. Je demandai pourquoi j'avais été appelé seul de l'ambassade de votre majesté, ce qui produisit le dialogue suivant : « On n'a voulu réunir dans les conférences préliminaires que les chefs des cabinets. — M. de Labrador ne l'est pas, et il est cependant appelé. — C'est que le secrétaire d'état d'Espagne n'est point à Vienne. — Mais outre le prince de Hardenberg je vois ici M. de Humboldt, qui n'est point secrétaire d'état. — C'est une exception nécessitée par l'infirmité que vous connaissez au prince de Hardenberg. — S'il ne s'agit que d'infirmités, chacun peut avoir les siennes, et a le même droit à les faire valoir. » On parut assez disposé à admettre que chaque secrétaire d'état pourrait amener un des plénipotentiaires qui lui étaient adjoints, et pour le moment je crus inutile d'insister...

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi; Vienne, 29 septembre 1815.

« ..... L'objet de la conférence d'aujourd'hui, me dit lord Castlereagh, est de vous donner connaissance de ce que les quatre cours ont fait depuis que nous sommes ici. » Et, s'adressant à M. de Metternich : « C'est vous, lui dit-il, qui avez le protocole. » M. de Metternich me remit alors une pièce signée de lui, du comte de Nesselrode, de lord Castlereagh et du prince de Hardenberg. Dans cette pièce, le mot *d'alliés* se trouvait à chaque paragraphe; je relevai ce mot : je dis qu'il me mettait dans la nécessité de demander où nous étions, si c'était encore à Chaumont ou à Laon, si la paix n'était pas faite, s'il y avait guerre et contre qui. Tous me répondirent qu'ils n'attachaient point au mot d'alliés un sens contraire à l'état de nos rapports actuels, et qu'ils ne l'avaient employé que pour abréger, sur quoi je fis sentir que, quel que fût le prix de la brièveté, il ne la fallait point acheter aux dépens de l'exactitude.

« Quant au contenu du protocole, c'était un tissu de raisonnemens métaphysiques destinés à faire valoir des prétentions que l'on appuyait encore sur des traités à nous inconnus. Discuter ces raisonnemens et ces prétentions, c'eût été se jeter dans un océan de disputes : je sentis qu'il était nécessaire de repousser le tout par un argument péremptoire. Je lus plusieurs paragraphes et je dis : « Je ne comprends pas. » Je les relus posément une seconde fois de l'air d'un homme qui cherche à pénétrer le sens d'une chose, et je dis : « Je ne comprends pas davantage. » J'ajoutai : « Il y a pour moi deux dates entre lesquelles il n'y a rien, celle du 30 mai, où la formation du congrès a été stipulée, et celle du 1er octobre, où il doit se réunir; tout ce qui s'est fait dans l'intervalle m'est étranger et n'existe pas pour moi. » La réponse des plénipotentiaires fut qu'ils tenaient peu à cette pièce, et qu'ils ne demandaient pas mieux que de la retirer, ce qui leur attira de la part de M. de Labrador l'observation que pourtant ils l'avaient signée. Ils la reprirent; M. de Metternich la mit de côté, et il n'en fut plus question.

« Après avoir abandonné cette pièce, ils en produisirent une autre : c'était un projet de déclaration que M. de Labrador et moi devions signer avec eux, si nous l'adoptions. Après un long préambule sur la nécessité de simplifier et d'abréger les travaux du congrès, et après des protestations de ne vouloir empiéter sur les droits de personne, le projet établissait que les objets à régler par le congrès devaient être divisés en deux séries, pour chacune desquelles il devait être formé un comité auquel les états intéressés pourraient s'adresser, et que, les deux comités ayant achevé tout le travail, on assemblerait alors pour la première fois le congrès, à la sanction duquel tout serait soumis. Ce projet avait visiblement pour but de rendre les quatre puissances qui se disent alliées maîtresses absolues de toutes les opérations du congrès, puisque, dans l'hypothèse où les six puissances principales se constitueraient juges des questions relatives à la composition du congrès, aux objets qu'il devra régler, aux procédés à suivre pour les régler, à l'ordre dans lequel ils devront être réglés, et nommeraient seules et sans contrôle les comités qui devront tout préparer, la France et l'Espagne même, en les supposant toujours d'accord sur toutes les questions, ne seraient jamais que deux contre quatre.

« Je déclarai que, sur un projet de cette nature, une première lecture ne suffisait pas pour se former une opinion, qu'il avait besoin d'être médité,

qu'il fallait avant tout s'assurer s'il était compatible avec des droits que nous avions tous l'intention de respecter; que nous étions venus pour garantir les droits de chacun, et qu'il serait trop malheureux que nous débutassions par les violer; que l'idée de tout arranger avant d'assembler le congrès était pour moi une idée nouvelle; qu'on proposait de finir par où j'avais cru qu'il était nécessaire de commencer; que peut-être le pouvoir que l'on proposait d'attribuer aux six puissances ne pourrait leur être donné que par le congrès; qu'il y avait des mesures que des ministres sans responsabilité pouvaient facilement adopter, mais que lord Castlereagh et moi nous étions dans un cas tout différent. — Ici lord Castlereagh a dit que les réflexions que je faisais lui étaient toutes venues à l'esprit, qu'il en sentait bien la force; mais, a-t-il ajouté, « quel autre expédient trouver pour ne pas se jeter dans d'inextricables longueurs? » J'ai demandé pourquoi dès à présent on ne réunissait pas le congrès, quelles difficultés on y trouverait. Chacun alors a présenté la sienne. Une conversation générale s'en est suivie, Le nom du roi de Naples s'étant présenté, M. de Labrador s'est exprimé sur lui sans ménagement. Pour moi, je m'étais contenté de dire : « De quel roi de Naples parle-t-on? Nous ne connaissons point l'homme dont il est question. » Et sur ce que M. de Humboldt avait remarqué que des puissances l'avaient reconnu et lui avaient garanti ses états, j'ai dit d'un ton ferme et froid : « Ceux qui les lui ont garantis ne l'ont pas dû, et par conséquent ne l'ont pas pu. » Et pour ne pas trop prolonger l'effet que ce langage a véritablement et visiblement produit, j'ai ajouté : « Mais ce n'est point de cela qu'il est maintenant question. » Puis, revenant au congrès, j'ai dit que les difficultés que l'on paraissait craindre seraient peut-être moins grandes qu'on ne l'avait cru, qu'il fallait chercher et que l'on trouverait sûrement le moyen d'y obvier. Le prince de Hardenberg a annoncé qu'il ne tenait point à tel expédient plutôt qu'à tel autre, mais qu'il en fallait un d'après lequel les princes de *** et de Lichtenstein n'eussent pas à intervenir dans les arrangemens généraux de l'Europe. Là-dessus on s'est ajourné au surlendemain, après avoir promis de m'envoyer, ainsi qu'à M. de Labrador, des copies du projet de déclaration et de la lettre du comte de Palmella (1). »

Il serait difficile d'exprimer et l'on ne saurait exagérer le désarroi jeté au sein de la conférence par cette première intervention du représentant de la France. L'émotion de ses collègues fut d'autant plus vive qu'avec une habileté de mise en scène consommée M. de Talleyrand, sûr de lui-même, armé de son visage impassible, de ses façons aisées de grand seigneur, n'avait laissé voir pendant toute cette scène qu'une sorte de tranquillité nonchalante qui lui était ordinaire, celle de quelqu'un qui, connaissant la portée de ses paroles, sait d'avance l'effet qu'elles vont produire. Cet effet fut immense. « L'intervention de Talleyrand et de Labrador, dit M. de Gentz (2), a furieusement dérangé nos plans. Ils ont protesté contre la forme que nous avions adoptée. Ils nous ont bien tancés pendant

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand à Louis XVIII, 4 octobre 1814.
(2) Journal de M. de Gentz, secrétaire-général du congrès de Vienne; Leipzig 1861.

deux heures. C'est une scène que je n'oublierai jamais. Le prince de Metternich ne sent pas comme moi ce qu'il y a d'embarrassant et même d'affreux dans notre position. »

Afin de rendre plus embarrassante encore cette situation des représentans des quatre puissances, décidé à profiter de tous ses avantages et désireux de constater pour tout le monde ce qui venait de se passer, M. de Talleyrand adressa officiellement le 1er octobre à M. de Metternich et aux ministres des cinq autres puissances une note signée où les objections qu'il avait verbalement produites dans la conférence étaient de nouveau développées avec beaucoup de force et de talent. Une autre rencontre du ministre de Louis XVIII, non plus avec ses collègues du congrès, mais avec l'empereur de Russie lui-même, allait accuser encore plus fortement la ligne politique adoptée par la France.

« ..... Après avoir expédié cette note (celle du 1er octobre), je suis parti pour l'audience particulière que m'avait fait annoncer l'empereur Alexandre. M. de Nesselrode était venu me dire de sa part qu'il désirait de me voir seul, et lui-même me l'avait rappelé la veille à un bal de la cour où j'avais eu l'honneur de me trouver avec lui. En m'abordant, il m'a pris la main; mais son air n'était point affectueux comme à l'ordinaire, sa parole était brève, son maintien grave et peut-être un peu solennel. J'ai vu clairement que c'était un rôle qu'il allait jouer. — Avant tout, m'a-t-il dit, comment est la situation de votre pays? — Aussi bien que votre majesté a pu le désirer et meilleure qu'on n'aurait osé l'espérer. — L'esprit public? — Il s'améliore chaque jour. — Les idées libérales? — Il n'y en a nulle part plus qu'en France. — Mais la liberté de la presse? — Elle est établie à quelques restrictions près, commandées par les circonstances; elles cesseront dans deux ans et n'empêcheront pas que jusque-là tout ce qui est bon et tout ce qui est utile ne soit publié. — Et l'armée? — Elle est toute au roi. Cent trente mille hommes sont sous les drapeaux, et au premier appel trois cent mille pourront les joindre. — Les maréchaux? — Lesquels, sire? — Oudinot? — Il est dévoué au roi. — Soult? — Il a eu d'abord un peu d'humeur; on lui a donné le gouvernement de la Vendée, il s'y conduit à merveille; il s'y est fait aimer et considérer.—Et Ney?—Il regrette un peu ses dotations; votre majesté pourrait diminuer ses regrets.—Les deux chambres? Il me semble qu'il y a de l'opposition. — Comme partout où il y a des assemblées délibérantes. Les opinions peuvent différer, mais les affections sont unanimes, et dans la différence d'opinions, celle du gouvernement a toujours une grande majorité. Quand après vingt-cinq ans de révolutions le roi se trouve en quelques mois aussi bien établi que s'il n'avait jamais quitté la France, quelle preuve plus certaine peut-on avoir que tout marche vers un même but? — Votre position personnelle? — La confiance et la bonté du roi passent mes espérances. — A présent parlons de nos affaires, il faut que nous les finissions ici. — Cela dépend de votre majesté. Elles finiront promptement et heureusement, si votre majesté y porte la même noblesse et la même grandeur d'âme que dans celles de la France. — Mais il faut

que chacun y trouve ses convenances. — Et chacun ses droits. — Je garderai ce que j'occupe. — Votre majesté ne voudra garder que ce qui sera légitimement à elle. — Je suis d'accord avec les grandes puissances. — J'ignore si votre majesté compte la France au rang de ces puissances. — Oui, sûrement; mais si vous ne voulez point que chacun trouve ses convenances, que prétendez-vous? — Je mets le droit d'abord et les convenances après. — Les convenances de l'Europe sont le droit. — Ce langage, sire, n'est pas le vôtre; il vous est étranger, et votre cœur le désavoue. — Non, je le répète, les convenances de l'Europe sont le droit. — Je me suis alors tourné vers les lambris près desquels j'étais, j'y ai appuyé ma tête, et, frappant la boiserie, je me suis écrié : Europe! Europe! malheureuse Europe! Me retournant du côté de l'empereur : Sera-t-il dit, lui ai-je demandé, que vous l'aurez perdue? — Il m'a répondu : Plutôt la guerre que de renoncer à ce que j'occupe. — J'ai laissé tomber mes bras, et dans l'attitude d'un homme affligé, mais décidé, qui avait l'air de lui dire : La faute n'en sera pas à nous, j'ai gardé le silence. L'empereur a été quelques instans sans le rompre, puis il a répété : — Oui, plutôt la guerre! — J'ai conservé la même attitude. Alors, levant les mains et les agitant comme je ne lui avais jamais vu faire et d'une manière qui m'a rappelé le passage qui termine l'éloge de Marc-Aurèle, il a crié plutôt qu'il n'a dit : Voilà l'heure du spectacle; je dois y aller, je l'ai promis à l'empereur, on m'y attend. — Et il s'est éloigné. Puis, la porte ouverte, revenant sur ses pas, il m'a pris le corps de ses deux mains, il me l'a serré en me disant avec une voix qui n'était plus la même : Adieu, adieu, nous nous reverrons. — Dans toute cette conversation, dont je n'ai pu rendre à votre majesté que la partie la plus saillante, la Pologne et la Saxe n'ont pas été nommées une seule fois, mais seulement indiquées par des circonlocutions. C'est ainsi que l'empereur voulait désigner la Saxe en disant *ceux qui ont trahi la cause de l'Europe*, à quoi j'ai été dans le cas de lui répondre : *Sire, c'est là une question de date*. Et après une légère pause, j'ai pu ajouter : *Et l'effet des embarras dans lesquels on a pu être jeté par les circonstances*.

« L'empereur une fois parla des *alliés*; je relevai cette expression comme je l'avais fait à la conférence, et il la mit sur le compte de l'habitude (1). »

Les deux passages que nous venons de citer montrent à quel point la politique de la France était dès le début en contradiction avec celle des autres puissances. A la fin de cette même lettre du 4 octobre, M. de Talleyrand exposait ainsi cette politique :

« Votre majesté voit que notre position ici est difficile. Elle peut le devenir chaque jour davantage. L'empereur Alexandre donne à son ambition tout son développement; elle est excitée par M. de Laharpe et par ***. La Prusse espère de grands accroissemens. L'Autriche pusillanime n'a qu'une ambition honteuse; mais elle est complaisante pour être aidée. Et ce ne sont pas là les seules difficultés. Il en est d'autres encore qui naissent des engagemens que les cours autrefois alliées ont pris dans un temps où elles n'espéraient pas abattre celui qu'elles ont pu renverser, et où elles se pro-

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand à Louis XVIII; 4 octobre 1814.

mettaient de faire avec lui une paix qui leur permît de l'imiter. Aujourd'hui que votre majesté, replacée sur le trône, y a fait remonter avec elle la justice, les puissances au profit desquelles ces engagemens ont été pris ne veulent pas y renoncer, et celles qui regrettent peut-être d'être engagées ne savent comment se délier. C'est, je crois, le cas de l'Angleterre, dont le ministre est faible. Les ministres de votre majesté pourraient donc rencontrer de tels obstacles qu'ils dussent renoncer à toute autre espérance que celle de sauver l'honneur; mais nous n'en sommes pas là (1). »

M. de Talleyrand avait raison de penser qu'il n'en était pas encore réduit à se tenir pour battu. L'irritation avait d'abord été fort vive contre la note de M. de Talleyrand, et les propos tenus en dehors des conférences par les ministres étrangers témoignaient qu'ils trouvaient plus facile de s'en fâcher que d'y répondre. « On veut nous diviser, s'était écrié M. de Nesselrode; mais on n'y réussira pas. » M. de Humboldt prétendait que cette note était un brandon de discorde jeté au milieu d'eux. Dans une seconde entrevue du 3 octobre, M. de Metternich demanda formellement à M. de Talleyrand de la vouloir bien retirer; mais M. de Labrador l'avait déjà envoyée à sa cour : cela était donc impossible. La mauvaise humeur du chancelier autrichien était extrême.

« Il faudra donc que nous répondions. — Si vous le voulez, lui répondis-je. — Je serais, reprit-il, assez d'avis que nous réglassions nos affaires tout seuls, entendant par *nous* les quatre cours. — Je répondis sans hésiter : Si vous prenez la question de ce côté, je suis tout à fait votre homme; je suis prêt, et ne demande pas mieux. — Comment l'entendez-vous? me dit-il. — D'une manière bien simple : je ne prendrai plus part à vos conférences; je ne serai ici qu'un membre du congrès, et j'attendrai qu'il s'ouvre (2). »

Cependant M. de Metternich, en y réfléchissant, n'insista point. Il y avait lieu de craindre, si on laissait la France se mettre volontairement à l'écart, qu'elle ne prît une influence trop considérable sur les états de second ordre, fort inquiets et jaloux de l'omnipotence que s'arrogeaient les quatre grandes cours. Il fallait transiger : on fit de part et d'autre quelques concessions. M. de Talleyrand proposa qu'on ajournât le congrès de quinze jours ou trois semaines. Cette idée fut assez goûtée; on se sépara toutefois sans rien décider. Le lendemain, M. de Metternich voulut avoir avec M. de Talleyrand une conversation préalable et toute confidentielle qui précédât l'ouverture de la troisième conférence. Comme il cherchait, pour le montrer à notre ambassadeur, un nouveau projet de déclaration qu'il ne pouvait trouver sur son bureau : — Probablement, dit en

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand à Louis XVIII, 4 octobre 1814.
(2) Lettre de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 9 octobre 1814.

riant M. de Talleyrand, qu'il est en communication chez les alliés. — Ne parlez plus d'alliés, s'écria M. de Metternich, il n'y en a plus. Il y a ici des gens qui devraient l'être en ce sens que, même sans se concerter, ils devraient penser de la même manière et vouloir les mêmes choses. — La conversation continua sur ce ton amical. Le ministre d'Autriche et l'ambassadeur de France se trouvaient à peu près d'accord quand arrivèrent les autres membres du congrès. Le nouveau projet de déclaration ne préjugeait rien, et se bornait à remettre l'ouverture du congrès au 1er novembre.

« ..... Mais comme les anciennes prétentions étaient abandonnées, comme il n'était plus question de faire régler tout par les huit puissances, en ne laissant au congrès que la faculté d'approuver; comme on ne parlait plus que de préparer, par des communications libres et confidentielles avec les ministres des autres puissances, les questions sur lesquelles le congrès devrait prononcer, j'ai cru qu'un acte de complaisance qui ne porterait aucune atteinte aux principes pourrait être utile à l'avancement des affaires, et j'ai déclaré que je consentirais à l'adoption du projet, mais sous la condition qu'à l'endroit où il était dit que l'ouverture formelle du congrès serait ajournée au 1er novembre, on ajouterait : *Et sera faite conformément aux principes du droit public.* A ces mots, il s'est élevé un tumulte dont on ne pourrait que difficilement se faire d'idée. M. de Hardenberg debout, les poings sur la table, presque menaçant, et criant comme il est ordinaire à ceux qui sont affligés de la même infirmité que lui, proférait ces paroles entrecoupées : « Non, monsieur... Le droit public? C'est inutile... Pourquoi dire que nous agissons selon le droit public? Cela va sans dire. » Je lui répondis que si cela allait bien sans dire, cela irait encore mieux en le disant. M. de Humboldt criait : « Que fait ici le droit public? » A quoi je répondis : « Il fait que vous y êtes. » Lord Castlereagh, me tirant à l'écart, me demanda si, quand on aurait cédé sur ce point à mes désirs, je serais ensuite plus facile. Je lui demandai à mon tour ce qu'en me montrant facile je pourrais espérer qu'il ferait dans l'affaire de Naples. Il me promit de me seconder de toute son influence. « J'en parlerai, me dit-il, à Metternich; j'ai le droit d'avoir un avis sur cette matière. — Vous m'en donnez votre parole d'honneur? » lui dis-je. Il me répondit : « Je vous la donne. — Et moi, repartis-je, je vous donne la mienne de n'être difficile que sur les principes que je ne saurais abandonner. » Cependant M. de Gentz, s'étant approché de M. de Metternich, lui représenta que l'on ne pourrait refuser de parler de droit public dans un acte de la nature de celui dont il s'agissait. M. de Metternich avait auparavant proposé de mettre la chose aux voix, trahissant ainsi l'usage qu'ils auraient fait de la faculté qu'ils auraient voulu se donner, si leur premier plan eût été admis. On finit par consentir à l'addition que je demandais; mais il y eut une discussion non moins vive pour savoir où elle serait placée, et l'on convint enfin de la placer une phrase plus haut que celle où j'avais proposé qu'on la mît. M. de Gentz ne put s'empêcher de dire dans la conférence même : « Cette soirée, messieurs, appartient à l'histoire du congrès. Ce n'est pas moi qui la raconterai, parce que mon devoir s'y oppose, mais

elle s'y trouvera certainement. » Il m'a dit depuis qu'il n'avait jamais rien vu de pareil.

« C'est pourquoi je regarde comme heureux d'avoir pu, sans abandonner les principes, faire quelque chose que l'on puisse regarder comme un acheminement vers la réunion du congrès (1). »

Le congrès ainsi convoqué ne devait jamais se réunir en corps. Ses attributions furent d'un commun consentement dévolues aux huit cours signataires du traité de Paris, formant entre elles un comité général subdivisé en commissions où les représentans des petits états étaient de temps à autre appelés pour y défendre les intérêts particuliers de leurs commettans. Est-il besoin d'ajouter que cela même n'était aussi qu'une apparence? En réalité, les questions considérables furent toutes préparées et débattues par les représentans des cinq grandes puissances, la France, l'Autriche, la Grande-Bretagne. la Prusse et la Russie. Les affaires soumises au congrès étaient loin d'avoir toutes une égale importance; elles ne s'imposaient pas au congrès avec le même degré d'urgence. Quoique MM. de Talleyrand et de Labrador eussent dès le début réclamé très nettement l'expulsion de Murat et la restauration des Bourbons de Naples, toute délibération sur ce sujet avait été ajournée. Le sort réservé à la Pologne, auquel se liait forcément, comme nous l'avons déjà expliqué, celui de la Saxe, devint au contraire l'occasion d'une lutte immédiate et très vive; c'était le nœud gordien des négociations et la véritable question de paix ou de guerre qui pour le moment effaçait toutes les autres.

L'empereur Alexandre, échauffé plutôt que contenu par la résistance qu'il avait rencontrée chez M. de Talleyrand, continuait à demander le duché de Varsovie tout entier, aussi bien que la Saxe pour le compte de la Prusse. Ses vues, exprimées dans de fréquentes conversations avec les ministres d'Angleterre et d'Autriche, rencontraient chez ces deux hommes d'état un accueil assez différent. Lord Castlereagh, assez coulant sur le sort réservé à la Saxe, témoignait, quoique faiblement, peu de goût pour la création d'un royaume séparé de Pologne. M. de Metternich avait une égale répugnance pour les deux combinaisons; mais il redoutait une rupture avec l'empereur Alexandre qui aurait eu pour effet de le rejeter du côté de la France. Il avait d'ailleurs laissé échapper des paroles de semi-adhésion qui maintenant l'embarrassaient beaucoup et qu'il n'osait si vite démentir. Sur la reconstitution d'un royaume de Pologne doué d'institutions libérales et par conséquent dangereuses pour la sécurité des provinces voisines et polonaises despotiquement gouvernées, il avait de fortes objections qu'il se réservait de faire va-

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand à Louis XVIII, 9 octobre 1814.

loir quand le moment en serait venu. Le sacrifice de la Saxe lui coûtait moins. Il l'avait complétement abandonnée. Nous savons bien que M. de Metternich, averti de la grave responsabilité que la correspondance si précise de M. de Talleyrand faisait peser sur lui, s'en est toujours très vivement défendu; nous supposons même, peut-être à tort, que des explications et des notes fournies par le chancelier autrichien ont aidé l'éminent historien du consulat et de l'empire à combattre sur ce point les assertions de notre ambassadeur au congrès, et à lui persuader que si par habileté et prudence M. de Metternich n'avait pas d'abord affiché son opposition à la confiscation de la Saxe, au fond il était décidé à n'y jamais prêter les mains. L'opinion de tous les contemporains bien informés et des diplomates autrichiens eux-mêmes n'admet pas cette tardive justification du chancelier de la cour de Vienne. On lit en effet à la date du 15 octobre, dans le journal de M. de Gentz, secrétaire du congrès et confident de M. de Metternich, quelques mots qui la démentent absolument. « Le prince de Metternich veut céder, et il cédera. La Saxe est perdue (1). » Quoi qu'il en soit, une chose est certaine, c'est que M. de Talleyrand resta longtemps seul à défendre la cause intéressante de ce roi si estimé, si honnête et si malheureux. Cet isolement ne l'effrayait pas beaucoup. Il avait le pressentiment qu'il ne durerait pas toujours. Cependant il pensait qu'il était bon de prendre ses précautions; dès le milieu d'octobre, il avait prié le roi Louis XVIII de faire quelque déclaration publique qui fût de nature à appuyer les démarches de son ambassadeur. Il demandait en même temps qu'on lui envoyât des instructions précises, qui l'autorisassent à promettre, s'il le fallait, à l'Autriche une assistance militaire effective contre les prétentions russes. Le roi entra vivement dans la pensée de son ambassadeur.

« L'existence de la ligue dont vous me parlez est démontrée à mes yeux, et surtout le projet de se venger sur la France des humiliations que le directoire et bien davantage Bonaparte ont fait souffrir à l'Europe. Jamais je ne me laisserai réduire là. Aussi j'adopte très fort l'idée de la déclaration, et je désire que vous m'en envoyiez le projet plus tôt que plus tard; mais ce n'est pas le tout, il faut prouver qu'il y a quelque chose derrière, et pour cela il me paraît nécessaire de faire des préparatifs pour porter au besoin l'armée sur un pied plus considérable que celui où elle est maintenant... (2). »

L'appui énergique qu'il rencontrait auprès du chef de la dynastie des Bourbons rendait M. de Talleyrand plus hardi dans sa résistance aux impétueuses fantaisies de l'empereur Alexandre. Celui-ci en était

(1) Journal de M. de Gentz, Leipzig 1861.

(2) Lettre particulière de Louis XVIII à M. de Talleyrand (sans date), entre le 20 et le 27 octobre 1814.

de plus en plus irrité. Il voulut avoir un second entretien avec le représentant de la France et tenter encore une fois ce que pourrait sur lui la notification nette et hautaine de ses intentions. Averti par le prince Czartoryski, M. de Talleyrand accepta sans grand trouble cette entrevue, dont nous le laisserons faire lui-même le curieux récit.

« Il (l'empereur Alexandre) vint à moi avec quelque embarras. Je lui exprimai le regret de ne l'avoir encore vu qu'une fois. Il avait bien voulu, lui dis-je, ne pas m'accoutumer à une privation de telle nature, lorsque j'avais eu le bonheur de me trouver dans les mêmes lieux que lui. Sa réponse fut qu'il me verrait toujours avec plaisir, que c'était ma faute si je ne l'avais point vu; pourquoi n'étais-je pas venu? Il ajouta cette singulière phrase : « Je suis homme public, on peut toujours me voir. » Il est à remarquer que ses ministres et ceux de ses serviteurs qu'il affectionne le plus sont quelquefois plusieurs jours sans pouvoir l'approcher. « Parlons d'affaires, » me dit-il ensuite.

« Je ne fatiguerai point votre majesté des détails oiseux d'une conversation qui a duré une heure et demie; je dois d'autant moins craindre de me borner à l'essentiel, que, quelques soins que je prenne d'abréger ce que j'ai à dire comme sorti de la bouche de l'empereur de Russie, votre majesté le trouvera peut-être encore au-dessus de toute croyance. « A Paris, me dit-il, vous étiez de l'avis d'un royaume de Pologne; comment se fait-il que vous ayez changé? — Mon avis, sire, est encore le même. A Paris, il s'agissait du rétablissement de toute la Pologne, je voulais alors comme je voudrais aujourd'hui son indépendance; mais il s'agit maintenant de toute autre chose : la question est subordonnée à une fixation de limites qui mette l'Autriche et la Prusse en sûreté. — Elles ne doivent point être inquiètes. Du reste j'ai deux cent mille hommes dans le duché de Varsovie; que l'on m'en chasse! J'ai donné la Saxe à la Prusse; l'Autriche y consent. — J'aurais peine à le croire, tant cela est contre son intérêt; mais le consentement de l'Autriche peut-il rendre la Prusse propriétaire de ce qui appartient au roi de Saxe? — Si le roi de Saxe n'abdique pas, il sera conduit en Russie, il y mourra; un autre roi y est déjà mort. — Votre majesté me permettra de ne pas la croire; le congrès n'a pas été réuni pour voir un pareil attentat. — Comment, un attentat! Quoi! Stanislas n'est-il pas allé en Russie? Pourquoi le roi de Saxe n'irait-il pas? Le cas de l'un est celui de l'autre; il n'y a pour moi aucune différence. » J'avais trop à répondre. J'avoue à votre majesté que je ne savais comment contenir mon indignation. L'empereur parlait vite. Une de ses phrases a été celle-ci : « Je croyais que la France me devait quelque chose. Vous me parlez toujours de principes : votre droit public n'est rien pour moi, je ne sais ce que c'est. Quel cas croyez-vous que je fasse de tous vos parchemins et de vos traités? (Je lui avais rappelé celui par lequel les alliés sont convenus que le grand-duché de Varsovie serait partagé entre les trois cours.) Il y a pour moi une chose qui est au-dessus de tout, c'est ma parole; je l'ai donnée, et je la tiendrai. J'ai promis la Saxe au roi de Prusse au moment où nous nous sommes rejoints. — Votre majesté a promis au roi de Prusse de neuf à dix millions d'âmes, elle peut

les lui donner sans détruire la Saxe. (J'avais un tableau des pays que l'on pouvait donner à la Prusse, et qui, sans renverser la Saxe, lui formeraient le nombre de sujets que les traités lui assurent; l'empereur l'a pris et gardé.) — Le roi de Saxe est un traître. — Sire, la qualification de traître ne peut jamais être donnée à un roi, et il importe qu'elle ne puisse jamais lui être donnée. » J'ai peut-être mis un peu d'expression à cette dernière partie de ma phrase. Après un moment de silence : « Le roi de Prusse, me dit-il, sera roi de Prusse et de Saxe, comme je serai empereur de Russie et roi de Pologne. Les complaisances que la France aura pour moi sur ces deux points seront la mesure de celles que j'aurai moi-même pour elle sur tout ce qui peut l'intéresser. »

« Dans le cours de cette conversation, l'empereur ne s'est point, comme dans la première que j'ai eue avec lui, livré à de grands mouvemens : il était absolu et avait tout ce qui montre de l'irritation.

« Après m'avoir dit qu'il me reverrait, il s'est rendu au bal particulier de la cour, où je l'ai suivi, ayant eu l'honneur d'y être invité (1)... »

Ces violentes sorties que de temps à autre se permettait la colère feinte ou réelle de l'empereur de Russie ne tombaient pas seulement sur l'ambassadeur de France, qui était de force à les soutenir. Le ministre de l'Autriche, qui s'était peu à peu enhardi jusqu'à élever quelques objections contre la reconstitution de la Pologne, avait été, « peu de jours après, traité par Alexandre avec une hauteur de langage qui aurait pu paraître extraordinaire même à l'égard d'un de ses serviteurs. »

« M. de Metternich lui ayant dit, au sujet de la Pologne, que s'il était question d'en faire une, eux aussi le pourraient, il avait non-seulement qualifié cette observation d'inconvenante et d'indécente, mais s'était emporté jusqu'à dire à M. de Metternich « qu'il était le seul en Autriche qui osât prendre un ton de révolte. » On ajoute que les choses auraient été poussées si loin que M. de Metternich lui aurait déclaré qu'il allait prier son maître de nommer un autre ministre que lui pour le congrès. M. de Metternich sortit de cet entretien dans un état où les personnes de son intimité dirent qu'elles ne l'avaient jamais vu. Lui qui, peu de jours auparavant, avait dit au comte de Schullembourg qu'il se retranchait derrière le temps et faisait une arme de la patience pourrait fort bien la perdre, si elle était mise à pareille épreuve (2). »

On commençait en effet à se prononcer fortement à Vienne contre les prétentions russes, et la cause du roi de Saxe gagnait de plus en plus faveur parmi les représentans des petites cours, qui se sentaient toutes menacées dans sa personne. La famille impériale et l'aristocratie autrichienne éprouvaient pour lui une sympa-

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 25 octobre 1814.
(2) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 31 octobre 1814.

thie profonde. On était généralement choqué de voir l'empereur Alexandre, s'érigeant en maître, prendre un ton et des manières de commandement qui rappelaient trop celles de Napoléon après ses plus éclatantes victoires. Les généraux russes et prussiens blessaient encore plus les amours-propres en se permettant vis-à-vis de leurs anciens alliés des fanfaronnades que ceux-ci n'avaient jamais entendues sortir de la bouche des officiers français, quand nos armées avaient occupé leurs capitales conquises. L'empereur d'Autriche, à qui Alexandre avait voulu en appeler contre la sourde opposition de M. de Metternich, lui avait doucement donné à entendre qu'il valait mieux pour les souverains laisser traiter leurs affaires par leurs ministres. Il y avait en Allemagne une réaction évidente contre la Prusse et la Russie. A Londres même, et parmi les membres du parlement, on commençait à s'émouvoir. Lord Castlereagh, ministre responsable d'un souverain constitutionnel, était obligé de tenir compte de ce mouvement de l'opinion, et se mettait à son tour tardivement en ligne contre l'empereur Alexandre; mais la crainte de paraître marcher d'accord avec la France le préoccupait toujours. Le cabinet des Tuileries, en s'opposant aux projets russes en faveur de la Pologne, avait en termes nobles et dignes fait la réserve expresse des droits de cette antique nation.

« De toutes les questions qui doivent être traitées au congrès (disaient les instructions remises à M. de Talleyrand), le roi aurait considéré comme la première, la plus grande, la plus éminemment européenne, et comme hors de comparaison avec toute autre, celle de la Pologne, s'il eût été possible d'espérer qu'un peuple si digne de l'intérêt de tous les autres, par son ancienneté, sa valeur, les services qu'il a rendus autrefois à l'Europe, et par son infortune, pût être rendu à son antique et complète indépendance. Le partage qui le raya de la liste des nations fut le prélude, en partie la cause et peut-être jusqu'à un certain point l'excuse des bouleversemens auxquels l'Europe a été en proie... »

Par suite de sa constante préoccupation de toujours dire autrement que la France, par suite aussi de sa répugnance pour les idées libérales dont les ministres de l'Angleterre étaient bien éloignés de se faire les champions, lord Castlereagh, alors très coulant sur le chapitre de la Saxe, entreprit par écrit une controverse en règle avec l'empereur Alexandre au sujet de la Pologne. Dans un langage rude et presque acerbe, il s'attachait à démontrer « que l'acquisition du duché tout entier ou même de la majeure partie de cette province donnerait à l'empereur russe une supériorité de forces dangereuse pour les deux puissances voisines et pour l'équilibre européen. Il signalait comme une menace permanente contre la paix générale et la tranquillité intérieure de l'Autriche et de la Prusse l'invitation faite aux Polonais de se rallier autour de l'empe-

reur pour travailler à la régénération de leur patrie, les nouvelles espérances, le nouvel encouragement donnés à l'activité et aux cabales de ce peuple léger et inquiet, la chance de voir renaître ces débats tumultueux dans lesquels les Polonais avaient si longtemps enveloppé leur pays et les pays voisins... »

Ces velléités de résistance de la part de l'Angleterre commençaient à inquiéter Alexandre. Cependant, tant que la Prusse ne se laisserait pas entraîner, il se tenait pour certain de triompher de l'opposition avouée de M. de Talleyrand, des répugnances cachées de M. de Metternich et des objections de lord Castlereagh. Les ministres prussiens, moins résolus que lui, semblaient faillir et reculer un peu devant les clameurs poussées par tous les princes allemands. L'empereur de Russie comprit que tout allait être perdu, s'il ne faisait un nouvel effort pour lier irrévocablement le roi Guillaume de façon qu'il ne pût jamais se dégager. Laissons M. de Talleyrand raconter comment il s'y prit.

« ..... M. de Metternich et lord Castlereagh avaient persuadé au cabinet prussien de faire cause commune avec eux sur la question de la Pologne; mais l'espoir qu'ils avaient fondé sur le concours de la Prusse n'a pas été de longue durée. L'empereur de Russie, ayant engagé le roi de Prusse à venir dîner chez lui il y a quelques jours, eut avec lui une conversation dont j'ai pu savoir quelques détails par ***. Il lui rappela l'amitié qui les unissait, le prix qu'il y attachait, tout ce qu'il avait fait pour la rendre éternelle. Leur âge étant à peu près le même, il lui était doux de penser qu'ils seraient longtemps témoins du bonheur que leurs peuples devraient à leur liaison intime. Il avait toujours attaché sa gloire au rétablissement d'un royaume de Pologne. Quand il touchait à l'accomplissement de ses désirs, aurait-il la douleur d'avoir à compter parmi ceux qui s'y opposaient son ami le plus cher et le seul prince sur les sentimens duquel il eût compté? Le roi fit mille protestations, et lui jura de le soutenir dans la question polonaise. « Ce n'est pas assez, lui dit l'empereur, que vous soyez dans cette disposition, il faut encore que vos ministres s'y conforment. » Et il engagea le roi à faire appeler M. de Hardenberg. Celui-ci étant arrivé, l'empereur répéta devant lui ce qu'il avait dit et la parole que le roi lui avait donnée. M. de Hardenberg voulut faire des objections; mais, pressé par l'empereur Alexandre, qui lui demandait s'il ne voulait pas obéir aux ordres du roi, et ces ordres étant absolus, il ne lui resta qu'à promettre de les exécuter ponctuellement. Voilà tout ce que j'ai pu savoir de cette scène; mais elle doit avoir offert beaucoup de particularités que j'ignore, s'il est vrai, comme M. de Gentz me l'a assuré, que le prince de Hardenberg ait dit qu'il n'en avait jamais vu de semblable.

« Ce changement de la Prusse a fort déconcerté M. de Metternich et lord Castlereagh. Ils auraient voulu que M. de Hardenberg eût offert sa démission, et il est certain que cela aurait pu embarrasser l'empereur et le roi; mais il ne paraît pas y avoir même pensé (1). »

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 11 novembre 1814.

En même temps qu'il remettait ainsi la main sur le roi de Prusse, l'empereur Alexandre résolut de tenter une dernière démarche auprès du représentant de la France.

« ..... Avant que l'empereur Alexandre eût ramené la Prusse à lui, des personnes de sa confiance lui ayant conseillé de se tourner du côté de la France, de s'entendre avec elle et de me voir, il avait répondu qu'il me verrait volontiers, et que désormais, pour lui faire demander une audience, il fallait que je m'adressasse non au comte de Nesselrode, mais au prince Wolkonsky, son premier aide-de-camp. Je dis à la personne par laquelle l'avis m'en fut donné que, si je faisais demander une audience à l'empereur, les Autrichiens et les Anglais ne pourraient pas l'ignorer, qu'ils en prendraient de l'ombrage et bâtiraient là-dessus toute sorte de conjectures, et qu'en la faisant demander par la voie inusitée d'un aide-de-camp, je donnerais à mes relations avec l'empereur un air d'intrigue qui ne pourrait convenir ni à l'un ni à l'autre. A quelques jours de là, comme il demandait pourquoi il ne m'avait pas vu, on lui fit connaître mes motifs, et il les approuva en ajoutant : « Ce sera donc moi qui l'attaquerai le premier. » Ayant souvent l'occasion de me trouver avec lui dans de grandes réunions, je m'étais fait une règle d'être le moins possible sur son passage auprès de lui, de l'éviter autant que cela pourrait se faire sans manquer aux bienséances. J'en usai de la sorte samedi chez le comte Zichy.

« J'avais passé presque tout le temps dans la salle du jeu, et, profitant pour me retirer du moment où l'on se mettait à table, j'avais déjà gagné la porte de l'antichambre, lorsqu'ayant senti une main qui s'appuyait sur mon épaule et m'étant retourné, je vis que cette main était celle de l'empereur Alexandre. Il me demanda pourquoi je ne l'allais pas voir, quand il me verrait, ce que je faisais le lundi, me dit d'aller chez lui ce jour-là le matin à onze heures, d'y aller en frac, de reprendre avec lui mes habitudes de frac, et en me disant cela il me pressait le bras et me le serrait d'une manière tout amicale.

« J'eus soin d'informer M. de Metternich et lord Castlereagh de ce qui s'était passé, afin d'éloigner toute idée de mystère et de prévenir tout soupçon de leur part.

« Je me rendis chez l'empereur à l'heure indiquée. « Je suis, me dit-il, bien aise de vous voir. Et vous aussi, vous désiriez me voir, n'est-ce pas? » Je lui répondis que je témoignais toujours du regret de me trouver dans le même lieu que lui et de ne pas le voir plus souvent, après quoi, l'entretien s'engagea.

« Où en sont les affaires, et quelle est maintenant votre position? — Sire, elle est toujours la même : si votre majesté veut rétablir la Pologne dans un état complet d'indépendance, nous sommes prêts à la soutenir. — Je désirais à Paris le rétablissement de la Pologne, et vous l'approuviez; je le désire encore comme homme, comme toujours fidèle aux idées libérales, que je n'abandonnerai jamais; mais dans ma situation les désirs de l'homme ne peuvent pas être la règle du souverain. Peut-être le jour arrivera-t-il où la Pologne pourra être rétablie. Quant à présent, il n'y faut pas penser. — S'il ne s'agit que du partage du duché de Varsovie, c'est

l'affaire de l'Autriche et de la Prusse beaucoup plus que la nôtre : ces deux puissances une fois satisfaites sur ce point, nous serons satisfaits nous-mêmes; tant qu'elles ne le seront pas, il nous est prescrit de les soutenir, et notre devoir est de le faire, puisque l'Autriche a laissé arriver des difficultés qu'il lui était si facile de prévenir. — Comment cela? — En ne demandant pas à faire, lors de son alliance avec vous, occuper par ses troupes la partie du duché de Varsovie qui lui avait appartenu. Vous ne le lui auriez certainement pas refusé, et si elle eût occupé ce pays, vous n'auriez pas songé à le lui ôter. — L'Autriche et moi, nous sommes d'accord. — Ce n'est pas là ce que l'on croit dans le public. — Nous sommes d'accord sur les points principaux. Il n'y a plus de discussion que pour quelques villages. — Dans cette question, la France n'est qu'en seconde ligne; elle est en première dans celle de la Saxe. — En effet, la question de la Saxe est pour la maison de Bourbon une question de famille. — Nullement, sire : dans l'affaire de la Saxe, il ne s'agit point de l'intérêt d'un individu ou d'une famille particulière; il s'agit de l'intérêt de tous les rois, il s'agit du premier intérêt de votre majesté elle-même, car son premier intérêt est de prendre soin de cette gloire personnelle qu'elle a acquise, et dont l'éclat rejaillit sur son empire. Votre majesté doit en prendre soin non-seulement pour elle-même, mais encore pour son pays, dont cette gloire est devenue le patrimoine. Elle y mettra le sceau en protégeant et faisant respecter les principes qui sont le fondement de l'ordre public et de la sécurité de tous. Je vous parle, sire, non comme ministre de France, mais comme un homme qui vous est sincèrement attaché. — Vous parlez de principes; mais c'en est un que l'on doit tenir sa parole, et j'ai donné la mienne. — Il y a des engagemens de divers ordres, et celui qu'en passant le Niémen votre majesté prit avec l'Europe doit l'emporter sur tout autre. Permettez-moi, sire, d'ajouter que l'intervention de la Russie dans les affaires de l'Europe est généralement vue d'un œil de jalousie et d'inquiétude, et que, si elle a été soufferte, c'est uniquement à cause du caractère personnel de votre majesté. Il est donc nécessaire que ce caractère se conserve en entier. — Ceci est une affaire qui ne concerne que moi, et dont je suis le seul juge. — Pardonnez-moi, sire; quand on est un homme de l'histoire, on a pour juge le monde entier. — Le roi de Saxe est l'homme le moins digne d'intérêt; il a violé ses engagemens. — Il n'en avait pris aucun avec votre majesté; il n'en avait pris qu'avec l'Autriche; elle seule serait donc en droit de lui en vouloir, et tout au contraire je sais que les projets formés sur la Saxe font éprouver à l'empereur d'Autriche la peine la plus vive, ce que votre majesté ignore très certainement, sans quoi, vivant, elle et sa famille, avec lui et chez lui depuis deux mois, elle n'aurait jamais pu se résoudre à la lui causer. Ces mêmes projets affligent et alarment le peuple de Vienne. J'en ai chaque jour des preuves. — Mais l'Autriche abandonne la Saxe. — M. de Metternich, que je vis hier au soir, me montra des dispositions bien opposées à ce que votre majesté me fait l'honneur de me dire. — Et vous-même, on dit que vous consentez à en abandonner une partie. — Nous ne le ferons qu'avec un extrême regret; mais si, pour que la Prusse eût une population égale à celle qu'elle avait en 1806 et qui n'allait qu'à neuf millions deux cent mille âmes, il est nécessaire de donner de trois à quatre cent mille Saxons, c'est un sa-

crifice que nous ferons pour le bien de la paix. — Et voilà ce que les Saxons redoutent le plus. Ils ne demandent pas mieux que d'appartenir au roi de Prusse; ce qu'ils désirent, c'est de n'être pas divisés. — Nous sommes à portée de connaître ce qui se passe en Saxe, et nous savons que les Saxons sont désespérés à l'idée de devenir Prussiens. — Non; tout ce qu'ils craignent, c'est d'être partagés, et c'est en effet ce qu'il y a de plus malheureux pour un peuple. — Sire, si l'on appliquait ce raisonnement à la Pologne? — Le partage de la Pologne n'est pas de mon fait. Il ne tient pas à moi que ce mal ne soit réparé; je vous l'ai dit, peut-être le sera-t-il un jour. — La cession d'une partie des deux Lusaces ne serait point proprement un démembrement de la Saxe : elles ne lui étaient point incorporées; elles avaient été jusqu'à ces derniers temps un fief relevant de la couronne de Bohême; elles n'avaient de commun avec la Saxe que d'être possédées par le même souverain. — Dites-moi : est-il vrai que l'on fasse des armemens en France? (En me faisant cette question, l'empereur s'est approché si près de moi que son visage touchait presque le mien.) — Oui, sire. — Combien le roi a-t-il de troupes? — Cent trente mille hommes sous les drapeaux et trois cent mille renvoyés chez eux, mais pouvant être rappelés au premier moment. — Combien en rappelle-t-on maintenant? — Ce qui est nécessaire pour compléter le pied de paix. Nous avons tour à tour senti le besoin de n'avoir plus d'armée et le besoin d'en avoir une, de n'en avoir plus quand l'armée était celle de Bonaparte, et d'en avoir une qui fût celle du roi. Il a fallu pour cela dissoudre et recomposer, désarmer d'abord et ensuite réarmer, et voilà ce qu'en ce moment on achève de faire. Tel est le motif de nos armemens actuels : ils ne menacent personne; mais quand toute l'Europe est armée, il a paru nécessaire que la France le fût dans une proportion convenable. — C'est bien; j'espère que ces affaires-ci mèneront à un rapprochement entre la France et la Russie. Quelles sont à cet égard les dispositions du roi? — Le roi n'oubliera jamais les services que votre majesté lui a rendus, et sera toujours prêt à les reconnaître; mais il a ses devoirs comme souverain d'un grand pays et comme chef de l'une des plus puissantes et plus anciennes familles de l'Europe. Il ne saurait abandonner la maison de Saxe. Il veut qu'en cas de nécessité nous protestions. L'Espagne, la Bavière, d'autres états encore protesteraient comme nous. — Écoutez : faisons un marché! Soyez aimable pour moi dans la question de la Saxe, et je le serai pour vous dans celle de Naples. Je n'ai point d'engagement de ce côté. — Votre majesté sait bien qu'un tel marché n'est pas faisable. Il n'y a pas de parité entre les deux questions. Il est impossible que votre majesté ne veuille pas par rapport à Naples ce que nous voulons nous-mêmes. — Eh bien! persuadez donc aux Prussiens de me rendre ma parole. — Je vois fort peu les Prussiens et ne viendrais certainement pas à bout de les persuader; mais votre majesté a tous les moyens de le faire. Elle a tout pouvoir sur l'esprit du roi, elle peut d'ailleurs les contenter. — Et de quelle manière? — En leur laissant quelque chose de plus en Pologne. — Singulier expédient que vous me proposez! Vous voulez que je prenne sur moi pour leur donner. »

« L'entretien fut interrompu par l'impératrice de Russie, qui entra chez l'empereur. Elle voulut bien me dire des choses obligeantes; elle ne resta

que quelques momens, et l'empereur reprit : « Résumons-nous. » Je récapitulai brièvement les points sur lesquels je pouvais et ceux sur lesquels je ne pouvais pas composer, et je finis par dire que je devais insister sur la conservation du royaume de Saxe avec seize cent mille habitans. « Oui, me dit l'empereur, vous insistez beaucoup sur une chose *décidée;* » mais il ne prononça pas le mot de ce ton qui annonce une détermination qui ne peut changer (1). »

De part et d'autre les amours-propres étaient bien engagés; mais, depuis six semaines que duraient les conférences, la politique française avait gagné beaucoup de terrain. M. de Talleyrand pouvait mander en toute vérité au roi Louis XVIII « qu'on ne songeait plus à faire le vide autour de son ambassadeur. » Sans accepter encore l'idée de s'entendre avec nous pour résister à l'empereur Alexandre, lord Castlereagh et M. de Metternich s'étaient en effet habitués à venir confier leurs embarras à M. de Talleyrand; ils cherchaient de bonne foi le moyen de revenir, sans rompre positivement, sur les demi-engagemens qu'ils avaient pris avec la Russie et la Prusse. M. de Talleyrand leur répétait sous toutes les formes qu'il n'y en avait pas d'autre que de s'allier résolûment avec la France. Cette offre les effrayait, et tout aussitôt ils retombaient dans les hésitations. Ce fut l'empereur Alexandre qui les en tira par une démarche aussi arrogante qu'inconsidérée. Tout à coup l'on apprit à Vienne que le prince de Repnin, gouverneur-général de la Saxe pour la Russie, dans une proclamation adressée aux autorités saxonnes, venait de leur annoncer « qu'en vertu d'une convention conclue dès le 27 septembre, l'empereur de Russie, de l'*aveu* de l'Autriche et de l'Angleterre, lui avait ordonné de remettre l'administration de la Saxe aux délégués du roi de Prusse, qui devait à l'avenir posséder ce pays. » A cette nouvelle, l'émotion fut extrême. L'indignation des petits princes allemands ne connut pas de bornes; c'était un cri général contre l'ambition et l'audace des puissances du Nord, qui n'avaient pas hésité à porter un insolent défi à l'Europe en décidant prématurément entre elles une question soumise aux délibérations du congrès. M. de Metternich et lord Castlereagh se jetèrent dans les récriminations les plus vives. Ils étaient dans leur droit, car on abusait d'une façon odieuse de leur complaisance en représentant comme absolu et définitif un consentement qui n'avait jamais été de leur part que conditionnel. Cet étrange procédé de l'empereur de Russie les poussa à bout. Lord Castlereagh venait justement de recevoir de sa cour l'ordre de défendre la cause de la Saxe plus chaudement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Tous les généraux autrichiens se plaignaient hautement de ce qu'ils appelaient la fai-

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 17 novembre 1814.

blesse de M. de Metternich. Le plus considérable d'entre eux, le prince Schwarzenberg, s'en expliquait très franchement avec l'empereur Alexandre :

« ..... Après s'être quelque temps défendu de rompre le silence, le prince Schwarzenberg lui dit nettement que sa conduite envers l'Autriche avait été peu franche et même peu loyale, que ses prétentions tendaient à mettre la monarchie autrichienne dans un véritable danger, et les choses dans une situation qui rendrait la guerre inévitable, que si on ne la faisait pas maintenant (soit par respect pour l'alliance naissante, soit pour ne pas se montrer à l'Europe comme des étourdis qui n'avaient rien prévu et s'étaient mis, par une aveugle confiance, à la merci des événemens), elle arriverait infailliblement d'ici à dix-huit mois ou deux ans. Alors il échappa à l'empereur de dire : « Si je m'étais moins avancé! Mais, ajouta-t-il, comment puis-je me dégager? Vous sentez bien qu'au point où j'en suis, il est impossible que je recule (1)..... »

Chose singulière pendant qu'à Vienne le prince Schwarzenberg parlait de guerre à l'empereur Alexandre comme d'une éventualité possible, M. de Blacas, le confident des pensées intimes du roi Louis XVIII, en entretenait le duc de Wellington à Paris, et ne s'en montrait pas autrement effrayé pour l'avenir de la dynastie nouvellement restaurée. A l'ambassadeur d'Angleterre qui lui représentait les dangers de la guerre, il répondait « que ces dangers n'existaient pas, pourvu que l'Angleterre ne prît pas parti contre la France, » et il ajoutait que d'ailleurs, dans certains cas, la paix recèle plus de périls que la guerre la plus malheureuse (2). M. de Talleyrand avait plus de confiance que M. de Blacas; il ne désespérait pas d'entraîner l'Angleterre dans la lutte, et s'y employait de son mieux. La situation devenait de plus en plus tendue. L'empereur Alexandre, tout à fait aigri par la persistance de l'opposition de M. de Talleyrand, dont il n'avait pu triompher ni par intimidation ni par caresses, s'exprimait sévèrement sur le compte du gouvernement français. Il s'appliquait à mettre en relief ses difficultés et ses fautes, qui n'étaient que trop réelles. Il affectait de répéter qu'un gouvernement ainsi contesté ne pourrait jamais apporter grande force à ses alliés. Il menait à sa suite dans les salons de Vienne le prince Eugène de Beauharnais, pour qui le tsar s'était pris d'amitié. Plus d'une fois même on l'entendit se plaindre de ce que le cabinet des Tuileries ne montrait pas assez d'égards pour la reine Hortense, qu'il honorait de sa protection. Avec une générosité qui était dans son caractère, mais qui ne desservait pas alors sa politique, il prenait presque maintenant la défense de Napoléon contre les Bourbons. Il repro-

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 17 novembre 1814.
(2) Dépêche du duc de Wellington à lord Castlereagh, 9 octobre 1814.

chait, non sans raison, à Louis XVIII de manquer à la fois aux traités et aux convenances en ne payant pas les mois échus de la pension stipulée pour le prisonnier de l'île d'Elbe. On prétendait même, sans que cela ait jamais été bien prouvé, qu'un jour il s'était écrié dans un moment de colère : « Bah! s'ils m'y forcent, on leur lâchera le monstre! » Comme on le peut bien croire, M. de Talleyrand ne demeurait pas en reste. Il représentait dans ses conversations l'empereur Alexandre comme un ambitieux sans principes, à la fois maniaque et hypocrite, enivré d'une position supérieure à son mérite, et mêlant à l'affectation d'un jargon libéral et philanthropique les emportemens d'une violence sauvage (1). M. de Metternich avait fini par ne pas le ménager beaucoup plus. Il se moquait volontiers des airs d'Agamemnon qu'Alexandre prenait avec les autres souverains et de sa galanterie mystique avec les dames.

Au milieu de ces divisions, les affaires n'avançaient guère; elles reculaient plutôt. Depuis le 1er novembre, jour où les représentans des huit puissances avaient été officiellement convoqués, ils n'avaient encore pu s'entendre sur rien d'important, et les chances de rupture s'accroissaient visiblement; mais plus l'avenir devenait menaçant, plus le congrès semblait vouloir à tout prix s'en distraire. Les fêtes succédaient aux fêtes, et les souverains s'y mêlaient aussi bien que leurs ministres. L'empereur Alexandre y prenait la part la plus active. Visiteur assidu des cercles les plus élégans, empressé auprès des étrangères les plus aimables, il organisait pour elles de petites loteries de société, où il apportait pour sa part des cadeaux d'un prix considérable, sauf à mal dissimuler sa mauvaise humeur, lorsque le hasard ne favorisait point celles qu'il avait plus particulièrement distinguées. Ce n'étaient que concerts, soirées, bals à la cour, divertissemens de toute sorte, et le prince de Ligne pouvait plaisamment répondre aux mécontens : « De quoi vous plaignez-vous? Si le congrès ne marche pas, il danse. »

La crise approchait cependant. L'opposition de l'Angleterre et de l'Autriche contre l'omnipotence de l'empereur de Russie se dessinait chaque jour davantage. L'empereur François ne la dissimulait pas lui-même à son hôte. « Nous autres souverains, lui avait dit l'empereur Alexandre, nous sommes obligés dans le cas actuel de nous conformer au vœu du peuple et de le suivre. Le vœu du peuple saxon est de n'être pas partagé. Il aime mieux appartenir tout entier à la Prusse que si la Saxe était divisée ou morcelée. — L'empereur d'Autriche lui répondit : « Je n'entends rien à cette doctrine. Voici quelle est la mienne. Un prince peut, s'il le veut, céder une partie de son pays. Il ne peut pas céder tout son pays et tout son

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII.

peuple. S'il abdique, son droit passe à ses héritiers légitimes : il ne peut pas les en priver, et l'Europe n'en a pas le droit. — Cela n'est pas conforme aux lumières du siècle, dit l'empereur Alexandre. — C'est mon opinion, répliqua l'empereur d'Autriche; ce doit être celle de tous les souverains, et conséquemment la vôtre. Pour moi, je ne m'en départirai jamais (1). »

Lord Castlereagh était, de son côté, tombé dans cet état de perplexité qui chez les hommes énergiques précède quelquefois les résolutions définitives. « Il est comme un voyageur qui a perdu sa route, écrivait M. de Talleyrand, et ne peut plus la retrouver; honteux d'avoir rapetissé la question polonaise et d'avoir vainement épuisé tous ses efforts sur cette question, d'avoir été dupe des Prussiens, quoique nous l'eussions averti, et de leur avoir abandonné la Saxe, il ne sait plus quel parti prendre; il est inquiet d'ailleurs de l'état de l'opinion en Angleterre (2). »

A mesure que ses incertitudes augmentaient, lord Castlereagh allait de plus en plus consulter M. de Talleyrand, et M. de Talleyrand ne manquait pas de lui faire sentir qu'on perdrait son temps, si l'on ne commençait par reconnaître officiellement les droits du roi de Saxe; le plus sûr serait de passer une convention particulière entre la France, l'Angleterre et l'Autriche.

« ...Une convention? reprit lord Castlereagh. C'est donc une alliance que vous proposez? — Cette convention, lui dis-je, peut très bien se faire sans alliance; mais ce sera une alliance, si vous le voulez. Pour moi, je n'y ai aucune répugnance. — Mais une alliance suppose la guerre ou peut y mener, et nous devons tout faire pour éviter la guerre. — Je pense comme vous; il faut tout faire, excepté de sacrifier l'honneur, la justice et l'avenir de l'Europe. — La guerre, répliqua-t-il, serait vue chez nous de mauvais œil. — La guerre serait populaire chez vous, si vous lui donniez un grand but, un but véritablement européen. — Quel serait ce but? — Le rétablissement de la Pologne. » Il ne repoussa point cette idée, et se contenta de répondre : « Pas encore. » Du reste, je n'avais fait prendre ce tour à la conversation que pour le sonder et savoir à quoi, dans une supposition donnée, il serait disposé. « Que ce soit, lui dis-je, par une convention, ou par des notes, ou par un protocole signé de vous, de M. de Metternich et de moi, que nous reconnaissions les droits du roi de Saxe, la forme m'est indifférente : c'est la chose seule qui importe. — L'Autriche, me dit-il, a reconnu les droits du roi de Saxe; vous les avez reconnus *officiellement;* moi, je les reconnais *hautement :* la différence entre nous est-elle donc si grande qu'elle exige un acte tel que vous le demandez? » Nous nous séparâmes après être convenus qu'il proposerait de former une commission pour laquelle chacun de nous nommerait un plénipotentiaire...

« Le lendemain matin, il m'envoya lord Stewart pour me dire que tout le

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 24 décembre 1814.
(2) Même lettre du 24 décembre 1814.

monde consentait à l'établissement de la commission, et que l'on n'y faisait d'autre objection, sinon que l'on s'opposait à ce qu'il y eût un plénipotentiaire français. « Qui s'y oppose? » demandai-je vivement à lord Stewart. Il me dit : « Ce n'est pas mon frère. — Et qui donc? » repris-je. Il me répondit en hésitant : « Mais ce sont... » et il finit par bégayer le mot d'alliés. A ce mot, toute patience m'échappa, et, sans sortir dans mes expressions de la mesure que je devais garder, je mis dans mon accent plus que de la chaleur, plus que de la véhémence. Je traçai la conduite que, dans des circonstances telles que celles-ci, l'Europe avait dû s'attendre à voir tenir par les ambassadeurs d'une nation telle que la nation anglaise, et, parlant ensuite de ce que lord Castlereagh n'avait cessé de faire depuis qu'il était à Vienne, je dis que sa conduite ne resterait point ignorée, qu'elle serait jugée en Angleterre comme elle le méritait, et j'en laissai entrevoir les conséquences pour lui. Je ne traitai pas moins sévèrement lord Stewart lui-même pour son dévouement aux Prussiens, et je finis par déclarer que, s'ils voulaient toujours être des hommes de Chaumont et faire toujours de la coalition, la France devait au soin de sa propre dignité de se retirer du congrès, et que, si la commission projetée se formait sans qu'un plénipotentiaire français y fût appelé, l'ambassadeur de votre majesté ne resterait pas un seul jour de plus à Vienne. Lord Stewart, interdit et avec l'air alarmé, courut chez son frère. Je l'y suivis quelques momens après; mais lord Castlereagh n'y était pas (1). »

Si effarouché qu'au premier abord lord Castlereagh eût été de l'offre d'alliance de M. de Talleyrand, il ne devait pas tarder à l'accepter bientôt. Ce qui le détermina, ce fut la nouvelle reçue dans les derniers jours de décembre que la guerre avait cessé entre l'Angleterre et les États-Unis. Les cabinets de Londres et de Washington, après diverses alternatives de succès et de revers, venaient de signer la paix sous la médiation de la Hollande. Le gouvernement anglais, débarrassé d'une lutte dont l'issue lui avait causé de sérieuses inquiétudes, recouvrait la libre disposition de ses forces. Son représentant se sentait autorisé à prendre désormais un ton plus décidé, et, ce qui ne lui importait pas moins, en état de mettre ses actes au niveau de ses paroles. Au sortir d'une conférence où l'attitude des Russes et des Prussiens avait été plus que jamais absolue et hautaine, lord Castlereagh exaspéré dressa lui-même un projet de traité qui, légèrement modifié, reçut le 3 janvier 1815, avec sa signature, celles des ministres des affaires étrangères de la France et de l'Autriche.

« Par ce traité, il était convenu que les parties contractantes s'engageaient à agir de concert et avec désintéressement pour donner suite aux stipulations du traité de Paris, et à se tenir toutes trois pour attaquées, si les possessions d'une seule venaient à l'être; si l'une d'entre elles se trouvait menacée, les autres interviendraient en sa faveur, d'abord à l'amiable,

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 28 décembre 1814.

puis activement, et dans ce dernier cas, chacune mettrait sur pied une force de cent cinquante mille hommes, dont trente mille de cavalerie, l'Angleterre se réservant de fournir son contingent en troupes étrangères à sa solde. En cas de guerre, on se concerterait sur la nature des opérations, sur le choix du général en chef, et, s'il le fallait, on prendrait de nouveaux arrangemens pour augmenter les contingens. La paix ne pourrait être faite que d'un commun accord; les hautes puissances promettaient de regarder le traité de Paris comme ayant force pour régler l'étendue de leurs possessions respectives; elles pourraient inviter d'autres états à s'unir à elles; elles repousseraient toute agression dirigée contre le territoire des Pays-Bas et du Hanovre. Enfin deux articles séparés portaient, l'un que la Bavière, le Hanovre et les Pays-Bas seraient invités à accéder au traité, l'autre qu'il ne devrait être communiqué par aucun des signataires sans le consentement de tous les autres. »

Les clauses de la convention du 3 janvier 1815 ne devaient pas, dans la pensée des signataires et surtout dans celle de M. de Talleyrand, rester une lettre morte. Tout en pensant (avec grande raison, comme l'événement l'a prouvé) que la Russie et la Prusse finiraient par céder et rendraient ainsi les préparatifs militaires inutiles, l'ambassadeur de France, afin d'être prêt à tout événement, demanda qu'on mît à sa disposition sous un prétexte quelconque le général Ricard, officier distingué qui avait déjà fait la guerre en Pologne. Pour plus de précautions, il fit également décider qu'on inviterait la Porte à faire, le cas échéant, une diversion contre la Russie. Louis XVIII adopta avec empressement toutes les idées de M. de Talleyrand. Sans que rien y parût, parce que l'on craignait d'effrayer les esprits, le gouvernement français se prépara, le cas échéant, à soutenir par la guerre la politique que son représentant venait de faire prévaloir à Vienne.

Le traité du 3 janvier 1815, resté secret, devenu inutile par suite des concessions de la Russie et de la Prusse, a passé presque inaperçu. Le souvenir s'en est comme perdu dans l'ensemble de ces transactions de Vienne dont le nom même nous importune, et qui sont restées si justement impopulaires. Pour n'avoir pas été suffisamment connu, ce fait singulier d'une coalition — où la France jouait le premier rôle — substituée au bout de quelques mois à cette autre coalition vieille de vingt années, et dont elle avait fini par être la victime, mérite à coup sûr de fixer l'attention des esprits réfléchis. Peut-être n'y avait-il pas une parfaite mesure dans les paroles de M. de Talleyrand annonçant à Louis XVIII « qu'il venait de donner à la France un système fédératif tel que cinquante années de négociations auraient à peine semblé pouvoir le lui procurer. » La satisfaction d'avoir mené à bien une œuvre si difficile le poussait à s'en exagérer la portée et les avantages. Comme le remarque très bien M. de Viel-

Castel, toujours bon juge en ces matières, tout n'était pas bénéfice dans une combinaison qui, en nous donnant des alliés jaloux et malveillans, nous constituait en état d'hostilité contre la seule puissance chez laquelle nous rencontrions alors quelque sympathie et une certaine disposition à nous relever de nos revers; mais, il faut le reconnaître, M. de Talleyrand avait raison quand il attribuait surtout le succès inattendu que la France venait de remporter à Vienne à la situation évidemment impartiale que lui avaient faite les stipulations acceptées par elle du traité de Paris. C'est en proclamant avec une autorité sans pareille notre complet désintéressement dans toutes les questions de territoire que notre ambassadeur avait pu calmer doucement les ombrages, ramener insensiblement les esprits et conduire peu à peu trois de ses collègues à se lier envers nous par des engagemens formels dont, à l'ouverture du congrès, la seule pensée les eût tous épouvantés. Il n'était pas moins dans le vrai, nous le croyons, quand, écrivant peu de jours après au roi Louis XVIII, il lui donnait à entendre « que si les hostilités éclataient, bien qu'on eût assigné pour but à la convention du 3 janvier de compléter le traité de Paris, il pourrait en sortir pour la France, et au grand avantage de l'Europe elle-même, des résultats beaucoup plus étendus. »

L'histoire n'est-elle pas là en effet pour montrer combien M. de Talleyrand avait chance de ne se pas tromper, et l'expérience ne nous apprend-elle pas comment les guerres, une fois entamées, entraînent forcément après elles toutes leurs conséquences, inattendues pour tout le monde, mais d'ordinaire profitables aux nations qui les ont vaillamment entreprises et heureusement conduites? Après les grandes batailles ou gagnées ou perdues, les jalouses précautions de la diplomatie ne sont plus guère de mise, et les engagemens mis ou non par écrit ne gênent pas autrement les vainqueurs. Sans sortir de notre pays, nous en avons quelques exemples. Qui eût dit à la Russie et à l'Autriche, quand nous allions défendre en Pologne les droits assez douteux de Stanislas Leczinsky, que nous y gagnerions la Lorraine? Et l'Angleterre, quand, avec tant de plaisir, elle nous voyait naguère courir à Magenta et à Solferino pour défendre la cause de l'Italie, se doutait-elle que nous en reviendrions pour occuper Nice et la Savoie? Malheureusement il n'a pas été donné au traité du 3 janvier 1815 de porter des fruits aussi considérables. Constatons seulement qu'aux premiers jours de l'année 1815 la coalition européenne se trouvait détruite de la main même du chef de la maison de Bourbon. Est-ce sa faute si, quelques mois après, le faisceau en était renoué plus solidement que jamais, afin de résister aux violens assauts du terrible prisonnier échappé de l'île d'Elbe?

De la lecture attentive des volumes de M. de Viel-Castel, des dé-

tails plus circonstanciés dans lesquels nous sommes entré pour notre propre compte, du rapprochement que nous avons essayé d'établir entre les conférences de Châtillon et les négociations du congrès de Vienne, il nous paraît résulter un grave et utile enseignement. Cet enseignement, qu'il ne faut pas se lasser de remettre souvent sous les yeux des peuples comme de ceux qui les gouvernent, le voici. L'Europe, par une juste appréciation de ses intérêts et de son droit, par un sentiment vague si l'on veut, mais généreux en soi et parfaitement fondé, de ce qu'elle doit à la sainte cause de la civilisation, de la justice et de l'humanité, l'Europe, disons-nous, ne veut ni ne peut supporter longtemps la suprématie abusive d'aucun souverain ni d'aucune nation. D'où qu'elles viennent et si bien qu'elles se déguisent, les tentatives d'influence trop directe et d'action trop impérieuse la trouveront toujours prête à réagir contre elles. Il en a toujours été ainsi. Cela était vrai au siècle de Charles-Quint, sous le règne de Louis XIV et sous la domination de Napoléon Ier. Cela est plus vrai encore aujourd'hui, car, en ces jours de calme et de tranquillité relative qui ont succédé aux tempêtes de la révolution et de l'empire, l'Europe est devenue plus ombrageuse et s'émeut à moins de frais. L'équilibre lui paraît maintenant compromis par de simples déplacemens de forces qui autrefois ne l'auraient pas également inquiétée. Elle se trouble surtout quand elle suppose des prétentions excessives à des pouvoirs qu'elle sait irresponsables, exempts de tout contrôle, capables par conséquent de lui donner le change sur leurs secrets desseins. C'est ainsi qu'à Vienne en 1815, quoiqu'elle fût loin de prendre l'empereur Alexandre pour ce qu'il voulait se donner alors, c'est-à-dire pour un autre Napoléon, l'Europe s'entendit pour se coaliser contre lui. C'est ainsi qu'en 1854 elle se trouvait aussi d'accord pour s'opposer aux vues réelles ou supposées de l'empereur Nicolas sur Constantinople. Il n'en sera jamais autrement. Oserai-je en conclure que si une nation a raison de vouloir veiller elle-même à la conduite de ses affaires intérieures, elle a tout autant de motifs pour n'abandonner à personne, même au plus habile, même au mieux intentionné, la direction exclusive de sa politique extérieure? Il y a deux fautes dont les souverains qui n'ont à compter avec rien, ni avec personne, ont de la peine à se garder eux-mêmes : l'exagération des dépenses et l'ingérence abusive dans les affaires des autres pays. C'est à la suite d'embarras causés au dedans par le gaspillage des finances, au dehors par l'affectation blessante d'une suprématie trop despotique, que les gouvernemens les plus forts ont fait mettre en doute leur solidité. Jamais pareils excès n'ont profité soit à la réputation définitive du prince qui se les permet, soit aux intérêts bien entendus de la nation qui les supporte.

O. D'HAUSSONVILLE.

DOMINIQUE

DERNIÈRE PARTIE.

XII.

J'en avais fini avec les jours heureux (1); cette courte pastorale achevée, je retombai dans de grands soucis. A peine installés dans le petit hôtel qui devait leur servir de pied-à-terre à Paris, Madeleine et M. de Nièvres se mirent à recevoir, et le mouvement du monde fit irruption dans notre vie commune.

— Je serai chez moi une fois par semaine pour les étrangers, me dit Madeleine; pour vous, j'y suis tous les jours. Je donne un bal la semaine prochaine; y viendrez-vous?

— Un bal!... Cela ne me tente guère.

— Pourquoi? Le monde vous fait peur?

— Absolument comme un ennemi.

— Et moi, reprit-elle, croyez-vous donc que j'en sois bien éprise?

— Soit. Vous me donnez l'exemple, et je vous obéirai.

Le soir indiqué, j'arrivai de bonne heure. Il n'y avait encore qu'un très petit nombre d'invités réunis autour de Madeleine, près de la cheminée du premier salon. Quand elle entendit annoncer mon nom, par un élan de familiarité qu'elle ne tenait nullement à réprimer, elle fit un mouvement vers moi qui l'isola de son entourage et me la montra de la tête aux pieds comme une image imprévue de toutes les séductions. C'était la première fois que je la voyais ainsi, dans la tenue splendide et indiscrète d'une femme en toilette de bal. Je sentis que je changeais de couleur, et qu'au lieu de répondre à son regard paisible, mes yeux s'arrêtaient maladroitement

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

sur un nœud de diamans qui flamboyait à son corsage. Nous demeurâmes une seconde ainsi, elle interdite, moi fort troublé. Personne assurément ne se douta du rapide échange d'impressions qui nous apprit, je crois, de l'un à l'autre que de délicates pudeurs étaient blessées. Elle rougit un peu, sembla frissonner des épaules, comme si subitement elle avait froid, puis, s'interrompant au milieu d'une phrase qui ne voulait rien dire, elle se rapprocha de son fauteuil, y prit une écharpe de dentelles, et le plus naturellement du monde elle s'en couvrit.

Ce seul geste pouvait signifier bien des choses; mais je voulus n'y voir qu'un acte ingénu de condescendance et de bonté qui me la rendit plus adorable que jamais et me bouleversa pour le reste de la soirée. Elle-même en garda pendant quelques minutes un peu d'embarras. Je la connaissais trop bien aujourd'hui pour m'y tromper. Deux ou trois fois je la surpris me regardant sans motif, comme si elle eût été encore sous l'empire d'une sensation qui durait; puis des obligations de politesse lui rendirent peu à peu son aplomb. Le mouvement du bal agit sur elle et sur moi en sens contraire : elle devint parfaitement libre et presque joyeuse; quant à moi, je devins plus sombre à mesure que je la voyais plus gaie, et plus troublé à mesure que je découvrais en elle des attraits extérieurs qui d'une créature presque angélique faisaient tout simplement une femme accomplie.

Elle était admirablement belle, et l'idée que tant d'autres le savaient aussi bien que moi ne fut pas longue à me saisir le cœur aigrement. Jusque-là, mes sentimens pour Madeleine avaient par miracle échappé à la morsure des sensations venimeuses. — Allons, me dis-je, un tourment de plus! — Je croyais avoir épuisé toutes les faiblesses. Mon amour apparemment n'était pas complet : il lui manquait un des attributs de l'amour, non pas le plus dangereux, mais le plus laid.

Je la vis entourée; je me rapprochai d'elle. J'entendis autour de moi des mots qui me brûlèrent; j'étais jaloux.

Être jaloux, on ne l'avoue guère; ces sensations ne sont pas cependant de celles que je désavoue. Il est bon que toute humiliation profite, et celle-ci m'éclaira sur bien des vérités; elle m'aurait rappelé, si j'avais pu l'oublier, que ce sentiment exalté, contrarié, malheureux, légèrement gourmé et tout près de se piquer d'orgueil, ne s'élevait pas de beaucoup au-dessus du niveau des passions communes, qu'il n'était ni pire ni meilleur, et que le seul point qui lui donnait l'air d'en différer, c'était d'être un peu moins possible que beaucoup d'autres. Quelques facilités de plus l'auraient infailliblement fait descendre de son piédestal ambitieux, et comme

tant de choses de ce monde dont l'unique supériorité vient d'un défaut de logique ou de plénitude, qui sait ce qu'il serait devenu, s'il avait été moins déraisonnable ou plus heureux?

— Vous ne dansez pas? me dit Madeleine un peu plus tard en me rencontrant sur son passage, et je m'y trouvais souvent sans le vouloir.

— Non, je ne danserai pas, lui dis-je.

— Pas même avec moi? reprit-elle avec un peu d'étonnement.

— Ni avec vous ni avec personne.

— Comme vous voudrez, dit-elle en répondant sèchement à mes airs bourrus.

Je ne lui parlai plus de la soirée, et je l'évitai, tout en la perdant de vue le moins possible.

Olivier n'arriva qu'après minuit. Je causais avec Julie, qui n'avait dansé qu'à contre-cœur et ne dansait plus, quand il entra calme, aisé, souriant, les yeux armés de ce regard direct dont il se couvrait comme d'une épée tendue chaque fois qu'il se trouvait en présence de visages nouveaux, et surtout de visages de femmes. Il alla serrer la main de Madeleine. Je l'entendis s'excuser de ce qu'il arrivait si tard; puis il fit le tour du salon, salua deux ou trois femmes dont il était connu, s'approcha de Julie, et, s'asseyant familièrement à côté d'elle : — Madeleine est très bien... Et toi aussi, tu es très bien, ma petite Julie, dit-il à sa cousine avant même d'avoir examiné sa toilette. Seulement, reprit-il sur le même ton de lassitude ennuyée, tu as là des nœuds roses qui te brunissent un peu trop.

Julie ne bougea pas. D'abord elle eut l'air de ne pas entendre, puis elle fixa lentement sur Olivier l'émail bleu noir de ses prunelles sans flammes, et après quelques secondes d'un examen capable de déraciner même la ferme contenance d'Olivier : — Voulez-vous me conduire auprès de ma sœur? me dit-elle en se levant.

Je fis ce qu'elle voulait, après quoi je me hâtai de rejoindre Olivier.

— Tu as blessé Julie? lui dis-je.

— C'est possible, mais Julie m'agace. — Et puis il me tourna le dos pour couper court à toute insistance.

J'eus le courage, était-ce un courage? de rester jusqu'à la fin du bal. J'avais besoin de revoir Madeleine presque seul à seul, et de la posséder plus étroitement après le départ de tant de gens qui se l'étaient pour ainsi dire partagée. J'avais supplié Olivier de m'attendre en lui représentant qu'il avait d'ailleurs à réparer sa venue tardive. Bonne ou mauvaise, cette dernière raison, dont il n'était pas dupe, eut l'air de le décider. Nous étions, l'un vis-à-vis de l'autre, dans ces veines de cachoterie qui faisaient de notre amitié, toujours très clairvoyante, la chose la plus inégale et la plus bizarre.

Depuis notre départ pour les Trembles, surtout depuis notre retour à Paris, quelque jugement qu'il portât sur ma conduite, il semblait avoir adopté le parti de me laisser agir sans tutelle. Il était trois ou quatre heures du matin. Nous nous étions comme oubliés dans un petit salon où quelques joueurs obstinés s'attardaient encore. Quand enfin, n'entendant plus de bruit, nous en sortîmes, il n'y avait plus ni musiciens, ni danseurs, ni personne. Mme de Nièvres, assise au fond du grand salon vide, causait vivement avec Julie, pelotonnée comme une chatte dans un fauteuil. Elle fit une exclamation de surprise en nous voyant apparaître au milieu de ce désert, à pareille heure, après cette interminable nuit si mal employée. Elle était lasse. Des traces de fatigue entouraient ses beaux yeux et leur donnaient cet éclat extraordinaire qui succède à des soirées de fête. M. de Nièvres était au jeu, M. d'Orsel y était aussi. Elle était seule avec Julie; j'étais seul debout, appuyé sur le bras d'Olivier. Les bougies s'éteignaient en répandant une odeur de cire. Un demi-jour rougeâtre tombant de haut ne formait plus qu'une sorte de brouillard lumineux, composé de la fine poussière odorante et des impalpables vapeurs du bal. Il y avait sur les meubles, sur les tapis, des débris de fleurs, des bouquets défaits, des éventails oubliés, avec des carnets sur lesquels on venait d'inscrire des contredanses. Les dernières voitures roulaient dans la cour de l'hôtel; j'entendais relever les marchepieds et le bruit sec des panneaux vitrés qu'on fermait.

Je ne sais quel rapide retour vers une autre époque où nous nous étions si souvent trouvés tous les quatre en pareil rapprochement, mais dans des situations si différentes et dans une simplicité de cœur à tout jamais perdue, me fit jeter les yeux autour de moi et résumer en une seule sensation tout ce que je vous dis là. Je me détachai assez de moi-même pour envisager, comme un spectateur au théâtre, ce tableau singulier composé de quatre personnages groupés intimement à la fin d'un bal, s'examinant, se taisant, donnant le change à leurs pensées par un mot banal, voulant se rapprocher dans l'ancienne union et trouvant un obstacle, essayant de s'entendre comme autrefois et ne le pouvant plus. Je sentis parfaitement le drame obscur qui se jouait entre nous. Chacun y tenait un rôle, dans quelle mesure? je l'ignorais; mais j'avais assez de sang-froid désormais pour affronter les dangers de mon propre rôle, le plus périlleux de tous, du moins je le croyais, et j'allais avec audace rentrer dans les souvenirs du passé en proposant de finir la nuit par un des jeux qui nous amusaient chez ma tante, quand, les derniers joueurs partis, M. d'Orsel et M. de Nièvres revinrent au salon.

M. d'Orsel nous traitait tous comme des enfans, y compris sa fille aînée, que par un calcul de tendresse il se plaisait à rajeunir en-

core et remettait en minorité par des noms qui rappelaient le couvent. M. de Nièvres entra plus froidement, et la vue de ce quatuor intime sembla produire sur lui un tout autre effet. Je ne sais si ce fut imaginaire ou réel, mais je le trouvai guindé, sec et tranchant. Son maintien me déplut. Avec sa cravate un peu haute, sa mise irréprochable, cet air toujours un peu particulier d'un homme en tenue de cérémonie qui vient de recevoir et se sent chez lui, il ressemblait encore moins au chasseur aimable et négligé qui avait été mon hôte aux Trembles que Madeleine, avec la rosace étincelante de son corsage et sa magnifique chevelure étoilée de diamans, ne ressemblait à la modeste et intrépide marcheuse qui nous suivait, un mois auparavant, sous la pluie, les pieds dans la mer. Était-ce seulement un changement de costume? était-ce plutôt un changement d'esprit? Il avait repris cette allure un peu compassée, surtout ce ton supérieur, qui m'avaient si fortement frappé le soir où, pour la première fois, dans le salon d'Orsel, je le surpris faisant solennellement sa cour à Madeleine. Je crus sentir en lui des froideurs de coup d'œil que je ne connaissais pas, et je ne sais quelle assurance orgueilleuse dans sa situation de mari qui m'apprenait encore une fois que Madeleine était sa femme et que je n'étais rien. Que ce fût ou non l'ingénieuse erreur d'un cœur malade, il y eut un moment où cette dernière leçon me parut si claire que je n'en doutai plus. Nos adieux furent brefs. Nous sortîmes. Nous nous jetâmes dans une voiture. J'eus l'air de dormir; Olivier m'imita. Je récapitulai tout ce qui s'était passé dans cette soirée, qui, je ne sais pourquoi, me paraissait contenir le germe de beaucoup d'orages; puis je pensai à M. de Nièvres, à qui je croyais avoir pour toujours pardonné, et je m'aperçus nettement que je le détestais.

Je fus plusieurs jours, une semaine au moins, sans donner signe de vie à Madeleine. Je profitai d'une circonstance où je la savais absente pour déposer ma carte chez elle. Cette dette de politesse réglée, je me crus quitte envers M. de Nièvres. Quant à Mme de Nièvres, je lui en voulais : de quoi? je ne me l'avouai pas; mais ce cruel dépit me donna momentanément la force de l'éviter.

A partir de ce jour, le mouvement de Paris nous saisit, et nous fûmes entraînés dans ce tourbillon où les plus fortes têtes risquent de s'étourdir, où les cœurs les plus robustes ont mille chances pour une de faire naufrage. Je ne savais presque rien du monde, et, après l'avoir fui pendant une année, je m'y trouvais introduit tout à coup dans le salon de Mme de Nièvres, c'est-à-dire avec toutes les raisons possibles de le subir. J'avais beau lui répéter que je n'étais pas fait pour une pareille vie. Elle n'aurait eu qu'une chose à me répondre : « Allez-vous-en; » mais c'était un conseil qui peut-être lui aurait coûté, et que dans tous les cas je n'aurais pas suivi. Elle entendait

me présenter dans la plupart des salons où elle allait. Elle souhaitait que je fusse aussi exact dans ces devoirs tout artificiels qu'on était en droit de l'exiger, disait-elle, d'un homme bien né, produit sous son patronage. Souvent elle exprimait seulement un désir poli dont mon imagination, habile à tout transformer, me faisait des ordres. Blessé partout, sans cesse malheureux, je la suivais toujours, ou, quand je ne la suivais plus, je la regrettais, je maudissais ceux qui me disputaient sa présence, et je me désespérais.

Quelquefois je me révoltais sincèrement contre des habitudes qui me dissipaient sans fruit, n'ajoutaient pas grand'chose à mon bonheur, et m'ôtaient un reste de raison. Je haïssais cordialement les gens dont je me servais cependant pour arriver jusqu'à Madeleine, quand la prudence ou d'autres motifs m'éloignaient de sa maison. Je sentais, et je n'avais pas tort, qu'ils étaient les ennemis de Madeleine autant que les miens. Cet éternel secret, ballotté dans de pareils milieux, devait, à n'en pas douter, jeter, comme un foyer en plein vent, des étincelles imprudentes qui le trahissaient. On devait le connaître, du moins on pouvait l'apprendre. Il y avait une foule de gens dont je me disais avec fureur : « Ceux-là, j'en suis sûr, sont mes confidens. » Que pouvais-je attendre d'eux? Des conseils? Je les connaissais pour les avoir reçus déjà de la seule personne dont l'amitié me les rendît supportables, d'Olivier. Des complicités et des complaisances? Non, cent fois non. J'en étais plus effrayé que je ne l'eusse été d'une vaste inimitié conjurée contre mon bonheur, à supposer que ce triste et famélique bonheur eût pu faire envie à qui que ce fût.

A Madeleine, je ne disais que la moitié de la vérité. Je ne lui cachais rien de mon aversion pour le monde, sauf à lui déguiser le motif tout personnel de certains griefs. Quand il s'agissait de juger le monde d'une façon plus générale, indépendamment du perpétuel soupçon qui me le faisait considérer en masse comme un voleur de mon bien, alors je donnais cours à mes invectives avec une joie féroce. Je le dépeignais comme hostile à ce que j'aimais, comme indifférent pour tout ce qui est bien et plein de mépris pour ce qu'il y a de plus respectable en fait de sentimens comme en fait d'opinions. Je lui parlais de mille spectacles dont tout homme de sens devait être blessé, de la légèreté des maximes, de la légèreté plus grande encore des passions, de la facilité des consciences, pour quelque prix que ce fût, même très minime, d'ambition, de gloire ou de vanité. Je lui signalais cette façon libre d'envisager non-seulement un devoir, mais tous les devoirs, cet abus de mots, cette confusion de toutes les mesures, qui fait qu'on pervertit les idées les plus simples, qu'on arrive à ne plus s'entendre sur rien, ni sur le bien, ni sur le vrai, ni sur le mauvais, ni sur le pire, et qu'il n'y a pas

plus de distance appréciable entre la gloire et la vogue que de limite bien nette entre les scélératesses et les étourderies. Je lui disais que ce culte léger pour les femmes, ces adorations mêlées de badinages cachaient au fond un universel mépris, et que les femmes avaient bien tort de garder vis-à-vis des hommes des apparences de vertu, quand les hommes ne gardaient plus vis-à-vis d'elles le moindre semblant d'estime. — Tout cela est hideux, lui disais-je, et si j'avais à sauver une seule maison dans cette ville de réprouvés, il n'y en a qu'une que je marquerais de blanc.

— Et la vôtre? disait Madeleine.

— La mienne aussi, uniquement pour me sauver avec vous.

A la fin de ces longs anathèmes, Madeleine souriait assez tristement. Je savais bien qu'elle était de mon avis, elle qui était la sagesse, la droiture et la vérité même, et cependant elle hésitait à me donner raison, parce que depuis longtemps déjà elle se demandait si, en disant beaucoup de choses vraies, je disais tout. Depuis quelque temps, elle affectait de ne me parler qu'avec retenue de cette autre portion de ma vie de jeune homme qui ne faisait pas partie de la sienne, mais qui n'en était pas moins blanche de tout mystère. Elle savait à peine où je demeurais, du moins elle avait l'air ou de l'ignorer ou de l'oublier. Jamais elle ne me questionnait sur l'emploi des soirées qui ne lui appartenaient pas et sur lesquelles il lui convenait pour ainsi dire de laisser planer quelques doutes. Au milieu même de ces habitudes décousues, qui réduisaient mon sommeil à peu de chose et me tenaient dans un continuel état de fièvre, j'avais retrouvé une sorte d'énergie maladive et je dirai presque un insatiable appétit d'esprit qui m'avaient rendu le goût du travail plus piquant. En quelques mois, j'avais réparé à peu près le temps perdu, et sur ma table il y avait, comme un tas de gerbes dans une aire, une nouvelle récolte amassée, dont le produit seul était douteux. C'était le seul point peut-être dont Madeleine me parlât avec abandon; mais ici c'était moi qui élevais des barrières. De mes occupations d'esprit, de mes lectures, de mon travail, et Dieu sait avec quelle orgueilleuse sollicitude elle en suivait le cours! je lui faisais connaître un seul détail, toujours le même : j'étais mécontent. Ce mécontentement absolu des autres et de moi-même en disait beaucoup plus qu'il ne fallait pour l'éclairer. Si quelque circonstance encore restait dans l'ombre, en dehors d'une amitié qui, sauf un secret immense, n'avait pas de secret, c'est que Madeleine en jugeait l'explication inutile ou peu prudente. Il y avait entre nous un point délicat, tantôt dans le doute et tantôt dans la lumière, qui demandait, comme toutes les vérités dangereuses, à n'être pas éclairci.

Madeleine était avertie, il était impossible qu'elle ne le fût pas; depuis combien de temps? Peut-être depuis le jour où, respirant

elle-même un air plus agité, elle y avait senti passer des chaleurs qui n'étaient plus à la température de notre ancienne et calme amitié. Le jour où je crus avoir la certitude de ce fait, cela ne me suffit pas. Je voulus en tenir la preuve et forcer pour ainsi dire Madeleine elle-même à me la donner. Je ne m'arrêtai pas une seule minute à la pensée qu'un pareil manége était détestable, méchant et odieux. Je la pressai de questions muettes. A mille sous-entendus qui nous permettaient, comme aux gens qui se connaissent à fond, de nous comprendre à demi-mot, j'en ajoutai de plus précis. Nous marchions prudemment sur un terrain semé de piéges; j'y dressai des embûches à tous les pas. Je ne sais quelle envie perverse me prit de la gêner, de l'assiéger, de la contraindre dans sa dernière réserve. Je voulais me venger de ce long silence imposé d'abord par timidité, puis par égard, puis par respect, enfin par pitié. Ce masque porté depuis trois ans m'était insupportable; je le jetai. Je ne craignais pas que la lumière se fît entre nous. Je souhaitais presque une explosion qui devait la couvrir de terreur, et quant à son repos, que cette aveugle et homicide indiscrétion pouvait tuer, je l'oubliais. Ce fut une crise humiliante, et dont j'aurais de la peine à vous rendre compte. Je ne souffrais presque plus, tant j'étais buté contre une idée fixe. J'agissais en sens direct, l'esprit clair, la conscience fermée, comme s'il se fût agi d'une partie d'escrime où je n'aurais joué que mon amour-propre.

A cette stratégie insensée, Madeleine opposa tout à coup des moyens de défense inattendus. Elle y répondit par un calme parfait, par une absence totale de finesse, par des ingénuités que rien ne pouvait plus entamer. Elle éleva doucement entre nous comme un mur d'acier d'une froideur et d'une résistance impénétrables. Je m'irritais contre ce nouvel obstacle et ne pouvais le vaincre. J'essayais de nouveau de me faire comprendre; toute intelligence avait cessé. J'aiguisais des mots qui n'arrivaient pas jusqu'à elle. Elle les prenait, les relevait, les désarmait par une réponse sans réplique; comme elle eût fait d'une flèche adroitement reçue, elle en ôtait le trait acéré qui pouvait blesser. Le résumé de son maintien, de son accueil, de ses poignées de main affectueuses, de ses regards excellens, mais courts et sans portée, en un mot le sens de toute sa conduite admirable et désespérante de force, de simplicité et de sagesse, était celui-ci : Je ne sais rien, et si vous avez cru que je devinais quelque chose, vous vous êtes trompé.

Je disparaissais alors pour quelque temps, honteux de moi-même, furieux d'impuissance, aigri, et quand je revenais à elle avec des idées meilleures et des intentions de repentir, elle n'avait pas plus l'air de comprendre celles-ci qu'elle n'avait admis les autres.

Ceci se passait au milieu des entraînemens mondains, qui s'é-

taient cette année-là prolongés jusqu'au milieu du printemps. Je comptais quelquefois sur les accidens de cette vie affaiblissante pour surprendre Madeleine en défaut et me rendre maître enfin de cet esprit si sûr de lui. Il n'en fut rien. J'étais à moitié malade d'impatience. Je ne savais presque plus si j'aimais Madeleine, tant cette idée d'antagonisme qui me faisait sentir en elle un adversaire se substituait à toute autre émotion et me remplissait le cœur de passions mauvaises. Il y a des journées de plein été poudreuses, nuageuses, avec des soleils blancs et des bises du nord, qui ressemblent à cette période violente, tantôt brûlante et tantôt glacée, où je crus un moment que ma passion pour Madeleine allait finir, et de la plus triste façon, par un dépit.

Il y avait plusieurs semaines que je ne l'avais vue. J'avais usé mes rancunes dans un travail acharné. J'attendais qu'elle me fît signe de reparaître. J'avais rencontré M. de Nièvres une fois; il m'avait dit : « Que devenez-vous? » ou bien : « On ne vous voit plus. » L'une ou l'autre de ces formules que j'oublie n'était pas une invitation bien pressante à revenir. Je tins bon pendant quelques jours encore; mais un pareil éloignement devenait un état négatif qui pouvait durer indéfiniment sans rien décider. Enfin je pris le parti de brusquer les choses. Je courus chez Madeleine. Elle était seule. J'entrai rapidement, sans avoir d'idée bien arrêtée sur ce que j'allais dire ou faire, mais avec le projet formel de briser cette armure de glace et de chercher dessous si le cœur de mon ancienne amie vivait toujours.

Je la trouvai dans son boudoir, dont le seul grand luxe était des fleurs, près d'un petit guéridon, dans la tenue la plus simple, assise et brodant. Elle était sérieuse, elle avait les yeux un peu rouges, comme si les nuits précédentes elle avait beaucoup veillé, ou qu'elle eût pleuré quelques minutes auparavant. Elle avait ces airs paisibles et recueillis qui lui revenaient quelquefois dans ses momens de retour sur elle-même et faisaient revivre en elle la pensionnaire d'autrefois. Avec sa robe montante, toutes ces fleurs qui l'entouraient, les fenêtres ouvertes et donnant sur des arbres, on l'eût dite encore dans son jardin d'Ormesson.

Cette transfiguration complète, cette attitude attristée, soumise, pour ainsi dire à moitié vaincue, m'ôta toute idée de triomphe et fit tomber subitement mes audaces.

— Je suis bien coupable envers vous, lui dis-je, et je viens m'excuser.

— Coupable? vous excuser? dit-elle en cherchant à se remettre un peu de sa surprise.

— Oui! Je suis un fou, un ami cruel et désolé qui vient se mettre à vos pieds, vous demander son pardon...

— Mais qu'ai-je donc à vous pardonner? reprit-elle, un peu effrayée de cette chaleureuse invasion dans la tranquillité de sa retraite.

— Ma conduite passée, tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai dit, avec la stupide intention de vous blesser.

Elle avait repris son calme. — Vous vous imaginez des choses qui ne sont pas, ou du moins ce sont des torts si légers que je ne m'en souviendrai plus le jour où je sentirai que vous les oubliez. Savez-vous le seul tort que vous ayez eu? C'est de m'abandonner depuis un mois. Il y a un mois aujourd'hui, je crois, dit-elle en ne me cachant pas qu'elle observait les dates, que nous nous sommes quittés un soir, vous me disant à demain.

— Je ne suis pas revenu, c'est vrai; mais ce n'est pas de cela que je m'accuse avec chagrin, non, je m'accuse mortellement...

— De rien, dit-elle en m'interrompant impérieusement. Et depuis lors, reprit-elle aussitôt, qu'êtes-vous devenu? Qu'avez-vous fait?

— Beaucoup de choses et peu de chose; cela dépendra du résultat.

— Et puis?

— Et puis c'est tout, lui dis-je en voulant faire comme elle et rompre l'entretien où cela me convenait.

Il y eut quelques secondes d'un silence embarrassant, après quoi Madeleine se mit à me parler sur un ton tout à fait naturel et très doux.

— Vous êtes d'un caractère malheureux et difficile. On a de la peine à vous comprendre et plus de peine encore à vous assister. On voudrait vous encourager, vous soutenir, quelquefois vous plaindre; on vous interroge, et vous vous renfermez.

— Que voulez-vous que je vous dise, sinon que celui en qui vous avez confiance n'émerveillera personne et trompera, j'en ai peur, l'espoir obligeant de ses amis?

— Pourquoi tromperiez-vous l'espoir de ceux qui vous veulent une position digne de vous? continua Madeleine en se rassurant tout à fait sur un terrain qui lui semblait beaucoup plus ferme.

— Oh! pour une raison bien simple : c'est que je n'ai aucune ambition.

— Et ce beau feu de travail qui vous prend par accès?

— Il dure un peu, flambe extraordinairement vite et fort, et puis s'éteint. Cela durera quelques années encore, après quoi, l'illusion ayant cessé, la jeunesse étant loin, je verrai nettement qu'il faut en finir avec ces duperies. Alors je mènerai la seule vie qui me convienne, une vie de dilettantisme agréable dans quelque coin retiré de la province, où les stimulans et les remords de Paris ne m'atteindront pas. J'y vivrai de l'admiration du génie ou du talent des autres, ce qui suffit amplement pour occuper les loisirs d'un homme modeste qui n'est pas un sot.

— Ce que vous dites là est insoutenable, reprit-elle avec beaucoup de vivacité; vous prenez plaisir à tourmenter ceux qui vous estiment. Vous mentez.

— Rien n'est plus vrai, je vous le jure. Je vous ai dit autrefois, il n'y a pas longtemps, que je me sentais des velléités non pas d'être quelqu'un, ce qui est, selon moi, un non-sens, mais de produire, ce qui me paraît être la seule excuse de notre pauvre vie. Je vous l'ai dit, et je l'essaierai : ce ne sera pas, entendez-le bien, pour en faire profiter ni ma dignité d'homme, ni mon plaisir, ni ma vanité, ni les autres, ni moi-même, mais pour expulser de mon cerveau quelque chose qui me gêne.

Elle sourit à cette bizarre et vulgaire explication d'un phénomène assez noble. — Quel homme singulier vous faites avec vos paradoxes! Vous analysez tout au point de changer le sens des phrases et la valeur des idées. J'aimais à croire que vous étiez un esprit mieux organisé que beaucoup d'autres, et meilleur par beaucoup de points. Je vous croyais peu de volonté, mais avec un certain don d'inspiration. Vous avouez que vous êtes sans volonté, et de l'inspiration voilà que vous faites un exorcisme.

— Appelez les choses du nom que vous voudrez, lui dis-je, et je la suppliai de changer de conversation.

Changer de conversation n'était pas possible; il fallait revenir au point de départ ou continuer. Elle crut plus sûr apparemment de parler raison. Je la laissai dire, et ne répondis plus que par la formule absolue du découragement total : — A quoi bon?

— Vous parlez en ce moment comme Olivier, disait Madeleine, et personne au contraire ne lui ressemble moins.

— Le croyez-vous? lui dis-je en la regardant tout à coup assez passionnément pour la dominer de nouveau; croyez-vous qu'en effet nous soyons si différens? Je crois au contraire que nous nous ressemblons beaucoup. Nous obéissons l'un et l'autre exclusivement, aveuglément, à ce qui nous charme. Ce qui nous charme est pour lui, comme pour moi, plus ou moins impossible à saisir, ou chimérique, ou défendu. Cela fait qu'en suivant des chemins très opposés nous nous rencontrerons un jour au même but, tous deux découragés et sans famille, ajoutai-je en disant le mot de famille au lieu d'un mot plus clair encore qui me vint aux lèvres.

Madeleine avait les yeux baissés sur sa broderie, qu'elle piquait un peu au hasard de son aiguille. Elle avait complétement changé de visage, d'allure; son air, encore une fois soumis et désarmé, m'attendrit jusqu'à me faire oublier le but insensé de ma visite.

— Comprenez-moi bien, reprit-elle avec un léger trouble dans la voix. Il y a pour tout le monde, on le dit, je le crois... (elle hésitait un peu sur le choix des mots) il y a un moment difficile pen-

dant lequel on doute de soi, quand ce n'est pas des autres. Le tout est d'éclaircir ses doutes et de se résoudre. Le cœur a quelquefois besoin de dire : Je veux! — du moins je l'imagine ainsi pour l'avoir éprouvé déjà une fois, — dit-elle en hésitant encore davantage sur un souvenir qui nous rappelait à tous les deux l'histoire entière de son mariage. On cite une marquise du commencement de ce siècle qui prétendait qu'en le voulant bien on pouvait s'empêcher de mourir. Elle n'est peut-être morte que d'une distraction. Il en est ainsi de beaucoup d'accidens présumés involontaires. Qui sait même si le bonheur n'est pas en grande partie dans la volonté d'être heureux?

— Dieu vous entende, chère Madeleine! m'écriai-je en l'appelant d'un nom que je n'avais pas prononcé depuis trois ans.

Et je me levai en disant ces derniers mots, empreints d'un attendrissement dont je n'étais plus maître. Le mouvement que je fis fut si soudain, si imprévu, il ajoutait une telle ardeur à l'accent déjà si décisif de mes paroles, que Madeleine en reçut comme une secousse au cœur qui la fit pâlir. Et j'entendis au fond de sa poitrine comme une douloureuse exclamation de détresse qui cependant n'arriva pas jusqu'à ses lèvres.

Souvent je m'étais demandé ce qui arriverait si, pour me débarrasser d'un poids trop lourd qui m'écrasait, très simplement, et comme si mon amie Madeleine pouvait entendre avec indulgence l'aveu des sentimens qui s'adressaient à Mme de Nièvres, je disais à Madeleine que je l'aimais. Je mettais en scène cette explication fort grave. Je la supposais seule, en état de m'écouter, et dans une situation qui supprimait tout danger. Je prenais alors la parole, et sans préambule, sans adresse, sans faux-fuyant, sans phrases, aussi franchement que je l'aurais dite au confident le plus intime de ma jeunesse, je lui racontais l'histoire de mon affection, née d'une amitié d'enfant devenue subitement de l'amour. J'expliquais comment ce passage insensible m'avait mené peu à peu de l'indifférence à l'attrait, de la peur à l'entraînement, du regret de son absence au besoin de ne plus la quitter, du sentiment que j'allais la perdre à la certitude que je l'adorais, du soin de sa tranquillité au mensonge, enfin de la nécessité de me taire à jamais à l'irrésistible besoin de lui tout avouer et de lui demander pardon. Je lui disais que j'avais résisté, lutté, que j'avais beaucoup souffert; ma conduite en était le meilleur témoignage. Je n'exagérais rien, je ne lui faisais au contraire qu'à demi le tableau de mes douleurs, pour la mieux convaincre que je mesurais mes paroles et que j'étais sincère. Je lui disais en un mot que je l'aimais avec désespoir, en d'autres termes, que je n'espérais rien que son absolution pour des faiblesses qui se punissaient elles-mêmes, et sa pitié pour des maux sans ressources,

Ma confiance en la bonté de Madeleine était si grande que l'idée d'un pareil aveu me semblait encore la plus naturelle au milieu des idées folles ou coupables qui m'assiégeaient. Je la voyais alors, — du moins j'aimais à l'imaginer ainsi, — triste et très sincèrement affligée, mais sans colère, m'écoutant avec la compassion d'une amie impuissante à consoler, et disposée, par hauteur d'âme et par indulgence, à me plaindre pour des maux qui en effet n'avaient pas de remède. Et, chose singulière, cette pensée d'être compris, qui m'avait jadis causé tant d'effroi, ne me causait aujourd'hui aucun embarras. J'aurais de la peine à vous expliquer comment une fantaisie aussi hardie pouvait naître dans un esprit que je vous ai montré d'abord si pusillanime; mais bien des épreuves m'avaient aguerri. Je n'en étais plus à trembler devant Madeleine, au moins de peur comme autrefois, et toute irrésolution semblait devoir cesser dès que j'allais effrontément au-devant de la vérité.

Pendant un court moment d'angoisse extrême, cette idée d'en finir se présenta de nouveau, comme une tentation plus forte et plus irrésistible que jamais. Je me rappelai tout à coup pourquoi j'étais venu. Je pensai qu'en aucun temps peut-être une pareille occasion ne me serait offerte. Nous étions seuls. Le hasard nous plaçait dans la situation exacte que j'avais choisie. La moitié des aveux étaient faits. L'un et l'autre nous arrivions à ce degré d'émotion qui nous permettait à moi de beaucoup oser, à elle de tout entendre. Je n'avais plus qu'un mot à dire pour briser cet horrible écrou du silence qui m'étranglait chaque fois que je pensais à elle. Je cherchais seulement une phrase, une première phrase; j'étais très calme, je croyais du moins me sentir tel : il me semblait même que mon visage ne laissait pas trop apercevoir le débat extraordinaire qui se passait en moi. Enfin j'allais parler, quand, pour m'enhardir davantage, je levai les yeux sur Madeleine.

Elle était dans l'humble attitude que je vous ai dite, clouée sur son fauteuil, sa broderie tombée, les deux mains croisées par un effort de volonté qui sans doute en diminuait le tremblement, tout le corps un peu frissonnant, pâle à faire pitié, les joues comme un linge, les yeux en larmes, grands ouverts, attachés sur moi avec la fixité lumineuse de deux étoiles. Ce regard étincelant et doux, mouillé de larmes, avait une signification de reproche, de douceur, de perspicacité indicible. On eût dit qu'elle était moins surprise encore d'un aveu qui n'était plus à faire qu'effrayée de l'inutile anxiété qu'elle apercevait en moi. Et s'il lui avait été possible de parler dans un instant où toutes les énergies de sa tendresse et de sa fierté me suppliaient ou m'ordonnaient de me taire, elle m'eût dit une seule chose que je savais trop bien : c'est que les confidences étaient faites, et que je me conduisais comme un lâche! Mais elle de-

meurait immobile, sans geste, sans voix, les lèvres fermées, les yeux rivés sur moi, les joues en pleurs, sublime d'angoisse, de douleur et de fermeté.

— Madeleine! m'écriai-je en tombant à ses genoux; Madeleine, pardonnez-moi...

Mais elle se leva à son tour, par un mouvement de femme indignée que je n'oublierai jamais; puis elle fit quelques pas vers sa chambre, et comme je me traînais vers elle, la suivant, cherchant un mot qui ne l'offensât plus, un dernier adieu pour lui dire au moins qu'elle était un ange de prévoyance et de bonté, pour la remercier de m'avoir épargné des folies, avec une expression plus accablante encore de pitié, d'indulgence et de d'autorité, la main levée comme si de loin elle eût voulu la poser sur mes lèvres, elle fit encore le geste de m'imposer silence et disparut.

XIII.

Pendant plusieurs jours, je pourrais dire pendant plusieurs mois, l'image offensée et si pleine d'angoisse de Madeleine me poursuivit comme un remords, et me fit cruellement expier mes fautes. Je ne cessai pas de voir briller ces larmes qu'un oubli de toute sagesse avait fait couler, et je demeurai comme prosterné dans une obéissance hébétée devant la douceur impérieuse de ce geste qui m'ordonnait à jamais de sceller des lèvres indiscrètes qui avaient failli lui faire tant de mal. J'avais honte de moi. Je rachetai cette folle et coupable entreprise par un repentir sincère. Le lâche orgueil qui m'avait armé contre Madeleine et fait combattre contre mon propre amour, ce désir malfaisant de chercher un adversaire dans l'être inoffensif et généreux que j'adorais, les aigreurs, les révoltes d'un cœur malade, les duplicités d'un esprit chagrin, tout ce que cette crise malsaine avait pour ainsi dire extravasé dans mes sentimens les plus purs, tout cela se dissipa comme par enchantement. Je ne craignis plus de m'avouer vaincu, de me voir humilié, et de sentir le pied d'une femme se poser encore une fois sur le démon qui me possédait.

La première fois que je revis Madeleine, et je me contraignis à la revoir dès les premiers jours, elle reconnut en moi un tel changement qu'elle en fut aussitôt rassurée. Je n'eus pas de peine à lui prouver dans quelles intentions soumises je revenais à elle; elle les comprit au premier coup d'œil que nous échangeâmes. Elle attendit encore un peu pour s'assurer si vraiment ces intentions seraient solides, et dès qu'elle m'eut vu persister et tenir bon devant certaines épreuves difficiles, elle quitta aussitôt son attitude défensive, et sembla ne plus se souvenir de rien, ce qui, de toutes les manières de me

pardonner, était la plus charitable et la seule qui lui fût permise.

A quelque temps de là, un jour que, le calme revenu, tout danger passé et ne voyant plus grand inconvénient à lui parler du repentir qui ne me quittait pas, je lui disais : — Je vous ai fait bien du mal, et je l'expie! — Assez, me dit-elle, ne parlons plus de cela; guérissez-vous seulement, je vous y aiderai.

A partir de ce moment, Madeleine eut l'air de s'oublier pour ne plus songer qu'à moi. Avec un courage, avec une charité sans bornes, elle me tolérait auprès d'elle, me surveillait, m'assistait de sa continuelle présence. Elle imaginait des moyens de me distraire, de m'étourdir, de m'intéresser à des occupations sérieuses et de m'y fixer. On eût dit qu'elle se sentait à moitié responsable des sentimens qu'elle avait fait naître, et qu'une sorte de devoir héroïque lui conseillait de les subir, lui recommandait surtout d'en chercher sans cesse la guérison. Toujours calme, discrète, résolue, devant des dangers qui en aucun cas ne devaient l'atteindre, elle m'encourageait à la lutte, et quand elle était contente de moi, c'est-à-dire quand je m'étais bien brisé le cœur pour le forcer à battre plus doucement, alors elle m'en récompensait par des mots calmans qui me faisaient fondre en larmes, ou par des consolations qui m'embrasaient. Elle vivait ainsi dans la flamme, à l'abri de tout contact avec les sensations les plus brûlantes, pour ainsi dire enveloppée d'un vêtement d'innocence et de loyauté qui la rendait invulnérable aux ardeurs qui lui venaient de moi comme aux soupçons qui pouvaient lui venir du monde.

Rien n'était plus délicieux, plus navrant et plus redoutable que cette complicité singulière où Madeleine usait à mon profit des forces qui ne me rendaient point la santé. Cela dura des mois, peut-être une année, car j'entre ici dans une époque tellement confuse et agitée, qu'il ne m'en est resté que le sentiment assez vague d'un grand trouble qui continuait, et qu'aucun accident notable ne mesurait plus.

Elle quitta Paris pour aller à des bains d'Allemagne. — J'entends que vous ne me suiviez pas, dit-elle. Il y aurait là mille inconvéniens pour vous et pour moi.

C'était la première fois que je la voyais s'occuper du soin de sa propre sûreté. Huit jours après son départ, je recevais d'elle une lettre admirablement sage et bonne. Je ne lui répondis point d'après sa prière. — Je vous tiendrai compagnie de loin, m'écrivait-elle, autant que cela se pourra. — Et pendant tout le temps que dura son absence, à des intervalles réguliers, elle mit la même patience à m'écrire; c'était ainsi qu'elle me récompensait de mon obéissance à ne pas la suivre. Elle savait bien que l'ennui et la solitude étaient de mauvais conseillers; elle ne voulait pas me laisser seul avec son

souvenir, sans intervenir de temps en temps par un signe évident de sa présence.

Je savais le jour de son retour. Je courus chez elle. Je fus reçu par M. de Nièvres, que je ne rencontrais plus sans un vif déplaisir. J'étais peut-être parfaitement injuste à son égard, et j'aime à croire que rien n'était fondé dans les suppositions désobligeantes que j'avais faites; mais je voyais le mari de Mme de Nièvres à travers des imaginations peu lucides, et à tort ou à raison ces imaginations me le montraient réservé, défiant, presque hostile. Ils étaient arrivés vers le matin. Julie, mal portante et fatiguée, dormait. Mme de Nièvres ne pouvait me recevoir. Elle parut au moment où j'écoutais ces explications, et M. de Nièvres nous quitta aussitôt.

Une idée subite me vint et comme un conseil de prudence en serrant la main de cette femme vaillante à qui je faisais courir tant de risques : — J'aurais l'intention de voyager pendant quelque temps, lui dis-je après de courts remercîmens pour ses bontés. Qu'en dites-vous?

— Si vous croyez cela utile, faites-le, dit-elle en manifestant seulement un peu de surprise.

— Utile? qui sait? Dans tous les cas, c'est à essayer.

— C'est peut-être à essayer, reprit Madeleine assez gravement; mais alors comment aurons-nous de nos nouvelles?

— Comment? mais par les mêmes moyens, si vous y consentez.

— Oh! non, cela ne sera pas, cela ne peut pas être. Vous écrire d'Allemagne à Paris, c'était possible, mais de Paris... au hasard, dit-elle, vous comprendrez bien que ce serait déraisonnable.

Cette dure perspective d'être pendant plusieurs mois absolument privé de tout contact, même indirect, avec Madeleine me fit d'abord hésiter. Une autre réflexion me décida pour l'épreuve la plus radicale, et je lui dis : — Soit; je n'entendrai plus parler de vous, sinon par Olivier, qui n'est pas le plus exact des correspondans. Vous m'avez donné mille preuves de générosité qui me font rougir. Je ne puis m'en montrer digne qu'en me résignant. Vous apprécierez ce que cet effort pourra me coûter.

— Ainsi vous partez sérieusement? reprit Madeleine, qui voulait en douter encore.

— Demain, lui dis-je. Au revoir!

— Allez! me dit-elle avec un froncement de sourcil qui lui donna tout à coup une expression singulière, et que Dieu vous conseille!

Le lendemain en effet, j'étais en voiture. Olivier, qui s'était engagé sur l'honneur à m'écrire, tint sa promesse aussi loyalement que son incurable inertie le lui permettait. Je sus par lui l'état de santé de Madeleine. Madeleine apprit sans doute aussi qu'elle n'avait rien à craindre pour la vie du voyageur; mais ce fut tout.

Je ne vous dirai rien de ce voyage, le plus magnifique et le moins profitable que j'aie jamais fait. Il y a des lieux dans le monde où je suis comme humilié d'avoir promené des chagrins si ordinaires et versé des larmes si peu viriles. Je me souviens d'un jour où je pleurais sincèrement, amèrement, comme un enfant que les larmes ne font point rougir, au bord d'une mer qui a vu des miracles, non pas divins, mais humains. J'étais seul, les pieds dans le sable, assis sur des roches vives où l'on voyait des boucles d'airain qui jadis avaient attaché des navires. Il n'y avait personne ni sur cette plage abandonnée par l'histoire, ni en mer, où pas une voile ne passait. Un oiseau blanc volait entre le ciel et l'eau, dessinant sa grêle envergure sur le ciel immuablement bleu et la reproduisant dans la mer calme. J'étais seul pour représenter à cette heure-là, dans un lieu unique, la petitesse et les grandeurs d'un homme vivant. Je jetai au vent le nom de Madeleine, je le criai de toutes mes forces pour qu'il se répétât à l'infini dans les rochers sonores du rivage; puis un sanglot me coupa la voix, et je me demandai, la confusion dans le cœur, si les hommes d'il y a deux mille ans, si intrépides, si grands et si forts, avaient aimé autant que nous!

J'avais annoncé plusieurs mois d'absence. Je revins au bout de quelques semaines. Rien au monde ne m'aurait fait prolonger mon voyage un seul jour de plus. Madeleine me croyait encore à quatre ou cinq cents lieues d'elle, quand j'entrai un soir dans un salon où je savais la trouver. Elle fit un mouvement de toute imprudence en m'apercevant. Fort peu de gens connaissaient mon absence. On disparaît si commodément dans ce grand Paris, qu'un homme aurait le temps de faire le tour de la terre avant qu'on se fût aperçu de son départ. Je saluai Madeleine comme si je l'avais vue la veille. Au premier regard, elle comprit que je revenais à elle épuisé, affamé de la voir et le cœur intact.

— Vous m'avez beaucoup inquiétée, me dit-elle.

Et elle poussa un soupir de soulagement. On eût dit que mon retour, au lieu de l'effrayer, la débarrassait au contraire d'un souci plus amer que tous les autres.

Elle reprit audacieusement sa tâche écrasante. Tous les moyens employés pour me sauver (c'était le seul mot dont elle se servît pour définir une entreprise où il s'agissait en effet de mon salut et du sien), tous étaient mauvais quand ils ne me venaient pas directement de son appui. Elle voulut seule intervenir désormais dans ce débat dont elle était cause. « Ce que j'ai fait, je le déferai! » me dit-elle un jour dans un accès de fier défi poussé jusqu'à la folie. Tout son sang-froid l'avait abandonnée. Elle commit des étourderies sublimes et qui sentaient le désespoir. Ce n'était plus assez pour elle d'assister à ma vie d'aussi près que possible, de m'encourager

si je faiblissais, de me calmer lorsque je m'exaspérais. Elle sentait que son souvenir même contenait des flammes; elle imagina de les éteindre en veillant pour ainsi dire heure par heure sur mes pensées les plus secrètes. Il aurait fallu pour cela multiplier à l'infini des visites qui déjà se répétaient trop souvent. C'est alors qu'elle osa inventer des moyens de me voir hors de sa maison. Elle y mit cette effrayante effronterie qui n'est permise qu'aux femmes qui risquent leur honneur ou à la pure innocence. Bravement elle me donna des rendez-vous. Le lieu désigné était désert, quoique peu éloigné de son hôtel. Et ne supposez pas qu'elle choisît pour ces expéditions périlleuses les occasions fréquentes où M. de Nièvres s'absentait. Non, c'était lui présent à Paris, au risque de le rencontrer, de se perdre, qu'elle accourait à heure dite et presque toujours aussi maîtresse d'elle-même, aussi résolue que si elle eût tout sacrifié.

Son premier coup d'œil était un examen. Elle m'enveloppait de ce large et éclatant regard qui voulait sonder ma conscience et reconnaître au fond de mon cœur les orages amassés ou dissipés depuis la veille. Son premier mot était une question : Comment allez-vous? Ce comment allez-vous signifiait : Êtes-vous plus sage? Quelquefois je lui répondais par un demi-mensonge courageux qui ne la trompait guère, mais qui alors éveillait en elle des curiosités et des inquiétudes d'un autre genre. Elle prenait mon bras, et nous marchions sous les arbres, nous taisant par intervalles ou causant avec le calme apparent de deux amis qui se sont rencontrés par hasard. Elle me dévoilait, pendant ces heures de douce et brûlante étreinte, elle me révélait comme autant de merveilles, des trésors de dévouement, d'abnégation, des ressources de prévoyance presque égales aux profondeurs de sa charité. Elle disciplinait ma vie mal réglée, ou plutôt déréglée et portée sans mesure à tous les excès contraires du travail acharné ou de la pure inertie. Elle gourmandait mes lâchetés, s'indignait de mes défaillances et me reprochait les invectives dont je m'accablais à plaisir, parce qu'elle y voyait, disait-elle, les inquiétudes d'un esprit mal équilibré et plus perplexe encore qu'équitable. Si j'avais été capable de concevoir les moindres ambitions un peu fortes, ce qu'elle me communiquait de vrai courage aurait dû les allumer en moi comme un incendie. « Je vous veux heureux, me disait-elle; si vous saviez avec quelle ferveur je le désire! » Elle hésitait ordinairement sur le mot d'avenir, qui cruellement nous blessait par des avis, hélas! trop raisonnables. Quelle perspective, quelle issue envisageait-elle au-delà du lendemain qui bornait nos rêves? Aucune sans doute. Elle y substituait je ne sais quoi de vague et de chimérique, comme ce dernier espoir qui reste aux gens qui n'en ont plus.

Lorsqu'il lui arrivait de manquer à cette mission de presque tous les jours, qu'elle accomplissait avec l'enthousiasme d'un médecin qui se dévoue, le lendemain elle m'en demandait pardon comme d'une faute. J'en étais venu à ne plus savoir si je devais accepter ou non la douceur d'une assistance aussi terrible. Je sentais se glisser en moi de telles perfidies que je ne discernais plus dans quelle mesure j'étais coupable ou seulement malheureux. Malgré moi, j'ourdissais des plans abominables, et chaque jour Madeleine, à son insu peut-être, mettait le pied dans des trahisons. Je n'en étais plus à ignorer qu'il n'y a pas de courage au-dessus de certaines épreuves, que la plus invincible vertu, minée à toutes les minutes, court de grands risques, et que de toutes les maladies, celle dont on entreprenait de me guérir était certainement la plus contagieuse.

M. de Nièvres ayant brusquement quitté Paris, Madeleine me fit savoir que nos promenades devraient être suspendues. Nous les reprîmes aussitôt après le retour de son mari, avec plus d'exaltation et de décision. Ce perpétuel *me, me adsum qui feci*, — c'est moi, moi seul qui en suis cause, — revenait sous toutes les formes dans des paroxysmes de générosité qui m'accablaient de honte et de bonheur.

Elle arriva ainsi jusqu'au point le plus escarpé d'une tentative où jamais femme héroïque ait pu parvenir sans se précipiter. Elle s'y maintint encore quelque temps intrépidement et sans trop de défaillance, comme un être en possession de secours surnaturels que le vertige a privé de sens et que l'excès du danger retient au bord de l'abîme en paralysant tout à coup sa raison. A ce moment, je vis qu'elle était à bout de force. Cette miraculeuse organisation se détendit d'elle-même. Elle ne se plaignit pas, n'avoua rien qui pût trahir sa faiblesse; se reconnaître impuissante et découragée, c'était tout remettre aux mains du hasard, et le hasard lui faisait peur comme de tous les auxiliaires le plus incertain, le plus perfide et peut-être le plus menaçant. Se dire épuisée, c'était m'ouvrir son cœur à deux mains et me montrer le mal incurable que j'y avais fait. Elle ne jeta pas un cri de détresse. Elle tomba pour ainsi dire de lassitude; ce fut le seul signe auquel je reconnus qu'elle n'en pouvait plus.

Un jour je lui dis : — Vous m'avez guéri, Madeleine, je ne vous aime plus.

Elle s'arrêta court, devint horriblement pâle, et hésita comme effrayée par une méchanceté qui la blessait jusqu'au fond de l'âme.

— Oh! rassurez-vous, lui dis-je, le jour où cela serait...

— Le jour où cela serait,... reprit-elle, et la voix lui manquant, elle fondit en larmes.

Le lendemain pourtant elle revint. Je la vis descendre de sa voiture si changée, si abattue, que j'en fus épouvanté. — Qu'avez-

vous? lui dis-je en courant à sa rencontre, tant j'avais peur qu'elle ne défaillît au premier pas.

Elle se remit un peu, grâce à de prodigieux efforts dont je ne fus pas dupe, et me répondit seulement : — Je suis bien fatiguée.

Alors je fus pris d'un remords horrible. — Je suis un misérable sans cœur et sans honnêteté! m'écriai-je. Je n'ai pas su me sauver; vous venez à moi, et je vous perds! Madeleine, je n'ai plus besoin de vous, je ne veux plus de secours, je ne veux plus rien... Je ne veux pas d'une assistance achetée si cher et d'une amitié que j'ai rendue trop lourde et qui vous tuerait. Que je souffre ou non, cela me regarde. Mon soulagement viendra de moi; mes misères me concernent, et quelle qu'en soit la fin, elle n'atteindra plus personne.

Elle m'écouta d'abord sans répondre, comme réduite à cet état de faiblesse maladive ou de fragilité enfantine qui nous rend incapables de comprendre certaines idées fortes et de nous résoudre.

— Séparons-nous, lui dis-je, pour tout à fait! Oui, séparons-nous, cela vaudra mieux. Ne nous voyons plus, oublions-nous!... Paris nous désunira bien assez, sans que nous mettions entre nous des lieues de distance. Au premier mot de vous qui m'apprendrait que vous avez besoin de moi, vous me trouverez, je serai là. Autrement...

— Autrement? dit-elle en se réveillant lentement de sa torpeur.

Elle mit quelques secondes à retourner dans son esprit ce mot qui nous menaçait tous les deux d'un adieu définitif. D'abord il n'eut pas l'air d'avoir un sens bien compréhensible.

— C'est vrai, reprit-elle, je suis un bien mauvais soutien, n'est-ce pas? un raisonneur fatigant, un ami peut-être inutile... Puis elle eut l'air de chercher des issues différentes et des solutions moins vigoureuses. Et comme j'attendais une réponse dans une anxiété qui m'étouffait, elle fit le geste d'un malade épuisé qu'on tourmente en l'entretenant d'affaires trop sérieuses. — Pourquoi donc êtes-vous venu, me dit-elle, me proposer des choses impossibles?... Vous me persécutez à plaisir. Allez, mon ami, allez-vous-en, je vous en prie. Je suis souffrante aujourd'hui. Je n'ai pas le premier mot d'un bon conseil à vous donner. Vous savez mieux que moi quelle chance vous offre un pareil parti. Celui que vous prendrez sera le seul raisonnable : l'estime que je vous porte et l'amitié que vous avez pour moi ne me permettent pas d'en douter.

Je la quittai bouleversé, et je renonçai bientôt à des extrémités sans retour, qui nous eussent séparés pour toujours, quand ni l'un ni l'autre nous n'en avions la volonté. Seulement je réglai ma conduite en vue d'un détachement lent, continu, et qui pouvait peut-être plus tard ramener entre nous des accords plus tièdes et tout pacifier sans trop de sacrifices. Je ne la menaçai plus de ce mot d'oubli trop désespéré pour être sincère, et qui l'eût fait sourire de

pitié, si elle avait eu elle-même un peu plus de bon sens le jour où je le lui proposais comme un moyen. Je continuai de vivre assez près d'elle pour lui prouver que j'adoptais un parti moins extrême, assez loin pour la laisser libre et ne plus lui imposer des complicités dont je rougissais.

Que se passa-t-il alors dans l'esprit de Madeleine? Je vous en fais juge. A peine affranchie de ce rôle extraordinaire de confidente et de sauveur, tout à coup elle se transforma. Son humeur, son maintien, l'inaltérable douceur de son regard, la parfaite égalité de ce caractère composé d'or maniable et d'acier, c'est-à-dire d'indulgence et de pure vertu; cette nature résistante et sans dureté, patiente, unie, toujours dans l'équilibre d'un lac abrité, cette consolatrice ingénieuse, cette bouche inépuisable en mots exquis, tout cela changea. Je vis paraître alors un être nouveau, bizarre, incohérent, inexplicable et fugace, aigri, chagrin, blessant et ombrageux comme si elle eût été entourée de piéges, aujourd'hui que je me dévouais sans réserve au soin d'aplanir sa vie et d'en écarter l'ombre d'un souci. Quelquefois je la trouvais en larmes. Elle les dévorait aussitôt, passait la main sur ses yeux avec un geste indicible d'indignation ou de dégoût, et les essuyait, comme elle aurait fait d'une souillure. Elle rougissait sans cause et semblait prise au dépourvu dans la contemplation d'une idée mauvaise. Je la vis se rapprocher de sa sœur plus étroitement que jamais, sortir plus souvent au bras de son père, qui l'adorait, mais qui n'avait ni ses goûts ni tout à fait ses habitudes de monde. Un jour que j'allai chez elle, et mes visites étaient comptées : — Voulez-vous voir M. de Nièvres? me dit-elle. Il est dans son cabinet, je crois.

Elle sonna, fit appeler M. de Nièvres, et le mit entre nous.

Elle fut extrêmement gaie pendant cette visite, la première peut-être que je lui eusse faite en attitude de cérémonie. M. de Nièvres se montra plus souple sans se départir d'une certaine réserve, qui devenait de plus en plus évidente en devenant, je crois, plus systématique. Elle soutint presque à elle seule le poids d'une conversation qui menaçait à chaque instant de tomber et de nous laisser béans. Grâce à ce tour de force d'adresse et de volonté, la comédie qui se jouait entre nous arriva jusqu'à la fin sans se démentir, et rien ne parut qui la rendît trop choquante. Elle récapitula devant moi l'emploi des soirées qui devaient l'occuper pendant la semaine, et sans moi, bien entendu.

— M'accompagnerez-vous ce soir? dit-elle à son mari.

— Vous me priez de faire une chose que je ne vous ai jamais refusée, je crois, répondit M. de Nièvres assez froidement.

Elle me suivit jusqu'à la porte de son boudoir, appuyée au bras de son mari, droite, assurée sur ce ferme soutien. Je la saluai en

répondant par un unisson parfait au ton cordial et froid de son adieu.

— Pauvre et chère femme! me disais-je en m'en allant. Chère conscience où j'ai fait entrer des terreurs!

Et par un de ces retours qui déshonorent en un moment les meilleurs élans, je pensai à ces statues accoudées sur un étai qui les met d'aplomb et qui tomberaient sans ce point d'appui.

XIV.

C'est à cette époque que j'appris d'Augustin l'accomplissement d'un projet que cet honnête cœur nourrissait et poursuivait depuis longtemps; vous vous souvenez peut-être qu'il me l'avait donné à entendre.

Je continuais de voir Augustin, non pas à mes momens perdus; je le cherchais au contraire, et le trouvais à mes ordres chaque fois, et c'était souvent, que je me sentais un plus grand besoin de me retremper dans des eaux plus saines. Il n'avait point à me donner des conseils meilleurs ni des consolations plus efficaces. Je ne lui parlais jamais de moi, quoique mon égoïste chagrin transpirât dans toutes mes paroles; mais sa vie même était un exemple plus fortifiant que beaucoup de leçons. Quand j'étais bien las, bien découragé, bien humilié d'une lâcheté nouvelle, je venais à lui, je le regardais vivre, comme on va prendre l'idée de la force physique en assistant à des assauts de lutteurs. Il n'était pas heureux. Le succès n'avait encore récompensé ce rigide et laborieux courage que par de maigres faveurs; mais il pouvait du moins avouer ses défaillances, et les difficultés qui l'exerçaient à des luttes si vives n'étaient pas de celles dont on rougit.

J'appris un jour qu'il n'était plus seul.

Augustin me fit part de cette nouvelle, qui pour beaucoup de raisons avait la gravité d'un secret, pendant une longue nuit d'entretien qu'il passa tout entière à mon chevet. Je me souviens que c'était vers la fin de l'hiver : les nuits étaient encore longues et froides, et l'ennui de retourner chez lui si tard l'avait décidé à attendre le jour dans ma chambre. Olivier vint nous interrompre au milieu de la nuit. Il rentrait du bal, il en rapportait dans ses habits comme une odeur de luxe, de bouquets de femmes et de plaisirs, et sur son visage, un peu fatigué par les veilles, il y avait des lueurs de fête et comme une pâleur émue qui lui donnaient une élégance infiniment séduisante. Je me souviens que je l'examinai pendant le court moment qu'il resta debout près d'Augustin, achevant un cigare et comptant des louis qu'il avait gagnés entre deux valses, et j'ai peut-être tort de vous avouer que le contraste de la tenue, de la mise et de la raideur un peu scolastique d'Augustin m'attrista

par des côtés presque vulgaires. Je me rappelais ce qu'Olivier m'avait dit des gens qui n'ont que le travail et la volonté pour tout patrimoine, et derrière le spectacle incontestablement beau de l'héroïsme déployé par un homme qui veut, j'apercevais des médiocrités d'existence qui, malgré moi, me faisaient frémir. Heureusement pour lui, Augustin sentait peu ces différences, et l'ambition qu'il avait d'arriver à des positions élevées ne devait jamais se compliquer de l'ambition, nulle pour lui, de s'habiller, de vivre et de respirer les élégances de la vie comme Olivier.

Olivier parti, Augustin se remit à m'entretenir de sa situation. C'était la première fois qu'il me faisait des confidences aussi larges. Il ne me disait point quelle était la personne qu'il appelait dorénavant sa compagne et le but de sa vie, en attendant d'autres devoirs que l'avenir lui faisait envisager, et auxquels il souriait d'avance avec convoitise. Il commença même en termes si vagues que je ne compris pas d'abord quelle était exactement la nature de ces liens qui le rendaient à la fois si précis dans ses espérances et si maritalement heureux. — Je suis seul, me disait-il, seul au monde, de toute une famille que la misère, le malheur, des morts prématurées, ont dispersée ou détruite. Il ne me reste que des parens éloignés qui n'habitent pas la France et qui sont Dieu sait où. Votre Olivier, dans une situation semblable, attendrait un jour un héritage; il l'escompterait d'avance sur la garantie de sa bonne étoile, et l'héritage arriverait à heure fixe. Moi, je n'attends rien, et je fais sagement. Bref, je n'avais besoin de personne pour un consentement qui aurait soulevé peut-être quelques difficultés. J'ai réfléchi, j'ai calculé les chances, les charges, j'ai bien pesé toutes les responsabilités, j'ai prévu les inconvéniens, et toute chose en a, même le bonheur; je me suis tâté le pouls pour savoir si ma bonne santé, si mon courage suffiraient aussi bien à deux, un jour à trois, peut-être à plusieurs; je n'ai pas cru payer trop cher, au prix de quelques efforts de plus, la tranquillité, la joie, la plénitude de mon avenir, et je me suis décidé.

— Vous êtes donc marié? lui dis-je, comprenant enfin qu'il s'agissait d'une liaison sérieuse et définitive.

— Mais sans doute. Croyez-vous donc que je vous parlais de ma maîtresse? Mon cher ami, je n'ai ni assez de temps, ni assez d'argent, ni assez d'esprit pour suffire aux dépenses de pareilles liaisons. D'ailleurs, avec la manie que vous me connaissez de prendre tout au sérieux, je les considère comme des mariages aussi coûteux que les autres, moins satisfaisans, même quand ils sont plus heureux, et souvent plus difficiles à rompre, ce qui prouve une fois de plus combien nous aimons les cercles vicieux. Beaucoup de gens se lient pour éviter le mariage, qui devraient au contraire se marier

pour briser des chaînes. Je redoutais beaucoup ce piége, où je me savais trop enclin à tomber, et j'ai pris, vous le voyez, le bon parti. J'ai établi ma femme à la campagne, tout près de Paris, — pauvrement, je dois vous le dire, ajouta-t-il en ayant l'air de comparer son intérieur avec le mien, qui cependant était très modeste, — et un peu tristement, je le crains pour elle. Aussi j'ose à peine vous inviter à venir nous voir.

— Quand vous voudrez, lui dis-je en lui serrant tendrement la main, aussitôt que vous consentirez à présenter un de vos plus anciens amis et des meilleurs à madame.., j'allais dire son nom.

— J'ai changé de nom, me dit-il en m'interrompant. J'ai demandé une autorisation qui me permît de prendre le nom de ma mère, une femme excellente et respectable dont le souvenir, car je l'ai perdue trop tôt, vaut mieux que celui de mon père, à qui je dois seulement l'accident de ma naissance.

Je n'avais jamais songé à m'informer si Augustin avait une famille, tant il avait les allures d'un orphelin, c'est-à-dire l'air indépendant et abandonné, en d'autres termes le caractère de la vie individuelle, sans origines, ni liens, ni devoirs, ni douceurs. Il rougit légèrement en prononçant le mot « d'accident de naissance, » et je compris qu'il était encore plus qu'orphelin.

Il se reprit et me dit : — Je vous prierai, jusqu'à nouvel ordre, de ne pas m'amener votre ami Olivier. Il ne rencontrerait chez moi rien de ce qui lui plaît, sinon une femme très bonne et parfaitement dévouée, qui me remercie chaque jour de l'avoir épousée, qui voit, grâce à moi, l'avenir tout en rose, qui n'aura d'autre ambition que de me savoir heureux d'abord, et qui aimera mes succès le jour où je lui en aurai fait goûter.

Le jour se levait, qu'Augustin, dont ce fut assurément le plus long discours, parlait encore, et à peine le premier crépuscule eut-il fait pâlir la lampe et rendu les objets visibles, qu'il alla vers la fenêtre se baigner le visage à l'air glacé du matin. Je voyais sa figure anguleuse et blême se dessiner comme un masque souffrant sur le champ du ciel, mal éclairé de lueurs incertaines. Il était vêtu de couleurs sombres; toute sa personne avait cet air réduit, comprimé, pour ainsi dire diminué, des gens qui travaillent beaucoup sans agir, et quoiqu'il fût au-dessus de toute fatigue, il allongeait ses mains maigres et s'étirait les bras comme un ouvrier qui s'est assoupi entre deux tâches et qui se réveille au chant du coq.

— Dormez, me dit-il. J'ai trop abusé de votre complaisance à m'écouter. Laissez-moi seulement ici pour une heure encore.

Et il se mit à ma table à préparer un travail qui devait être achevé le matin même.

Je ne l'entendis point sortir de ma chambre. Il se déroba sans

bruit, au point qu'en m'éveillant je crus avoir rêvé toute une histoire austère et touchante dont la moralité s'adressait à moi.

Dans la matinée il revint. — Je suis libre aujourd'hui, me dit-il d'un air rayonnant, et j'en profite pour aller chez moi. Le temps est fort laid : vous sentez-vous de force à m'accompagner?

Il y avait plusieurs jours que je n'avais vu Madeleine. Tout écart entre des rencontres qui n'amenaient plus que des malentendus blessans ou des susceptibilités désolantes, me paraissant une occasion bonne à saisir : — Je n'ai rien qui me retienne à Paris aujourd'hui, dis-je à Augustin, et je suis à vous.

Il habitait une maison isolée sur la limite d'un village, mais aussi près que possible des champs. La maison était fort exiguë, garnie de volets verts et d'espaliers disposés entre les fenêtres, le tout propre, simple, modeste comme le maître lui-même, avec cette absence de bien-être qui n'aurait rien fait préjuger chez Augustin garçon, mais qui dans son ménage annonçait immédiatement la gêne. Sa femme était, comme il me l'avait dit, une très agréable jeune femme; je fus même étonné de la trouver beaucoup plus jolie que je ne l'avais supposé d'après les opinions systématiques d'Augustin sur les agrémens extérieurs des choses. Elle sauta avec une surprise joyeuse au cou de son mari, qu'elle n'attendait pas ce jour-là, et me fit, dans ces formes gracieuses et timides d'une personne prise au dépourvu, les honneurs de son petit jardin, où les jacinthes commençaient à peine à fleurir.

Il faisait froid. Je n'étais pas gai. Je ne sais quelle tristesse empreinte dans les lieux, dans la saison, la pauvreté manifeste de ce que je voyais, la prévision de ce qu'on ne voyait pas, la difficulté même d'occuper cette longue journée pluvieuse dans un milieu si peu fait pour nous mettre à l'aise, tout m'enveloppait d'une atmosphère de glace. Je me souviens qu'on voyait des fenêtres deux grands moulins à vent qui dépassaient les murs de clôture, et dont les ailes grises, rayées de baguettes sombres, tournaient sans cesse devant les yeux avec une monotonie de mouvement assoupissante. Augustin s'occupa lui-même d'une foule de soins domestiques et de détails de ménage, d'où je conclus que sa femme était peu servie, peut-être pas servie du tout, et que la femme et le mari faisaient au moins beaucoup de choses de leurs propres mains. Il s'inquiéta des besoins de la maison pour le lendemain, pour les jours suivans. « Tu sais, disait-il à sa femme, que je ne reviendrai pas avant dimanche. » Il donna un coup d'œil au bûcher : la provision de bois coupé était épuisée. « Je vous demande un quart d'heure, » me dit-il. — Il ôta sa redingote, prit une scie et se mit à l'ouvrage. Je lui proposai de l'aider; il accepta l'aide que je lui offrais, et me dit simplement : « Volontiers, mon cher ami, à nous deux nous irons

plus vite. » Je mis mon amour-propre à ce travail, dans lequel j'étais fort maladroit. Au bout de cinq minutes, j'étais exténué, mais il n'en parut rien, et je donnais le dernier coup de scie quand Augustin lui-même s'arrêta. J'ai accompli de plus grands devoirs dans ma vie, je n'en connais pas qui m'aient fait éprouver plus de vrai plaisir. Ce petit effort musculaire m'apprit ce que peut la conscience, exercée dans l'ordre des actes moraux, en se raidissant.

Dans la soirée, il se fit une embellie qui nous permit de sortir. Un sentier glissant, percé dans le taillis, conduisait jusqu'à de grands bois qui couronnaient une partie de l'horizon de leurs sombres couleurs d'hiver. A l'opposé, et dans des brumes grisâtres, on apercevait la masse immense, compacte, étendue en cercle entre des collines, de la ville entassée et fumeuse, agrandie encore d'une partie de ses faubourgs. Sur toutes les routes qui sillonnaient le pays et se dirigeaient vers ce grand centre comme les rayons d'une roue au même sommet, on entendait tinter des colliers de chevaux, rouler des chariots lourds, claquer des fouets et retentir des voix brutales. C'était la vilaine limite où l'on commence, par la laideur de la banlieue, à entrer dans l'activité du tourbillon de Paris.

— Tout ce que vous voyez là n'est pas beau, me disait Augustin; que voulez-vous? il ne faut pas considérer ceci comme un séjour d'agrément, mais seulement comme un lieu d'attente.

Nous revînmes à la nuit, les nécessités de sa position le rappelant le soir même. Il nous fallut gagner à pied, par des routes embourbées, le lieu de la station de la voiture publique qui devait nous ramener à Paris. Chemin faisant, Augustin m'entretenait encore de ses espérances; il disait « ma femme » avec un air de possession tranquille et assurée qui me faisait oublier toutes les duretés de sa carrière, et me représentait la plus parfaite expression du bonheur.

Je le conduisis, non pas à son appartement, situé dans cette partie de Paris qu'il appelait le quartier des livres, mais à l'hôtel même du personnage dont il était, je vous l'ai dit, le secrétaire. Il sonna en homme accoutumé à se considérer là comme un peu chez lui, et, quand je le vis s'engager dans la cour somptueuse, monter lentement le perron et disparaître dans une antichambre de petit palais, mieux que jamais je compris pourquoi ce maigre jeune homme aux airs modestes et résolus ne serait en aucun cas le valet de personne, et j'eus le sentiment net de sa destinée. Je rentrai, moins attristé encore des plaies secrètes que je venais de toucher du doigt qu'humilié vis-à-vis de moi-même de mon impuissance à en rien conclure de pratique. Je trouvai Olivier qui m'attendait; il était las et ennuyé.

— Je reviens de chez Augustin, lui dis-je.

Il examina mes vêtemens tachés de boue, et comme il avait l'air

de ne pas comprendre de quel lieu je pouvais sortir en pareil état : — Augustin est marié, lui dis-je.

— Marié! reprit Olivier, lui!

— Et pourquoi non?

— Cela devait être. Un pareil homme devait infailliblement commencer par là. As-tu remarqué, continua-t-il sérieusement, qu'il y a deux catégories d'hommes qui ont la rage de se marier de bonne heure, quoique leur situation les mette dans l'impossibilité certaine soit de vivre avec leurs femmes, soit de les faire vivre : ce sont les marins et les gens qui n'ont pas le sou. Et Mme Augustin? reprit-il.

— Sa femme, qui ne s'appelle point Mme Augustin, habite la campagne. Il a bien voulu me présenter à elle aujourd'hui. — Et je le mis en quelques mots au courant de ce qu'il me convenait de lui faire connaître de la vie domestique d'Augustin.

— Ainsi tu as vu des choses qui t'ont édifié?

Cette résistance à se laisser toucher par un tel exemple de courageuse probité me déplut, et je ne lui répondis pas.

— Soit, reprit Olivier avec l'impertinence amère qu'il avait dans ses momens de mauvaise humeur; mais qu'avez-vous pu faire entre ces quatre murs?

— Nous avons scié du bois, lui dis-je en lui montrant nettement que je ne plaisantais pas.

— Tu as froid, reprit Olivier en se levant pour me quitter, tu as piétiné sous la pluie, tes habits mouillés transpirent les odieuses rigueurs de la vie nécessiteuse et de l'hiver, tu reviens tout imbibé de stoïcisme, de misère et d'orgueil : attendons à demain pour causer plus raisonnablement.

Je le laissai sortir sans lui dire un mot de plus, et je l'entendis qui fermait la porte avec impatience. Je crus comprendre qu'il avait sans doute des ennuis particuliers qui le rendaient injuste, et ces ennuis, si je n'en connaissais pas l'objet positif, je pouvais du moins en deviner la nature. J'imaginai des aventures nouvelles ou des accidens dans une liaison déjà bien ancienne, et dont la durée était d'ailleurs peu probable. Je savais la facilité qu'il avait à se détacher des choses et l'impatience maladive qui le portait au contraire à se précipiter vers les nouveautés. Entre ces deux hypothèses d'une rupture ou d'une inconstance, je m'arrêtai donc plus volontiers à la seconde. J'étais en veine d'indulgence; ma visite à Augustin m'avait mis, je puis le dire, en humeur de mansuétude. Aussi dès le lendemain matin j'entrai chez Olivier. Il dormait ou feignait de dormir.

— Qu'as-tu? lui dis-je en lui prenant la main comme à un ami dont on veut briser les bouderies.

— Rien, me dit-il en me montrant son visage fatigué par une nuit d'insomnie ou de rêves pénibles.

— Tu t'ennuies?

— Toujours.

— Et qu'est-ce qui t'ennuie?

— Tout, répondit-il avec la plus évidente sincérité. J'arrive à détester tout le monde, et moi plus que personne.

Il était en disposition de se taire, et je sentis que toute question n'amènerait que des faux-fuyans, et l'irriterait encore sans me satisfaire.

— Je croyais, lui dis-je, que tu avais quelques causes accidentelles de soucis ou d'embarras, et je venais mettre à ta disposition mes services ou mes avis.

Il sourit à ce dernier mot, qui lui parut en effet dérisoire, tant les avis que nous nous étions mutuellement donnés avaient peu servi jusqu'à présent.

— Si tu consens à me rendre un service, je le veux bien, reprit-il. Tu le peux sans beaucoup de peine. Il suffit pour cela d'aller chez Madeleine, et de réparer de ton mieux une sottise que j'ai faite hier en me montrant dans un lieu public où Madeleine et Julie se trouvaient avec mon oncle. Je n'étais pas seul. Il est possible qu'on m'ait vu, car Julie a des yeux qui me trouveraient là où je ne suis pas. Je te serais très obligé de t'assurer du fait en les questionnant l'une et l'autre adroitement. Si ce que je crains avait eu lieu, imagine alors une explication vraisemblable et qui ne compromette personne en supposant à celle que j'accompagnais un nom, des relations, des habitudes, un monde enfin qui la recommande, mais dont ni mon cher cousin ni Madeleine ne puissent vérifier l'exactitude, si par hasard l'envie leur en venait.

Le soir même, je vis Mme de Nièvres. C'était un de ses vendredis, jour de visites. Je me donnai pour occupation de remplir uniquement la mission d'Olivier. Son nom ne fut pas prononcé. Je n'appris donc rien de positif. Julie était un peu souffrante. Elle avait eu la veille au soir un accès de fièvre léger dont il lui restait encore une suite de faiblesse et d'agitation nerveuse. Je dois vous dire ici que depuis longtemps l'état de Julie m'inquiétait. J'avais fait à son sujet beaucoup de réflexions que j'ai passées sous silence, parce que le souci de cette petite personne, si véritable que fût mon affection pour elle, disparaissait, je vous l'avoue, dans le mouvement égoïste de mes propres soucis.

Vous vous souvenez peut-être qu'un soir, à la veille même de son mariage, en m'entretenant avec solennité de ce qu'elle appelait ses dernières volontés de jeune fille, Madeleine avait introduit le nom de Julie et l'avait rapproché du mien dans des espérances communes dont le sens était clair. Depuis lors, soit à Nièvres, soit à Paris, elle avait renouvelé la même insinuation sans que ni Julie ni moi nous

eussions l'air de l'accueillir. Un jour entre autres et devant son père, qui souriait doucement de ces ingénieux enfantillages, elle prit le bras de sa sœur, le passa au mien, et nous considéra ainsi avec l'expression d'une joie véritable. Elle nous maintint devant elle dans cette attitude qui m'embarrassait extrêmement, et qui ne paraissait pas non plus du goût de Julie; puis, sans deviner qu'il y eût entre sa sœur et moi plus d'un obstacle déjà formé qui déjouait ses projets d'union, elle prit Julie dans ses bras, comme aurait fait une mère, l'embrassa tendrement, longuement, et lui dit : — Ne nous quittons pas, ma chère petite sœur; puissions-nous ne jamais nous quitter!

Depuis, et cela datait du jour où l'attention de Madeleine avait pu s'éveiller sur le véritable état de mes sentimens, pas un mot n'avait été dit sur ce sujet, et jamais le plus léger signe ne m'avait appris que Madeleine y pensait encore. Au contraire, si le hasard faisait naître l'idée d'un projet qui sans contredit l'avait autrefois occupée, elle semblait l'avoir entièrement oublié ou ne l'avoir jamais eu. Quelquefois seulement elle regardait Julie d'un air plus tendre ou plus attristé. J'en concluais qu'elle achevait de briser des espérances devenues impossibles, et que l'avenir de sa sœur, arrêté un moment d'après des combinaisons chimériques, l'inquiétait aujourd'hui comme une difficulté à examiner de nouveau.

Quant à Julie, elle n'avait pas eu à revenir de si loin. Ses sentimens, déterminés dès l'origine et invariablement attachés au même objet, n'avaient pas fléchi. Seulement les susceptibilités dont se plaignait Olivier s'accusaient tous les jours davantage, et coïncidaient invariablement avec une absence trop longue, un mot trop vif, un air plus distrait de son cousin. Sa santé s'altérait. Elle avait les fiertés de sa sœur, qui l'empêchaient de se plaindre; mais elle ne possédait pas ce don merveilleux d'être secourable à ceux qui la blessaient, qui des martyres de Madeleine devait faire des dévouemens. On eût dit que l'intérêt de qui que ce fût lui faisait injure, excepté celui d'Olivier, qui, de tous les intérêts qu'elle pouvait attendre, était le plus rare. Elle eût plutôt accepté l'impitoyable dédain de celui-ci que de se soumettre à des pitiés qui l'offensaient. Son caractère, ombrageux à l'excès, prenait de jour en jour des angles plus vifs, son visage des airs plus impénétrables, et toute sa personne un caractère mieux dessiné d'entêtement et d'obstination dans une idée fixe. Elle parlait de moins en moins; ses yeux, qui n'interrogeaient presque plus, pour éviter plus que jamais de répondre, semblaient avoir replié la seule flamme un peu vivante qui les mêlait à la pensée des autres.

— Je ne suis pas contente de la santé de Julie, m'avait dit Madeleine bien souvent. Elle est décidément mal portante, et d'un ca-

ractère à se déplaire partout, même avec ceux qu'elle aime le plus. Dieu sait pourtant que ce n'est pas la force de s'attacher aux gens qui lui manque!

A une autre époque, Madeleine ne m'aurait certainement pas parlé de sa sœur en de pareils termes. De plus, cette idée de tendresse excessive et ces qualités affectueuses mises en relief par Madeleine ne s'accordaient pas très bien avec la froideur des enveloppes qui rendaient les abords de Julie si glacés.

J'en étais là de mes conjectures quand plusieurs incidens que je ne vous dis pas m'ouvrirent tout à fait les yeux. La démarche dont me chargeait Olivier avait donc pour moi la signification la plus grave, bien qu'il ne m'en eût révélé que la moitié, comme on fait avec un agent diplomatique qu'on ne veut pas mettre à fond dans ses secrets. Je m'informai avec un soin particulier de l'origine et de l'heure de l'indisposition subite de Julie. Ce que j'en appris s'accordait exactement avec les renseignemens donnés par Olivier. Madeleine était imperturbablement maîtresse de ses réponses, et parlait de la fièvre de sa sœur comme un médecin du corps en eût parlé.

Je rentrai fort tard, et je trouvai Olivier debout et qui m'attendait.

— Eh bien? me dit-il vivement, comme si son impatience avait tout à coup grandi pendant la durée de ma visite.

— Je n'ai rien appris, lui dis-je. Tout ce que je sais, c'est que Julie est revenue hier du concert avec la fièvre, que la fièvre continue, et qu'elle est malade.

— L'as-tu vue? me demanda Olivier.

— Non, lui dis-je en faisant un mensonge, dont j'avais besoin pour l'intéresser un peu plus à l'indisposition, d'ailleurs très légère, de Julie.

Il fit un mouvement de colère : — J'en étais certain, dit-il; elle m'a vu!

— Je le crains, lui dis-je.

Il fit une ou deux fois le tour de sa chambre en marchant très vite; puis il s'arrêta, frappa du pied en jurant :

— Eh bien! tant pis! s'écria-t-il, tant pis pour elle! je m'en lave les mains, je suis libre, et je fais ce qui me plaît.

Je connaissais toutes les nuances de l'esprit d'Olivier; il était rare que le dépit montât chez lui jusqu'à l'exaspération de la colère. Je ne craignis donc point de me tromper en abordant une question où le cœur d'une honnête fille se trouvait engagé.

— Olivier, lui dis-je, que se passe-t-il entre Julie et toi?

— Il se passe que Julie est amoureuse de moi, et que je ne l'aime pas.

— Je le savais, repris-je, et par intérêt pour vous deux...

— Je te remercie. Tu n'as pas à te tourmenter pour moi d'une

chose que je n'ai point voulue, que je n'ai ni encouragée, ni accueillie, qui ne m'atteindra jamais, et qui m'est indifférente comme ça, dit-il en secouant en l'air la cendre de son cigare. Quant à Julie, je te permets de la plaindre, car elle s'entête dans une idée folle... Elle fait son malheur à plaisir.

Il était exaspéré, parlait très haut, et pour la première fois peut-être de sa vie mettait des hyperboles là où sans cesse il employait des diminutifs de mots ou d'idées.

— Que veux-tu que j'y fasse après tout? continua-t-il. C'est une situation absurde; il y a d'autres situations qui le sont au moins autant que celle-ci...

— Ne parlons pas de moi, lui dis-je en lui faisant comprendre que mes propres affaires n'étaient point en jeu, et que récriminer n'était pas se donner raison.

— Soit; c'est à celui qui se trouve en peine de s'en tirer, sans prendre exemple sur autrui ni consulter personne. Eh bien! moi, je n'ai qu'un moyen d'en sortir, c'est de dire non, non, toujours non!

— Ce qui ne remédiera à rien, car tu dis non depuis que je te connais, et depuis que je connais Julie, elle veut être ta femme.

Ce dernier mot lui fit faire un soubresaut de véritable terreur; puis il partit d'un éclat de rire, dont Julie serait morte, si elle l'eût entendu. — Ma femme! reprit-il avec une expression d'inconcevable mépris pour une idée qui lui semblait de la démence. Moi! le mari de Julie! Ah ça! mais tu ne me connais donc pas, Dominique, pas plus que si nous nous étions rencontrés depuis une heure? D'abord je vais te dire pourquoi je n'épouserai jamais Julie, et puis je te dirai pourquoi je n'épouserai jamais qui que ce soit : Julie est ma cousine, ce qui est peut-être une raison pour qu'elle me plaise un peu moins qu'une autre. Je l'ai toujours connue. Nous avons pour ainsi dire dormi dans le même berceau. Il y a des gens que cette quasi fraternité pourrait séduire. Moi, cette seule pensée d'épouser quelqu'un que j'ai vue poupée me paraît comique comme l'idée d'accoupler deux joujoux. Elle est jolie, elle n'est pas sotte, elle a toutes les qualités que tu voudras. M'adorant quand même, et Dieu sait si je me rends adorable! elle sera d'une constance à toute épreuve; je serai son culte, elle sera la meilleure des femmes. Une fois satisfaite, elle en sera la plus douce; heureuse, elle en deviendra la plus charmante... Je n'aime pas Julie! je ne l'aime pas, je ne la veux pas. Si cela continue, je la haïrai, dit-il en s'exaspérant de nouveau. Je la rendrais malheureuse d'ailleurs, horriblement malheureuse; le beau profit! Le lendemain de mes noces, elle serait jalouse, elle aurait tort. Six mois après, elle aurait raison. Je la planterais là, je serais impitoyable; je me connais, et j'en suis sûr. Si cela dure, je m'en irai; je fuirai plutôt au bout du monde. Ah! l'on veut s'em-

parer de moi! On me surveille, on m'épie, on découvre que j'ai des maîtresses, et ma future femme est mon espion!

— Tu déraisonnes, Olivier, lui dis-je en l'interrompant brusquement. Personne n'épie tes démarches. Personne ne conspire avec la pauvre Julie pour s'emparer de ta volonté et la lui amener pieds et poings liés. Tu veux parler de moi, n'est-ce pas? Eh bien! je n'ai formé qu'un vœu, c'est que Julie et toi vous vous entendissiez un jour; j'y voyais pour elle un bonheur certain, et pour toi des chances que je ne vois nulle part ailleurs.

— Un bonheur certain pour Julie, pour moi des chances uniques! à merveille! Si cela pouvait être, tes conclusions seraient mon salut. Eh bien! je te déclare encore une fois que tu te fais l'instrument du malheur de Julie, et que, pour lui épargner un mécompte, tu me rendrais un lâche criminel, et tu la tuerais. Je ne l'aime pas, est-ce assez clair? Tu sais ce qu'on entend par aimer ou ne pas aimer; tu sais bien que les deux contraires ont la même énergie, la même impuissance à se gouverner. Essaie donc d'oublier Madeleine, moi j'essaierai d'adorer Julie; nous verrons lequel de nous deux y réussira le plus tôt. Retourne-moi le cœur sens dessus dessous, aie la curiosité d'y fouiller, ouvre-moi les veines, et si tu y trouves la moindre pulsation qui ressemble à de la sympathie, le moindre rudiment dont on puisse dire un jour : Ceci sera de l'amour! conduis-moi droit à ta Julie, et je l'épouse, sinon ne me parle plus de cette enfant qui m'est insupportable et...

Il s'arrêta; non pas qu'il fût à bout d'argumens, car il les choisissait au hasard dans un arsenal inépuisable, mais comme s'il eût été calmé subitement par un retour instantané sur lui-même. Rien n'égalait chez Olivier la peur de se montrer ridicule, le soin de ne dire ni trop ni trop peu, le sens rigoureux des mesures. Il s'aperçut, en s'écoutant, que depuis un quart d'heure il divaguait.

— Ma parole d'honneur, s'écria-t-il, tu me rends imbécile, tu me fais perdre la tête. Tu es là devant moi avec le sang-froid d'un confident de théâtre, et j'ai l'air de te donner le spectacle d'une farce tragique.

Puis il alla s'asseoir dans un fauteuil; il y prit la pose naturelle d'un homme qui s'apprête non plus à pérorer, mais à discourir sur des idées légères, et changeant de ton aussi vite et aussi complétement qu'il avait changé d'allures, les yeux un peu clignotans, le sourire aux lèvres, il continua : — Il est possible qu'un jour je me marie. Je ne le crois pas, mais, pour parler sagement, je te dirai, si tu veux, que l'avenir permet de tout admettre; on a vu des conversions plus étonnantes. Je cours après quelque chose que je ne trouve pas. Si jamais ce quelque chose se montrait à moi dans les formes qui me séduisent, orné d'un nom qui s'arrange avec

le mien, quelle que soit d'ailleurs la fortune, il pourrait arriver que je fisse une folie, car dans tous les cas c'en serait une; mais celle-ci du moins serait de mon choix, de mon goût, et ne m'aurait été inspirée que par ma fantaisie. Pour le moment, j'entends vivre à ma guise. Toute la question est là : trouver ce qui convient à sa nature et ne copier le bonheur de personne. Si nous nous proposions mutuellement de changer de rôle, tu ne voudrais jamais de mon personnage, et je serais encore plus embarrassé du tien. Quoi que tu en dises, tu aimes les romans, les imbroglios, les situations scabreuses; tu as juste assez de force pour friser les difficultés sans avaries, assez de faiblesse pour en savourer délicatement les transes. Tu te donnes à toi-même toutes les émotions extrêmes, depuis la peur d'être un malhonnête homme jusqu'au plaisir orgueilleux de te sentir quasiment un héros. Ta vie est tracée, je la vois d'ici; tu iras jusqu'au bout, tu mèneras ton aventure aussi loin qu'on peut aller sans commettre une scélératesse, tu caresseras cette idée délicieuse de te sentir à deux doigts d'une faute et de ne pas la commettre. Veux-tu que je te dise tout? Madeleine un jour tombera dans tes bras en te demandant grâce; tu auras la joie sans pareille de voir une sainte créature s'évanouir de lassitude à tes pieds; tu l'épargneras, j'en suis sûr, et tu t'en iras, la mort dans l'âme, pleurer sa perte pendant des années.

— Olivier, lui dis-je, Olivier, tais-toi par respect pour Madeleine, si ce n'est par pitié pour moi.

— J'ai fini, me dit-il sans aucune émotion; ce que je te dis n'est point un reproche, ni une menace, ni une prophétie, car il dépend de toi de me donner tort. Je veux seulement te montrer en quoi nous différons et te convaincre que la raison n'est d'aucun côté. J'aime à voir très clair dans ma vie : j'ai toujours su, dans des circonstances pareilles, et ce qu'on risquait et ce que je risquais moi-même. De part et d'autre heureusement, on ne risquait rien de très précieux. J'aime les choses qui se décident promptement et se dénouent de même. Le bonheur, le vrai bonheur, est un mot de légende. Le paradis de ce monde s'est refermé sur les pas de nos premiers parens; voilà quarante-cinq mille ans qu'on se contente ici-bas de demi-perfections, de demi-bonheurs et de demi-moyens. Je suis dans la vérité des appétits et des joies de mes semblables. Je suis modeste, profondément humilié de n'être qu'un homme, mais je m'y résigne. Sais-tu quel est mon plus grand souci? C'est de tuer l'ennui. Celui qui rendrait ce service à l'humanité serait le vrai destructeur des monstres. Le vulgaire et l'ennuyeux! toute la mythologie des païens grossiers n'a rien imaginé de plus subtil et de plus effrayant. Ils se ressemblent beaucoup, en ce que l'un et l'autre ils sont laids, plats et pâles, quoique multiformes, et qu'ils donnent

de la vie des idées à vous en dégoûter dès le premier jour où l'on y met le pied. De plus ils sont inséparables, et c'est un couple hideux que tout le monde ne voit pas. Malheur à ceux qui les aperçoivent trop jeunes! Moi, je les ai toujours connus. Ils étaient au collége, et c'est là peut-être que tu as pu les apercevoir; ils n'ont pas cessé de l'habiter un seul jour pendant les trois années de platitude et de mesquineries que j'y ai passées. Permets-moi de te le dire, ils venaient quelquefois chez ta tante et aussi chez mes deux cousines. J'avais presque oublié qu'ils habitaient Paris, et je continue de les fuir, me jetant dans le bruit, dans l'imprévu, dans le luxe, avec l'idée que ces deux petits spectres bourgeois, parcimonieux, craintifs et routiniers ne m'y suivront pas. Ils ont fait plus de victimes à eux deux que beaucoup de passions soi-disant mortelles; je connais leurs habitudes homicides, et j'en ai peur...

Il continua de la sorte sur un ton demi-sérieux qui contenait l'aveu d'incurables erreurs, et me faisaient vaguement redouter des découragemens dont vous connaissez l'issue. Je le laissai dire, et quand il eut fini : — Iras-tu prendre des nouvelles de Julie? lui dis-je.

— Oui, dans l'antichambre.

— La reverras-tu?

— Le moins possible.

— As-tu prévu ce qui l'attend?

— J'ai prévu qu'elle se mariera avec un autre, ou qu'elle restera fille.

— Adieu, lui dis-je, bien qu'il n'eût pas encore quitté ma chambre.

— Adieu, me dit-il.

Et nous nous séparâmes sur ce dernier mot, qui n'atteignit pas le fond de notre amitié, mais qui brisa toute confiance, sans autre éclat et sèchement, comme on brise un verre.

XV.

Il y avait plus d'un grand mois que je n'avais vu Madeleine cinq minutes de suite sans témoin, et plus longtemps encore que je n'avais obtenu d'elle quoi que ce fût qui ressemblât à ses aménités d'autrefois. Un jour je la rencontrai par hasard dans une rue déserte du quartier que j'habitais. Elle était seule et à pied. Tout le sang de son cœur reflua vers ses joues quand elle m'aperçut, et j'eus besoin, je crois, de toute ma résolution pour ne pas courir à sa rencontre et la serrer dans mes bras en pleine rue.

— D'où venez-vous et où allez-vous? — Ce fut la première question que je lui adressai en la voyant ainsi égarée et comme aven-

turée dans une partie de Paris qui devait être le bout du monde pour Mme de Nièvres.

— Je vais à deux pas d'ici, me répondit-elle avec un peu d'embarras, faire une visite.

Elle me nomma la personne chez qui elle allait.

— Que je sois reçue ou non, reprit-elle aussitôt, séparons-nous. Il est bon qu'on ne nous voie pas ensemble. Il n'y a plus rien d'innocent dans vos démarches. Vous avez fait de telles folies que désormais c'est à moi d'être prudente.

— Je vous quitte, lui dis-je en la saluant.

— A propos, reprit Madeleine au moment où je m'éloignais, je vais ce soir au théâtre avec mon père et ma sœur : il y a une place pour vous, si vous la voulez.

— Permettez,... lui dis-je en ayant l'air de réfléchir à des engagemens que je n'avais pas, ce soir je ne suis pas libre.

— J'avais pensé,... ajouta-t-elle avec la douceur d'un enfant pris en faute, j'espérais...

— Cela me serait tout à fait impossible, répondis-je avec un sang-froid cruel. — On eût dit que je prenais plaisir à lui rendre caprice pour caprice et à la torturer.

Le soir, à huit heures et demie, j'entrais dans sa loge. Je poussai la porte aussi doucement que possible. Madeleine eut le sentiment que c'était moi, car elle affecta de ne pas même tourner la tête. Elle resta tout entière occupée de la musique, les yeux attachés sur la scène. Ce fut seulement au premier repos des chanteurs que je pus m'approcher d'elle et la forcer à recevoir mon salut.

— Je viens vous demander une place dans votre loge, lui dis-je en la mettant de moitié dans une fourberie, à moins que cette place ne soit réservée à M. de Nièvres.

— M. de Nièvres ne viendra pas, répondit Madeleine en se retournant du côté de la salle.

On donnait un immortel chef-d'œuvre. La salle était splendide. Des chanteurs incomparables, disparus depuis, y causaient des transports de fête. L'auditoire éclatait en applaudissemens frénétiques. Cette merveilleuse électricité de la musique passionnée remuait, comme avec la main, cette masse d'esprits lourds ou de cœurs distraits, et communiquait au plus insensible des spectateurs des airs d'inspiré. Un ténor, dont le nom seul était un prestige, vint tout près de la rampe, à deux pas de nous. Il s'y tint un moment dans l'attitude recueillie et un peu gauche d'un rossignol qui va chanter. Il était laid, gras, mal costumé et sans charme, autre ressemblance avec le virtuose ailé. Dès les premières notes, il y eut dans la salle un léger frémissement, comme dans un bois dont les feuilles palpitent. Jamais il ne me parut si extraordinaire que ce

soir-là, soirée unique et la dernière où j'aie voulu l'entendre. Tout était exquis, jusqu'à cette langue syllabique, fluide, voltigeante et rhythmée, qui donne à l'idée des chocs sonores, et fait du vocabulaire italien un livre de musique. Il chantait l'hymne éternellement tendre et pitoyable des amans qui espèrent. Une à une et dans des mélodies inouies, il déroulait toutes les tristesses, toutes les ardeurs et toutes les espérances des cœurs bien épris. On eût dit qu'il s'adressait à Madeleine, tant sa voix nous arrivait directement, pénétrante, émue, discrète, comme si ce chanteur sans entrailles eût été le confident de mes propres douleurs. J'aurais cherché cent ans dans le fond de mon cœur torturé et brûlant avant d'y trouver un seul mot qui valût un soupir de ce mélodieux instrument qui disait tant de choses et n'en éprouvait aucune.

Madeleine écoutait haletante. J'étais assis derrière elle, aussi près que le permettait le dossier de son fauteuil, où je m'appuyais. Elle s'y renversait aussi de temps en temps, au point que ses cheveux me balayaient les lèvres. Elle ne pouvait pas faire un geste de mon côté que je ne sentisse aussitôt son souffle inégal, et je le respirais comme une ardeur de plus. Elle avait les deux bras croisés sur sa poitrine, peut-être pour en comprimer les battemens. Tout son corps, penché en arrière, obéissait à des palpitations irrésistibles, et chaque respiration de sa poitrine, en se communiquant du siége à mon bras, m'imprimait à moi-même un mouvement convulsif tout pareil à celui de ma propre vie. C'était à croire que le même souffle nous animait à la fois d'une existence indivisible, et que le sang de Madeleine et non plus le mien circulait dans mon cœur entièrement dépossédé par l'amour.

A ce moment, il se fit un peu de bruit dans une loge située de l'autre côté de la salle, où deux femmes entraient seules, en grand étalage, et fort tard pour produire plus d'effet. A peine assises, elles commencèrent à lorgner, et leurs yeux s'arrêtèrent sur la loge de Madeleine. Madeleine involontairement fit comme elles. Il y eut pendant une seconde un échange d'examen qui me glaça d'effroi, car au premier coup d'œil j'avais reconnu un visage témoin d'anciennes faiblesses et retrouvé des souvenirs détestés. En voyant ce regard persistant fixé sur nous, Madeleine eut-elle un soupçon? Je le crois, car elle se tourna tout à coup comme pour me surprendre. Je soutins le feu de ses yeux, le plus immédiat et le plus clairvoyant que j'aie jamais affronté. Il se serait agi de sa vie que je n'aurais pas été plus déterminé dans un acte de témérité qui me demanda le plus grand effort. Le reste de la soirée se passa mal. Madeleine parut moins occupée de la musique et distraite par une idée gênante, comme si ce vis-à-vis malencontreux l'importunait. Une ou deux fois encore elle essaya d'éclairer ses doutes, puis elle devint étran-

gère à tout ce qui se passait autour d'elle, et je compris qu'elle se retirait au fond de sa pensée.

Je la reconduisis jusqu'à sa voiture. Arrivé là, le marchepied baissé, Madeleine enfouie dans ses fourrures : — Me permettez-vous de vous accompagner? lui dis-je; je reviendrais à pied, ce qui, par une pareille nuit, me plairait.

Il n'y avait aucune réponse à me faire, surtout en présence de M. d'Orsel et de Julie. La demande était d'ailleurs des plus simples. Je montai avant même qu'on me l'eût permis.

Il n'y eut pas un mot de dit pendant ce trajet sur un pavé bruyant, au pas rapide et retentissant des chevaux. M. d'Orsel fredonnait en souvenir de la pièce. Julie m'examinait à la dérobée, puis se collait le visage aux vitres et regardait les rues. Madeleine, à demi renversée, comme elle l'eût été sur un lit de repos, froissait par un geste nerveux un énorme bouquet de violettes qui toute la soirée m'avait enivré. Je voyais l'éclat bizarre et fiévreux de ses yeux fixes. J'étais dans un grand trouble, et je sentais distinctement qu'il y avait d'elle à moi je ne sais quoi de très grave, comme un débat décisif.

Elle descendit la dernière, et je tenais encore sa main que déjà M. d'Orsel et Julie montaient devant nous le perron de l'hôtel. Elle fit un pas pour les suivre, et laissa tomber son bouquet. Je feignis de ne pas m'en apercevoir.

— Mon bouquet, je vous prie? me dit-elle, comme si elle eût parlé à son valet de pied.

Je le lui tendis sans dire un seul mot; j'aurais sangloté. Elle le prit, le porta rapidement à ses lèvres, y mordit avec fureur, comme si elle eût voulu le mettre en pièces.

— Vous me martyrisez et vous me déchirez, me dit-elle tout bas avec un suprême accent de désespoir; puis, par un mouvement que je ne puis vous rendre, elle arracha son bouquet par moitiés : elle en prit une, et me jeta pour ainsi dire l'autre au visage.

Je me mis à courir comme un fou, en pleine nuit, emportant, comme un lambeau du cœur de Madeleine, ce paquet de fleurs où elle avait mis ses lèvres et imprimé des morsures que je savourais comme des baisers. Je m'en allai au hasard, ivre de joie, me répétant un mot qui m'éblouissait comme un soleil levant. Je ne m'inquiétais ni de l'heure ni des rues. Après m'être égaré dix fois dans le quartier de Paris que je connaissais le mieux, j'arrivai sur les quais. Je n'y rencontrai personne. Paris tout entier dormait, comme il dort entre trois et six heures du matin. La lune éclairait les quais déserts et fuyans à perte de vue. Il ne faisait presque plus froid : c'était en mars. La rivière avait des frissons de lumière qui la blanchissaient, et coulait sans faire le moindre bruit entre ses hautes bordures d'arbres et de palais. Au loin s'enfonçait la ville populeuse, avec ses

tours, ses dômes, ses flèches, où les étoiles avaient l'air d'être allumées comme des fanaux, et le Paris du centre sommeillait confusément, étendu sous des brumes. Ce silence et cette solitude portèrent au comble le sentiment subit qui me venait de la vie, de sa grandeur, de sa plénitude et de son intensité. Je me rappelais ce que j'avais souffert, soit dans les foules, soit chez moi, toujours dans l'isolement, en me sentant perdu, médiocre, et continuellement abandonné. Je sentis que cette longue infirmité ne dépendait pas de moi, que toute petitesse était le fait d'un défaut de bonheur. — Un homme est tout ou n'est rien, me disais-je. Le plus petit devient le plus grand; le plus misérable peut faire envie! — Et il me semblait que mon bonheur et mon orgueil remplissaient Paris.

Je fis des rêves insensés, des projets monstrueux, et qui seraient sans excuses s'ils n'avaient pas été conçus dans la fièvre. Je voulais voir Madeleine le lendemain, la voir à tout prix. Il n'y aura plus, me disais-je, ni subterfuges, ni déguisemens, ni habileté, ni barrières qui prévaudront contre ce que je veux et contre la certitude que je tiens. J'avais toujours à la main ces fleurs brisées. Je les regardais, je les couvrais de baisers; je les interrogeais comme si elles avaient gardé le secret de Madeleine; je leur demandais ce que Madeleine avait dit en les déchirant, si c'étaient des caresses ou des insultes... Et je ne sais quelle sensation effrénée me répondait que Madeleine était perdue, que je n'avais plus qu'à oser!

Dès le lendemain, je courus chez Mme de Nièvres. Elle était sortie. J'y revins les jours suivans : Madeleine était introuvable. J'en conclus qu'elle ne répondait plus d'elle-même, et qu'elle recourait aux seuls moyens de défense qui fussent à toute épreuve.

Trois semaines à peu près se passèrent ainsi, dans une lutte contre des portes fermées et dans des exaspérations qui faisaient de moi une sorte de brute égarée, entêtée contre des barrières. Un soir on me remit un billet. Je le tins un moment fermé, suspendu devant moi, comme s'il eût contenu ma destinée.

« Si vous avez la moindre amitié pour moi, me disait Madeleine, ne vous obstinez pas à me poursuivre; vous me faites mal inutilement. Tant que j'ai gardé l'espoir de vous sauver d'une erreur et d'une folie, je n'ai rien épargné qui pût réussir. Aujourd'hui je me dois à d'autres soins que j'ai trop oubliés. Faites comme si vous n'habitiez plus Paris, au moins pour quelque temps. Il dépend de vous que je vous dise adieu ou au revoir. »

Ce congé banal, d'une sécheresse parfaite, me produisit l'effet d'un écroulement. Puis à l'abattement succéda la colère. Ce fut peut-être la colère qui me sauva. Elle me donna l'énergie de réagir et de prendre un parti extrême. Ce jour-là même, j'écrivis un ou deux billets pour dire que je quittais Paris. Je changeai d'ap-

partement, j'allai me cacher dans un quartier perdu, je fis appel à tout ce qui me restait de raison, d'intelligence et d'amour du bien, et je recommençai une nouvelle épreuve dont j'ignorais la durée, mais qui, dans tous les cas, devait être la dernière.

XVI.

Ce changement s'opéra du jour au lendemain et fut radical. Ce n'était plus le moment d'hésiter ni de se morfondre. Maintenant j'avais horreur des demi-mesures. J'aimais la lutte. L'énergie surabondait en moi. Rebutée d'un côté, ma volonté avait besoin de se retourner dans un autre sens, de chercher un nouvel obstacle à vaincre, tout cela pour ainsi dire en quelques heures, et de s'y ruer. Le temps me pressait. Toute question d'âge à part, je me sentais sinon vieilli, du moins très mûr. Je n'étais plus un adolescent qu'un chagrin cloue tout endolori sur les pentes molles de la jeunesse. J'étais un homme orgueilleux, impatient, blessé, traversé de désirs et de chagrins, et qui tombait tout à coup au beau milieu de la vie, — comme un soldat de fortune un jour d'action décisive à midi, — le cœur plein de griefs, l'âme amère d'impuissance, et l'esprit en pleine explosion de projets.

Je ne mis plus les pieds dans le monde, au moins dans cette partie de la société où je risquais de me faire apercevoir et de rencontrer des souvenirs qui m'auraient tenté. Je ne m'enfermai pas trop à l'étroit, j'y serais mort d'étouffement; mais je me circonscrivis dans un cercle d'esprits actifs, studieux, spéciaux, absorbés, ennemis des chimères, qui faisaient de la science, de l'érudition ou de l'art, comme ce Florentin ingénu qui créait la perspective, et la nuit réveillait sa femme pour lui dire : « Quelle douce chose que la perspective! » Je me défiais des écarts de l'imagination : j'y mis bon ordre. Quant à mes nerfs, que j'avais si voluptueusement ménagés jusqu'à présent, je les châtiai, et de la plus rude manière, par le mépris de tout ce qui est maladif et le parti-pris de n'estimer que ce qui est robuste et sain. Le clair de lune au bord de la Seine, les soleils doux, les rêveries aux fenêtres, les promenades sous les arbres, le malaise ou le bien-être produit par un rayon de soleil ou par une goutte de pluie, les aigreurs qui me venaient d'un air trop vif et les bonnes pensées qui m'étaient inspirées par un écart du vent, toutes ces mollesses du cœur, cet asservissement de l'esprit, cette petite raison, ces sensations exorbitantes, — j'en fis l'objet d'un examen qui décréta tout cela indigne d'un homme, et ces multiples fils pernicieux qui m'enveloppaient d'un tissu d'influences et d'infirmités, je les brisai. Je menais une vie très active. Je lisais énormément. Je ne me dépensais pas, j'amassais. Le senti-

ment âpre d'un sacrifice se combinait avec l'attrait d'un devoir à remplir envers moi-même. J'y puisais je ne sais quelle satisfaction sombre qui n'était pas de la joie, encore moins de la plénitude, mais qui ressemblait à ce que doit être le plaisir hautain d'un vœu monacal bien rempli. Je ne jugeais pas qu'il y eût rien de puéril dans une réforme qui avait une cause si grave, et qui pouvait avoir un résultat très sérieux. Je fis de mes lectures ce que j'avais fait de mille autres choses; les considérant comme un aliment d'esprit de toute importance, je les expurgeai. Je ne me sentais plus aucun besoin d'être éclairé sur les choses du cœur. Me reconnaître dans des livres émouvans, ce n'était pas la peine au moment même où je me fuyais. Je ne pouvais que m'y retrouver meilleur ou pire. Meilleur, c'était une leçon superflue, et pire, c'était un exemple à ne point chercher. Je me composais pour ainsi dire une sorte de recueil salutaire parmi ce que l'esprit humain a laissé de plus fortifiant, de plus pur au point de vue moral, de plus exemplaire en fait de raison. Enfin j'avais promis à Madeleine d'essayer mes forces, et ce serment, je voulais le tenir, ne fût-ce que pour lui prouver ce qu'il y avait en moi de puissance sans emploi, et pour qu'elle pût bien mesurer la durée et l'énergie d'une ambition qui n'était au fond que de l'amour converti.

Au bout de quelques mois de ce régime inflexible, j'arrivai à une sorte de santé artificielle et de solidité d'esprit qui me parut propre à beaucoup entreprendre. Je réglai d'abord mes comptes avec le passé. J'avais eu, vous le savez, la manie des vers. Soit complaisance involontaire pour des jours aimables et regrettés, soit avarice, je ne voulus pas que cette partie vivante de ma jeunesse fût entièrement détruite. Je m'imposai la tâche de fouiller ce vieux répertoire de choses enfantines et de sensations à peine éveillées. Ce fut comme une sorte de confession générale, indulgente, mais ferme, sans aucun danger pour une conscience qui se juge. De ces innombrables péchés d'un autre âge, je composai deux volumes. J'y mis un titre qui en déterminait le caractère un peu trop printanier. J'y joignis une préface ingénieuse qui devait du moins les mettre à l'abri du ridicule, et je les publiai sans signature. Ils parurent et disparurent. Je n'en espérais pas plus. Il y a peut-être deux ou trois jeunes gens de mes contemporains qui les ont lus. Je ne fis rien pour les sauver d'un oubli total, bien convaincu que toute chose est négligée qui mérite de l'être, et qu'il n'y a pas un rayon de vrai soleil qui soit perdu dans tout l'univers.

Ce balayage de conscience accompli, je m'occupai de soins moins frivoles. On faisait beaucoup de politique alors partout, et particulièrement dans le monde observateur et un peu chagrin où je vivais. Il y avait dans l'air de cette époque une foule d'idées à l'état nébu-

leux, de problèmes à l'état d'espérances, de générosités en mouvement qui devaient se condenser plus tard et former ce qu'on appelle aujourd'hui le ciel orageux de la politique moderne. Mon imagination, à demi matée, pas du tout éteinte, trouvait là de quoi se laisser séduire. La situation d'homme d'état était, à l'époque dont je vous parle, le couronnement nécessaire, en quelque sorte l'avénement au titre d'homme utile, pour tout homme de génie, de talent, ou seulement d'esprit. Je m'épris de cette idée de devenir utile après avoir été si longtemps nuisible. Et quant à l'ambition d'être illustre, elle me vint aussi par momens, mais Dieu sait pour qui! — Je fis d'abord une sorte de stage dans l'antichambre même des affaires publiques, je veux dire au milieu d'un petit parlement composé de jeunes volontés ambitieuses, de très jeunes dévouemens tout prêts à s'offrir, où se reproduisait en diminutif une partie des débats qui agitaient alors l'Europe. J'y eus des succès, je puis le dire sans orgueil aujourd'hui que notre parlement lui-même est oublié. Il me sembla que ma route était toute tracée. J'y trouvais à déployer l'activité dévorante qui me consumait. Je ne sais quel insurmontable espoir me restait de retrouver Madeleine. Ne m'avait-elle pas dit : « Adieu ou au revoir? » J'entendais qu'elle me revît meilleur, transformé, avec un lustre de plus pour ennoblir ma passion. Tout se mêlait ainsi dans les stimulans qui m'aiguillonnaient. Le souvenir acharné de Madeleine bourdonnait au fond de mes soi-disant ambitions, et il y avait des momens où je ne savais plus distinguer, dans mes rêves anticipés de gouvernement, ce qui venait du philanthrope ou de l'amoureux.

Quoi qu'il en soit, je me résumai d'abord dans un livre qui parut sous un nom fictif. Quelques mois après, j'en lançai un second. Ils eurent l'un et l'autre beaucoup plus de retentissement que je ne le supposais. En très peu de temps, d'absolument obscur, je faillis devenir célèbre. Je savourai délicatement ce plaisir vaniteux, furtif et tout particulier, de m'entendre louer dans la personne de mon pseudonyme. Le jour où le succès fut incontestable, je portai mes deux volumes à Augustin. Il m'embrassa de tout son cœur, me déclara que j'avais un grand talent, s'étonna qu'il se fût révélé si vite et du premier coup, et me prédit comme infaillibles des destinées à me faire tourner la tête. Je voulus que Madeleine eût l'avant-goût de ma célébrité, et j'adressai mes livres à M. de Nièvres. Je le priais de ne pas me trahir; je lui donnais de ma retraite une explication plausible; elle devenait à peu près excusable depuis qu'il était avéré qu'elle avait un but. La réponse de M. de Nièvres ne contenait guère que des remercîmens et des éloges calqués sur des bruits publics. Madeleine n'ajoutait pas un mot aux remercîmens de son mari.

Le léger trouble d'esprit qui suivit ces heureux débuts de ma vie littéraire se dissipa très vite. A l'effervescence excitée par une production prompte, entraînante, presque irréfléchie, succéda un grand calme, je veux dire un moment de sang-froid et d'examen singulièrement lucide. Il y avait en moi un ancien moi-même dont je ne vous parle plus depuis longtemps, qui se taisait, mais qui survivait. Il profita de ce moment de répit pour reparaître et me tenir un langage sévère. Je m'en étais complétement affranchi dans mes entraînemens de cœur. Il reprit le dessus dès qu'il s'agit de choses plus discutables, et se mit à délibérer froidement les intérêts plus positifs de mon esprit. En d'autres termes, j'examinai posément ce qu'il y avait de légitime au fond d'un pareil succès, ce qu'il fallait en conclure, s'il y avait là de quoi m'encourager. Je fis le bilan très clair de mon savoir, c'est-à-dire des ressources acquises et de mes dons, c'est-à-dire de mes forces vives; je comparai ce qui était factice et ce qui était natif, je pesai ce qui appartenait à tout le monde et le peu que j'avais en propre. Le résultat de cette critique impartiale, faite aussi méthodiquement qu'une liquidation d'affaires, fut que j'étais un homme distingué et médiocre.

J'avais eu d'autres déceptions plus cruelles, celle-ci ne me causa pas la plus petite amertume. D'ailleurs c'était à peine une déception.

Beaucoup de gens auraient jugé cette situation plus que satisfaisante. Je la considérai tout différemment. Ce petit monstre moderne qu'Olivier nommait le vulgaire, qui lui faisait une si grande horreur, et qui le conduisit vous savez où, je le connaissais, tout comme lui, sous un autre nom. Il habitait aussi bien la région des idées que le monde inférieur des faits. Il avait été le génie malfaisant de tous les temps, il était la plaie du nôtre. Il y avait autour de moi des perversions d'idées dont je ne fus pas dupe. Je ne regimbai point contre des adulations qui ne pouvaient plus en aucun cas me faire changer d'avis; je les accueillis comme la naïve expression du jugement public à une époque où l'abondance du médiocre avait rendu le goût indulgent et émoussé le sens acéré des choses supérieures. Je trouvais l'opinion parfaitement équitable à mon égard, seulement je fis à la fois son procès et le mien.

Je me souviens qu'un jour j'essayai une épreuve plus convaincante encore que toutes les autres. Je pris dans ma bibliothèque un certain nombre de livres tous contemporains, et, procédant à peu près comme la postérité procédera certainement avant la fin du siècle, je demandai compte à chacun de ses titres à la durée, et surtout du droit qu'il avait de se dire utile. Je m'aperçus que bien peu remplissaient la première condition qui fait vivre une œuvre, bien peu étaient nécessaires. Beaucoup avaient fait l'amusement

passager de leurs contemporains, sans autre résultat que de plaire et d'être oubliés; quelques-uns avaient un faux air de nécessité qui trompait, vus de près, mais que l'avenir se chargera de définir. Un tout petit nombre, et j'en fus effrayé, possédaient ce rare, absolu et indubitable caractère auquel on reconnaît toute création divine ou humaine, de pouvoir être imitée, mais non suppléée, et de manquer aux besoins du monde, si on la suppose absente. Cette sorte de jugement posthume, exercé par le plus indigne sur tant d'esprits d'élite, me démontra que je ne serais jamais du nombre des épargnés. Celui qui prenait les ombres méritantes dans sa barque m'aurait certainement laissé de l'autre côté du fleuve. Et j'y restai.

Une fois encore j'entretins le public de mon nom, du moins de mon personnage imaginaire; ce fut la dernière. Alors je me demandai ce qui me restait à faire, et je fus quelque temps à me résoudre. Il y avait à cela une difficulté de premier ordre. Ma vie, détachée de bien des liens, comme vous voyez, et désabusée de bien des erreurs, ne tenait plus qu'à un fil; mais ce fil, horriblement tendu, plus résistant que jamais, me garrottait toujours, et je n'imaginais point que rien pût le briser.

Je n'entendais presque plus parler de Madeleine, excepté par Olivier, que je voyais peu, ou par Augustin, que Mme de Nièvres avait attiré chez elle, surtout depuis l'époque où j'avais disparu. Je savais vaguement quel était l'emploi de sa vie extérieure; je savais qu'elle avait voyagé, puis habité Nièvres, puis repris ses habitudes à Paris deux ou trois fois, pour les quitter de nouveau presque sans motif et comme sous l'empire d'un malaise qui se serait traduit par une perpétuelle instabilité d'humeur et par des besoins de déplacement. Quelquefois je l'avais aperçue, mais si furtivement et à travers un tel trouble que chaque fois j'avais cru faire une sorte de rêve pénible. Il m'était resté de ces fugitives apparitions l'impression d'une image bizarre, d'un visage défait, comme si les noires couleurs de mon esprit eussent déteint sur cette rayonnante physionomie.

A cette époque à peu près, j'eus une grande émotion. Il y avait une exposition de peinture moderne. Quoique très ignorant dans un art dont j'avais l'instinct sans nulle culture, et dont je parlais d'autant moins que je le respectais davantage, j'allais quelquefois poursuivre à propos de peinture des examens qui m'apprenaient à bien juger mon époque, et chercher des comparaisons qui ne me réjouissaient guère. Un jour, je vis un petit nombre de gens qui devaient être des connaisseurs arrêtés devant un tableau et discourant. C'était un portrait coupé à mi-corps, conçu dans un style ancien, avec un fond sombre, un costume indécis, sans nul accessoire : deux mains splendides, une chevelure à demi perdue, la tête présentée de face,

ferme de contours, gravée sur la toile avec la précision d'un émail, et modelée je ne sais dans quelle manière sobre, large et pourtant voilée, qui donnait à la physionomie des incertitudes extraordinaires, et faisait palpiter une âme émue dans la vigoureuse incision de ce trait aussi résolu que celui d'une médaille. Je restai anéanti devant cette effigie effrayante de réalité et de tristesse. La signature était celle d'un peintre illustre. Je recourus au livret : j'y trouvai les initiales de M[me] de Nièvres. Je n'avais pas besoin de ce témoignage. Madeleine était là devant moi qui me regardait, mais avec quels yeux! dans quelle attitude! avec quelle pâleur et quelle mystérieuse expression d'attente et de déplaisir amer!

Je faillis jeter un cri, et je ne sais comment je parvins à me contenir assez pour ne pas donner aux gens qui m'entouraient le spectacle d'une folie. Je me mis au premier rang; j'écartai tous ces curieux importuns qui n'avaient rien à faire entre ce portrait et moi. Pour avoir le droit de l'observer de plus près et plus longtemps, j'imitai le geste, l'allure, la façon de regarder, et jusqu'aux petites exclamations approbatives des amateurs exercés. J'eus l'air d'être passionné pour l'œuvre du peintre, tandis qu'en réalité je n'appréciais et n'adorais passionnément que le modèle. Je revins le lendemain, les jours suivans; je me glissais de bonne heure à travers les galeries désertes, j'apercevais le portrait de loin comme un brouillard; il ressuscitait à chaque pas que je faisais en avant. J'arrivais, tout artifice appréciable disparaissait; c'était Madeleine de plus en plus triste, de plus en plus fixée dans je ne sais quelle anxiété terrible et pleine de songes. Je lui parlais, je lui disais toutes les choses déraisonnables qui me torturaient le cœur depuis près de deux années; je lui demandais grâce, et pour elle, et pour moi. Je la suppliais de me recevoir, de me laisser revenir à elle. Je lui racontais ma vie tout entière avec le plus lamentable et le plus légitime des orgueils. Il y avait des momens où le modelé fuyant des joues, l'étincelle des yeux, l'indéfinissable dessin de la bouche donnaient à cette muette effigie des mobilités qui me faisaient peur. On eût dit qu'elle m'écoutait, me comprenait, et que l'impitoyable et savant burin qui l'avait emprisonnée dans un trait si rigide l'empêchait seul de s'émouvoir et de me répondre. Quelquefois l'idée me venait que Madeleine avait prévu ce qui arrivait : c'est que je la reconnaîtrais, et que je deviendrais fou de douleur et de joie dans ce fantastique entretien d'un homme vivant et d'une peinture. Et, suivant que j'y voyais des compassions ou des malices, cette idée m'exaspérait de colère, ou me faisait fondre en larmes de reconnaissance.

Ce que je vous dis là dura près de deux grands mois, après quoi, le lendemain d'un jour où je lui fis des adieux vraiment funèbres,

les salles furent fermées, et le portrait disparu me laissa plus seul que jamais.

A quelque temps de là, je reçus la visite d'Olivier. Il était sérieux, embarrassé et comme chargé d'un cas de conscience qui lui pesait. Rien qu'à le voir, je me sentis trembler.

— Je ne sais pas ce qui se passe à Nièvres, me dit-il; mais tout y va mal.

— Madeleine?... lui dis-je avec épouvante.

— Julie est malade, me dit-il, assez malade pour qu'on s'inquiète. Madeleine elle-même n'est pas bien. Je voudrais y aller, mais la situation ne serait pas tenable. Mon oncle m'écrit des lettres fort désolées.

— Et Madeleine?... lui dis-je encore, comme s'il y avait un autre malheur qu'il me cachât.

— Je te répète que Madeleine est dans un triste état de santé. Au reste cet état n'a point empiré depuis quelque temps, mais il continue.

— Olivier, que tu ailles à Nièvres ou non, j'y serai demain. Personne ne m'a chassé de la maison de Madeleine, je m'en suis éloigné volontairement. J'avais dit à Madeleine de m'écrire le jour où elle aurait besoin de moi; elle a des motifs pour se taire, j'en ai pour courir à elle.

— Tu feras absolument ce que tu voudras. En pareil cas, j'agirais comme toi, sauf à m'en repentir, si le remède était pire que le mal.

— Adieu.

— Adieu.

XVII.

Le lendemain, j'étais à Nièvres. J'y arrivai dans la soirée, un peu avant la nuit. C'était en novembre. Je me fis descendre à quelque distance de la grille, en plein bois. Je traversai la cour d'entrée sans être aperçu. A l'extrémité des communs, à droite, un feu brillait dans les cuisines. Deux fenêtres déjà éclairées se détachaient en lumière sur la façade du château. J'allai droit au vestibule dont la porte était seulement poussée; quelqu'un le traversait au moment où j'y entrai. Il faisait très sombre. — Mme de Nièvres? dis-je en croyant parler à une femme de chambre. La personne à qui je m'adressais se retourna brusquement, vint droit à moi et jeta un cri. C'était Madeleine.

Elle resta pétrifiée de surprise, et je lui pris la main sans trouver la force d'articuler une seule parole. Le peu de jour qui venait du dehors lui donnait la blancheur inanimée d'une statue; ses doigts,

tout à fait inertes et glacés, se détachaient insensiblement de mon étreinte comme la main d'une morte. Je la vis chanceler; mais au geste que je fis pour la soutenir, elle se dégagea par un mouvement d'inconcevable terreur, ouvrit démesurément des yeux égarés, et me dit : « Dominique!... » comme si elle se réveillait et me reconnaissait après deux années d'un mauvais sommeil; puis elle fit quelques pas vers l'escalier, m'entraînant avec elle et n'ayant plus ni conscience ni idée. Nous montâmes ensemble côte à côte, nous tenant toujours par la main. Arrivée dans l'antichambre du premier étage, une lueur de présence d'esprit lui revint : — Entrez ici, me dit-elle, je vais prévenir mon père. Je l'entendis appeler son père et se diriger vers la chambre de Julie.

Le premier mot de M. d'Orsel fut celui-ci : — Mon cher fils, j'ai beaucoup de chagrin.

Ce mot en disait plus que tous les reproches et se planta dans mon cœur comme un coup d'épée.

— J'ai su que Julie était malade, lui dis-je sans faire aucun effort pour déguiser le tremblement de ma voix qui défaillait. J'ai su aussi que Mme de Nièvres était souffrante, et je viens vous voir. Il y a si longtemps...

— C'est vrai, reprit M. d'Orsel, il y a longtemps... La vie sépare; chacun a ses devoirs et ses soucis...

Il sonna, fit allumer les lampes, m'examina rapidement comme s'il eût voulu constater je ne sais quel changement en moi, analogue aux altérations profondes que ces deux années avaient produites chez ses enfans. — Vous avez vieilli, vous aussi, reprit-il avec une sorte de bienveillance et d'intérêt tout à fait affectueux. Vous avez beaucoup travaillé, nous en avons la preuve...

Puis il me parla de Julie, des vives inquiétudes qu'ils avaient eues, mais qui heureusement étaient dissipées depuis quelques jours. Julie entrait en convalescence, ce n'était plus qu'une affaire de soins, de ménagemens et de quelques jours de repos. Il passa encore une fois d'un sujet à un autre. « Vous voilà un homme, continua-t-il, et déjà célèbre. Nous avons suivi tout cela avec le plus sincère intérêt. » Il marchait de long en large, me parlant ainsi, sans suite, et de la façon la plus décousue. Ses cheveux étaient entièrement blancs; sa grande taille un peu voûtée lui donnait un air singulièrement noble de vieillesse anticipée ou de lassitude.

Madeleine vint nous interrompre au bout de cinq minutes. Elle était habillée de couleurs sombres et ressemblait, avec la vie de plus, au portrait qui m'avait tant ému. Je me levai, j'allai à sa rencontre; je balbutiai deux ou trois phrases incohérentes qui n'avaient aucun sens; je ne savais plus ni comment expliquer ma venue, ni comment combler tout à coup ce vide énorme de deux années qui mettait

entre nous comme un abîme de secrets, de réticences et d'obscurités. Je me remis pourtant en la voyant beaucoup plus sûre d'elle-même, et je lui parlai aussi posément que possible de l'alerte qui m'avait été donnée par Olivier. Quand je prononçai ce nom, elle m'interrompit : — Viendra-t-il? me dit-elle.

— Je ne crois pas, répondis-je; du moins de quelques jours.

Elle fit un geste de découragement absolu, et nous retombâmes tous les trois dans le plus pénible silence.

Je demandai où était M. de Nièvres, comme s'il était possible d'admettre qu'Olivier ne m'eût pas informé de son voyage, et je parus étonné de le savoir absent.

— Oh! nous sommes dans un grand abandon, reprit Madeleine. Tous malades ou à peu près. Il y a dans l'air de mauvaises influences; la saison est malsaine et n'est pas gaie, ajouta-t-elle en jetant les yeux sur les hautes fenêtres à fermeture ancienne, dont le jour aux trois quarts éteint bleuissait encore imperceptiblement les vitres.

Elle se mit alors, sans doute pour échapper à l'embarras d'une conversation impossible, à parler des misères des gens qui l'entouraient, de l'hiver qui s'annonçait par des maladies chez les uns, chez les autres par des détresses, d'un enfant qui se mourait dans le village, que Julie avait assisté, soigné jusqu'au jour où, gravement atteinte elle-même, elle avait dû remettre à d'autres son rôle, malheureusement impuissant contre la mort, de sœur de charité. Madeleine semblait se complaire dans ces récits pitoyables, et énumérer avec je ne sais quelle sombre avidité toutes ces calamités voisines qui formaient autour de sa vie un concours de conjonctures attristantes. Puis elle fit comme M. d'Orsel et me parla de moi tantôt avec réserve, tantôt au contraire avec un abandon admirablement calculé pour nous mettre tous à l'aise.

Mon intention était de lui faire une simple visite et de regagner dans la soirée l'auberge du village où j'avais retenu une chambre; mais Madeleine en disposa autrement : je m'aperçus qu'elle avait donné des ordres pour qu'on m'établît au second étage du château, dans un petit appartement que j'avais occupé déjà, lors de mon premier séjour à Nièvres.

Le soir même, avant de nous séparer, moi présent, elle écrivit à son mari. — J'apprends à M. de Nièvres que vous êtes ici, me dit-elle.

Et je compris ce qu'une pareille précaution prise en ma présence contenait de scrupules et de résolutions loyales.

Je n'avais pas vu Julie. Elle était faible et agitée. La nouvelle de mon arrivée, malgré tous les ménagemens possibles, lui avait causé une secousse très vive. Quand il me fut permis le lendemain d'en-

trer dans sa chambre, je trouvai la malade étendue sur un long canapé, dans un ample peignoir qui dissimulait l'exiguïté de ses formes et lui donnait des airs de femme. Elle était très changée, beaucoup plus que ne pouvaient s'en apercevoir ceux qui l'approchaient à toutes les minutes du jour. Un petit épagneul dormait à ses pieds, la tête appuyée sur le bout de ses pantoufles. Il y avait à portée de sa main, sur un guéridon garni d'arbustes et de plantes en fleurs, des oiseaux en cage qu'elle élevait, et qui chantaient gaîment au milieu de ce jardinet d'hiver. Je regardai ce mince visage, miné par la fièvre, amaigri et bleui autour des tempes, ces yeux creusés, plus ouverts et plus noirs que jamais, où flambait dans l'obscurité des prunelles un feu sombre, mais inextinguible, et cette pauvre fille amoureuse et à demi morte sous le mépris d'Olivier me fit une peine horrible.

— Guérissez-la, sauvez-la, dis-je à Madeleine quand nous l'eûmes quittée; mais ne l'abusez plus!

Madeleine eut l'air de douter encore, comme s'il lui fût resté un faible espoir dont elle ne voulait pas à toute force se séparer.

— Ne pensez plus à Olivier, repris-je résolûment, et ne l'accusez pas plus que de raison.

Je lui fis connaître les motifs bons ou mauvais qui décidaient du sort de sa sœur. J'expliquai le caractère d'Olivier, sa répugnance absolue pour tout mariage. J'insistai sur ce sentiment peut-être déraisonnable, mais sans réplique, qu'il rendrait une femme malheureuse, et non pas une, mais toutes sans exception. J'atténuais ainsi ce que sa résistance pouvait avoir de blessant.

— Il en fait une question de probité, dis-je à Madeleine comme dernier argument.

Elle sourit tristement à ce mot de probité, qui s'accordait si mal avec l'irréparable malheur dont la responsabilité pesait à ses yeux sur Olivier.

— Il est le plus heureux de nous tous, dit-elle. Et de grosses larmes coulèrent sur ses joues.

Dès le surlendemain, Julie put faire quelques pas dans sa chambre. L'indomptable vigueur de ce petit être, exercée secrètement par tant de dures épreuves, se réveilla, non pas lentement, mais en quelques heures. A peine en convalescence, on la vit se raidir contre le souvenir humiliant d'avoir été pour ainsi dire surprise en faiblesse, se prendre de lutte avec le mal physique, le seul qu'elle pût vaincre, et le dominer. Deux jours plus tard, elle eut la force de descendre seule au salon, repoussant tout appui, quoiqu'une sueur de défaillance perlât sur son front à peau mince, et que de petites pamoisons la fissent tressaillir à chaque pas. Ce jour-là même, elle voulut sortir en voiture. Nous la conduisîmes dans les allées les

plus douces du bois. Il faisait beau. Elle en revint ranimée, rien que pour avoir respiré la senteur des chênes dans de grands abatis chauffés par un soleil clair. Elle rentra méconnaissable, presque avec des rougeurs, tout émue d'un frisson fiévreux, mais de bon augure, qui n'était que le retour actif du sang dans ses veines appauvries. J'étais consterné de la voir renaître ainsi pour si peu, d'un rayon de soleil d'hiver et d'une odeur résineuse de bois coupé, et je compris qu'elle s'acharnerait à vivre avec une obstination qui lui promettait de longs jours misérables.

— Parle-t-elle quelquefois d'Olivier? demandai-je à Madeleine.

— Jamais.

— Elle pense à lui constamment?

— Constamment.

— Et cela durera, vous le croyez?

— Toujours, répondit Madeleine.

Aussitôt affranchie du trop réel souci qui depuis trois semaines l'attachait au chevet de Julie, Madeleine eut l'air de perdre tout à coup la raison. Je ne sais quel étourdissement la prit qui la rendit extraordinaire et positivement folle d'imprévoyance, d'exaltation et de hardiesse. Je reconnus ce regard foudroyant d'éclat qui m'avait appris le soir du théâtre que nous étions en péril, et portant toutes choses à outrance, morceau par morceau, elle me jeta pour ainsi dire son cœur à la tête, comme elle avait fait ce soir-là de son bouquet.

Nous passâmes ainsi trois jours en promenades, en courses téméraires soit au château, soit dans les futaies, trois jours inouis de bonheur, si le sentiment de je ne sais quelle enragée destruction de son repos peut s'appeler du bonheur, sorte de lune de miel effrontée et désespérée, sans exemple ni pour les émotions ni pour les repentirs, et qui ne ressemble à rien, sinon à ces heures de copieuses et funèbres satisfactions pendant lesquelles on permet tout aux gens condamnés à mourir le lendemain.

Le troisième jour, elle exigea, malgré mes refus, que je montasse un des chevaux de son mari. « Vous m'accompagnerez, me dit-elle; j'ai besoin d'aller vite et de me promener très loin. » Elle courut s'habiller, fit seller un cheval que M. de Nièvres avait dressé pour elle, et, comme s'il se fût agi de se faire audacieusement enlever devant ses domestiques en plein jour : « Partons, » me dit-elle.

A peine arrivée sous bois, elle prit le galop. Je fis comme elle, et je la suivis. Elle hâta le pas dès qu'elle me sentit sur ses talons, cravacha son cheval, et sans motif le lança à fond de train. Je me mis à son allure, et j'allais l'atteindre quand elle fit un nouvel effort qui me laissa derrière. Cette poursuite irritante, effrénée, me mit hors de moi. Elle montait une bête légère et la maniait de façon à

décupler sa vitesse. A peine assise, tout le corps soulevé pour diminuer encore le poids de sa frêle stature, sans un cri, sans un geste, elle filait éperdument et comme emportée par un oiseau. Je courais moi-même à toute allure, immobile, les lèvres sèches, avec la fixité machinale d'un jockey dans une course de fond. Elle tenait le milieu d'un sentier étroit, un peu encaissé, raviné par le bord, où deux chevaux ne pouvaient passer de front, à moins que l'un des deux ne se rangeât. La voyant obstinée à me barrer le passage, je grimpai sous bois, et je l'accompagnai quelque temps ainsi, au risque de me briser la tête cent fois pour une; puis, le moment venu de lui couper la route, je franchis le talus, tombai dans le chemin creux et y mis mon cheval en travers. Elle vint s'arrêter court à deux pas de moi, et les deux bêtes, animées et tout écumantes, se cabrèrent un moment, comme si elles avaient eu le sentiment que leurs cavaliers voulaient combattre. Je crois vraiment que Madeleine et moi nous nous regardâmes avec colère, tant cette joute extravagante mêlait d'excitations et de défis à d'autres sentimens intraduisibles. Elle se tint devant moi, sa cravache à pommeau d'écaille entre les dents, les joues livides, les yeux injectés et m'éclaboussant de lueurs sanglantes; puis elle fit entendre un ou deux éclats de rire convulsifs qui me glacèrent. Son cheval repartit ventre à terre.

Pendant une minute au moins, je la regardai fuir sous la haute colonnade des chênes, son voile au vent, sa longue robe obscure soulevée avec la surnaturelle agilité d'un petit démon noir. Quand elle eut atteint l'extrémité du sentier et que je ne la vis plus que comme un point dans les rousseurs du bois, je repris ma course en poussant malgré moi un cri de désespoir. Arrivé juste à l'endroit où elle avait disparu, je la trouvai dans l'entre-croisement de deux routes, arrêtée, haletante, et m'attendant le sourire aux lèvres. — Madeleine, lui dis-je en me ruant sur elle et lui prenant le bras, cessez ce jeu cruel; arrêtez-vous, ou je me fais tuer!

Elle me répondit seulement par un regard direct qui m'empourpra le visage, et reprit plus posément l'allée du château. Nous revînmes au pas sans échanger une seule parole, nos chevaux marchant côte à côte, se frôlant des mâchoires et se couvrant mutuellement d'écume. Elle descendit à la grille, traversa la cour à pied tout en fouettant le sable avec sa cravache, monta droit à sa chambre et ne reparut que le soir. A huit heures, on nous remit le courrier. Il y avait une lettre de M. de Nièvres. Madeleine, en la décachetant, changea de couleur. « M. de Nièvres va bien, dit-elle; il ne reviendra pas avant le mois prochain. » Puis elle se plaignit d'une grande fatigue et se retira.

Il en fut de cette nuit comme des précédentes : je la passai debout et sans sommeil. Le billet de M. de Nièvres, tout insignifiant qu'il fût, intervenait entre nous comme une revendication de mille choses oubliées. Il eût écrit ce seul mot : « Je suis vivant, » que l'avertissement n'eût pas été plus clair. Je résolus de quitter Nièvres le lendemain, absolument comme j'avais résolu d'y venir, sans autre réflexion ni calcul. A minuit, il y avait encore de la lumière dans la chambre de Madeleine. Un massif d'érables plantés près du château et directement en face de ses fenêtres recevait un reflet rougissant qui toutes les nuits m'apprenait à quelle heure Madeleine achevait sa veillée. Le plus souvent c'était fort tard. Une heure après minuit, le reflet paraissait encore. Je pris des chaussures légères, et je descendis l'escalier à tâtons. J'allai ainsi jusqu'à la porte de l'appartement de Madeleine, situé à l'opposé de celui de Julie, à l'extrémité d'un interminable corridor. Une seule femme de chambre couchait auprès d'elle en l'absence de son mari. J'écoutai : je crus entendre une ou deux fois résonner sèchement une petite toux nerveuse assez habituelle à Madeleine dans ses momens de dépit ou de vive contrariété. Je posai la main sur la serrure; la clé y était. Je m'éloignai, je revins, et je m'éloignai de nouveau. Mon cœur battait à se rompre. J'étais littéralement hébété, et je tremblais de tous mes membres. Je rôdai quelque temps encore dans le corridor, en pleines ténèbres; puis je restai cloué sur place sans aucune idée de ce que j'allais faire. Le même soubresaut qui m'avait un beau jour, sous le coup d'alarmes très vives, poussé machinalement à Nièvres et m'y avait fait tomber comme un accident, peut-être comme une catastrophe, me promenait encore, au milieu de la nuit, dans cette maison confiante et endormie, m'amenait jusqu'à la chambre à coucher de Madeleine, et m'y faisait buter comme un homme qui rêve. Étais-je un malheureux à bout de sacrifices, aveuglé de désirs, ni meilleur ni pire que tous mes semblables? étais-je un scélérat? Cette question capitale me travaillait vaguement l'esprit, mais sans y déterminer la moindre décision précise qui ressemblât soit à de l'honnêteté, soit au projet formel de commettre une infamie. La seule chose dont je ne doutais pas, et qui cependant me laissait indécis, c'est qu'une faute tuerait Madeleine, et que sans contredit je ne lui survivrais pas une heure.

Je ne saurais vous dire ce qui me sauva. Je me retrouvai dans le parc sans comprendre ni pourquoi ni comment j'y étais venu. Comparativement à l'obscurité totale des corridors, il y faisait clair, quoiqu'il n'y eût, je crois, ni lune ni étoiles. La masse entière des arbres ne formait que de longs escarpemens montueux et noirs au pied desquels on distinguait les sinuosités blanchâtres des allées. J'allais au hasard, je côtoyais les étangs. Des oiseaux s'éveillaient

et gloussaient dans les roseaux. Longtemps après, une sensation de froid intense me rappela un peu à moi-même. Je rentrai; je refermai les portes avec la dextérité des somnambules ou des voleurs, et me jetai tout habillé sur mon lit.

J'étais debout avec le jour, me souvenant à peine du cauchemar qui m'avait fait errer toute la nuit, et me disant : « Je pars aujourd'hui. » J'en informai Madeleine aussitôt que je la vis.

— Comme vous voudrez, répondit-elle.

Elle était horriblement défaite et dans une agitation de corps et d'esprit qui me faisait mal.

— Allons voir nos malades, me dit-elle un peu après midi. Je l'accompagnai, et nous nous rendîmes au village. L'enfant que Julie soignait et qu'elle avait pour ainsi dire adopté était mort depuis la veille au soir. Madeleine se fit conduire auprès du berceau qui contenait le petit cadavre, et voulut l'embrasser; puis au retour elle pleura abondamment, et répéta le mot *enfant* avec une douleur aiguë qui m'en apprenait bien long sur un chagrin qui rongeait sa vie et dont j'étais impitoyablement jaloux.

Je m'y pris de bonne heure pour faire mes adieux à Julie et adresser à M. d'Orsel des remercîmens qui voulaient être dits de sang-froid, après quoi, ne sachant plus comment occuper ma journée et ne tenant pour ainsi dire en aucune manière à l'emploi d'une vie que je sentais se détacher de moi minute par minute, j'allai m'accouder sur la balustrade qui dominait les fossés de ceinture, et j'y restai je ne sais combien de temps dans des distractions de pur idiotisme. Je ne savais plus où était Madeleine. De temps en temps, je croyais entendre sa voix dans les corridors ou la voir passer d'une cour à l'autre allant et venant, se déplaçant, elle aussi, sans autre but que de s'agiter.

Il y avait au tournant des douves, à la base d'une des tourelles, une sorte de cellule à moitié bouchée, qui servait autrefois de porte dérobée. Le pont qui la reliait aux allées du parc était détruit. Il n'en restait que trois piles en partie submergées, et que l'eau marécageuse du fossé salissait incessamment de lies écumeuses. Je ne sais quelle envie me prit de me cacher là pour le reste du jour. Je passai d'un pilier sur l'autre, et je me tapis dans cette chambre en ruine, les pieds touchant au courant, dans le demi-jour lugubre de ce vaste et profond fossé où coulaient des eaux de lavoir. Deux ou trois fois je vis Madeleine passer de l'autre côté des douves, et regarder vers les allées comme si elle eût cherché quelqu'un. Elle disparut et revint encore; elle hésita entre trois ou quatre routes qui menaient du parterre aux confins du parc, puis elle prit, sous un couvert d'ormeaux, l'allée des étangs. Je ne fis qu'un bond pour m'élancer d'un bord à l'autre, et je la suivis. Elle marchait vite, sa

coiffure de campagne mal attachée sur ses oreilles, tout enveloppée d'un long cachemire qui l'emmaillottait comme si elle avait eu très froid. Elle tourna la tête en m'entendant venir, rebroussa chemin brusquement, passa près de moi sans me regarder, gagna le perron du parterre et se mit à escalader l'escalier. Je la rejoignis au moment où elle mettait le pied dans le petit salon qui lui servait de boudoir, et où elle se tenait le jour. — Aidez-moi à plier mon châle, me dit-elle.

Elle avait l'esprit et les yeux ailleurs et s'y prenait tout de travers. La longue étoffe chamarrée était entre nous, pliée dans le sens de sa longueur, et ne formait déjà plus qu'une bande étroite dont chacun de nous tenait une extrémité. Nous nous rapprochâmes; il restait à joindre ensemble les deux bouts du châle. Soit maladresse, soit défaillance, la frange échappa tout à coup de ses mains. Elle fit un pas encore, chancela d'abord en arrière, puis en avant, et tomba dans mes bras tout d'une pièce. Je la saisis, je la tins quelques secondes ainsi, collée contre ma poitrine, la tête renversée, les yeux clos, les lèvres froides, à demi morte et pâmée, la chère créature, sous mes baisers. Puis une terrible contraction la fit tressaillir; elle ouvrit les yeux, se dressa sur la pointe des pieds pour arriver à ma hauteur, et, se jetant à mon cou de toute sa force, ce fut elle à son tour qui m'embrassa.

Je la saisis de nouveau; je la réduisis à se défendre, comme une proie se débat, contre un embrassement désespéré. Elle eut le sentiment que nous étions perdus; elle poussa un cri. J'ai honte de vous le dire, ce cri de véritable agonie réveilla en moi le seul instinct qui me restât d'un homme, la pitié. Je compris à peu près que je la tuais; je ne distinguais pas très bien s'il s'agissait de son honneur ou de sa vie. Je n'ai pas à me vanter d'un acte de générosité qui fut presque involontaire, tant la vraie conscience humaine y eut peu de part! Je lâchai prise comme une bête aurait cessé de mordre. La chère victime fit un dernier effort; c'était peine inutile, je ne la tenais plus. Alors avec un effarement qui m'a fait comprendre ce que c'est que le remords d'une honnête femme, avec un effroi qui m'aurait prouvé, si j'avais été en état d'y réfléchir, à quel degré d'abaissement elle me voyait réduit, comme si instantanément elle eût senti qu'il n'y avait plus entre nous ni discernement du devoir, ni égards, ni respect, que cette commisération de pur instinct n'était qu'un accident qui pouvait se démentir; avec une pantomime effrayante qui répand encore aujourd'hui sur ces anciens souvenirs toute sorte de terreurs et de honte, Madeleine marcha lentement vers la porte, et ne me quittant pas des yeux, comme on agit avec un être malfaisant, elle gagna le corridor à reculons. Là seulement elle se retourna et s'enfuit.

J'avais perdu connaissance tout en me maintenant encore debout. Je me traînai, comme je le pus, jusqu'à mon appartement : je n'avais qu'une idée, c'est qu'on ne me trouvât pas évanoui dans les escaliers. Arrivé devant ma porte, même avant d'avoir pu l'ouvrir, il me fut impossible de me soutenir davantage. Machinalement je m'assurai qu'il n'y avait personne dans les corridors. Le dernier sentiment qui subsista une seconde encore fut que Madeleine était en sûreté, et je tombai raide sur le carreau.

Ce fut là que je revins à moi, une ou deux heures après, tout à fait à la nuit, avec le souvenir incohérent d'une scène affreuse. On sonnait le dîner; il me fallut descendre. J'agissais, j'avais les jambes libres; il me semblait avoir reçu un choc violent sur la tête. Grâce à cette paralysie très réelle, j'éprouvais une sensation générale de grande souffrance, mais je ne pensais pas. La première glace où je m'aperçus me montra la figure étrangement bouleversée d'un fantôme à peu près semblable à moi que j'eus de la peine à reconnaître. Madeleine ne parut point, et il m'était presque indifférent qu'elle fût là ou ailleurs. Julie, fatiguée, chagrine, ou inquiète de sa sœur et très probablement bourrelée de soupçons, — car, avec cette singulière fille clairvoyante et cachée, toutes les suppositions étaient permises, et cependant demeuraient douteuses, — Julie ne devait pas nous rejoindre au salon. Je me trouvai seul avec M. d'Orsel jusqu'au milieu de la soirée; j'étais inerte, insensible et comme de sang-froid, tant il me restait peu de sens pour réfléchir et de force pour être agité.

Il était dix heures à peu près quand Madeleine entra changée à faire peur et méconnaissable aussi, comme un convalescent que la mort a touché de près.

— Mon père, dit-elle sur un ton d'inflexible audace, j'ai besoin d'être seule un moment avec M. de Bray.

M. d'Orsel se leva sans hésiter, embrassa paternellement sa fille et sortit.

— Vous partez demain, me dit Madeleine en me parlant debout, et j'étais debout comme elle.

— Oui, lui dis-je.

— Et nous ne nous reverrons jamais!

Je ne répondis pas.

— Jamais, reprit-elle; entendez-vous? Jamais. J'ai mis entre nous le seul obstacle qui puisse nous séparer sans idée de retour.

Je me jetai à ses pieds, je pris ses deux mains sans qu'elle y résistât; je sanglotais. Elle eut une courte faiblesse qui lui coupa la voix; elle retira ses mains, et me les rendit dès qu'elle eut repris sa fermeté.

— Je ferai tout mon possible pour vous oublier. Oubliez-moi,

cela vous sera plus facile encore. Mariez-vous, plus tard, quand vous voudrez. Ne vous imaginez pas que votre femme puisse être jalouse de moi, car à ce moment-là je serai morte ou heureuse, ajouta-t-elle avec un tremblement qui faillit la renverser. Adieu.

Je restais à genoux, les bras étendus, attendant un mot plus doux qu'elle ne disait pas. Un dernier retour de faiblesse ou de pitié le lui arracha.

— Mon pauvre ami! me dit-elle; il fallait en venir là. Si vous saviez combien je vous aime! Je ne vous l'aurais pas dit hier; aujourd'hui cela peut s'avouer, puisque c'est le mot défendu qui nous sépare.

Elle, exténuée tout à l'heure, elle avait retrouvé par miracle je ne sais quelle ressource de vertu qui la raffermissait à mesure. Je n'en avais plus aucune.

Elle ajouta, je crois, une ou deux paroles que je n'entendis pas; puis elle s'éloigna doucement comme une vision qui s'évanouit, et je ne la revis plus ni ce soir-là, ni le lendemain, ni jamais.

Je partis au lever du jour sans voir personne. J'évitai de traverser Paris, et je me fis conduire directement à la maison d'extrême banlieue qu'habitait Augustin. C'était un dimanche; il était chez lui.

Au premier coup d'œil, il comprit qu'un malheur m'était arrivé. D'abord il crut que Mme de Nièvres était morte, parce que, dans sa parfaite honnêteté d'homme et de mari, il n'imaginait pas de malheur plus grand. Quand je lui eus fait connaître le véritable accident qui me réduisait à l'un de ces veuvages qu'on n'avoue pas : — J'ignore ces chagrins-là, me dit-il; mais je vous plains de toute mon âme. — Et je ne doutais pas qu'il ne me plaignît en effet du fond du cœur, pour peu qu'il raisonnât d'après les pires désastres qu'il pouvait envisager dans l'avenir incertain de sa propre vie.

Il travaillait quand je le surpris. Sa femme était auprès de lui, et elle avait sur ses genoux un petit enfant de six mois qui leur était né pendant mon exil. Ils étaient heureux. Leur situation prospérait, je pus m'en apercevoir à des signes de relative opulence. Ils me donnèrent à coucher. La nuit fut effroyable; une tempête de fin d'automne régna sans discontinuité depuis le soir jusqu'après le soleil levé. Je ne fis pas autre chose, dans le morne bercement de ce long murmure de vent et de pluie, que de penser au tumulte que le vent devait produire autour de la chambre et du sommeil de Madeleine, si Madeleine dormait. Ma force de réfléchir n'allait pas au-delà de cette sensation puérile et toute physique. L'orage étant dissipé, Augustin m'obligea de sortir dès le matin. Il avait une heure à lui avant de se rendre à Paris. Il me conduisit dans les bois, ravagés par le vent de la nuit; l'eau courait encore dans les sentiers plongeans, et roulait les dernières feuilles de l'année.

Nous marchâmes longtemps ainsi avant que j'eusse pu recueillir l'ombre d'une idée lucide parmi les déterminations urgentes qui m'avaient amené chez Augustin. Je me rappelai enfin que j'avais des adieux à lui faire. Il crut d'abord que c'était un parti désespéré, pris seulement depuis la veille, et qui ne tiendrait pas contre de sages réflexions; puis, quand il vit que ma résolution datait de plus loin, qu'elle était le résultat d'examens sans réplique, et que tôt ou tard elle se serait accomplie, il ne discuta ni l'opinion que j'avais de moi-même, ni le jugement que je portais sur mon temps; il me dit seulement : — Je pense et je raisonne à peu près comme vous. Je me sens peu de chose, et ne me crois pas non plus de beaucoup inférieur au plus grand nombre; seulement je n'ai pas le droit que vous avez d'être conséquent jusqu'au bout. Vous désertez modestement; moi je reste, non par forfanterie, mais par nécessité, et d'abord par devoir.

— Je suis bien las, lui dis-je, et de toutes les manières j'ai besoin de repos.

Nous nous séparâmes à Paris en nous disant : Au revoir! comme on fait d'ordinaire quand il en coûterait trop de se dire adieu, mais sans prévoir le lieu ni l'époque où nous pourrions nous retrouver. J'avais de courtes affaires à régler dont je chargeai mon domestique. J'allai seulement prendre congé d'Olivier. Il se disposait à quitter la France. Il ne me questionna pas sur mon séjour à Nièvres : en m'apercevant, il avait deviné que tout était fini.

Je n'avais plus à lui parler de Julie, il n'avait plus à me parler de Madeleine. Les liens qui nous avaient unis depuis près de dix années venaient de se rompre à la fois, au moins pour longtemps. — Tâche d'être heureux, me dit-il, comme s'il n'y comptait pas plus pour moi que pour lui-même.

Trois jours après mon départ de Nièvres, j'étais à Ormesson. J'y passai la nuit seulement auprès de Mme Ceyssac, que mon retour éclaira sur bien des choses, et qui me donna à entendre qu'elle avait souvent déploré mes erreurs dans sa tendre pitié de femme pieuse et de demi-mère. Le lendemain, sans prendre une heure de véritable repos dans cette course lamentable qui me ramenait au gîte comme un animal blessé qui perd du sang et ne veut pas défaillir en route, le lendemain soir, à la nuit tombée, j'arrivais en vue de Villeneuve. Je mis pied à terre aux abords du village; la voiture continua de suivre la route pendant que je prenais un chemin de traverse qui me conduisait chez moi par le marais.

Il y avait quatre jours et quatre nuits qu'une douleur fixe me bridait le cœur et me tenait les yeux aussi secs que si je n'eusse jamais pleuré. Au premier pas que je fis sur le chemin des Trembles,

il y eut en moi un tressaillement de souvenirs qui rendit la douleur plus cuisante et cependant un peu moins tendue.

Il faisait très froid. La terre était dure, la nuit presque complète, au point que la ligne des côtes et la mer ne formaient plus qu'un horizon compacte et tout noir. Un reste de rougeur s'éteignait à la base du ciel et blêmissait de minute en minute. Un chariot passait au loin près de la falaise; on l'entendait cahoter et crier sur le pavé gelé. L'eau des marais était prise; par endroits seulement, de larges carrés d'eau douce, qui ne gelaient point, continuaient de se mouvoir doucement, et demeuraient blanchâtres. Six heures sonnèrent au clocher de Villeneuve. Le silence et l'obscurité devenaient si grands, qu'on aurait cru qu'il était minuit. Je marchais sur les levées, et je ne sais comment je me rappelai qu'à cet endroit-là même autrefois, dans de froides nuits pareilles, j'avais chassé des canards. J'entendais au-dessus de ma tête le susurrement rapide et singulier que font ces oiseaux en volant très vite. Un coup de fusil retentit. Je vis la lueur de la poudre, et l'explosion m'arrêta court. Un chasseur sortit de sa cachette, descendit vers la mare et se mit à y piétiner; un autre lui parla. Dans cet échange de paroles brèves dites assez bas, mais que la nuit rendait très distinctes, je saisis comme un son de voix qui me frappa.

— André! criai-je.

Il y eut un silence, après quoi je répétai de nouveau : — André!

— Quoi? dit une voix qui ne me laissa plus aucun doute.

André fit quelques pas à ma rencontre. Je le distinguais assez mal, quoiqu'il dépassât de toute la taille la levée obscure. Il avançait lentement, un peu à tâtons, sur ce chemin foulé par des pas d'animaux; il répétait : Qui est là? qui m'appelle? avec un émoi croissant, et comme s'il hésitait de moins en moins à reconnaître celui qui l'appelait et qu'il croyait si loin.

— André! lui dis-je une troisième fois, quand il n'eut plus qu'un ou deux pas à faire.

— Comment? quoi?... Ah! monsieur, monsieur Dominique! dit-il en laissant tomber son fusil.

— Oui, c'est moi, c'est bien moi, mon vieux André!...

Je me jetai dans les bras de mon vieux domestique. Mon cœur, à la fin de ses contraintes, éclata de lui-même et se fondit librement en sanglots.

XVIII.

Dominique avait achevé son récit. Il s'arrêta sur ces dernières paroles dites avec la voix précipitée d'un homme qui se hâte et cette

expression de pudeur attristée qui suit ordinairement des épanchemens trop intimes. Ce que de pareilles confidences avaient dû coûter à une conscience ombrageuse et si longtemps fermée, je le devinais, et je le remerciai d'un geste attendri auquel il ne répondit que par un mouvement de tête. Il avait ouvert la lettre d'Olivier, dont l'adieu funèbre présidait pour ainsi dire à ce récit, et se tenait debout, les yeux tournés vers la fenêtre où s'encadrait un tranquille horizon de plaine et d'eau. Il demeura ainsi quelque temps dans un silence embarrassé que je ne voulus pas rompre. Il était pâle. Sa physionomie, légèrement altérée par la fatigue ou rajeunie par les lueurs passionnées d'une autre époque, reprenait peu à peu son âge, ses flétrissures et son caractère de grande sérénité. Le jour baissait à mesure que la paix des souvenirs s'établissait aussi sur son visage. L'ombre envahissait l'intérieur poudreux et étouffé de la petite chambre où se terminait cette longue série d'évocations dont plus d'une avait été douloureuse. Des inscriptions des murailles, on ne distinguait presque plus rien. L'image extérieure et l'image intérieure pâlissaient donc en même temps, comme si tout ce passé ressuscité par hasard rentrait à la même minute, et pour n'en plus sortir, dans le vague effacement du soir et de l'oubli.

Des voix de laboureurs qui longeaient les murs du parc nous tirèrent l'un et l'autre d'un embarras réel, celui de nous taire ou de reprendre un entretien brisé.

— Voici l'heure de descendre, dit Dominique, et je le suivis jusqu'à la ferme, où tous les soirs, à pareille heure, il avait quelques soins de surveillance à remplir.

Les bœufs rentraient du labour, et c'était le moment où la ferme s'animait. Accouplés par deux ou trois paires, — car à cause de la lourdeur des terres mouillées on avait dû tripler les attelages, — ils arrivaient traînant leur timon, le mufle soufflant, les cornes basses, les flancs émus, avec de la boue jusqu'au ventre. Les animaux de rechange qui n'avaient pas travaillé ce jour-là mugissaient au fond de l'étable en entendant revenir leurs actifs compagnons. Ailleurs c'étaient les troupeaux déjà renfermés qui s'agitaient dans la bergerie, et des chevaux piétinaient et hennissaient parce qu'on remuait du fourrage au-dessus de leurs mangeoires.

Les gens de service vinrent se ranger autour du maître, tête nue, avec des gestes un peu las. Dominique s'enquit minutieusement si des instrumens de labour d'un emploi nouveau avaient produit les résultats qu'il en attendait; puis il donna ses ordres pour le lendemain, il les multiplia surtout au sujet des semailles, et je compris que toute la semence dont il indiquait ainsi la distribution n'était pas destinée à ses propres terres; il y avait là beaucoup de prêts sans doute, des avances faites ou des aumônes.

Ces précautions prises, il me ramena sur la terrasse. Le temps s'était éclairci. La saison, alternée de soleil, de tiédeurs et de pluies et remarquablement douce, quoique nous eussions passé la mi-novembre, était bien faite pour mettre en joie tout esprit foncièrement campagnard. La journée, si maussade à midi, s'achevait par une soirée d'or. Les enfans jouaient dans le parc, pendant que Mme de Bray allait et venait dans l'allée qui conduisait au bois, surveillant leurs jeux à petite distance. Ils se poursuivaient à travers les fourrés avec des cris imités de bêtes chimériques et les plus propres à les effrayer. Des merles, les derniers oiseaux qui se fassent entendre à cette heure tardive, leur répondaient par ce sifflement bizarre et saccadé pareil à de tumultueux éclats de rire. Un reste de jour éclairait paisiblement la longue tonnelle; les pampres déjà clair-semés formaient sur le ciel très pâle autant de découpures aiguës, et des rats pillards qui rôdaient le long des poutrelles égrenaient avec précaution les quelques raisins flétris qui restaient aux vignes. Ce calme déclin d'une journée soucieuse menant à des lendemains plus sereins, l'assurance du ciel qui s'embellissait, ces joies d'enfans pour animer le vieux parc à demi dépouillé, la mère confiante, heureuse, servant de lien affectueux entre le père et les enfans, celui-ci grave, songeur, mais raffermi, parcourant à petits pas la riche et féconde allée tendue de treilles, cette abondance avec cette paix, cet accomplissement dans le bonheur, — tout cela formait après notre entretien une conclusion si noble, si légitime et si évidente que je pris le bras de Dominique et le serrai plus affectueusement encore que de coutume.

— Oui, me dit-il, mon ami, me voici arrivé. A quel prix? vous le savez; avec quelle certitude? vous en êtes témoin.

Il y avait dans son esprit un mouvement d'idées qui se continuait, et, comme s'il eût voulu s'expliquer plus clairement sur des résolutions qui se manifestaient d'ailleurs d'elles-mêmes, il reprit encore, lentement et sur un tout autre ton : — Bien des années se sont passées depuis le jour où je suis rentré au gîte. Si personne n'a oublié les événemens que je viens de vous raconter, personne ne semble du moins se les rappeler; le silence que l'éloignement et le temps ont amené pour toujours entre quelques personnages de cette histoire leur a permis de se croire mutuellement pardonnés, réhabilités et heureux. Olivier est le seul, j'aime à le supposer, qui se soit obstiné jusqu'à la dernière heure dans ses systèmes et dans ses soucis. Il avait désigné, vous vous en souvenez, l'ennemi mortel qu'il redoutait plus que tous les autres; on peut dire qu'il a succombé dans un duel à mort avec l'ennui.

— Et Augustin? lui demandai-je.

— Celui-ci est le seul survivant de mes vieilles amitiés. Il est au

bout de sa tâche. Il y est arrivé en droite ligne, comme un rude marcheur au but d'un difficile et long voyage. Ce n'est point un grand homme, c'est une grande volonté. Il est aujourd'hui le point de mire de beaucoup de nos contemporains, chose rare qu'une pareille honnêteté parvienne aussi haut pour donner aux braves gens l'envie de l'imiter.

— Pour moi, reprit M. de Bray, j'ai suivi très tard, avec moins de mérite, moins de courage, avec autant de bonheur, l'exemple que ce cœur solide m'avait donné presque au début de sa vie. Il avait commencé par le repos dans des affections sans trouble, et j'ai fini par là. Aussi j'apporte dans mon existence nouvelle un sentiment qu'il n'a jamais connu, celui d'expier une ancienne vie certainement nuisible et de racheter des torts dont je me sens encore aujourd'hui responsable, parce qu'il y a, selon moi, entre toutes les femmes également respectables une solidarité instinctive de droits, d'honneur et de vertus. Quant au parti que j'ai pris de me retirer du monde, je ne m'en suis jamais repenti. Un homme qui prend sa retraite avant trente ans et y persiste témoigne assez ouvertement par là qu'il n'était pas né pour la vie publique pas plus que pour les passions. Je ne crois pas d'ailleurs que l'activité réduite où je vis soit un mauvais point de vue pour juger les hommes en mouvement. Je m'aperçois que le temps a fait justice au profit de mes opinions de beaucoup d'apparences qui jadis auraient pu me causer l'ombre d'un doute, et comme il a vérifié la plupart de mes conjectures, il se pourrait qu'il eût aussi confirmé quelques-unes de mes amertumes. Je me rappelle avoir été sévère pour les autres à un âge où je considérais comme un devoir de l'être beaucoup pour moi-même. Chaque génération plus incertaine qui succède à des générations déjà fatiguées, chaque grand esprit qui meurt sans descendance, sont des signes auxquels on reconnaît, dit-on, un abaissement dans la température morale d'un pays. J'entends dire qu'il n'y a pas grand espoir à tirer d'une époque où les ambitions ont tant de mobiles et si peu d'excuses, où l'on prend communément le viager pour le durable, où tout le monde se plaint de la rareté des œuvres, où personne n'ose avouer la rareté des hommes...

— Et si la chose était vraie? lui dis-je.

— Je serais disposé à le croire, mais je me tais sur ce point comme sur beaucoup d'autres. Il n'appartient pas à un déserteur de faire fi des innombrables courages qui luttent là même où il n'a pas su demeurer. D'ailleurs il s'agit de moi, de moi seul, et, pour en finir avec le principal personnage de ce récit, je vous dirai que ma vie commence. Il n'est jamais trop tard, car si une œuvre est longue à faire, un bon exemple est bientôt donné. J'ai le goût et la science

de la terre, — mince amour-propre que je vous prie de me pardonner. — Je fertiliserai mes champs mieux que je n'ai fait de mon esprit, à moins de frais, avec moins d'angoisse et plus de rapports, pour le plus grand profit de ceux qui m'entourent. J'ai failli mêler l'inévitable prose de toutes les natures inférieures à des productions qui n'admettaient aucun élément vulgaire. Aujourd'hui, très heureusement pour les plaisirs d'un esprit qui n'est point usé, il me sera permis d'introduire quelque grain d'imagination dans cette bonne prose de l'agriculture et...

Il cherchait un mot qui rendît modestement le véritable esprit de sa nouvelle mission.

— Et de la bienfaisance? lui dis-je.

— Soit, dit-il, j'accepte le mot pour Mme de Bray, car ceci la regarde exclusivement.

En ce moment même, Mme de Bray ramenait ses enfans essoufflés et tout en nage. Il y eut un instant de complet silence pendant lequel, comme à la fin d'une symphonie qui expire en d'infiniment petits accords, on n'entendit plus que le chuchotement des merles branchés qui jasaient encore, mais ne riaient plus.

Très peu de jours après cette conversation, qui m'avait fait pénétrer dans l'intimité d'un esprit dont la plus réelle originalité était d'avoir strictement suivi la maxime ancienne de se connaître soi-même, une chaise de poste s'arrêta dans la cour des Trembles.

Il en descendit un homme à cheveux rares, gris et coupés court, petit, nerveux, avec tout l'extérieur, la physionomie, l'assiette et la précision d'un homme peu ordinaire et préoccupé d'affaires graves même en voyage, parfaitement mis d'ailleurs, et là encore on pouvait définir des habitudes élevées de situation, de monde et de rang. Il examina vivement ce qu'on apercevait du château, la tonnelle, un coin du parc; il leva les yeux vers les tourelles et se retourna pour considérer les petites fenêtres en lucarne de l'ancien appartement de Dominique.

Dominique arrivait sur la terrasse; ils se reconnurent.

— Ah! quelle surprise, mon bien cher ami! dit Dominique en marchant au-devant du visiteur les deux mains cordialement ouvertes.

— Bonjour, de Bray, dit celui-ci avec l'accent net et franc d'un homme dont la vérité semblait avoir toute sa vie rafraîchi les lèvres.

C'était Augustin.

EUGÈNE FROMENTIN.

L'ÈRE DES GEORGE

The Four Georges, by W. M. Thackeray; 1 vol., with illustrations.
London, Smith, Elder and Cº, 1862.

De 1714 à 1830, le roi d'Angleterre s'est appelé George. L'ère georgienne (*georgian æra*), — ainsi nos voisins désignent-ils cette période historique, — n'a pas duré moins de cent seize ans, c'est-à-dire à peu près huit fois ce *grande ævi spatium*, la période trois fois quinquennale, qui constitue maintenant en France, au dire des pessimistes, la durée moyenne d'une dynastie. Un romancier qualifié entre tous pour se mêler d'histoire, puisqu'il est l'auteur du meilleur roman historique publié depuis que Walter Scott n'est plus, a voulu rapidement esquisser, dans une espèce de cours public, la physionomie des « quatre George » et celle des temps où ils vécurent. Appliquant à cette esquisse un procédé tout spécial, exclusivement à l'usage de son auditoire aristocratique et lettré, l'auteur d'*Henry Esmond* a négligé toute la partie politique et militaire de ce vaste sujet. Cent autres écrivains l'ont déjà traitée, cent autres la traiteront encore. Ils ont suivi et suivront la route large et banale qui court sur les hauteurs, et d'où l'œil embrasse un vaste panorama. M. Thackeray, lui, a choisi un sentier à mi-côte, un horizon plus borné. Les perturbations de l'équilibre européen durant ces cent seize années, les bouleversemens subis par les systèmes d'alliances, et même les luttes intérieures, les victoires et conquêtes de chaque parti, les ministères élevés, minés, renversés, tous ces intérêts qui, au jour le jour, passionnent les foules, et plus tard et dès le lendemain s'effacent de leurs souvenirs, M. Thackeray, de

propos délibéré, les néglige, se réservant de rappeler de temps en temps par un mot, une rapide allusion, qu'il est loin de les ignorer. La vie intime du monarque, sa physionomie, ses habitudes, son caractère, en un mot le revers de sa pourpre royale, ses vertus ou vices de ménage, comment il fut époux et père, comment il traitait, dans le secret de ses transactions privées, favorites et favoris, quels petits mobiles individuels eurent prise sur ses plus graves déterminations, et sa tournure, et son costume, et quels délassemens d'esprit ou de corps il préférait, et comment autour de lui vivaient les grands seigneurs, et au-dessous d'eux les bons bourgeois, et au-dessous encore le pauvre peuple, — voilà ce que veut raconter le romancier, historien par hasard, chroniqueur par goût, et qui, sans vouloir en trop élargir le champ, transporte dans le passé les précieuses facultés d'observateur qui l'ont fait un des plus excellens parmi les peintres moralistes de l'époque actuelle.

En recherchant, dès le début, l'origine de cette illustre maison de Hanovre, actuellement représentée par la reine Victoria, il arrive de prime saut aux conférences luthériennes de Wittenberg. Le duc Ernest de Zell y assiste, qui fut le père de Guillaume de Lunebourg. Zell, qui est maintenant une ville de dix mille âmes, sur le chemin de fer entre Hanovre et Hambourg, n'avait, au temps de Guillaume le Pieux, que d'humbles maisonnettes en bois, parmi lesquelles se dressait une vaste église de brique, assidûment fréquentée par le seigneur de l'endroit. Ce saint homme en sa vieillesse devint aveugle et perdit la raison. La musique des psaumes, exécutée par les gens de sa chapelle, avait seule le privilége de lui rendre quelques passagères lueurs de bon sens. Il avait eu sept fils et huit filles, quinze enfans fort mal pourvus de biens terrestres. On décida que les garçons tireraient au sort le droit, dévolu à un seul, de se marier et de perpétuer la race des guelfes. Ce privilége échut au sixième enfant mâle, qui devint le duc George, fit son tour d'Europe, visita la reine Élisabeth d'Angleterre, et, rentré chez lui, en 1617, épousa une princesse de Darmstadt. Ses frères, restés autour de lui « par calcul d'économie, » se marièrent de la main gauche ou demeurèrent garçons.

Un simple détail emprunté au docteur Vehse dira ce qu'était la cour de Zell : — « Le repas servi dans la grand'salle, un page portait à la ronde dans tout le château l'ordre exprès de ne plus jurer, blasphémer ou faire du tapage, comme aussi la défense de jeter du pain, des os, de la viande... ou d'en mettre dans sa poche. » Ajoutons qu'il était interdit au grand sommelier de laisser noble ou vilain pénétrer dans les caves.

Le duc George, qui avait étudié d'autres mœurs, s'ennuya de

celles-ci. D'ailleurs il était militaire de vocation, et le métier de *condottiere* n'impliquait encore aucune dérogeance pour un prince souverain. Il fut donc un des généraux de l'armée protestante, et comme tel fit la guerre à l'empereur. Puis, traitant de sa réconciliation, comme tant d'autres, il passa dans l'armée impériale, ce qui ne l'empêcha pas, après plusieurs campagnes en Allemagne et en Italie, de devenir, sous Gustave-Adolphe, un des chefs de l'armée suédoise. Il y gagna la riche abbaye de Hildesheim, enlevée aux catholiques, et qui fut sa part de prise, après quoi, dans l'année 1641, il rendit l'âme (non l'abbaye) et laissa derrière lui quatre fils, dont l'un, le second, voyageur comme son père et fort adonné à la galanterie, épousa, nonobstant l'inégalité de leur naissance, une aimable Française, Éléonore d'Olbreuse, dont le sang coule encore, on va le voir, dans les veines de la reine Victoria.

Éléonore en effet donna le jour à une fille douée de toutes les grâces de sa mère et pourvue d'une riche dot. La fille et la dot furent convoitées par un jeune prince que la mésalliance du duc de Zell avait fait le neveu d'Éléonore et le cousin de sa fille. C'était George-Louis de Hanovre, fils du duc Ernest, premier électeur de Hanovre.

En Angleterre cependant, l'aimable et malheureuse Élisabeth, fille de Jacques Ier, épousait l'électeur palatin, roi de Bohême (Frédéric V), lequel fut, comme chacun sait, dépossédé de ses états. Anne de Danemark, qui semblait avoir le pressentiment des malheurs promis à ces futurs époux, ne négligea rien, alors qu'il en était temps encore, pour empêcher sa fille de se donner au « palsgrave; » mais il était beau, doué de cette faiblesse de caractère qui ajoute une grâce de plus à celles de la jeunesse, et enfin, mérite suprême aux yeux d'Élisabeth, il était bon protestant. Le désir de replacer sa sœur sur le trône fut une des causes qui engagèrent Charles Ier dans cette voie périlleuse au bout de laquelle il rencontra l'échafaud. Il était décapité depuis neuf ans lorsqu'une des filles d'Élisabeth épousa le comte Ernest-Auguste de Brunswick-Lunebourg, duc de Hanovre, lui apportant, avec un trousseau fort mal garni, un héritage magnifique, — à savoir, pour leur postérité, la triple couronne d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.

Toutes les autres filles d'Élisabeth Stuart s'étaient converties au catholicisme. Sophie seule, la duchesse de Hanovre, demeura officiellement, sinon de cœur, dans le sein de l'église réformée. Gourville, agent secret de Louis XIV, — et lui-même protestant converti, — demandait un jour à cette spirituelle princesse de quelle religion était sa fille, alors gentille enfant de treize à quatorze ans. « Elle n'a pas encore de religion, » lui répondit tranquillement la du-

chesse. Avant de lui en donner une, on voulait savoir à qui on la marierait : sage précaution, sans laquelle la lignée hanovrienne eût été exclue du trône anglais, comme les descendances des deux frères de Sophie, l'électeur et le comte palatin (Charles-Louis et Édouard), tous deux rentrés fort mal à propos dans le giron de la papauté.

Le duc de Hanovre, mari de Sophie, prince jovial, mais économe, inventa ou du moins pratiqua largement une industrie aujourd'hui passée de mode. Pour subvenir à son train de maison, qui était magnifique, à ses dîners splendides, à ses fréquens voyages d'Italie, il avait mis ses troupes en coupe réglée, en *coupe sombre*, pourrait-on dire. Achetait qui voulait les braves lansquenets du Hanovre. La seigneurie de Venise un beau jour en prit du même coup six mille sept cents, qui allèrent sous les ordres du prince Max, fils d'Ernest, combattre le Turc en Morée. Il n'en revint, il est vrai, que quatorze cents, c'est-à-dire un sur cinq; mais l'opération n'en parut pas moins bonne pour ce déchet inévitable, et qui d'ailleurs se pouvait si aisément réparer. Les princes allemands se gardèrent bien de renoncer à ce commerce, où pour eux tout était profit, et George III prouva plus tard qu'il en connaissait les avantages, quand il acheta les dragons hessois pour les expédier en Amérique dès le début de la guerre de l'indépendance.

L'amour paternel tourmentait peu le marchand d'hommes dont nous parlions. Il eut sept enfans, — mauvais garçons pour la plupart, — dont trois allèrent se faire tuer en combattant contre les Turcs, les Tartares et les Français. Un quatrième conspira, se révolta, se sauva chez le pape, et laissa derrière lui un confident auquel on coupa lestement la tête. Quant à la jolie petite personne qui ne savait pas, à treize ans, si elle serait catholique ou protestante, elle épousa l'électeur de Brandebourg, ce qui tranchait la question en faveur du luthéranisme.

Le cinquième fils, dont il n'a pas encore été question, fut George Ier d'Angleterre. Avant d'en arriver là, il avait beaucoup guerroyé, pendant la vie de son père, à la tête du contingent hanovrien, dans les armées de l'empereur. Dur, froid, silencieux dès l'enfance, tel nous le peint la duchesse d'Orléans, qui, nièce de l'électrice Sophie, avait vu naître en 1660, à Osnabruck, ce petit prince allemand promis à de si hautes destinées. Pourtant, devenu électeur, il se fit aimer de ses sujets, et lui-même les aimait beaucoup : tendresse de berger qui tond ses brebis et les vend au boucher après les avoir soignées *con amore*. Si peu démonstratif en général, il pleura quand il quitta le Hanovre, et dès qu'il le put, il y revint, toujours joyeux d'y rentrer. Aucun enthousiasme pour la grande nation qui d'elle-même se plaçait sous ses lois. Des deux

parts on contractait un mariage de raison. Et George, le silencieux, l'avisé, le prévoyant, craignait les fantaisies de la terrible épousée. A Saint-James, à Windsor, il se sentait comme en hôtel garni. Son vrai *chez lui* était aux bords chéris de la Leine et de l'Ilhme, dans ce palais d'Herrenhausen, où durant ses absences son portrait, le remplaçant sur son trône, recevait chaque dimanche la visite empressée et les graves génuflexions des courtisans, imperturbables dans leur fidélité germanique. Mais après tout l'Angleterre payait bien, et il fallait la bien servir. La bien servir n'était pas difficile, puisqu'elle ne demandait guère qu'à se gouverner elle-même et à faire du métier de roi une belle sinécure, telle que nous la voyons aujourd'hui.

Lady Mary Wortley Montague, en ses lettres tant vantées, nous décrit ce paradis d'Herrenhausen tel qu'il était en 1716, c'est-à-dire un an ou dix-huit mois après que George Ier l'eut quitté. Elle n'y trouve qu'une pauvre contrefaçon de Versailles, — chaque roi modelant alors sa perruque sur celle de Louis XIV, — une étiquette insupportable et des femmes barbouillées de fard. Tous ces fronts d'albâtre, ces cous de neige, ces joues empourprées sont du même âge et de la même fraîcheur. Les eaux jouent dans le parc comme sous les bosquets de Marly; mais le *schweinskopf* remplace la marée de Vatel, Mlle de La Vallière s'appelle Frau von Kielmansegge, et le Lauzun qui danse avec elle est un *kammerjunker* nommé Quirini. Notons que la cour est nombreuse, qu'il y a six cents chevaux dans les écuries, onze pages dans l'antichambre, trois ou quatre chambellans, douze trompettes, quatre violons français, deux *musikanten*, douze huissiers, vingt-quatre valets à livrée, dix cuisiniers, six marmitons, sans compter deux *braten masters* ou maîtres rôtisseurs, quatre boulangers, quatre pâtissiers, cinq argentiers, et pour tout ce monde... deux blanchisseuses.

Comment évoquer le souvenir d'Herrenhausen et de George Ier sans se rappeler le drame sanglant qui coûta la vie à l'imprudent Kœnigsmark? Le *verdict* de M. Thackeray n'est point aussi indulgent que beaucoup d'autres, et Sophie-Dorothée, à qui du reste il accorde tout le bénéfice des « circonstances atténuantes, » n'en est pas moins déclarée coupable. Le choix désastreux qu'elle fit, en souvenir peut-être d'un amour d'enfance, — car Philippe de Kœnigsmark avait jadis été page à la cour de Zell, — ce choix seul, indépendamment de toute autre charge, ferait planer les plus graves soupçons sur une liaison pareille... « Un pire drôle ne se rencontre pas dans les annales du XVIIe siècle, » dit M. Thackeray après avoir rappelé l'assassinat de Tom Thynne, dans lequel les deux frères Kœnigsmark, Johann et Philippe, furent presque également impli-

qués. De quoi d'ailleurs fut puni l'amant de l'électrice? Non de son bonheur, mais de s'en être vanté à voix haute, après de copieuses libations, et d'avoir ajouté (parlant de la vieille et hideuse Platen, maîtresse de l'électeur) qu'il était en même temps le préféré des deux dames les plus haut placées dans le pays. Soupçonné d'un lâche assassinat, convaincu d'une double trahison amoureuse, d'une intempérance grossière, d'une inexcusable indiscrétion, cet insolent dandy, s'il ne méritait pas de tomber sous le poignard, avait tous les droits imaginables à la flétrissure, et quand la comtesse Platen, dans le triomphe cruel de sa jalousie satisfaite, posa son talon sur la bouche du moribond qui essayait encore de lui cracher au visage une malédiction méritée, elle ne foulait aux pieds qu'une immonde et méprisable créature.

Tout ceci, remarquons-le bien, était antérieur, et de beaucoup, à l'accession de George Ier. Ce ne fut point par ses ordres (car il était absent), mais par ceux d'Ernest-Auguste que Kœnigsmark fut immolé; mais il reste responsable de la longue captivité dans laquelle s'éteignit la pauvre femme qu'il avait répudiée, et qui mourut, après trente-deux ans de prison, sous le nom de « princesse d'Ahlden (1). »

On sait combien fut précaire, à un moment donné, le droit de succession en vertu duquel George Ier remplaça la reine Anne, que tourmentait, en son for intérieur, un terrible scrupule de légitimité. Les whigs avaient obtenu d'elle, en faveur de George-Louis, et la pairie et le duché de Cambridge; mais au fond elle se sentait un grand faible pour ces débris de la race des Stuarts échoués tristement sur les terrasses de Saint-Germain. Jamais elle ne voulut souffrir que son cousin l'électeur-duc lui vînt offrir ses respects, jamais elle ne le laissa siéger à la chambre haute. La veille du jour où elle mourut, toutes les chances étaient en faveur des tories. Dans ce beau roman dont nous avons déjà cité le titre (*Henry Esmond*), M. Thackeray résume admirablement leur situation. Ainsi qu'il le dit, « l'incontestable héritier du droit divin,... ayant pour lui les sentimens de la moitié du peuple, de presque tout le clergé, de l'aristocratie terrienne, tant en Angleterre qu'en Écosse, — innocent des crimes expiés par son père, — brave, jeune, beau, en butte aux rigueurs du sort, — sans autre arme que son droit, pouvait largement compter, s'il se présentait seul, sans l'odieux appui de la France, sur la magnanimité généreuse de ceux qu'il lui était permis de considérer comme ses sujets (2). » Par malheur, comme

(1) Ahlden était le nom de la forteresse où depuis l'âge de vingt-huit ans elle était retenue prisonnière.

(2) *The History of Henry Esmond, esquire*, livre III, chap. 7 et 8.

le dit encore le romancier, le chevalier de Saint-George était loin d'avoir toutes les vertus, toute la dignité de son rôle, et quand le colonel Esmond (cet adhérent fictif d'une conspiration très réelle) va le trouver en Lorraine pour le décider à tenter les chances d'une restauration, il le trouve jouant au *tennis* avec miss Oglethorpe, à côté d'un panier de ratafia, — ce qui ne laisse pas que d'atténuer le zèle jacobite du brave colonel.

Laissant de côté la part des circonstances, qu'on fait volontiers trop grande, il faut convenir que le bon sens politique dont le peuple anglais a donné tant de preuves n'éclata jamais mieux que dans cette crise décisive. Au prestige des souvenirs, à l'éclat du nom, à l'attrait de la jeunesse, aux impulsions de la générosité, nos voisins surent préférer les froids et sobres calculs de l'inflexible logique. Le prétendant hanovrien certes n'avait rien de séduisant : sa maussaderie silencieuse, son cortége d'Allemands affamés, ses laides et ridicules maîtresses, la Kielmansegge et la Schulenberg, Mélusine et Sophie (le *Mât-de-Cocagne* et l'*Éléphant*), dont la vulgarité n'en ressortit que mieux quand il les eut affublées chacune d'un titre sonore, ses esclaves nègres qu'il étalait comme les vivans trophées de ses guerres d'Orient, tout cela froissait et humiliait la nation qui l'appelait à régner sur elle; mais en somme que lui fallait-il, à cette nation? Des garanties sérieuses contre le catholicisme, une exécution sincère du programme whig, un roi bien à elle, bien étranger au passé, bien gardé contre les influences extérieures, soit du pape, soit de la France. Elle l'eut au prix de quelques déboires d'amour-propre. Et la complète déroute des *tories* après l'avénement de George Ier dut prouver au pays qu'il était en bonne voie de salut. Ils tentèrent follement le sort des armes, furent vaincus presque sans coup férir, et après qu'une vingtaine de têtes eurent roulé sur l'échafaud, après qu'un millier de rebelles eurent été, sur leur demande, transportés en Amérique, trente ans s'écoulèrent avant qu'ils osassent relever leur drapeau humilié.

A partir de 1715, George Ier est affermi sur son trône; mais il ne pouvait dire, lui, comme ce Bourbon : « Il n'y a qu'un *Anglais* de plus. » Ses sentimens ne sont pas d'un roi, mais d'un reître, et M. Thackeray lui prête à bon droit cette exclamation que, cent ans plus tard, contemplant Londres du haut du dôme de Saint-Paul, poussait en soupirant le farouche Blücher : *Was für plündern* (quel beau pillage)! Il exploitait donc sa position, emplissait ses coffres, et laissait sa meute négro-germanique se gorger après lui de cette ample curée. Rien d'élevé, rien de fier n'habitait cette âme grossière : en revanche, dans sa franchise brutale, dans son égoïsme cynique, rien de nuisible, rien de compromettant. Il n'est nullement hypocrite, ni vindicatif, ni insensé. On le raille sans qu'il s'irrite, on le flatte

sans le tromper. Il ne s'aveugle pas sur l'amour, la fidélité de ses nouveaux sujets, ne songe nullement à les trahir, les quitte le plus fréquemment qu'il peut, et de cœur ne vit qu'en Hanovre. — « Osnabrück! Osnabrück! » criait-il, penchant sa tête livide à la portière de son carrosse, quand, moribond, il traversait la Hollande pour aller rendre l'âme sur cette terre d'élection. On assure qu'il avait alors grand'peur. La captive d'Ahlden venait de mourir, et une prédiction de vieille date avait annoncé à George Ier que les portes du tombeau s'ouvriraient pour lui peu après que sa femme y serait descendue. Autre fantaisie superstitieuse, il avait promis à la duchesse de Kendal (Schulenberg, le *Mât-de-Cocagne*) de revenir la visiter, une fois mort, s'il pouvait en obtenir la permission. Peu de temps après qu'elle l'eut perdu, un corbeau vint s'abattre, à Twickenham, contre les vitres de la chambre habitée par la duchesse. Elle ne douta pas que cet oiseau funèbre ne fût l'âme du feu roi, et en l'honneur de cette métempsycose hypothétique hébergea tant qu'elle vécut le noir visiteur.

George II avait trente et un ans quand son père devint roi, et quarante-quatre lorsque la couronne lui échut à son tour (1727). C'était un petit homme, toujours en colère, toujours sacrant, jurant, prodiguant l'injure autour de lui, toujours prêt à mettre le poing au visage des courtisans de son père, fort sujet à déchirer son habit, à lancer loin de lui sa perruque, dans le transport de ses irritations capricieuses; Hanovrien d'ailleurs autant que George Ier et si heureusement préoccupé des affaires allemandes, qu'il laissa les affaires anglaises entre les mains du fameux Walpole, pour lequel il avait professé la plus grande aversion, jusqu'au moment où, mieux avisé, il en fit son premier ministre. Walpole régna et gouverna quinze ans. Ni la vulgarité de ses mœurs, ni sa honteuse immoralité, ni le côté vil de sa politique ne doit empêcher de reconnaître qu'il servit fidèlement son maître, et, grâce au concours vénal d'un parlement corrompu, préserva l'Angleterre d'une seconde restauration. Sous ses maîtres étrangers, dont aucun orgueil n'égarait la raison, et qui laissaient le pays à lui-même, le peuple anglais vit peu à peu se détruire les fermens de désordre que les guerres civiles lui avaient légués. Loyauté (dans le sens de légitimisme), prérogative, haute église (église d'état), devinrent des mots de ralliement surannés, des cris de guerre sans échos. L'exil prolongé des Stuarts fatigua la patience de leurs champions les plus zélés; leur cause vieillit tellement qu'eux-mêmes cessèrent de la défendre, et quand le dernier d'entre eux s'éteignit dans une vieillesse déshonorée, la dynastie nouvelle n'avait plus à s'inquiéter depuis longtemps si Charles-Édouard vivait encore.

Quant à George II, s'il fut accusé d'avarice (accusation mal éta-

blie), s'il dédaigna les beaux-arts, s'il professa le mépris des hommes et aussi des femmes, s'il ne fut jamais qu'un assez pauvre esprit, doublé d'une sorte de bon sens épais, encore faut-il lui reconnaître une des qualités du souverain : la vaillance. « Il a le diable au corps, disait son père, mais il se bat bien. » Sous Eugène et Marlborough, à Oudenarde, à Malplaquet, le prince électoral avait brillé. A Dettingen, emporté par son cheval, qui faillit l'entraîner jusque dans les lignes ennemies, il mit bravement pied à terre : « Me voilà certain de ne pas fuir ! » disait-il, et, brandissant son épée avec d'énergiques allocutions en fort mauvais anglais, l'intrépide petit magot, ridicule encore malgré son intrépidité, chargeait à la tête de l'infanterie. Les Stuarts, ses compétiteurs au trône, étaient beaucoup plus ménagers d'eux-mêmes.

Du vivant de George Ier, il y avait deux cours, le roi ayant chassé du palais de Saint-James, après une querelle où on faillit en venir aux coups, et ce fils irrévérend et sa belle-fille, Caroline d'Anspach, qu'il appelait familièrement « cette diablesse de Mme la princesse. » Cette « diablesse » fut une femme méritante et dévouée entre toutes. Pour épouser George II et rester protestante, elle avait courageusement argumenté contre les jésuites convertisseurs, qui lui proposaient un archiduc d'Autriche (celui qui fut ensuite Charles VI). Elle avait de l'esprit, une langue acérée, et ne ménageait guère le vieux harem de son beau-père. Une fois retirés à Leicester-House, le roi et la reine futurs y vécurent dans le plus parfait accord, grâce à l'indulgence de la femme pour les « sentimentalités » grotesques du mari. Les Hervey, Chesterfield, Pope et le terrible doyen de Saint-Patrick étaient de leur coterie. La belle et moqueuse Mary Lepell en était aussi, qui eut plus d'une fois à repousser les audacieuses familiarités du prince de Galles, et à lui jeter au nez les poignées de pièces d'or qu'il affectait de compter devant elle pour se mieux faire valoir. Tout ne se passait pas selon les règles du plus parfait *décorum* à Leicester-House, ni du reste plus tard dans le palais de Saint-James. Lady Deloraine par exemple, que les malicieuses princesses avaient fait tomber en retirant la chaise où elle allait s'asseoir, rendit fort bien la pareille au roi lui-même. Du reste, curieux de ces menus détails, on s'en peut rassasier en lisant les profuses réminiscences de Walpole et de Hervey. L'apparition de ces révélations posthumes fut pour l'histoire intime des deux premiers George ce qu'ont été les fouilles de Pompeï et d'Herculanum pour la vie privée des Romains d'autrefois. Le XVIIIe siècle (anglais) fut révélé au XIXe, étonné de ce franc désordre, de cette impudeur si bien affichée, de tant de brutalités mêlées à tant de cérémonies, de tant de laisser-aller masqué par tant de contrainte. Une énigme de ce temps, c'est la passion bien avérée, bien prouvée, de la spirituelle Caroline

pour ce mari si disgracieux, si gauche, si peu lettré, si dénué de tout agrément personnel, et, par-dessus le marché, si peu fidèle. Elle l'aima pourtant, et du premier au dernier jour de leur union. Mère attentive et tendre, elle lui eût sans hésiter sacrifié ses enfans, tout comme elle se sacrifiait elle-même, lorsque, tourmentée par la goutte, elle plongeait ses pieds dans l'eau froide pour se mettre en état de l'accompagner à la promenade. A ce métier, elle finit par se tuer, et, « les yeux déjà troublés par l'agonie, crispée par d'intolérables souffrances, elle avait encore un pâle sourire et de douces paroles pour ce maître adoré. » On sait leur dernier entretien, comment elle le suppliait de se remarier, et comment il lui répondait, gémissant et bégayant : « Non, non, jamais!... *J'aurai des maîtresses!...* » Parole royale qui fut religieusement tenue et jusqu'au bout, plusieurs « sultanes » succédant tour à tour à cette reine, qui resta pour son inconsolable époux l'objet de regrets étranges et d'une vénération sans conséquence. Après avoir contemplé son portrait avec des yeux mouillés de larmes, le veuf inconsolable s'en allait « parler d'elle » avec les maîtresses en titre, et le soir même, déguisé en pacha turc, faisait dans quelque quadrille vis-à-vis à lady Yarmouth, transformée en odalisque. Cette odalisque trafiquait des bénéfices ecclésiastiques impudemment, à bureau ouvert, et le clergé la couvrait de bénédictions respectueuses. Un beau jour (25 octobre 1760), la vieillesse de George II, vieillesse avilie et de fâcheux exemple, fut soudainement close par un simple coup de sang. Le page qui apportait au roi son chocolat du matin le trouva étendu sur le parquet. On alla chercher la Walmoden; la Walmoden elle-même ne put rappeler la vie dans ce cadavre déjà refroidi. L'Angleterre apprit sans la moindre émotion qu'à ce soudard hanovrien, à ce grossier « marchand de saucisses, » qu'elle mésestimait et qui ne l'aimait guère, allait enfin succéder un prince né chez elle, parlant purement sa langue, timide et beau, jeune et de mœurs irréprochables.

Du fils de George II, de ce prince Frédéric de Galles qui fut le père de George III, l'histoire ne dit presque rien. C'est une figure perdue dans la foule malgré les tentatives d'opposition qui l'avaient brouillé avec son père. Sur son tombeau, nous ne trouvons en guise d'épitaphe qu'une épigramme satirique résumée dans les deux premiers vers :

Here lies Fred,
Who was alive, and is dead.

Sa veuve (Augustine de Saxe-Gotha), femme d'esprit grave et sévère, quand elle vit se fermer devant elle le chemin du trône, se réconcilia prudemment avec le vieux roi, puis elle se consacra

presque exclusivement (et sauf la faveur du comte de Bute) à l'éducation de sa nombreuse lignée. Celui d'entre ses huit enfans qui devait régner sous le nom de George III n'avait qu'une intelligence médiocre. Elle le maintint longtemps en lisière, et conserva toujours sur lui un ascendant qui plus tard devait la désigner à l'animadversion publique. Les deux premiers George ayant été « libres penseurs, » elle voulut donner au troisième et lui donna effectivement des principes religieux qui devaient, selon elle, l'accommoder au tempérament de la bourgeoisie anglaise. Elle fit de lui un brave *gentleman-farmer*, simple, candide, et contre lequel s'essayèrent en vain les plus coquettes et les plus belles, entre autres cette charmante Sarah Lennox, que l'historien romancier nous montre embusquée sur le passage du jeune prince et « fanant » à son intention les verts gazons de Holland-House : « Soupirant et dévoré de désirs, il poussait son cheval et s'éloignait. » Avec une jeune quakeresse, Hannah Lightfoot, le roman alla plus loin, et on prétend, mais on n'a jamais établi, qu'un mariage secret les unit. Quoi qu'il en soit, George III, un beau jour ayant lu par hasard une lettre sentimentale — sur les horreurs de la guerre et les bienfaits de la paix, — écrite en belle *ronde* et en beaux lieux-communs par la princesse Charlotte de Mecklembourg-Strelitz, se sentit attiré malgré lui vers cette honnête médiocrité qui, du fond de l'Allemagne, semblait lui tendre les bras. La demande en mariage arriva, comme un grand prix de thème, à la sage écolière, qui, ses malles faites, partit aussitôt pour aller s'embarquer sur le yacht royal. Elle avait sur le pont, pour charmer les ennuis de la traversée, un « clavecin » et un cahier de romances. Le roi, quand il vit sa petite fiancée, fronça légèrement le sourcil : il s'était attendu à plus de grâces et de beauté; mais après ce premier mouvement, et son parti une fois pris, il devint pour elle un époux exemplaire. Elle charmait leurs loisirs par sa musique naïve, où l'épinette alternait avec le clavecin. Ils dansaient sur l'herbe. La cour étonnée n'avait plus ni les « salons du dimanche, » où l'on jouait si gros jeu, ni les soupers aux flambeaux, d'où l'on sortait à pas vacillans. Puis, grande surprise, le roi aimait les arts, et, sans s'y connaître beaucoup, s'en déclarait le patron. Il voulait fonder un *ordre de Minerve,* spécialement destiné aux savans et aux littérateurs, ruban jaune pâle, étoile à seize pointes, lequel aurait son rang immédiatement après l'ordre du Bain; mais ce brave jeune homme, cet honnête mari, ce bon et loyal Anglais fut sans le savoir un roi désastreux. Au fond, il n'avait pas plus que son grand-père ou son aïeul la capacité requise pour gouverner l'Angleterre; mais eux du moins ne l'essayaient pas, tandis qu'il prit ses devoirs au sérieux, se crut en état de les remplir, et par sa maladroite intervention dans les affaires publiques, où il portait l'entêtement na-

turel aux esprits bornés, les compromit gravement. Il héritait des préjugés bigots, des antipathies mal fondées de sa mère; il y joignait le courage têtu de ses ancêtres masculins. Tout homme supérieur lui était suspect. Il n'aima ni Fox, ni Chatham, ni Burke, ni, parmi les marins, Nelson, ni, parmi les peintres, Josuah Reynolds. Beattie fut son poète de prédilection, et tout naturellement il ne comprenait rien à Shakspeare; mais il se plaisait au théâtre, et pâmait de rire devant les *clowns*, les pantomimes grotesques, les *farces* violentes auxquelles se délecte la *mob* britannique. Sa mère le gouverna longtemps. « Soyez roi, George! » lui répétait-elle sans cesse, et pour lui obéir il s'efforçait de commander. Il résulta de cette volonté par ordre mille et mille fautes que l'histoire a dites et redites. Pour gouverner, il fallait arracher le pouvoir à l'aristocratie; pour lutter avec elle, il fallait mettre de son côté les préjugés populaires. De là la guerre avec l'Amérique, guerre faite d'enthousiasme; de là le déni de justice aux catholiques anglais, iniquité saluée par d'unanimes acclamations. Sur ces deux points, les patriciens furent vaincus, et les patriciens avaient raison; mais le monarque avait pour lui sa conscience. Il se rendait à lui-même ce témoignage sincère de ne vouloir, de ne chercher que le bien du pays. Dès lors quiconque lui résistait devait être nécessairement un mauvais patriote, un méchant homme, un traître, un coquin. Pareils raisonnemens mènent loin, surtout quand l'homme qui les fait, sincèrement religieux, se croit investi d'une mission divine, quand il n'a qu'une intelligence très limitée, quand son éducation a été mal entendue et mal faite.

A mesure que l'ascendant aristocratique décroît, cependant les mœurs s'épurent. On joue moins, on boit moins, on se vautre moins dans ces sensualités grossières qui avaient envahi, comme une lèpre, la noblesse anglaise du XVIIIe siècle. Les Peterborough, les Carlisle, les Queensberry sont passés de mode. La cour donne de si bons exemples! Sur les vertes pentes de Windsor, dans les jardins de Kew, voyez passer le roi, tenant par la main la petite princesse Amélie, sa fille favorite, enlevée si tôt! La reine suit, accompagnée de miss Burney, toutes deux en *justes* de mousseline blanche. Ils s'arrêtent au seuil des chaumières, causant avec l'un ou l'autre, sans acception de classe ni d'âge : ici avec un écolier d'Eton (qui sera Canning), là-bas avec le fermier John ou la boulangère Maggie. La générosité des califes d'Orient n'est pas le fait du « brave homme de roi; » mais au besoin il sait tirer une guinée de sa poche, ou bien suspendre au coin de la cheminée du *cottage* un bon quartier de viande subrepticement apporté : du reste, sans nulle morgue, familier avec les gentilshommes du voisinage, dînant fort bien chez tel ou tel, prenant le thé avec mistress Delany, affable et tout à

tous, simplement vêtu, supportant, sans les aimer, les honneurs dus à son rang. Charlotte était plus reine que George n'était roi : elle avait ce sentiment de la grandeur d'apparat, si marqué chez Louis XVIII, et savait dans les grandes occasions s'immoler à l'éclat de la couronne. Inflexible sur l'étiquette, elle exigeait des autres autant de patience qu'elle en montrait pour ce genre de supplice si bien décrit par l'ingénieux auteur d'*Evelina*, que l'on crut honorer et qui crut grandir quand on fit d'elle une des « femmes de chambre » de sa majesté. Interrogez, si vous voulez connaître l'intérieur de cette famille royale, interrogez les bavardes réminiscences de miss Burney, tout comme les correspondances de Selwyn, si votre curiosité s'étend aux mauvaises mœurs de l'aristocratie pendant les premières années de ce règne.

Les dernières furent assombries par la maladie mentale qui vint, peut-être fort à propos, paralyser l'action royale de George III sur les affaires de ses sujets. « Tout le monde, dit M. Thackeray, connaît l'histoire de cette maladie. Il n'y a guère dans les annales historiques du monde entier une figure plus triste que celle de ce vieillard, aveugle et fou, errant par les salles de son palais, adressant des harangues d'inauguration à des parlemens imaginaires, passant en revue des bataillons fantastiques, tenant des levers peuplés d'ombres. Dans l'appartement de sa fille, la landgravine de Hesse-Hombourg, — parmi des livres et des meubles apportés de Windsor, et cent autres souvenirs de la patrie absente, — j'ai vu le portrait de George III, pris à ce moment de sa vie. Le malheureux père est représenté en robe de pourpre; sa barbe blanche ruisselle sur sa poitrine; l'étoile de son fameux ordre y jette encore un vain éclat. Il n'avait pas seulement perdu la vue; une surdité complète le séparait encore du reste des hommes. Toute lumière, toute raison, tout accent de voix humaine, tous les plaisirs de ce monde tel que Dieu l'a fait, lui avaient été retirés à la fois... De temps en temps un éclair lucide, pendant l'un desquels la reine, entrant dans la pièce où il était, le trouva chantant un hymne religieux et s'accompagnant du clavecin. Quand il eut fini, le pauvre homme s'agenouilla, pria tout haut pour sa femme, pour leurs enfans, pour la nation tout entière, terminant par une prière pour lui-même, où il demandait à Dieu, s'il ne détournait de lui la misère infligée, de lui donner au moins la résignation et la patience. Il fondit alors en larmes,... et la raison de nouveau l'abandonna... »

Tous ces jeunes géans auxquels George III et Charlotte avaient donné le jour, et dont deux ont régné sur la Grande-Bretagne, — York et Clarence, Kent et Cumberland, Sussex et Cambridge, — ne supportaient qu'avec peine cette vie patriarcale et monotone à laquelle, près de leurs parens, il fallait s'astreindre. Les sévérités

de la reine les en éloignèrent de bonne heure. A la porte du palais, le monde les attendait avec tous ses plaisirs, toutes ses tentations. Ils y succombèrent plus ou moins, mais à l'exception d'un seul ils restèrent hommes. Ce seul-là n'était qu'un *dandy*, et c'est à lui qu'échut le sceptre. Sa vie entière se résume, dit Thackeray, par une révérence et une grimace,... *a bow and a grin*. Ajoutez-y force vilains traits de basse improbité, d'ignobles trahisons envers ses maîtresses et ses amis, une fatuité ridicule, des instincts de coiffeur, des mœurs qu'un valet de chambre trouverait maintenant au-dessous de lui, et vous avez sous les yeux l'ami et le rival de Brummell, si méprisé par Byron, si déplorablement adulé par Walter Scott (1). Rien ne le distingue du maître de danse qui lui avait appris le grand art de saluer avec grâce, du tailleur qui l'habillait si élégamment, de « l'artiste » qui échafaudait sur son front les boucles de son toupet aérien. Sa jeunesse avait mieux promis : que ne devait-on pas espérer d'un si beau garçon, si bon écuyer, chantant à merveille, qui jouait du violoncelle et signalait une faute de quantité dans je ne sais quelle citation grecque de lord Bruce, son précepteur! Le précepteur, ainsi découvert en flagrant délit d'ignorance, prit la mouche, et donna sa démission. En l'acceptant, et par manière de consolation, George III le fit comte, comte pour avoir commis un crime de lèse-prosodie!... Combien d'autres après tout l'ont été moins innocemment! Mais revenons : au jeune prince qui lui faisait honneur, l'Angleterre ne marchanda pas ses trésors. On construirait plusieurs vaisseaux cuirassés avec ce que ses représentans votèrent en peu d'années « pour son altesse royale le prince de la Grande-Bretagne, prince électoral de Brunswick-Lunebourg, duc de Cornouailles et de Rothsay, comte de Carrick, baron de Renfrew, lord des îles et grand sénéchal d'Écosse, prince de Galles et comte de Chester. » Elle semblait mesurer le nombre de ses dotations à celui de ses titres.

Cet enfant gâté de la fortune semblait la trouver avare. Ses fabuleuses dépenses eussent épuisé le Pactole. Sa toilette seule lui coûtait plus de 10,000 livres sterling (250,000 francs) chaque année. Tout cela semblait naturel, et sa « bonne grâce » couvrait tout. Ne partageait-il pas avec notre comte d'Artois le beau titre de « premier gentilhomme d'Europe? » On lui pardonnait donc bien des choses, et même d'avoir inventé, — ce fut sa première invention, — une boucle de souliers. Lorsqu'à sa majorité (1784) il alla s'établir dans ce Carlton-Palace dont la nation enamourée lui faisait présent, il fut question, assez vaguement il est vrai, des plus beaux

(1) L'histoire du verre dans lequel George IV avait bu en débarquant à Édimbourg, qu'on avait brisé ensuite, et dont l'illustre romancier mit pieusement les débris dans sa poche, restera malgré tout une tache à la renommée de l'auteur d'*Ivanhoe*.

projets du monde. L'héritier présomptif devait tenir là des assemblées littéraires, y convoquer les savans, encourager aussi l'astronomie, la géographie, la botanique... Mais ce n'était pas à si bonne intention, — cela se vit immédiatement, — qu'il avait déserté le palais de l'ennui, où son vieux père fredonnait des airs de Händel, près de la reine brodant au crochet. Danseurs et cuisiniers venus de France, bouffons et jockeys, et boxeurs, et marchands de bric-à-brac, affluèrent aux levers du prince, y remplaçant peu à peu Burke, et Pitt, et Sheridan, qui vraiment n'avaient rien à démêler avec un mannequin pareil. Les voyez-vous discutant contre lui le bill de l'Inde ou l'émancipation catholique? Ils avaient pourtant besoin de lui, et lui accordèrent un moment l'apparence d'un respect qu'il ne pouvait leur inspirer; mais entre eux et cette royale non-valeur, le contrat d'alliance ne dura guère, et ils avaient dû prévoir l'abandon, mérité d'ailleurs, qui vint les punir d'avoir abdiqué au profit d'un pareil personnage les principes dont ils se targuaient, la dignité dont leur rôle avait besoin.

Chose étrange que, pendant la grande tempête européenne, le vaisseau de l'Angleterre, battu de l'orage, ait eu pour pilote, — apparent il est vrai, — ce merveilleux, ce chanteur de chansonnettes, ce moule à beaux uniformes, qui, de tant de batailles livrées en son nom, n'assista jamais à une seule. Impassible et souriant, il attendait les nouvelles, et distribuait les palmes aux vainqueurs humblement agenouillés à ses pieds. Si l'un d'eux s'avisait de se montrer gauche, emprunté, maladroit, le prince — *arbiter elegantiarum* — notait au passage l'incongruité commise et la critiquait de haut, avec l'intime sentiment de sa supériorité bien établie. De même triomphait-il à table quand un de ses convives, moins aguerri contre les vapeurs du vin, roulait abruti sur le parquet, ou bien encore quand le boxeur Cribb, battant à plate couture le boxeur Molyneux, lui faisait gagner quelques centaines de livres; mais une des journées notables de sa vie fut celle où, conduisant lui-même son attelage, il franchit en quatre heures et demie les cinquante six milles qui séparent Brighton de Carlton-House. Le club des cochers ou pour mieux dire des *Four-in-Hand* aurait immortalisé le fait, si lui-même n'eût péri, noble institution bien digne que le temps l'épargnât!

Quant au fatal mariage qui ne fut pas une des moindres infamies de cette existence à la fois insignifiante et souillée, l'histoire est en peu de mots celle-ci : la vieille reine Charlotte voulait donner pour femme à son fils aîné la princesse Louisa de Strelitz qui devint plus tard la « reine Louise de Prusse, » célèbre par sa beauté non moins que par ses malheurs; mais George III se souvint qu'à Bruns-

wick il avait une nièce en âge d'être mariée. Lord Malmesbury, qui fut chargé de l'aller chercher pour l'amener en Angleterre, a laissé sur cette mission de curieux récits. La cour de Brunswick y fait absolument l'effet d'une vue de Lilliput; tout ce qui constitue ailleurs l'appareil plus ou moins imposant de la représentation monarchique, ainsi contemplé par le petit bout de la lorgnette, provoque le mépris et force le rire, d'autant que ces nains et ces naines jouent leur rôle du plus grand sérieux, sans se permettre le plus petit retour sur leur grotesque inanité. Au milieu d'eux, une enfant blonde, aux grands yeux bleus, aux épaules « impertinentes, » bondit et se cabre sous la règle austère; c'est Caroline. Elle a soif de voir le monde et d'échapper à cet entourage de marionnettes sérieuses, qui l'obsèdent de leurs vaines révérences, de leurs formules respectueuses et surannées. On frémit de la trouver si impatiente quand on sait ce qui l'attend. Le « premier gentilhomme d'Europe » cependant va au-devant de sa naïve fiancée, qui n'a ni maintien, ni beauté, ni coquetterie, et à qui Malmesbury, non sans quelque embarras, avait dû donner certains conseils qui ne sont pas ordinairement du ressort des diplomates. La pauvre enfant, sans y entendre malice, se prosterne devant son seigneur et maître, qui la relève gracieusement, l'embrasse, et, le cœur lui manquant alors,... demande un petit verre d'eau-de-vie (1).

Dans la lutte qui s'engagea plus tard entre ces deux époux si mal assortis, le peuple anglais prit hautement parti pour Caroline. Il se repentait d'avoir prodigué ses largesses et son indulgence à un freluquet de la pire espèce, à un misérable égoïste sans cervelle et sans cœur. Peut-être corrigeait-il une inconséquence par une autre, peut-être Caroline de Brunswick, persécutée avec acharnement, maltraitée à outrance, n'avait-elle pas tous les droits du monde à la généreuse protection dont elle se vit entourée; mais ses torts individuels n'infirmaient qu'à demi les droits méconnus en elle, et les vices de son mari lui enlevaient plus que les priviléges dont il voulait abuser. C'est ce que devina la conscience publique, plus rarement en défaut que ne le prétendent les beaux esprits, volontiers amoureux du paradoxe.

En face du « premier gentilhomme d'Europe, » — parallèle ingénieux, mais inutile et outré, selon nous, — M. Thackeray place successivement la probité antique de Walter Scott, le dévouement conjugal, le désintéressement de Robert Southey, la carrière apostolique de l'évêque Heber (l'apôtre des Indes) : « voilà, dit-il, voilà

(1) ..... *Harris, I am not well : pray, get me a glass of brandy.* Et Malmesbury répond : *Sir, had you not better have a glass of water?*

les vrais *gentlemen!* » Personne certes ne le démentira; mais que lui ont fait Walter Scott, Heber et Southey pour les déprécier ainsi? Et l'Angleterre actuelle est-elle encore si engouée d'aristocratie et de culte monarchique, que, pour rapetisser à ses yeux un George IV, il faille l'écraser sous de telles comparaisons? Si cela est, nous la plaignons de grand cœur, et nous la plaindrions plus volontiers encore, si elle méconnaissait la conclusion générale qui se dégage irrésistiblement de l'étude de ces quatre règnes successifs, quand on les embrasse du même coup d'œil.

On peut la résumer en quelques mots.

L'Angleterre, dans les derniers temps de la reine Anne, avait commencé une intéressante expérimentation, continuée heureusement sous les successeurs que le bon sens des whigs appela au trône et qu'il y sut maintenir. Étrangers au pays, investis d'un droit dont ils doutaient, ne régnant qu'à titre précaire, les princes hanovriens intervinrent moins qu'aucun autre monarque anglais ne l'avait jamais fait dans la direction politique du pays qu'ils étaient censés dominer, favorisant ainsi, un peu malgré eux et sans en avoir pleinement conscience, la consolidation du *vrai* régime parlementaire.

Du jour où les trois royaumes se sentirent moins gouvernés, ils durent aviser à se gouverner eux-mêmes, et lorsqu'ils eurent contracté cette habitude éminemment salutaire, il devint, — George III en fit l'épreuve, — excessivement difficile de la leur faire perdre. Pressez le sens de cette expérience, bien éclatante, bien complète; vous en extrairez cette formule : que « le meilleur des rois, pour un peuple capable d'émancipation, est celui qui règne le moins; » ce qui revient à cet autre axiome : « la meilleure manière d'apprendre à être libre, c'est de pratiquer la liberté. »

Pour qui ne doute plus de ces grandes et simples vérités, il est illogique et presque impie de souhaiter, tels bienfaits qu'on leur pût devoir, des souverains éclairés, vaillans, justes, énergiques, aptes de tout point à porter la couronne, à manier le sceptre. C'est préférer le roi Grue au roi Soliveau, dont le mérite, longtemps méconnu, n'en est pas moins très supérieur. Voyez plutôt, et comparez. Qu'a-t-il manqué peut-être à mainte nation moderne pour l'investir de cette majesté sereine, de cette sécurité souriante et fière que presque toutes envient maintenant à notre puissante alliée d'outre-Manche? — Quatre « George » de suite, vains simulacres de rois, maîtres de nom, serviteurs de fait, et cent seize années de *self-government* obligatoire, utile et glorieux apprentissage dont le bénéfice, une fois acquis, l'est pour jamais.

E.-D. Forgues.

LES

NOUVEAUX IMPÔTS

ET

LE BUDGET DE 1863

I. *Papers of the Birmingham income tax reform association*, Birmingham 1857. — II. *Exposé financier de M. Gladstone*, 1830. — III. *Travaux du congrès de Lausanne en 1860*. — IV. *Mémoire sur la Situation financière de la France* (*Moniteur* du 14 novembre 1861). — V. *Exposé des motifs du budget de 1863*.

Depuis quelques années, depuis la guerre d'Italie particulièrement, les dépenses publiques se sont tellement accrues dans les divers états de l'Europe, qu'il a fallu aviser à se créer de nouvelles ressources, et les questions d'impôt sont partout fort à l'ordre du jour. On peut apprécier à bien des points de vue différens les conséquences de la guerre de 1859, mais on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elles ont été de nature à faire réfléchir sérieusement l'Europe, et pour donner une idée du trouble qui en est résulté dans l'équilibre financier des divers états, quelques chiffres suffiront.

Commençons par les états qui n'ont pas pris part à la guerre d'Italie. En 1858, le budget de la Prusse se soldait en équilibre avec une dépense de 120 millions de thalers ou 450 millions de francs; en 1861, les dépenses ont été établies à 140 millions de thalers, et les recettes à 132, laissant un déficit de 8 millions de thalers ou 30 millions de francs, et il ne s'agit que des prévisions : là comme ailleurs, la réalité ne fera probablement qu'accroître le déficit. En

Angleterre, la dépense pour l'année 1858 avait été de 1 milliard 618 millions, et pour 1859 de 1 milliard 541 millions; en 1860, elle s'est élevée à 1 milliard 813 millions, et elle a été évaluée pour 1861 à 1 milliard 747 millions.

Voici maintenant le budget des nations qui ont pris part à la guerre d'Italie : en Autriche, la dépense, qui avait été de 322 millions de florins (805 millions de francs) en 1858, s'est élevée à 360 millions pour 1861, et, comme on sait déjà que cette même année laissera un assez fort déficit, qu'on évalue à 40 ou 50 millions de florins au moins, on peut porter la dépense pour 1861 à 400 millions de florins (1 milliard de francs), c'est-à-dire à 20 pour 100 de plus qu'elle n'était en 1858. Quant au nouveau royaume d'Italie, il supporte également de lourdes charges. Les revenus pour 1861 ont été, suivant les évaluations de M. Bastogi, ministre des finances à Turin, de 465 millions, et les dépenses de 847 : déficit 382 millions. Pour 1862, le revenu est évalué à 522 millions, et les dépenses à 842, laissant 328 millions de déficit, qu'on cherchera à couvrir en partie par des impôts nouveaux, en partie par des emprunts.

En France, une progression à peu près semblable a eu lieu dans les dépenses : sans remonter au-delà de 1858, l'année qui nous a servi de terme de comparaison pour les autres états, nous trouvons que le budget français a été réglé en dépense à 1 milliard 872 millions. En 1861, d'après ce que nous fait augurer le fameux exposé financier de M. Fould, la dépense ne sera guère au-dessous de 2 milliards 100 millions, et le nouveau budget pour 1863 la porte en prévision à peu près au même chiffre. Ainsi, dans presque toute l'Europe, la dépense a augmenté en trois ans de 15 à 20 pour 100. Dans le seul royaume d'Italie, l'augmentation a été de 100 pour 100. Maintenant, si l'on jetait un regard sur le Nouveau-Monde, on verrait un spectacle plus extraordinaire encore, celui d'un état qui, d'un budget de 325 millions de francs avant la guerre, passe tout à coup à un budget de 3 milliards 55 millions pendant la guerre, dont 2 milliards 225 millions à demander à l'emprunt.

Nous ne savons si ces dépenses sont partout complétement justifiées par les nécessités de la politique; mais ce qui est certain, c'est qu'elles ont mis l'Europe et le Nouveau-Monde dans un désarroi financier dont il y avait eu encore peu d'exemples. Autrefois, quand on faisait la guerre, c'était en général l'ennemi qui en supportait les frais, et les finances du vainqueur ne s'en ressentaient guère que pour s'améliorer par des indemnités plus ou moins fortes. Aujourd'hui, grâce au progrès de la civilisation et des idées d'humanité, les choses ont changé : on ne fait plus peser les frais de la guerre sur les malheureux habitans des pays qu'elle désole; on n'en demande même pas en général, sous prétexte de générosité, le rem-

boursement à l'ennemi qu'on a vaincu. On les inscrit purement et simplement au chapitre des dépenses extraordinaires à couvrir, soit par l'emprunt, soit par l'impôt, souvent par les deux moyens à la fois. On commence par emprunter, et, comme l'effet de ces emprunts est d'augmenter le chiffre de la dette publique, on cherche ensuite à rétablir l'équilibre par de nouveaux impôts. Cette question de l'impôt est donc, nous le répétons, devenue fort à l'ordre du jour en Europe; elle a toutefois chez nous une importance particulière depuis que, dans un mémoire qui restera célèbre, M. Fould est venu nous éclairer sur l'état de nos finances, et qu'il nous demande 112 millions d'impôts nouveaux pour rétablir l'équilibre. Que faut-il penser du système des impôts en général, et de l'application de ce système à propos du budget de 1863 en France? Voilà des questions qui doivent préoccuper les économistes de tous les pays, et que le moment semble venu d'étudier de près.

Bien avant l'année 1862, l'attention publique avait été appelée à plusieurs reprises sur les questions d'impôt. On se rappelle l'effet produit en 1859 par l'exposé de M. Gladstone, demandant à l'Angleterre plus de sacrifices qu'elle n'en avait jamais fait à aucune époque, excepté pendant les guerres de l'empire, et cherchant à lui démontrer que ces sacrifices n'arrêteraient en rien le progrès de la richesse publique, que l'on continuerait à rester fidèle au programme économique de sir Robert Peel, et pour preuve, — en même temps qu'il proposait des charges nouvelles, — il proposait aussi des dégrèvemens. Le problème posé par M. Gladstone a-t-il été bien résolu? Il serait difficile de l'affirmer, car les deux budgets de 1860 et 1861 ont laissé un déficit; mais ce qu'on peut dire à sa décharge, c'est que son plan a dû être contrarié par les événemens qui ont suivi, et surtout par la guerre d'Amérique.

Après l'exposé de M. Gladstone est venue la même année en Belgique la suppression des octrois. Cette réforme, la plus considérable en matière d'impôts qu'on ait tentée depuis longtemps, est encore trop récente pour qu'il soit possible de la juger; mais, bonne ou mauvaise, elle atteste un certain esprit de résolution chez nos voisins. Après la réforme de la Belgique est venu aussi en 1860 le congrès de Lausanne. Le gouvernement du canton de Vaud devait pourvoir à des dépenses extraordinaires par la création de nouvelles ressources : il eut l'idée, avant de remanier son système d'impôts, de s'éclairer de l'opinion de tous les hommes compétens; il provoqua un congrès à Lausanne, où les diverses théories de l'impôt furent examinées. Malheureusement il n'en sortit pas une grande lumière; on discuta tous les systèmes à peu près, et on ne se rallia positivement à aucun.

Enfin en Angleterre, dans ce pays de liberté, où les idées font

leur chemin toutes seules, en dehors de l'appui du gouvernement, et souvent contre lui, il s'est formé une association qui ne tend à rien moins qu'à faire prévaloir un système tout à fait nouveau en matière d'impôt, en substituant l'impôt direct sur le revenu à l'impôt indirect. Cette association, qui a pour patrons ostensibles MM. Bright et Cobden, a, dit-on, pour partisan secret le chancelier de l'échiquier lui-même, M. Gladstone, et c'est ce qui lui donne une importance particulière. Tels sont depuis quelques années en Europe les précédens de la question qu'il importe aujourd'hui d'examiner au point de vue de notre pays.

I.

En général, quand on parle de l'impôt, on se préoccupe surtout de savoir s'il est équitable, c'est-à-dire s'il est proportionnel à la fortune qu'il doit atteindre; on ne se préoccupe pas au même degré de l'influence qu'il peut exercer sur la richesse publique. C'est cependant là le point essentiel, et le seul point véritablement pratique, car si l'on arrive à démontrer que les impôts, quelque forme qu'ils prennent, retombent toujours sur la consommation, laquelle est proportionnelle à la fortune, on aura mis hors de cause la question de justice et de proportionnalité, et il ne restera plus qu'à rechercher quel est l'impôt qui gène le moins l'essor de la prospérité publique. Quand nous disons que l'impôt gêne l'essor de la prospérité publique, nous parlons, bien entendu, en thèse absolue; nous savons ce qu'il y a de productif dans les impôts dont il est fait bon emploi : appliqués à rémunérer les services légitimes, que l'état seul peut rendre, ils procurent la chose la plus utile au progrès de la richesse, à savoir l'ordre et la sécurité; mais l'emploi n'en est malheureusement pas toujours fait de cette manière, il a lieu souvent pour des services douteux, et nous disons qu'en pareil cas l'impôt est une entrave à la prospérité publique.

Il faut encore dans la question de l'impôt se préoccuper de l'effet moral qu'il est appelé à produire. Ce n'est pas une mince question pour la conduite des hommes que de se préoccuper de l'effet moral des mesures qu'on est appelé à prendre. Tout impôt est considéré comme un mal par celui qui le paie. Or, comme c'est un mal nécessaire qu'on ne peut pas éviter, l'habileté du législateur consiste à le faire sentir le moins possible. Elle diminue déjà les plaintes, ce qui est beaucoup, et si ensuite, par l'art avec lequel on le déguise, l'énergie humaine n'en est pas affectée, le mal est presque guéri, c'est comme s'il n'existait pas. Cette observation faite, voyons sur qui tombent en définitive les impôts.

Jean-Baptiste Say a dit : « Les impôts tombent sur ceux qui ne peuvent s'y soustraire, parce qu'ils sont un fardeau que chacun éloigne de tout son pouvoir. » Par conséquent, pour bien considérer l'effet d'un impôt, il ne faut pas seulement voir sur qui il est établi directement, mais sur qui il est appelé à retomber définitivement. Il en est de l'impôt comme des frais de production d'une marchandise. S'imagine-t-on, parce que ces frais sont d'abord acquittés directement par le fabricant, que c'est lui qui les paie définitivement? Il les fait rentrer dans le prix de l'objet fabriqué, se les fait rembourser provisoirement par l'intermédiaire ou le négociant, puis définitivement par le consommateur, qui, lui, ne peut pas les reporter sur un autre. Ce n'est pas assez de dire que l'impôt doit être assimilé aux frais de production, il en fait partie au même titre que le loyer d'habitation, que le prix des matières premières qu'on met en œuvre, que le salaire des ouvriers qu'on emploie. Je prends pour exemple l'impôt des patentes. On ne suppose pas que le négociant qui paie cet impôt, plus ou moins élevé, le paie de sa propre poche, comme une prime gratuite levée sur son bénéfice; il le fait entrer dans ses frais généraux, et il augmente le prix de ses marchandises en conséquence. Ceux qui voudraient nier ce fait pourraient tout aussi bien en nier un autre : c'est que le négociant ne paie pas sur son bénéfice son loyer, ses frais d'administration, et même le salaire de ses ouvriers. Lorsqu'il les paie sur son bénéfice, et cela arrive malheureusement quelquefois dans les temps de crise, c'est qu'il ne peut pas faire autrement, cela n'est pas la règle. Ce qui est la règle, c'est qu'en temps ordinaire, le bénéfice est calculé déduction faite de ces frais. Et il faut bien qu'il en soit ainsi, autrement le fabricant cesserait de produire et le négociant de vendre, et comme la société a besoin des choses que l'un produit et que l'autre vend, elle est obligée de les payer à un prix rémunérateur, c'est-à-dire qui comprenne pour le fabricant et le négociant toutes les avances qu'ils ont dû faire, celle de l'impôt comme les autres.

Voilà pour l'impôt des patentes, qu'on croit être établi sur les bénéfices de l'industrie. Prenons maintenant un autre impôt, celui qu'on a particulièrement en vue lorsqu'on dit que les taxes devraient être plus égales et plus proportionnelles à la fortune. Voyons l'impôt sur le revenu. Supposons que la France demande à l'impôt sur le revenu la totalité de son budget, soit environ 1 milliard 200 millions, en dehors de la taxe foncière, dont nous parlerons tout à l'heure, et des revenus qui ne sont que la rémunération d'un service; supposons qu'elle supprime en conséquence toutes les autres taxes, et notamment la taxe des patentes, celle de l'enregistrement, les droits sur les sucres, sur les boissons, sur le tabac, les droits de

douanes en ce qui concerne l'intérêt fiscal. L'ouvrier, il est vrai, n'aura plus son salaire grevé de ce qu'il paie au fisc par la taxe sur le sel, le vin, le sucre, etc., ses consommations seront affranchies de tout droit, et il en sera de même des profits de l'industrie; mais le salaire de l'ouvrier et le profit de l'industriel seront-ils les mêmes après la suppression de ces taxes qu'auparavant? Là est la question, toute la question.

Le salaire de l'ouvrier, comme toutes choses, est fixé par le rapport de l'offre à la demande, tantôt plus élevé, si c'est la demande du travail qui domine l'offre, tantôt moins élevé, si c'est le contraire : cela est incontestable; mais il a pourtant une base sur laquelle il repose, et qui lui sert de régulateur, comme les frais de production servent de régulateur au prix de tous les produits. Cette base, c'est le prix des choses indispensables à son existence et à celle de sa famille. Il est évident que, si le prix de ces choses s'abaisse sans qu'il y ait rien de changé dans les conditions économiques du pays, les mêmes rapports continuant à exister entre l'offre et la demande, le salaire doit s'abaisser en proportion. Il en est de même du prix de vente des marchandises, qui sert à déterminer le profit de l'industriel, et qui a pour base les frais que cet industriel doit supporter, parmi lesquels figure l'impôt. Si l'impôt est supprimé, le prix de ces objets s'abaisse. Je sais bien que lorsque le prix des choses est arrivé à un certain niveau, il y a une force d'habitude qui l'y retient plus ou moins longtemps, et que le salaire de l'ouvrier peut, ainsi que le bénéfice de l'industriel, profiter de la transition, comme ce salaire et ce bénéfice souffrent en sens inverse, lorsque l'élévation du prix des choses est trop rapide. Ce n'est là pourtant qu'un effet momentané, il faut à la longue que les considérations économiques aient le dessus, et que les salaires et les profits soient ramenés au niveau régulateur des frais de production. Cela étant, tout dégrèvement des taxes de consommation a pour effet d'abaisser le niveau des salaires et des profits, et l'ouvrier et l'industriel n'y gagnent rien. Je raisonne ici, bien entendu, dans l'hypothèse où le fisc ne peut rien sacrifier de ses recettes, où il ne dégrève d'un côté que pour établir de nouvelles charges de l'autre, dans l'hypothèse où il remplacerait les taxes de consommation par un impôt sur le revenu. Autrement il est évident que si le fisc pouvait dégrever purement et simplement, sans changement d'impôts, la part qu'il abandonne venant s'ajouter au revenu disponible, le travail, qui est une conséquence du revenu disponible, augmenterait, et avec lui le salaire. C'est ce qui est arrivé en Angleterre. Dans l'hypothèse que j'ai adoptée d'un dégrèvement des taxes de consommation remplacées par l'impôt sur le revenu, l'actif social sera diminué par le prélèvement du fisc dans un cas comme dans l'autre, et c'est le

plus ou moins d'abondance de cet actif qui détermine les salaires et les profits; l'ouvrier et l'industriel auraient donc beau payer moins cher les objets de consommation : s'ils avaient moins de ressources, le résultat serait le même.

Ainsi, quoi qu'on fasse, qu'on prenne les 1 milliard 200 millions de l'impôt au moment de la formation de la richesse, sous forme de taxes de consommation, ou qu'on les prenne lorsque la richesse est formée, sous le nom de la taxe sur le revenu, le résultat est toujours le même au point de vue de l'incidence de l'impôt, c'est toujours le consommateur qui le paie. On établirait l'impôt progressif qu'il en serait encore de même. Ce ne sont pas ceux qui auraient l'air de le payer qui le paieraient seuls en réalité, et la société se priverait inutilement de ces grandes fortunes qui font son éclat et sa grandeur. Cette incidence fatale de l'impôt sur la consommation, quelque forme qu'il prenne, ôte donc un grand intérêt aux plaintes qu'on entend élever sur les impôts qui frapperaient particulièrement les classes pauvres, et qui les frapperaient, dit-on, plus que d'autres.

De quelque façon que s'y prennent les gouvernemens, a dit M. Thiers dans son ouvrage sur *la propriété,* le riche est après tout le plus soumis à l'impôt. Cette pensée serait plus exacte si le publiciste avait dit que le riche est toujours soumis à l'impôt proportionnellement à sa fortune. En effet, prenons l'hypothèse d'un actif social de 16 milliards constituant le revenu général de la société; un homme a 100,000 francs de revenu particulier : si les 16 milliards sont affranchis de toute redevance au fisc sous forme d'impôt, cet homme, avec ses 100,000 francs de revenu, aura droit à la masse des choses qui constituent ces 16 milliards dans la proportion de 1 à 160,000, et si au contraire il y a 2 milliards de prélevés par le fisc sous une forme ou sous une autre, il n'y aura plus droit que dans la proportion de 1 à 140,000, de 1 à 7, au lieu de 1 à 8. Son revenu sera diminué d'un huitième, et cela quelle que soit la forme de l'impôt, qu'il le paie lui-même directement ou qu'il le rembourse à ceux qui l'auront payé pour lui, car, étant admis que l'impôt entre dans les frais de production et que l'ouvrier et l'industriel se le font rembourser dans le prix de leurs produits, c'est le consommateur définitif de ces produits qui le paie. Et quel est le consommateur définitif? Celui qui dispose du revenu de la société et dans la proportion où il en dispose, c'est-à-dire le riche.

Mais, dira-t-on, si l'impôt pèse sur la consommation et s'il est proportionnel à cette consommation, le riche qui ne dépense pas tout son revenu, qui fait des économies, ne paie pas l'impôt dans la proportion de ce revenu. On oublie que l'impôt est proportionnel aux consommations auxquelles donne droit tel ou tel revenu; si celui

qui possède d'abord ce revenu ne fait pas lui-même toutes les consommations auxquelles il a droit, il les fait faire par d'autres, par ceux auxquels il prête la part du revenu qu'il économise, et ce sont ceux-là qui, en employant ce revenu, paient l'impôt à sa place et pour son compte. Nous disons pour son compte, car si la part de revenu qu'il économise et qu'il place n'avait pas été grevée d'une part d'impôt par les choses auxquelles elle donnait droit, il l'aurait placée à de meilleures conditions ou, ce qui revient au même, il aurait retiré un meilleur profit de l'intérêt qu'on lui paie. Peu importe donc qu'il consomme lui-même tout son revenu ou qu'il en économise une partie : le fisc et avec lui la proportionnalité de l'impôt sont désintéressés dans la question. Il paiera toujours l'impôt dans la proportion de ce revenu, il ne peut pas y échapper.

Il n'y a qu'un impôt que l'on ne puisse pas rejeter sur le consommateur, c'est l'impôt foncier en ce qui concerne les propriétés rurales; mais c'est un impôt d'une nature toute particulière, on peut dire qu'il n'est en réalité payé par personne et qu'il équivaut à une copropriété du sol par le fisc. Celui qui achète une terre l'achète sur le pied du revenu qu'elle donne, revenu déterminé par la situation économique du pays, et déduction faite de tous les frais et de l'impôt en particulier. Et comme celui qui la vend l'a achetée de même, il en résulte que personne ne paie plus l'impôt. Il n'y a que le propriétaire primitif, sur lequel il a été établi, qui l'ait payé une fois pour toutes, et il l'a payé en subissant une espèce d'expropriation proportionnelle à la part de l'impôt.

Hors de là, les impôts qui ne peuvent pas être rejetés sur la consommation sont les impôts spéciaux qui atteignent telle ou telle industrie dont les objets ne sont pas d'une consommation générale. Je suppose par exemple qu'on impose d'une façon exagérée les étoffes de soie : comme la soie n'est pas une chose de première nécessité, de consommation générale, si le prix s'en trouve trop élevé par suite de l'addition de l'impôt, on ne l'achète plus ou on l'achète moins, et l'ouvrier comme l'industriel sont obligés de subir l'impôt sous peine de ne pas vendre les objets qu'ils produisent. Alors qu'arrive-t-il? Il arrive que l'ouvrier et le fabricant, trouvant moins à gagner dans cette industrie que dans d'autres, qui ne sont pas également grevées, la délaissent et s'en vont porter ailleurs leur travail et leurs capitaux. C'est une industrie qui se trouve ruinée par le fait de l'impôt.

II.

Nous voulons démontrer maintenant que, si les impôts en définitive, quelque forme qu'ils prennent, retombent toujours sur le con-

sommateur et diminuent le revenu disponible, il ne s'ensuit pas qu'au point de vue économique la forme soit indifférente, et qu'on pourrait par exemple tout aussi bien adopter l'impôt sur le revenu que tout autre impôt. Nous savons bien que, dans notre pays, cette question de l'impôt sur le revenu ne paraît pas être une question du jour, et que notre gouvernement, par tous ses organes, se défend de vouloir jamais l'établir. Nous acceptons volontiers ces déclarations et nous les croyons sincères; mais l'opinion exprimée par le gouvernement n'est point partagée par tout le monde. Il y a jusque dans ses conseils des hommes très intelligens et très sérieux qui ne craignent pas d'avouer leurs préférences pour ce mode d'impôt, qui a de plus pour lui la consécration du fait : il existe dans quelques pays, et notamment en Angleterre, où il est souvent utile, au point de vue économique, d'aller chercher des exemples. Par conséquent on ne peut pas dire d'une façon absolue qu'on ne sera jamais amené à suivre cet exemple et à essayer de l'impôt sur le revenu. Avant que cet exemple soit suivi et que cet essai soit tenté, il nous paraît utile d'examiner les mérites et les inconvéniens de cet impôt. Les mérites ou plutôt le mérite qu'il a, car nous ne lui en connaissons qu'un, c'est de coûter moins cher que les autres à percevoir, parce que, basé généralement sur la déclaration, il exige moins de contrôle, et partant moins d'employés; mais, à côté de cet avantage, combien d'inconvéniens! On a vanté souvent l'impôt sur le revenu comme le plus équitable et le plus proportionnel de tous les impôts; c'est le contraire qui est vrai. D'abord, dans les pays où il existe, comme l'Angleterre, on a cru devoir en exempter une catégorie d'individus, ceux dont le revenu ne dépasse pas un certain chiffre. Cette limite de l'exemption en Angleterre va jusqu'à 100 livres sterling de revenu. On pourra baisser la limite si l'on veut, mais on arrivera toujours à un degré où les considérations d'humanité, qui nous arrêtent déjà devant une taxe aussi légère que celle de l'impôt personnel mobilier, nous arrêteront bien davantage lorsqu'il s'agira d'une taxe aussi lourde que celle de l'impôt sur le revenu, où il faudra établir des exemptions. Voilà une première cause d'inégalité.

Il y en a une seconde : c'est le défaut de sincérité des déclarations. Déjà en Angleterre on se plaint de ce défaut de sincérité, et on lui attribue une grande réduction dans le produit de l'*income-tax*. Il est à peu près certain que l'*income-tax* qui est établi à 7 deniers par livre sterling sur la cédule D, c'est-à-dire sur celle qui atteint les profits industriels, n'est guère payé que sur le pied de 4 deniers, et comme le produit de cette cédule est le plus considérable, qu'il compte pour les quatre cinquièmes dans le montant de l'*income-tax*, on voit quelle est la fraude qui a lieu au préjudice du fisc. Sous l'administration de Pitt, la limite de l'exemption pour

l'*income-tax* allait d'abord jusqu'à 60 livres sterling de revenu; mais il s'est trouvé, par une coïncidence singulière, qu'un grand nombre des revenus déclarés ne s'élevaient qu'à 59 livres 10 shillings: on l'abaissa alors à 50 livres sterling. Il est probable que les mêmes revenus ne s'élevèrent plus après qu'à 49 livres 10 shillings. Si encore la fraude n'existait qu'au préjudice du fisc et était commise dans les mêmes proportions pour tout le monde, il n'y aurait que demi-mal; ce serait une façon de se décharger de ce que la taxe peut avoir de trop lourd et d'excessif. Et d'ailleurs le fisc, qui connaît la fraude, s'arrangerait en conséquence : il porterait la taxe à 10 deniers lorsqu'il voudrait la recueillir à 7, et il arriverait à n'y rien perdre. Ce qui est plus grave, ce qui nous paraît, quant à nous, une raison décisive pour condamner l'impôt sur le revenu, c'est que les fausses déclarations ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Tel déclarera la moitié de son revenu, tel autre le tiers, tel autre le quart seulement et souvent moins (1). Si on veut arriver à la sincérité des déclarations par le contrôle, on tombe alors dans le plus grand des inconvéniens, celui de l'inquisition de la fortune privée. Cet inconvénient est tellement grave que partout on a senti le besoin d'y échapper, et qu'on a préféré faire reposer l'impôt sur les déclarations et s'exposer à la fraude plutôt que de chercher un produit plus élevé avec un contrôle plus sévère. Le seul contrôle que l'on exerce est celui où la notoriété publique elle-même sert de preuve. Malgré cela, cette taxe n'est bien acceptée nulle part : en Angleterre, elle n'a jamais figuré que comme un expédient pour faire face à des nécessités momentanées. Introduite d'abord par Pitt pour soutenir la guerre contre le premier empire, puis abandonnée en 1816, elle a été reprise en 1842 par Robert Peel, qui voulait faire passer sa réforme commerciale. Elle devait finir au moment de la guerre de Crimée, elle n'a continué que pour faire face aux besoins de cette guerre, et si elle existe encore aujourd'hui,

(1) Voici des faits qui ont été signalés dans une enquête qui a eu lieu en Angleterre à propos de l'*income-tax*. — Un individu qui avait gagné réellement 9,000 livres en une année avait déclaré 3,000 livres. — Une fabrique des plus honorables qui avait réalisé 31,452 livres en cinq ans accusait 8,800 livres. — Enfin une troisième personne qui gagnait 2,000 livres consentait à être imposée pour 200 livres. Que résulte-t-il de ces déclarations si inégalement fausses? Que ceux qui sont un peu plus sincères paient pour ceux qui le sont moins, que l'un paiera dans la proportion de 2 ou 3 centièmes de son revenu, tandis que l'autre ne paiera que dans celle de 2 ou 3 millièmes, et ici il n'y a pas de compensation possible; celui qui aura payé davantage par une déclaration plus sincère n'aura pas plus qu'un autre les moyens de se dédommager par un dégrèvement proportionnel dans le prix des choses; il subira une perte sèche pour prix de sa sincérité. Peut-on rencontrer un impôt plus immoral, plus capable de porter atteinte à la probité du commerce? Aussi nous lisions dernièrement dans un recueil fort accrédité en Angleterre, *the Quarterly Review*, que les classes commerçantes avaient été particulièrement corrompues par cet impôt.

c'est que l'Angleterre se croit obligée à de nouvelles dépenses extraordinaires; mais cette taxe n'est jamais votée que pour un laps de temps très court, et le chancelier de l'échiquier qui en demande le renouvellement est toujours obligé de s'excuser et de la justifier par les besoins les plus pressans.

Maintenant, au point de vue économique, l'impôt sur le revenu est-il moins nuisible au progrès de la richesse publique que tel autre qu'on l'appellerait à remplacer, que la taxe indirecte de consommation par exemple? Quelques économistes ont prétendu que l'impôt était un encouragement à la production, comme la dette publique l'était à l'épargne. Cette thèse, posée ainsi d'une façon absolue, est certainement une erreur. Les impôts, lorsqu'ils sont lourds, loin d'encourager la production, la découragent, et il est évident qu'elle se trouvera toujours beaucoup mieux de n'en être pas grevée; mais, étant donné qu'on a besoin d'impôts, et d'impôts considérables, comme c'est le cas partout et surtout en France, vaut-il mieux pour le progrès de la richesse publique les établir au moment de la formation de cette richesse dans le prix des choses qu'on est appelé à consommer, choses de consommation générale bien entendu, que de les introduire, lorsque cette richesse est acquise, sous forme de prélèvement à exercer sur elle? S'il est placé au moment de la formation de la richesse, et s'il est modéré (toute bonne taxe de consommation doit l'être), l'impôt peut déterminer un léger effort de travail de plus pour faire la part du fisc, et comme en définitive le progrès de la richesse publique repose sur le travail, l'impôt se trouve payé sans que la masse du revenu disponible soit diminuée. Si au contraire l'impôt arrive au moment où la richesse est formée et lorsqu'il n'y a plus d'effort à faire pour compenser la part du fisc, cette part peut agir comme un prélèvement pur et simple, et diminuer d'autant la masse du revenu

Il y a une autre raison encore pour que les taxes de consommation soient préférées à l'impôt sur le revenu et à toutes les taxes directes: c'est qu'elles produisent moins de mécontentement et que l'effet moral en est meilleur. Nous savons bien ce que, dans les temps de révolution, on a fait pour agiter les masses à l'endroit de certains impôts de consommation, comme l'impôt sur les boissons et sur le sel, et les amener à faire des réclamations; mais si on veut être de bonne foi et pénétrer au cœur des populations, on verra que ce qu'il y a de plus impopulaire, c'est la taxe directe, cette taxe qui arrive avec un chiffre et une échéance déterminés, comme une dette à payer chez le percepteur, sans que le contribuable se rende toujours bien compte de la mesure des services qu'il est appelé à recevoir en échange, tandis que pour la taxe de consommation, qui est mêlée à un besoin qu'on satisfait, à une jouissance qu'on se donne, si elle

est bien assise, comme elle n'entre que pour une part très faible dans le prix de l'objet qu'on se procure, on la sent très peu, on la sent d'autant moins qu'on est habitué à voir dans le prix des choses des oscillations qu'on ne s'explique pas toujours et qui sont beaucoup plus grandes que celles que l'impôt peut produire. D'ailleurs, et c'est là une considération capitale, on la paie quand on veut, à son heure et non à celle du fisc, comme la cote directe, qui vous arrive au nom du percepteur et que vous devez acquitter sous peine d'expropriation. Nous ne dirons pas, comme un écrivain anglais, que l'art du chancelier de l'échiquier consiste à lever *le maximum d'argent en occasionnant le minimum de mécontentement*, mais nous admettrons volontiers la deuxième partie de la proposition, et nous dirons qu'étant donnée une somme quelconque à se procurer par l'impôt, l'art d'un bon gouvernement est de se la procurer en produisant le minimum de mécontentement possible, dût-il avoir pour cela une perception un peu plus coûteuse. Ce léger supplément de dépenses n'est rien à côté des avantages qui résultent d'un effet moral meilleur. Tout s'enchaîne dans le monde, les effets moraux sont mêlés aux faits matériels, et par cela même que l'on produit moins de mécontentement, on a moins d'agitations; or avoir moins d'agitations, cela se traduit, en économie politique, par avoir plus de travail et plus de prospérité. Nous le demandons : qu'est-ce qu'une perception plus ou moins coûteuse à côté de pareils avantages? Si nous voulions chercher dans l'histoire, sous l'ancien régime, quels ont été les impôts les plus impopulaires, nous trouverions les impôts directs, et parmi ceux-ci la taille. Cette taxe, considérée en elle-même et pour le produit qu'elle donnait, n'était assurément pas très lourde; mais comme elle était répartie très inégalement, d'après des évaluations arbitraires, et qu'une certaine classe de la société en était exempte, elle a toujours excité les plus vives réclamations. Il en a été de même de l'impôt du sel, dit de la gabelle; cet impôt a été frappé de défaveur, non pas tant parce qu'il pesait sur un objet de consommation que parce qu'il était perçu par tête et directement : on était imposé non pas d'après la consommation de sel qu'on faisait, mais d'après celle qu'on était censé faire, qui vous était attribuée, qu'on la fît ou qu'on ne la fît pas.

Dira-t-on que la cause du mécontentement produit par ces taxes tenait surtout à une grande inégalité? Cela est possible, mais cette inégalité, c'est un peu le défaut de toutes les taxes directes; elles y échappent plus ou moins, mais je défie qu'on m'en cite une qui y échappe complétement. Dans la taxe foncière, l'inégalité est telle que certains départemens sont imposés à 9 pour 100 du revenu, tandis que d'autres ne le sont qu'à 3 pour 100. La taxe des portes et fenêtres, qui frappe le jour des maisons, sans tenir suffisamment

compte de la différence de valeur de ces maisons, en raison de la situation, est aussi extrêmement inégale. La taxe mobilière, qui est assise sur le loyer, repose sur une présomption de la richesse des plus trompeuses. Enfin la taxe des patentes, qui est censée atteindre le bénéfice présumé des industriels en prenant pour base le genre d'industrie et le loyer d'habitation, donne lieu aux inégalités les plus flagrantes. Toutes ces taxes aujourd'hui provoquent encore de nombreuses réclamations. Un maître des requêtes au conseil d'état, M. Aucoc, a dressé le tableau de ces réclamations de 1852 à 1858; on y voit que les réclamations contre l'impôt foncier ont été, en moyenne par année, de 48, contre la taxe des portes et fenêtres de 29, contre l'impôt mobilier de 67, et contre l'impôt des patentes de 336, avec une décroissance en général pour les deux premiers et une augmentation progressive pour les deux autres, ce qui prouve que le chiffre des réclamations augmente à mesure que l'arbitraire joue un plus grand rôle dans l'évaluation des taxes.

Cela veut-il dire qu'il faille changer notre système de taxes directes et le remplacer exclusivement par des taxes indirectes? Non assurément; nous ne proposerons jamais, quant à nous, d'innovation aussi radicale : nous savons trop le cas qu'il faut faire en matière d'impôt des habitudes prises, et sans attacher une valeur absolue à cette thèse que les meilleurs impôts sont les plus anciens, parce qu'on y est accoutumé, nous croyons cependant pouvoir dire que, l'impôt étant considéré comme un mal par le contribuable, c'est déjà un avantage que de le laisser avec le mal qu'il connaît, en conséquence duquel il a arrangé sa vie et tous ses rapports économiques. Sans doute notre système actuel de taxes directes, avec son inégalité, n'est pas tout ce qu'on aurait pu imaginer de mieux; mais enfin il existe, on y est habitué, le progrès de la richesse publique n'en souffre pas trop, s'il en souffre; laissons-le sous sa forme actuelle, d'autant plus qu'en temps de crise l'impôt direct, c'est la seule ressource qui n'échappe pas et qu'on soit heureux de trouver lorsqu'on en a le plus besoin; mais gardons-nous de l'aggraver, excepté par des centimes additionnels pour des dépenses toutes locales qui profitent à ceux qui les paient, et pénétrons-nous bien de l'idée que tout remaniement d'impôt, toute taxe nouvelle doit partir de ce principe que la meilleure taxe est celle qui porte le moins d'atteinte possible au progrès de la richesse publique, se perçoit sans trop de mécontentement, et donne les meilleurs résultats comme produits.

III.

La seule taxe qui réunisse à notre avis les trois avantages que l'on vient d'indiquer, c'est la taxe indirecte qui porte sur les objets

de grande consommation. Nous disons la taxe indirecte sur les objets de grande consommation, car nous avons dans notre système actuel d'impôts une taxe qui, bien qu'indirecte et avec une base assez large, porte néanmoins une atteinte sérieuse au progrès de la richesse publique : c'est la taxe dite *droit de mutation*. Cette taxe, qui est de 5 1/2 pour 100, dont 4 pour 100 pour le droit de mutation et 1 1/2 pour 100 pour l'enregistrement, arrive, avec le décime de guerre, à 6 pour 100. On comprend qu'on fasse payer pour les mutations un droit d'enregistrement; il est en quelque sorte la rémunération d'un service rendu. La transmission d'une propriété n'étant régulière et ne pouvant produire ses effets vis-à-vis des tiers que lorsqu'elle a été transcrite sur des registres spéciaux tenus par l'administration, il est naturel que le fisc veuille faire payer le prix de ce service; mais le droit de mutation lui-même, sur quoi repose-t-il? Il ne repose pas sur une augmentation de la richesse, il n'y a pas nécessairement augmentation de la richesse, parce que la propriété change de mains. C'est tout simplement un échange de valeurs entre deux ou plusieurs personnes qui ont intérêt à le faire. Le fisc intervient d'autant plus malencontreusement en pareil cas qu'il atteint celui qu'il devrait le plus ménager. Il ne faut pas croire que, l'acquéreur acquittant le droit de mutation et l'ajoutant à son prix d'acquisition, ce soit lui qui le paie en réalité. L'acquéreur achète en vue du revenu net que donne la propriété, et sous déduction de l'impôt dont elle est grevée, qui reste à la charge du vendeur, c'est-à-dire de celui qui vend le plus souvent par nécessité, et qui par cela même est le moins en état de le payer.

Mais ce n'est pas la seule objection que soulève le droit de mutation. La principale, c'est qu'il gêne les transactions, qu'il tend à immobiliser les propriétés aux mains de ceux qui les détiennent. Il y a peut-être des gens que, par souvenir des anciennes idées politiques, cette raison n'effraie pas, et qui trouvent bon qu'il y ait des obstacles à la trop grande transmission des propriétés; mais c'est le très petit nombre : le plus grand nombre est d'accord qu'il ne faut apporter aucune entrave aux transactions, de quelque nature qu'elles soient, et qu'il est de l'intérêt de la richesse publique que la propriété immobilière, comme les autres, passe des mains de ceux qui ne savent pas la faire valoir, ou qui n'ont pas les capitaux nécessaires à cet effet, entre les mains de ceux qui ont plus d'habileté ou plus de capitaux. Or, avec un droit de mutation de 6 pour 100, l'entrave existe, les mutations ne sont pas aussi faciles qu'elles le seraient sans ce droit, et il en résulte que la propriété reste plus longtemps qu'il ne le faudrait dans des mains qui sont incapables d'en tirer tout le profit qu'elle doit donner. Le fisc chez nous n'a qu'une sol-

licitude au sujet du droit de mutation, c'est de lui faire produire le plus possible, et bien que ce droit soit déjà plus élevé que dans la plupart des autres pays, on lui fait porter encore tous les décimes de guerre qu'il plaît d'établir. En ce moment même, sous prétexte d'empêcher la fraude qui se commet dans les déclarations, M. le ministre des finances propose d'exercer un contrôle plus sévère, et il espère arriver ainsi à tirer de ce droit un meilleur produit. On ne peut certes pas trouver mauvais qu'on cherche à empêcher la fraude; mais si M. le ministre des finances voulait bien se rendre compte des motifs qui donnent lieu à cette fraude, il verrait qu'ils tiennent peut-être à l'élévation du droit, et que le nombre des transactions est en rapport avec la facilité qu'on a d'y échapper. Exercez demain un contrôle plus sévère, empêchez la fraude, vous aurez des déclarations plus sincères, vous toucherez le droit intégral sur toutes les mutations; mais si ces mutations sont moins nombreuses, l'impôt ne produira pas plus, et on aura gratuitement ajouté une nouvelle entrave à la liberté des transactions. Tel est le vice des mauvais impôts, qu'il faut laisser une porte assez large ouverte à la fraude, sous peine de leur voir produire les conséquences les plus fâcheuses.

Ce n'est pas tout, on a cru faire merveille en France en étendant ce droit, en l'appliquant, par exemple, à la transmission de certaines valeurs mobilières qu'il n'avait pas atteintes jusque-là. Depuis la loi du 23 juin 1857, les actions et obligations des entreprises industrielles sont soumises à un droit de transmission qui se paie par abonnement pour les valeurs au porteur et au moment de la transmission pour les valeurs nominatives. Nous ne voulons pas revenir sur les objections auxquelles a donné lieu cet impôt lorsqu'il a été question de l'établir; nos lecteurs se rappelleront l'excellent travail qui a été publié à ce sujet dans la *Revue* par M. le comte de Chasseloup-Laubat, aujourd'hui ministre de la marine; nous ne dirons qu'une chose maintenant, après quatre années d'expérience : c'est que cet impôt n'a pas donné les résultats qu'on en attendait (1). Et pourquoi? D'abord parce que les valeurs anciennes qu'il atteignait se sont peu à peu immobilisées afin d'y échapper, ensuite parce qu'il a été une entrave à la formation de nouvelles entreprises par actions. Non-seulement il se perçoit lorsque les entreprises sont formées et en pleine exploitation, donnant plus ou moins de profits, mais il se perçoit à l'origine même de ces entreprises lorsqu'elles ne donnent encore aucun profit, et alors il agit comme un prélève-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1857. — On faisait figurer cet impôt dans les prévisions budgétaires pour 9 millions, avec des perspectives d'augmentation pour l'avenir. Il n'a donné que 6 millions 1/2 en 1860, et il ne figure encore au budget de 1863 que pour 6,900,000 francs.

ment sur le capital, qui le diminue d'autant. Or conçoit-on, aujourd'hui qu'il est reconnu par tout le monde que l'association des capitaux sous forme d'actions est le levier le plus puissant de l'industrie moderne, celui au moyen duquel nous avons exécuté nos chemins de fer et qui peut nous permettre d'accomplir encore beaucoup d'autres choses, conçoit-on une combinaison moins heureuse en matière fiscale que celle qui consiste à frapper le capital dans son emploi le plus fécond?

Voyons maintenant l'effet des taxes indirectes qui pèsent sur les objets de grande consommation. J'ai déjà montré que ces taxes se payaient avec moins de mécontentement qu'aucune autre, qu'elles étaient plus proportionnelles à la fortune de chacun; j'ajoute que ce sont celles qui peuvent le mieux se plier au progrès de la richesse publique, être modérées, et en même temps rapporter beaucoup, c'est-à-dire réunir les trois avantages déjà indiqués. Je prends tout de suite pour exemple l'impôt des boissons; il a été établi, par une enquête ordonnée par l'assemblée législative en 1850 et faite avec tout le soin possible, que la part de l'impôt dans le prix d'un litre de vin en France ne comptait que pour 7 centimes. C'est là assurément, malgré certaines réclamations qui ont eu lieu à diverses époques, un impôt modéré, et qui gêne peu la consommation : il la gêne si peu, que le produit obtenu augmente chaque année. Pour ne pas remonter plus haut que 1847, l'impôt des boissons rapportait 101 millions en 1847, il a rapporté 195 millions en 1861.

Je prends un autre exemple, l'impôt sur le sucre. Cet impôt, qui en 1847 rapportait 72 millions, a rapporté en 1859, avant le dégrèvement, 137 millions, et après le dégrèvement, en 1861, bien que la taxe ait été abaissée de près de moitié, il a encore rapporté 86 millions. Cet impôt est plus lourd que celui des boissons; il entrait, avant le dégrèvement, pour environ un cinquième dans le prix du sucre : la livre de sucre, qui valait de 90 cent. à 1 fr., était grevée de 20 à 25 centimes d'impôt; cependant cela n'a pas empêché la consommation d'augmenter considérablement, et l'impôt de rendre de plus en plus. Pourquoi? Parce qu'il s'agit là d'un objet de consommation générale, qui est lié au mouvement de la richesse publique, et qu'il est possible à l'ouvrier et à l'industriel de le faire entrer dans leurs frais de production, et de se le faire rembourser par le consommateur sur le revenu disponible.

Sans doute un dégrèvement en pareille matière est chose utile, et augmenterait encore le bien-être des populations, et par suite le progrès de la richesse publique. C'est un résultat que l'on a obtenu en Angleterre sur une grande échelle, et que nous avons réalisé nous-mêmes, dans une certaine mesure, avec notre faible expérience

de dix-huit mois. Depuis le dégrèvement de près de moitié qui a eu lieu sur le sucre au commencement de 1860, l'augmentation de la consommation, qui avait été de 21 pour 100 en trois ans avant le dégrèvement, soit de 7 pour 100 par an, s'est élevée tout à coup à 27 pour 100 sur une seule année, en 1861. Cependant, pour que des dégrèvemens de cette nature soient féconds, il faut qu'ils s'opèrent gratuitement, sans compensation ailleurs, qu'ils résultent d'un excédant naturel de recettes; autrement, s'il faut les remplacer par de nouveaux impôts ou par une aggravation des anciens, l'avantage du dégrèvement est illusoire, et il arrive le plus souvent que la charge nouvelle que l'on établit nuit plus à la prospérité générale que le dégrèvement ne lui profite.

L'impôt sur le café nous fournit encore un exemple qu'il est opportun de citer. Cet impôt, qui donnait en 1847 15 millions, a rapporté 26 millions en 1859, avant le dégrèvement. Partout les résultats ont été les mêmes, nulle part l'impôt n'a nui au développement de la consommation. Ne reculons pas devant les faits. Dans le prix du tabac, l'impôt joue un rôle assez considérable, plus considérable que dans aucun autre objet de consommation : il compte pour les quatre cinquièmes. Cependant l'impôt est tellement bien établi, tellement bien approprié à un objet qui peut le supporter, que, malgré des conditions assez onéreuses, il n'a cessé de produire davantage d'année en année. En 1859, avant la surcharge nouvelle dont il a été l'objet à la fin de 1860, le tabac donnait 178 millions contre 117 en 1847. En 1861, après l'augmentation de la taxe, il a rapporté 215 millions. On discute aussi beaucoup en ce moment l'impôt du sel. M. le ministre des finances a eu l'idée de reprendre une partie de ce qui avait été abandonné sur cet impôt en 1848, afin de se créer des ressources extraordinaires et de les appliquer à des travaux publics. C'est là en économie politique une idée des plus contestables. Les travaux publics, lorsqu'ils sont productifs de richesse, profitent surtout aux générations futures, et on n'a pas le droit d'en imposer la charge exclusive à la génération présente. On comprend (et cela est juste, cela même a été mis en pratique en Angleterre tout récemment) que l'on fasse la guerre avec des impôts; la guerre en général est peu productive de richesse pour les générations à venir, c'est un fléau qui passe sur une génération, et qui doit être supporté par elle; mais il n'en est pas de même des travaux publics : il n'y a aucun inconvénient à charger le grand-livre pour des dépenses qui augmenteront la richesse publique, créeront des ressources supplémentaires, tandis qu'il y a injustice souveraine à imposer le présent au profit de l'avenir. Je n'en veux pas moins raisonner en dehors du point de vue contestable auquel s'est placé

M. le ministre des finances; je veux supposer cette reprise d'une partie de l'impôt du sel justifiée par les besoins ordinaires du budget, ou mieux encore par un dégrèvement proportionnel qu'on opérerait d'autre part, et je dis que le sel, par cela même qu'il est un objet de consommation générale, n'est pas un mauvais impôt. Il faut d'abord mettre de côté les anciens souvenirs de la gabelle; l'impôt du sel, tel qu'il est établi aujourd'hui, n'a rien à faire avec ces souvenirs, il est établi sur des bases tout à fait différentes : la taxe d'autrefois était arbitraire, celle d'aujourd'hui ne l'est pas.

Mais cet impôt est très lourd, dira-t-on; il compte aujourd'hui pour moitié dans le prix du sel, et il comptera demain pour les deux tiers, si on y ajoute un nouveau décime. Cela serait vrai, si le sel était consommé directement, comme le sont le vin, la bière, les spiritueux et même le sucre; mais on ne mange pas du sel, on le mêle à des alimens ou à des produits agricoles et pharmaceutiques, et c'est dans la part qu'il ajoute au prix de ces alimens et de ces produits qu'il faut le considérer. Le paysan, par exemple, s'en sert pour saler le lard qu'il consomme : eh bien! si nous considérons l'augmentation qu'ajoute l'impôt du sel au prix de revient de la livre de lard, nous la trouvons insignifiante, et sans influence aucune sur le développement possible de la consommation. Il en est de même de l'augmentation qu'il ajoute au prix du fromage. Si le fromage est consommé par le producteur, la part de l'impôt n'a pas d'importance; s'il est vendu, la part de l'impôt entre naturellement dans le prix de vente, et elle est remboursée par l'acheteur, c'est-à-dire, comme toujours, par le consommateur. Il y a un criterium infaillible pour apprécier le poids d'un impôt, c'est le degré d'influence qu'une fois allégé il exerce sur le progrès de la consommation. Cet impôt a été diminué des deux tiers en 1848, ce qui est une diminution considérable qui a fait perdre d'un seul coup au fisc plus de 40 millions. Eh bien! sait-on quelle influence elle a exercée sur la consommation? Elle l'a fait passer en dix ans (nous a dit l'exposé financier de M. Fould) de 6 kilogrammes 1/2 à 8 kilogrammes par personne, c'est-à-dire qu'elle a augmenté de moins de 2 pour 100 par an. L'augmentation de la consommation du sucre avait été de 7 pour 100 avant le dégrèvement, et de 27 pour 100 après. Ainsi, en dix ans, avec un dégrèvement de deux tiers, l'augmentation de la consommation du sel n'a pas été aussi forte que celle du sucre en une seule année après un dégrèvement qui n'était pas de moitié. Cela prouve au fond, et malgré tout le bruit que l'on a fait et que l'on continue de faire, le peu d'intérêt économique qui s'attache au plus ou moins d'allégement de cet impôt. Qu'il entre, comme aujourd'hui, pour 4 francs à peu près dans le budget d'une famille,

ou qu'il y entre demain pour 6 francs avec la nouvelle surtaxe, la question a peu d'importance.

On dit : Ce n'est pas ainsi qu'il faut juger l'effet du dégrèvement de 1848, ce n'est pas sur l'ensemble de la consommation, mais sur la part qui en revient particulièrement aux classes pauvres. On divise alors par quinze millions d'individus (1) les 54 millions d'augmentation dans la consommation du sel depuis le dégrèvement, et on en conclut que cette augmentation a été de 4 kilogrammes par tête, et de 20 à 24 kilogrammes par famille. Nous aurions bien quelque chose à dire contre la question ainsi posée, cela nous paraît une évaluation au moins très arbitraire; mais nous voulons l'admettre, et l'objection ne nous embarrasse pas : nous répondrons que, s'il est vrai que les classes pauvres consomment plus de sel relativement que les autres, et soient par conséquent plus soumises à l'impôt qui le frappe, cette part de l'impôt entre dans le prix de leur main-d'œuvre, dans les frais de revient des choses qu'elles produisent, et qu'elles se font rembourser, comme tous les producteurs, par le consommateur de leurs produits. On a la même réponse à faire à ceux qui parlent du sel comme d'une matière première pour l'agriculture. Sans doute il vaudrait mieux pour l'agriculture qu'il n'y eût pas d'impôt sur le sel, pas plus que sur les autres choses dont elle est appelée à se servir; mais quand on voit une matière première autrement intéressante que le sel pour l'agriculture, comme le fer, soumise encore à un droit d'entrée à la frontière malgré le traité de commerce avec l'Angleterre, on se demande pourquoi on s'intéresserait particulièrement au dégrèvement du sel, qui, après tout, n'est qu'une exception dans la consommation de l'agriculture. En définitive, si l'agriculture emploie du sel, c'est pour améliorer ses produits et leur donner une plus-value; elle se fait rembourser l'impôt par celui qui achètera ses produits. L'impôt du sel en lui-même, et abstraction faite des besoins contestables pour lesquels on voudrait l'augmenter, n'est donc pas un mauvais impôt.

Ce qui est essentiellement mauvais dans le nouveau plan de M. le ministre des finances, et ce qui n'est justifié ni en équité ni en économie politique, c'est le nouvel impôt sur les voitures et chevaux de luxe, venant suppléer à un dégrèvement de la cote personnelle et mobilière et des patentes au profit de douze ou treize cent mille contribuables. Cet impôt des voitures serait à Paris de 50 francs par voiture à quatre roues et de 25 francs par cheval, avec une échelle descendante selon l'importance des localités, il rapporte-

(1) Voyez le discours de M. Hubert-Delisle dans la discussion de l'adresse de 1862 au sénat.

rait 5,500,000 francs; par conséquent ce ne serait ni un impôt modéré, ni un impôt productif. Il se peut que certaines personnes trouvent l'impôt trop onéreux et mettent de côté leur voiture et leurs chevaux. Si un tel fait se produit, l'industrie de la carrosserie et celle de l'élevage des chevaux en souffriront, et les gens qui en vivent, ayant moins de ressources, consommeront moins des autres choses qui profitent à toutes les industries; partant, toutes les industries se trouveront atteintes par un impôt qui n'aura voulu atteindre que les riches, il pénétrera jusqu'au cœur de la société, et l'ouvrier lui-même en sentira le contre-coup dans son salaire. Veut-on que la personne riche, que l'on se propose particulièrement d'atteindre, garde sa voiture et ses chevaux, et paie l'impôt? Eh bien! ce sera son revenu qu'on aura diminué, ce sera elle qui consommera moins en proportion de l'impôt nouveau qu'elle devra payer. Si cet impôt doit rapporter 5 millions 1/2, ce seront 5 millions 1/2 de moins dans le revenu disponible, et comme les salaires et les profits de toute nature sont en proportion du revenu disponible, ils baisseront d'autant; l'ouvrier subira encore le contre-coup de l'impôt sur les voitures comme s'il le payait lui-même. On n'aura fait qu'apporter un trouble dans les rapports économiques de la société.

Cet impôt, a dit M. le ministre des finances, a l'avantage d'atteindre la richesse dans une de ses manifestations extérieures. Nous nous permettrons de dire, malgré notre déférence pour M. le ministre, que c'est là un impôt fort mal justifié. Si l'on devait prendre les manifestations de la richesse comme raison des impôts, il faudrait les prendre toutes, sous peine de manquer à l'égalité et à la justice. Or quelle habileté viendrait à bout d'une pareille tâche? Et puis y a-t-on bien réfléchi? On veut frapper la richesse quand elle se montre, mais elle ne se montre que pour s'employer, c'est-à-dire pour devenir féconde; l'imposer à ce moment-là, c'est donner une prime d'encouragement à celle qui ne s'emploie pas, qui se cache; c'est pratiquer le système des gouvernemens asiatiques, qui prennent l'argent où ils peuvent, où il est le plus facile à prendre, sans se préoccuper beaucoup des idées de justice et encore moins des considérations économiques. Aussi qu'arrive-t-il? L'argent se montre le moins possible, on thésaurise, afin de soustraire sa fortune aux regards du fisc, et le capital ne s'employant pas, ces pays restent toujours au même degré de barbarie et de misère. « On ne plante pas et on ne bâtit pas chez les Turcs, dit Volney dans son *Voyage en Égypte*, parce que planter et bâtir, ce serait faire supposer qu'on est riche, et le pacha vous imposerait en conséquence. » On aura beau citer l'exemple de la Belgique, du Piémont, et surtout de l'Angleterre, à l'appui de l'impôt sur les voitures : cela ne fera pas qu'il

soit juste et bon, cela fera uniquement que nous ne serons pas seuls à être engagés dans une mauvaise voie. Je ne prétends pas que l'économie sociale du pays en sera profondément troublée : il est évident que 5 ou 6 millions prélevés sous une forme plus ou moins regrettable ne peuvent pas exercer une grande influence sur la richesse publique; mais on n'en aura pas moins consacré un mauvais précédent qui pourra mener plus loin qu'on ne pense.

Ce qui fait mieux ressortir encore l'inconvénient de cet impôt, c'est son corrélatif; c'est le dégrèvement d'une somme équivalente dans l'impôt personnel et mobilier et dans celui des patentes au profit d'une certaine catégorie d'individus. Ce dégrèvement exceptionnel nous paraît condamnable à tous les points de vue : d'abord il est contraire aux grands principes de 89, qui proclament l'égalité devant l'impôt comme devant la loi. On dit : Mais l'exception n'est pas nouvelle, il y a des individus exemptés de la taxe personnelle et mobilière, ceux par exemple qui sont réputés indigens (1). Pour ceux-là, l'exemption se comprend, ils sont en général secourus par la charité publique; si on leur demande la taxe personnelle et mobilière, on accroît leur misère et on est obligé de leur rendre d'une main ce qu'on leur aura pris de l'autre. On ajoute, pour ceux qu'on veut exempter, que, sans être réputés indigens, ils sont à la limite extrême où l'indigence devient manifeste, et qu'à ce titre ils méritent aussi des ménagemens. Nous comprenons cette sollicitude; mais si on se place une fois sur ce terrain, il n'y a plus de limite à poser, on est en plein arbitraire. Croit-on par exemple que ceux qui seront, eux, à la limite extrême de l'affranchissement se trouveront dans une position plus aisée que ceux qui seront affranchis et qu'ils ne demanderont pas aussi la même faveur? Au nom de quel principe les repousser? Qu'on se rappelle ce qui se passait à propos des électeurs censitaires à 200 francs du gouvernement de juillet; on demandait quelle différence de capacité il pouvait y avoir entre celui qui payait 200 francs de contributions et celui qui n'en payait que 199, et comme on prouvait qu'il y avait quelquefois plus de capacité au-dessous qu'au-dessus, la barrière a été emportée un beau jour, et tout le monde est devenu électeur. Il faut veiller à ce qu'il n'en soit pas de même à propos des dégrèvemens; par la brèche qu'on ouvre aujourd'hui, bien d'autres contribuables chercheraient peut-être à passer plus tard. Il faut y veiller d'autant plus qu'avec le suffrage universel nos institutions reposent sur la loi du plus grand nombre, et que le plus grand nombre peut avoir intérêt à rejeter le fardeau de l'impôt sur le plus petit nombre.

(1) Article 12 de la loi du 21 avril 1832.

C'est en vain qu'on cherche à justifier cette exemption par ce qui a lieu dans certaines villes, où les municipalités, usant d'une faculté qui leur a été laissée par la loi du 21 avril 1832, exonèrent de la taxe personnelle et mobilière les loyers au-dessous d'un certain prix. D'abord cette exemption est assez limitée, puis elle se rachète généralement par l'augmentation naturelle des produits de l'octroi sans addition de nouvelles taxes. Ce n'est pas le cas ici. Loin de là, on a besoin de 112 millions d'impôts nouveaux, et on ne fait le dégrèvement qu'à la condition d'en retrouver la compensation dans une nouvelle taxe. Or, si nous avons eu raison de dire que l'impôt des voitures est destiné par contre-coup à peser sur les salaires et sur les profits de l'industrie, il en résultera que l'ouvrier qui se trouvera à la limite extrême, pour ne pas profiter du dégrèvement de l'impôt personnel et mobilier, continuera de payer cet impôt et subira de plus sa part du trouble apporté à l'industrie par les 5,500,000 francs de l'impôt sur les voitures. Il était difficile d'imaginer quelque chose de plus contraire à l'égalité. Et sait-on en définitive quel est l'allégement qu'on opère par une mesure qui blesse à un si haut degré le sentiment de l'égalité? Il est, sur 5 millions à répartir en 1,200,000 individus, d'environ 4 francs par individu, et si on réfléchit que la taxe se paie par famille et que le budget d'une famille en France pour vivre ne peut guère être inférieur à 800 francs, il s'ensuit que le dégrèvement compte pour 1/2 pour 100 dans ce budget. Nous demandons à tout homme sérieux s'il y a là un profit appréciable pour le contribuable, capable d'exercer une influence réelle sur le bien-être de cette famille, si cela vaut la peine qu'on blesse le sentiment d'égalité si profond dans notre pays, et qu'on apporte le moindre trouble aux rapports économiques de la société. Une journée de travail de moins suffit pour causer un préjudice supérieur au bénéfice du dégrèvement, et cette journée de travail de moins, elle peut parfaitement venir du retranchement de 5,500,000 francs du revenu disponible par l'impôt des voitures.

Nous en avons fini de notre appréciation des impôts. Il reste à dire quelques mots de l'exagération des dépenses, qui rend les remaniemens et les augmentations d'impôts nécessaires. Nous voilà pour 1863 (si l'on réunit les trois parties du budget que M. le ministre des finances a cru devoir séparer) à 2 milliards 100 millions (1),

(1)	Budget ordinaire...........	1,745,000,000
	Budget d'ordre............	223,000,000
	Budget extraordinaire......	138,000,000
	Total......	2,106,000,000

Voyez le projet de loi pour la fixation des recettes de l'exercice 1863, et le projet de loi relatif au budget extraordinaire de la même année.

et il est probable que ce ne sera pas le dernier mot du budget, car, si les crédits supplémentaires et extraordinaires ne peuvent plus exister par voie de décret, ils peuvent toujours exister par voie de budget rectificatif et sous forme de viremens. Et nul n'oserait assurer que, malgré les prévisions très larges de M. le ministre des finances, on n'y aura pas recours.

Laissons de côté toutefois un ordre de considérations abordé tout récemment dans la *Revue* (1). D'autres circonstances permettent d'envisager avec quelque inquiétude une augmentation d'impôts. Je ne parle pas de la gêne commerciale et industrielle qui existe en ce moment dans notre pays, et qui est déjà par elle-même une considération assez puissante pour exclure toute idée de charges nouvelles. Un traité de commerce a été signé au commencement de 1860, et on a répondu aux plaintes de quelques industriels qu'on allait leur donner par toute espèce de dégrèvemens, autant qu'on le pourrait, les moyens de soutenir la concurrence étrangère. Et en effet, après avoir supprimé les droits sur des matières premières comme le coton et la laine, on a procédé à un dégrèvement sur certains objets de grande consommation, on a diminué de près de moitié les droits sur les sucres, le café, etc. C'était la pratique qui avait été suivie en Angleterre depuis 1842, et qui avait admirablement réussi. En 1842, quand l'illustre Robert Peel commença sa grande réforme économique, il comprit que le levier le plus puissant pour la faire réussir était l'abaissement successif des taxes afin de pouvoir réduire proportionnellement les frais de production, et à mesure qu'il élargissait chaque année le champ de la concurrence, il proposait une nouvelle diminution de taxe. On est arrivé de cette façon à réduire successivement sur le seul chapitre des douanes, de 1842 à 1858, 10 millions de taxes, et le résultat a été, sans parler des autres effets économiques, notamment de l'essor imprimé à l'industrie, que ce chapitre des douanes, qui donnait 25,515,000 livres sterling en 1842, avant le dégrèvement, a donné encore, après le dégrèvement de 10 millions de livres sterling, 25,275,000 livres sterling en 1858, c'est-à-dire que le fisc a regagné, par le seul effet du progrès imprimé à la richesse publique, tout ce qu'il avait abandonné. Chez nous, après avoir commencé certains dégrèvemens et en avoir promis d'autres, qui devaient être la conséquence naturelle du nouvel état de choses, voilà que tout à coup on s'arrête, et qu'au lieu de procéder à de nouveaux dégrèvemens, on reprend une partie de ceux qu'on avait opérés, et qu'on reprend même une surtaxe abandonnée depuis 1849. Et quel mo-

(1) Voyez, dans la livraison du 1er mai, *le Budget de 1863*, par M. Casimir Perier.

ment choisit-on pour faire ce pas en arrière? Le moment où l'industrie languit, où elle se plaint, à tort ou à raison, d'avoir été sacrifiée par le traité de commerce, et de n'avoir pas la force suffisante pour lutter contre sa redoutable rivale, qui est l'Angleterre. Certainement il y a de l'exagération dans ces plaintes, beaucoup d'exagération; mais enfin le moment est critique, chacun en convient, et ce n'était pas celui qu'on devait choisir pour revenir sur les dégrèvemens qu'on avait opérés et pour diminuer les forces de notre industrie.

Maintenant, quand on examine dans le budget extraordinaire de 1863 quelques-uns des chapitres de dépenses pour lesquelles on demande ainsi au pays de revenir sur les dégrèvemens commandés par le traité de commerce et de s'imposer à nouveau de 112 millions, on trouve : l'Opéra pour 3 millions, le matériel de l'artillerie et du génie pour 9,800,000; le ministère de la marine pour 17 millions, la part contributive de l'état pour l'achèvement des grandes voies de communication dans Paris, etc., 8 millions, en tout 38 millions. Que ces dépenses soient utiles, je ne le conteste pas, et personne probablement n'y trouverait à redire, si elles devaient être couvertes par des excédans de recettes; mais l'utilité ne nous en paraît pas telle qu'on doive encore les proposer quand on ne peut les faire qu'avec des ressources extraordinaires et au moyen de surtaxes. C'est le cas de rappeler la pensée de Montesquieu : « Il ne faut pas prendre sur les besoins réels du peuple pour les besoins imaginaires de l'état. » Quand M. Fould, dans le mémoire du 14 novembre 1861, est venu nous révéler l'état de nos finances, le pays n'a pas dû croire que le premier effet de la réforme à opérer serait d'augmenter les impôts de 112 millions, et qu'on chercherait à rétablir l'équilibre, non pas en diminuant les dépenses, mais en augmentant les recettes; il n'a pensé qu'aux économies, et il s'est dit que sur un budget de 2 milliards et plus, dont 380 millions pour la guerre et 168 pour la marine, on devait pouvoir faire des réductions assez sérieuses pour mettre le budget en équilibre sans nouveaux sacrifices. Le pays s'est donc attaché à l'idée d'économie, comme au mot d'ordre de la politique nouvelle, et toutes les manifestations de l'opinion publique en font foi.

VICTOR BONNET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1862.

On sait qu'avec une rare délicatesse de loyauté monarchique et par un sympathique respect pour le deuil de la reine, les grands partis parlementaires anglais sont convenus de s'abstenir durant cette session de toute action politique qui aurait pu agiter l'Angleterre et mettre en question l'existence du présent cabinet. Les conditions tacites de cette trêve ont été observées avec une remarquable fidélité; la chambre des communes n'a été le théâtre d'aucune de ces grandes batailles dont la conquête ou la conservation du pouvoir est le prix. La conséquence naturelle d'un plan de conduite si exceptionnel a été, pour cette année, d'ôter leur intérêt ordinaire aux manifestations de la vie politique anglaise. Le parlement britannique a paru momentanément atteint d'un mal qu'on pourrait appeler la léthargie continentale. C'est surtout aux athlètes parlementaires que cette inaction préméditée a dû paraître pesante. Peut-être est-ce à un sentiment d'impatience contenue que M. Disraeli vient de céder en tentant contre lord Palmerston une brillante escarmouche. Peut-être les débuts de la grande exposition de Londres ont-ils paru au *leader* des conservateurs dans la chambre des communes une occasion très légitime d'offrir au public une exhibition parlementaire quelque peu animée. Après tout, ce qu'il y a de plus intéressant à voir en Angleterre, ce n'est point l'amas des échantillons de l'industrie du monde, et c'eût été dommage qu'il n'eût pas été donné à quelques-uns des hôtes d'élite de l'Angleterre d'assister à une séance importante de la chambre des communes. N'oublions point d'ailleurs que M. Disraeli est un tacticien, et que, sans qu'il ait eu l'intention de livrer bataille, il a pu juger utile aux intérêts de son parti de venir manœuvrer en face de lord Palmerston et du parti qui possède le pouvoir. La discussion du 8 mai a donc été engagée à propos d'une section importante du budget des recettes. M. Disraeli saisissait ce prétexte pour examiner la politique

générale de l'Angleterre. Ce n'était en effet qu'un prétexte : le spirituel orateur et ses amis ont adhéré déjà au budget des dépenses; après avoir accordé les dépenses, ils ne pouvaient refuser les ressources. La discussion ne pouvait aboutir : elle n'était pas un combat, c'était une fantasia où les armes n'étaient chargées qu'à poudre.

Toutefois la question qui a été le thème de l'élégante dissertation de M. Disraeli n'est point seulement une question anglaise : elle présente un intérêt européen et surtout un intérêt français. Cette question n'est autre en effet que la contradiction gigantesque et l'énorme paradoxe de ce temps-ci; c'est la contradiction paradoxale par laquelle les grandes nations du monde, tout en voulant chacune la paix pour son compte et en échangeant entre elles les assurances et les protestations les plus pacifiques, arment cependant à l'envi et obèrent de gaîté de cœur leurs finances par l'excès de leurs dépenses militaires et maritimes.

Il est superflu de dire que c'est du point de vue anglais que M. Disraeli a attaqué ce contre-sens désolant. Voilà que les finances anglaises, elles aussi, connaissent depuis deux ou trois ans le mal du déficit. Les découverts des derniers budgets anglais n'atteignent sans doute point les proportions colossales auxquelles les nôtres sont arrivés durant le même temps; mais ils s'élèvent à 100 millions de francs, et c'est beaucoup pour un pays déjà considérablement taxé, et qui se faisait depuis longtemps un point d'honneur d'obtenir à la clôture de ses exercices financiers des excédans de recette, des *surplus*. Pour l'année qui s'ouvre, la gloire d'un surplus est encore refusée à l'Angleterre, et c'est un nouveau déficit qui se prépare. 24 millions sterling (600 millions de francs) du budget des recettes de l'Angleterre, considérés comme une ressource extraordinaire et temporaire, ne sont votés qu'à l'année. Bien loin que cette charge extraordinaire puisse être épargnée au pays, il faudra demander de nouvelles ressources à l'impôt, si le même système de dépenses est maintenu, et si l'on fait un pas de plus dans la voie du déficit. A chaque session, les ministres, pour excuser le chiffre auquel les dépenses sont portées, parlent de circonstances exceptionnelles. D'année en année, il devient pourtant plus évident que l'exceptionnel est en réalité le permanent. Jusqu'ici, on le voit, il n'est pas une plainte de M. Disraeli que nous n'ayons en France le droit de nous approprier, en la grossissant proportionnellement à la supériorité de nos déficit, de nos charges financières et des taxes nouvelles que nous sommes obligés de nous imposer. — Mais, dit M. Disraeli, la dépense résulte de la politique; si vous voulez résoudre le ruineux problème de vos dépenses, il faut que vous sachiez mesurer et juger la politique qui motive et entraîne ces dépenses. — Voilà encore un principe dont nous trouvons en France l'application légitime. C'est par cette enjambée que M. Disraeli, quittant le terrain financier, entre dans la sphère de la politique générale.

On ne pourrait donner que l'un de ces trois motifs à nos grandes dé-

penses, dit M. Disraeli : ou bien elles ont pour objet de mettre l'Angleterre à l'abri d'une agression dont elle serait menacée, ou bien elles ont pour cause quelque dessein particulier de la politique anglaise, ou enfin la nation anglaise est contrainte de les faire pour maintenir ce que l'on appelle son influence dans les conseils de l'Europe. M. Disraeli écarte les deux premiers motifs : aucune invasion ne menace l'Angleterre et n'est redoutée par elle; l'Angleterre ne prétend à rien de plus que ce qu'elle possède, elle ne poursuit aucun agrandissement, elle ne nourrit aucun dessein particulier qu'elle veuille faire prévaloir par la force des armes. Il ne reste donc plus que la troisième hypothèse : ces énormes dépenses ont pour cause la nécessité de maintenir l'influence de l'Angleterre dans les conseils de l'Europe. Nos lecteurs ne manqueront pas d'être frappés de la parfaite exactitude avec laquelle cette analyse s'adapte à la situation de la France. Nous aussi, nous nous imposons des sacrifices financiers extraordinaires; nous non plus, nous n'avons à redouter ni attaque du dehors, ni invasion; nous non plus, toutes les professions publiques de notre gouvernement en font foi, nous ne méditons aucun agrandissement à main armée; nous aussi, poussés à bout et obligés, pour expliquer notre conduite, de nous payer d'un mot banal, nous attribuerons nos prodigalités aux exigences du grand rôle que nous sommes tenus de jouer en Europe. Mais c'est là justement que M. Disraeli perce de son esprit incisif, et en employant, comme il dit lui-même, la méthode socratique, le paradoxe de la politique actuelle. Ah! il faut si chèrement acheter la conservation de l'influence au sein des conseils européens! Qu'est-ce donc que ces conseils de l'Europe? A l'heure qu'il est, parmi ce qu'on appelait autrefois les cinq grandes puissances, quelles sont donc celles qui apportent dans les conseils de l'Europe une vitalité véritable, une force valide? Est-ce la Russie avec l'embarras de ses finances, la crise sociale de l'émancipation des serfs, les agitations politiques de sa noblesse libérale et les tressaillemens douloureux de la Pologne? Est-ce l'Autriche, toute meurtrie des coups qu'elle a reçus dans la dernière guerre, et qui travaille si péniblement à sa réorganisation intérieure au travers des discordes de ses nationalités? Est-ce la Prusse, où toutes les aspirations et toutes les irrésolutions s'enchevêtrent et s'entre-choquent dans un conflit constitutionnel? Les conseils de l'Europe! Aujourd'hui, pour l'homme politique, ils se réduisent en réalité à l'Angleterre et à la France. Conserver son influence dans ce concert, c'est faire sa partie dans un duo. On s'arme donc, on prodigue ses ressources, on encourt des déficit, on se grève d'impôts pour tenir tête à la France, si on s'appelle l'Angleterre, pour faire face à l'Angleterre, si l'on est la France! Et cependant l'Angleterre et la France se sont étroitement liées par un traité de commerce. En Italie, en Amérique, elles poursuivent des politiques ou analogues ou identiques; sur les points les plus éloignés du globe, elles ont mené de concert de grandes entreprises, elles ont été alliées dans la guerre d'Orient. Au milieu de tant

d'intérêts semblables, de tant d'actions communes, pourquoi voit-on survivre entre les deux nations un antagonisme si ruineux et si périlleux pour elles?

Nous savons gré à M. Disraeli d'avoir posé cette grave question, qui n'est ni moins opportune ni moins importante d'un côté de la Manche que de l'autre. A notre avis, le chef de l'opposition anglaise est loin d'avoir donné le mot de l'énigme qu'il a proposée aux méditations de ses compatriotes. M. Disraeli, pour expliquer cette contradiction, s'est contenté d'un commode et banal refrain d'opposition. Si les choses vont si au rebours du sens commun, c'est la faute de lord Palmerston! La politique adoptée par le ministère à l'égard de la France est une politique de défi et de violence morale! Chose curieuse, c'est dans les affaires d'Italie que M. Disraeli a surtout reproché à lord Palmerston d'avoir taquiné, traversé, contrecarré la politique du gouvernement français. M. Disraeli est-il sûr que l'initiative morale exercée par le cabinet anglais dans les affaires italiennes ait au fond bien vivement contrarié notre gouvernement? En vérité, qu'en sait-il? Un homme aussi expérimenté que lui ignore-t-il qu'il y a aussi en politique de douces violences? J'admets que notre politique italienne dans ses vicissitudes diverses a pu avoir deux apparences différentes. Il y a eu la proclamation qui annonçait la délivrance des Italiens « des Alpes à l'Adriatique, » et il y a eu la paix de Villafranca. Pour prendre la dernière incarnation de ce dualisme, nous avons M. de Goyon; mais nous avons aussi M. de Lavalette. Pourquoi M. Disraeli supprime-t-il une des faces de notre Janus? Comment un homme aussi fin et aussi pénétrant peut-il croire ou feindre de croire que la vraie politique de la France, celle que nous avons le plus à cœur, est celle que, pour la commodité du discours, nous appellerons la politique Goyon? C'est le besoin d'une argumentation d'opposition qui a conduit M. Disraeli à commettre ce contre-sens. Des faits qui aujourd'hui appartiennent à l'histoire auraient dû le convaincre que certaines pressions anglaises nous ont été, dans les affaires d'Italie, non moins utiles qu'agréables. Au moment par exemple où la politique des annexions prévalut, M. le comte Walewski, qui avait été contraire à ce mouvement, mû par un honorable scrupule de conscience, quitta le portefeuille des affaires étrangères. Lord John Russell à cette époque, dans une note devenue célèbre, nous pressa de consentir aux annexions. L'éminent successeur de M. Walewski, M. Thouvenel, tira de cette pression anglaise un parti de maître. La note de lord John Russell lui servit d'abord à nous dégager vis-à-vis de l'Autriche des liens du traité de Zurich; puis les annexions italiennes, si chaudement patronnées par le cabinet anglais lui fournirent un irrésistible argument pour revendiquer au profit de la France Nice et la Savoie. M. Disraeli ne saurait avoir la naïveté de croire que, bien que la politique représentée par M. Walewski ait dû céder à la passion de lord Palmerston et de ses collègues pour les annexions, la politique française ait pu sortir blessée

de cette épreuve. Nous partageons, quant à nous, l'opinion du *Times*, et nous pensons que, lorsque la question romaine sera terminée, M. Disraeli se convaincra que l'Angleterre aura été une utile amie de notre gouvernement dans les nombreuses difficultés de sa politique italienne, et que l'empereur n'aura pas à se plaindre d'avoir eu un excitateur aussi tenace que lord Palmerston.

Sur le terrain où M. Disraeli s'était placé pour attaquer sa politique étrangère, le premier ministre anglais avait beau jeu. Aussi sa verte vieillesse était-elle en belle humeur lorsque, saisissant l'occasion que lui offrait son adversaire, il a pu renouveler devant la chambre ses protestations de sympathie en faveur de l'Italie émancipée et rappeler avec une spirituelle fierté les succès que l'Angleterre a obtenus dans sa politique italienne par les seules armes de l'influence morale; mais sur la question générale qu'avait soulevée M. Disraeli, sur la cause et la portée de ces ruineux armemens par lesquels une enchère sans limites semble être ouverte entre la France et l'Angleterre, lord Palmerston n'a, ce nous semble, rien dit de satisfaisant. L'Angleterre, suivant lui, n'arme que pour sa défense; elle veut entrer dans les conseils de l'Europe avec une puissance défensive suffisante pour qu'aucune appréhension ne doive l'arrêter dans l'expression de ses opinions, pour n'avoir à céder à aucune panique, pour tenir le langage franc, ouvert et ferme que tiennent ceux qui savent qu'ils n'ont rien à craindre. Qu'une telle prétention soit légitime, nous ne voulons pas le contester; mais s'il était vrai qu'il n'y eût pour les états d'autre garantie de sécurité que celle qu'ils peuvent puiser dans leurs armemens actifs, on ne verrait pas où s'arrêteraient ces armemens et les dépenses qu'ils entraînent. S'imagine-t-on la France et l'Angleterre occupées sans relâche à mesurer leurs forces respectives de terre et de mer, et appliquées, aussitôt que l'une aurait l'avance sur l'autre, à faire de nouveaux efforts pour s'atteindre ou se dépasser mutuellement? A l'appui de sa thèse, lord Palmerston a invoqué des argumens indignes du triomphant doyen des hommes d'état de l'Europe. Il a prétendu que de grands peuples tels que l'Angleterre, la France, les États-Unis, étaient à la merci des coups de tête du premier venu de leurs officiers, que la paix du monde dépendait d'un Pritchard, d'un Wilkes, et que c'était pour être prêt contre les accidens de ce genre que les peuples civilisés devaient enfouir les ressources de la paix dans d'éternels préparatifs de guerre. Une telle conclusion serait insensée; elle ferait honte à notre époque. D'ailleurs n'est-elle pas réfutée par les exemples même que lord Palmerston a cités?

Nous avons plusieurs fois, dans ces dernières années, rencontré devant nous ce problème que M. Disraeli a rhabillé d'une nouvelle formule, et dont lord Palmerston élude la solution. Nous n'avons, pour notre compte, jamais hésité à signaler la seule cause véritable des énormes dépenses que la France et l'Angleterre s'imposent malgré la paix et au grand péril de la

paix elle-même. Cette cause, on ne peut la chercher que dans les variations subies depuis 1848 par les institutions françaises. Il n'y a pas de conclusion qui ressorte de l'histoire de France depuis soixante ans avec plus d'évidence que celle-ci : les entraînemens de la France vers la guerre, les dépenses de la France en armemens de terre et de mer, ont toujours été en raison inverse de l'influence qui a été départie chez nous aux chambres représentatives et à la presse. On a souvent parlé en France du gouvernement à bon marché; il est certain que toutes les fois que l'on a pu ou que l'on pourra réaliser en France le gouvernement à bon marché, les autres nations du monde pourront, elles aussi, obtenir sur le prix de revient de leur gouvernement d'importantes économies. A quelles conditions peut-on avoir en France un gouvernement plus économique? Pour répondre à cette question, il n'est pas même nécessaire d'invoquer les souvenirs des régimes politiques passés; il n'est pas besoin de remonter aux budgets patriarcaux de l'ère parlementaire. Les inductions que l'on peut tirer de l'expérience présente suffisent. Toutes les fois que le gouvernement actuel de la France fait un effort sérieux d'économie ou de réforme financière, par quel effet immédiat cet effort est-il révélé et consacré? Le gouvernement, par un mouvement simultané, tend à élargir les attributions, à accroître les prérogatives de l'assemblée représentative.

Ainsi l'expérience elle-même du régime présent démontre que le progrès des économies dans l'administration financière dépend chez nous de la part progressivement plus grande que la chambre pourra prendre au gouvernement. Les hommes politiques d'Angleterre qui gémissent des stériles prodigalités financières auxquelles, par une funeste émulation, se condamnent aujourd'hui les deux premières nations de l'Europe, M. Bright, M. Cobden, qui vient de résumer ses griefs contre un tel état de choses dans une remarquable brochure, *Les trois Paniques*, M. Disraeli lui-même, lord Palmerston enfin, devraient voir clairement où est la solution pratique de la contradiction économique dont souffrent à la fois l'Angleterre et la France. L'allégement financier des deux pays ne peut être que proportionnel aux progrès de la liberté politique chez nous. Les hommes d'état dont nous parlons pensent-ils par hasard qu'ils ne peuvent rien pour accélérer ces progrès? Nous aimerions mieux, cela va sans dire, que la cause libérale en France ne fût redevable qu'à elle-même des conquêtes auxquelles elle aspire. Nous pensons cependant qu'elle pourrait être utilement secondée par les hommes politiques d'Angleterre auxquels nous faisons allusion. A divers titres, ces hommes politiques peuvent se vanter d'avoir exercé plusieurs sortes d'influences sur notre gouvernement. Lord Palmerston est convaincu qu'il n'a pas peu contribué à nous faire accepter l'unité italienne. M. Cobden a le droit de penser sans faux orgueil que le crédit acquis par lui dans les régions les plus élevées de notre gouvernement n'a pas peu servi à introduire en France les premiers élémens du libre échange. Que M. Bright,

que M. Cobden, que lord Palmerston soient donc conséquens avec eux-mêmes, et qu'ils prêtent au moins à la cause libérale française le concours moral de leurs vœux et de leur éloquence. Si MM. Bright et Cobden sont vraiment sincères dans leur amour des économies, qu'ils aient le courage de reconnaître hautement que la cause de l'épargne en France est solidaire de la cause de la liberté. Que lord Palmerston reconnaisse que le moyen le plus sûr de mettre la paix du monde à l'abri des coups de main de quelque mauvaise tête de nos armées et de nos marines, ce n'est pas de multiplier les armemens : c'est de faire, dans le gouvernement d'un pays comme la France, où le régime parlementaire a témoigné pendant tant d'années de son esprit pacifique, la part toujours plus large à la raison générale et à l'opinion publique, représentées et sauvegardées par la liberté de discussion.

Des progrès de la liberté en France dépend la bonne conduite des questions internationales et des intérêts qui nous sont communs avec les autres nations. A ces progrès sont attachés la vitalité et l'honneur de notre révolution et de notre démocratie. Une telle solidarité est chaque jour mieux comprise par les partisans intelligens et sincères de cette grande cause. La question de la liberté est l'objet en ce moment d'intéressantes polémiques entre divers organes des opinions démocratiques. Quelques journaux qui se parent des couleurs révolutionnaires et qui se sont engraissés des profits du monopole ont montré à l'égard des questions de liberté une négligence systématique qui a fini par provoquer dans les rangs démocratiques de généreuses protestations. Les journaux dont nous parlons, pour couvrir leur ignorance affectée des griefs de la liberté en France, simulent de ridicules alarmes sur les périls dont l'esprit clérical menacerait la révolution. Étrange et honteuse façon de comprendre les intérêts présens des principes de 1789! Partout sur le continent où règnent dans toute leur étendue et la liberté de la presse et le gouvernement par la représentation et la discussion, en Belgique, en Suisse, en Italie, les principes de la révolution française triomphent par la liberté, et l'on voudrait qu'en France, sur le sol même où sont éclos ces principes, les grandes idées et les grands résultats de la révolution eussent besoin de la protection de l'arbitraire, et eussent à redouter les épreuves de la liberté! Parmi les principes de la révolution, ceux pour lesquels on affiche une sollicitude si maladroite ou si peu loyale ont définitivement triomphé et sont à l'abri de tout mouvement réactionnaire. Parmi ces principes, un seul à cette heure est en souffrance chez nous : celui-là même qui est la sanction et la garantie de tous les autres, la liberté. Quiconque, parmi les organes de la démocratie en France, subordonne à d'autres intérêts la question de liberté déserte en fait la cause de la révolution.

Contradiction bizarre! Nos démocrates contempteurs de la liberté sont justement ceux qui affectent le zèle le plus exclusif pour la révolution italienne. Ils ont donc bien peu compris cette révolution. Nous avons toujours

pensé, quant à nous, que le succès de l'émancipation italienne était une victoire commune pour toutes les causes libérales européennes, et annonçait à tous les peuples du continent le retour d'un mouvement contraire aux réactions oppressives dont l'Europe a souffert depuis 1851. C'est pour cela qu'avec un empressement dont nous n'avons qu'à nous applaudir, et contrairement à quelques divergences personnelles qui se manifestaient très intempestivement autour de nous, nous avons reconnu dans la cause italienne une cause parente de la nôtre; mais comment se fait-il que, même parmi les partisans de la révolution italienne, tout le monde en France ne comprenne point les enseignemens les plus saisissans qu'elle nous a donnés? Elle n'a pas voulu sacrifier un seul jour la liberté à ces prétendues nécessités de salut public qui certes ne lui faisaient pas défaut, et qu'exploitent si avidement les esprits étroits et les caractères tyranniques. Au milieu des difficultés qui les assiégeaient, M. de Cavour et ses successeurs n'ont pas voulu suspendre une seule fois et la liberté de la presse et le gouvernement parlementaire; ils n'ont pas voulu retirer des mains de leurs ennemis les armes de la liberté. Les démocrates qui ont si peu de souci en France des garanties libérales, et qui consentent à s'en priver eux-mêmes sous le honteux prétexte de désarmer leurs adversaires, font donc voir qu'ils n'ont pas plus l'intelligence de la révolution italienne qu'ils n'ont de sollicitude pour l'honneur de la révolution française.

Le succès de l'œuvre de l'unité italienne se confirme de plus en plus dans la conscience de l'Europe. Le voyage du roi Victor-Emmanuel dans les provinces napolitaines, l'accueil enthousiaste qu'a reçu des populations le prince qui est le vivant symbole de l'unité de l'Italie, sont des faits dont la portée ne peut plus être contestée, et qui consolident fortement la situation du nouveau royaume. Parmi les autres avantages moraux récemment obtenus par la cause italienne, on doit compter la déclaration significative du ministre d'Autriche, M. de Rechberg. L'Autriche vient d'annoncer officiellement à l'Europe qu'elle a renoncé à toute politique d'intervention en Italie, que son attitude sera désormais purement défensive, et, comme à l'appui de cette déclaration, elle n'a pas hésité à réduire son armée. On reconnaît à ces sages résolutions de la politique autrichienne l'heureux ascendant acquis par M. de Schmerling dans les conseils de la cour de Vienne. M. de Schmerling poursuit le travail de transformation du gouvernement autrichien en monarchie constitutionnelle avec une application sincère et persévérante dont l'Europe libérale doit lui tenir compte. La politique nouvelle de l'Autriche donne à l'Italie la sécurité dont elle a besoin pour se constituer régulièrement. Un des résultats immédiats de cette politique est en quelque sorte d'isoler davantage la question romaine, de la mûrir, d'en presser la solution. Il est aujourd'hui hors de doute que notre gouvernement incline dans un sens plus favorable aux vœux de la nation italienne. Entre les alternatives du dilemme Goyon-Lavalette, le choix est fait : le

général de Goyon revient en France, et M. de Lavalette retournera dans peu de jours à Rome. La présence de notre escadre à Naples s'associant au voyage triomphal du roi Victor-Emmanuel est un témoignage public dont la signification ne saurait être contestée. Maintenant, sur la foi de ces prémisses, faut-il croire que notre gouvernement va sur-le-champ aborder la question romaine et soumettre au pape un plan dont la conclusion serait notre prochaine sortie de Rome? Nous n'oserions l'affirmer. Nous croyons que notre gouvernement a encore besoin d'être doucement pressé par l'opinion publique pour prendre le parti définitif vers lequel il tend manifestement. On dirait qu'il répugne à cueillir le fruit sur l'arbre et préfère le laisser tomber naturellement : nous ne comprenons pas trop les avantages d'une telle conduite, qui, après tout, ne diminue aucune de ses difficultés et n'ôte rien à ses responsabilités; mais, puisqu'il en est ainsi, il semble que l'opinion libérale en France, en Angleterre, en Italie, a bien peu de chose à faire pour que ce malheureux pouvoir temporel se détache de l'arbre antique de la papauté.

La question italienne vient d'être discutée dans le sénat belge. Au commencement de la session, au mois de novembre, la minorité de la chambre des représentans reprocha vivement au gouvernement belge d'avoir reconnu le royaume d'Italie. Le débat eut lieu dans la discussion de l'adresse. Le sénat, qui dans sa réponse s'était borné à paraphraser le discours du trône, n'avait encore exprimé aucune opinion sur cet acte du gouvernement. Il a réparé cette omission dans la discussion du budget des affaires étrangères. Un des hommes politiques les plus distingués de la Belgique, M. Jules Malou, qui, après avoir été longtemps un des chefs du parti catholique dans la chambre des représentans, remplit au sénat un poste analogue, a soulevé la question en proposant une réduction sur les appointemens de M. Solvyns, ministre de Belgique auprès du roi d'Italie. La controverse italienne est trop vieille pour que de part et d'autre tous les argumens n'aient pas été épuisés. Il est donc inutile de reproduire les idées qui ont été développées et par les organes du parti catholique et par le ministère et les membres du parti libéral. L'opposition était dans la chambre haute assez nombreuse pour que M. Ch. Rogier ait cru devoir poser nettement la question de cabinet. Le ministère a gagné le vote. L'amendement de M. Malou a été rejeté par 28 voix contre 21. On comprend du reste qu'un tel débat ne pouvait être en ce moment la préoccupation principale de la Belgique. La maladie du roi Léopold était un incident bien autrement grave pour les intérêts de ce pays. On peut dire que le danger qui a menacé la vie du roi des Belges a causé en Europe une émotion générale, et que les nouvelles plus favorables qui ont fait espérer le prochain rétablissement de la santé de ce prince ont été reçues avec une satisfaction unanime. Un membre de la chambre des représentans, M. Barthélemy Dumortier, avait cru devoir demander, à cause de la maladie du roi, l'ajournement de plu-

sieurs projets de loi annoncés au début de la session. La chambre a repoussé cette proposition d'ajournement, qui était par trop timorée, et dont au surplus l'espoir du rétablissement du roi est venu heureusement faire disparaître le prétexte.

Tout annonce que nous allons enfin assister à la conclusion d'un des épisodes les plus bizarres de la vie politique intérieure de l'Allemagne, nous voulons parler du conflit dont la Hesse électorale était depuis tant d'années le théâtre. L'électeur, par ses dernières incartades, a réussi enfin à perdre la protection de l'Autriche et de la majorité de la diète, qui lui permettait de résister depuis quinze ans aux vœux imperturbables de ses persévérans sujets. L'Autriche s'est mise d'accord avec la Prusse pour conduire à une solution la question hessoise. L'électeur a refusé de recevoir l'aide-de-camp du roi de Prusse, le général Willissen, que le roi Guillaume lui avait envoyé; mais, s'il ne devient pas plus traitable, il faudra bien qu'il cède à l'exécution fédérale. Lorsqu'on se rappelle qu'il y a douze ans cette question hessoise faillit allumer la guerre entre la Prusse et l'Autriche, on ne peut s'empêcher de reconnaître encore ici la supériorité de la sage et libérale politique de M. de Schmerling sur les entraînemens impétueux et violens de la politique réactionnaire du prince Félix Schwarzenberg. Mais la principale crise de la politique allemande n'est point aujourd'hui dans la Hesse électorale, elle est au cœur même de la Prusse. La Prusse a répondu à l'appel que le roi lui avait adressé par la dissolution en nommant une chambre où les élémens progressistes et libéraux sont plus considérables que dans la précédente assemblée. Devant le résultat des élections comparé au langage tenu par le roi en plusieurs circonstances, on s'est demandé avec inquiétude en Allemagne et en Europe si l'on n'allait point assister à un conflit entre les prétentions populaires et la prérogative royale. Nous n'avons point partagé cette crainte. Il nous semblait qu'en Allemagne il était peu probable que les conséquences d'une situation complexe se pussent déduire avec la logique inexorable que d'autres peuples apportent dans la vie politique. Ni de la part du roi et d'un prince de la maison populaire de Hohenzollern, ni de la part du peuple prussien, il ne nous paraissait probable que les choses fussent poussées à l'extrême. Ne serait-ce point un contre-sens absurde que le roi de Prusse, comme le voulaient les alarmistes, se préparât à comprimer par un coup d'état les aspirations nationales au moment même où à Cassel le gouvernement prussien allait faire prévaloir, au besoin même par la force, les vœux et les droits populaires contre l'obstination d'un petit despote? Nous croyons que notre espérance ne sera point trompée. On paraît être d'accord en Prusse pour éviter le conflit. Nous pensons que la nouvelle chambre ne sera convoquée que pour expédier dans une courte session les affaires urgentes, et que l'on prendra grand soin d'écarter par des ajournemens prudens les luttes de prérogatives.

Si l'on en jugeait par les dernières nouvelles arrivées d'Amérique, la conclusion inévitable de la guerre civile devrait être le triomphe de l'Union américaine sur ce que l'on appelle aux États-Unis la *secessia*. La prise de la Nouvelle-Orléans était une condition essentielle du dénoûment de la guerre civile. En admettant en effet que le nord et l'ouest des États-Unis dussent consentir à la séparation des *gulf-states,* il est certain qu'ils ne pourraient accorder cette concession qu'à la condition que l'Union demeurât maîtresse du cours et de l'embouchure du Mississipi. Le Mississipi est en effet le grand débouché des états de l'ouest, et le *far west,* où se poursuit le développement continu de l'Union, ne peut laisser en des mains ennemies l'issue nécessaire de son commerce. Il y a là une de ces nécessités géographiques pour lesquelles les peuples supportent les guerres les plus sanglantes et les plus dispendieuses, et dont ne tiennent pas un compte suffisant ceux qui se figurent que la séparation des états du sud pourrait s'accomplir à l'amiable. Le poste de la Nouvelle-Orléans occupé, c'est à Corinth dans l'ouest, à Yorktown au nord, que vont prochainement s'accomplir les faits militaires qui décideront du sort de la présente campagne. Quand les fédéraux sortiraient vainqueurs d'un nouveau choc avec les troupes du général Beauregard et de l'attaque préparée par le général Mac-Clellan contre les lignes d'Yorktown, il n'est pas certain qu'ils pussent pousser cette année leurs avantages au-delà des états frontières. On avait attribué, et non à tort, au voyage de M. Mercier à Richmond un caractère d'exploration diplomatique; on disait que le représentant de la France avait voulu s'assurer par lui-même des dispositions du gouvernement de Richmond et rechercher si les chefs de la sécession seraient disposés à se prêter à une négociation. Nous croyons que les résultats pacifiques que l'on aurait pu se promettre du voyage de M. Mercier ne se sont point réalisés, et que notre ministre a rencontré chez les meneurs de Richmond une obstination inflexible. Il ne faudrait point conclure de la démarche de M. Mercier que la France éprouve pour les états du sud une injuste partialité. Certains journaux officieux qui, avec une si infaillible sûreté d'instinct, se sont faits parmi nous les organes de l'insurrection des propriétaires d'esclaves ne seraient pas fâchés de donner à penser que le gouvernement français voit d'un œil favorable la cause du sud. Ces journaux font, par une telle manœuvre, injure au gouvernement, dont ils ont la prétention d'être les officieux interprètes, et nous sommes convaincus qu'ils ne rendent point sa pensée. Il est des choses si claires, si évidentes par elles-mêmes, qu'aucun artifice ne les peut travestir. De cette nature sont les intérêts de la France dans la question américaine. Il est manifeste que la dislocation de l'Union américaine, qui serait la destruction d'une des œuvres de la France, serait en même temps un grave échec pour nos intérêts dans le monde. Nous n'aimons point à faire appel aux jalousies nationales; est-il cependant possible de se dissimuler que cet événement aurait pour l'Angleterre un ca-

ractère bien différent, et que le succès de la sécession équivaudrait presque pour elle à la réintégration d'une partie de l'Amérique dans son empire colonial?

Nous pouvons en terminant nous promettre que, dans quinze jours, le corps législatif aura donné des signes de vie, et nous aura mis en mesure de parler de ses travaux et de ses discussions. La session de la politique proprement dite a bien peu duré, l'espace de la discussion d'une adresse. La session des finances, la session des affaires, va commencer enfin. Elle serait bien courte, si elle devait s'arrêter au terme officiel de la dernière prorogation; mais nous espérons qu'après les longues semaines que le corps législatif a silencieusement consumées dans le travail des commissions, on ne lui marchandera pas une nouvelle prolongation de session. Avant tout, nos députés ont à discuter le budget. L'on affirme que la commission du budget a très sérieusement étudié la question des impôts nouveaux, et qu'on nous épargnera la surtaxe du sel. A merveille; mais, outre le budget, la chambre doit voter encore plusieurs lois importantes. Parmi ces projets de lois, il en est un qui est déjà passé, croyons-nous, par l'épreuve du conseil d'état, et que nous tiendrions à voir entrer le plus tôt possible dans notre code commercial. C'est une loi sur les sociétés que nous avons réclamée, il y a six ans, dans la *Revue*, au moment même où l'Angleterre réalisait cette réforme. Cette loi nécessaire à notre industrie dans la situation de concurrence active où les derniers traités de commerce l'ont placée vis-à-vis de l'étranger ferait, de droit commun et sans l'intervention du conseil d'état, jouir les sociétés constituées sur un capital modéré du privilége de l'anonymat, c'est-à-dire de la limitation de la responsabilité au capital social. Cette loi, destinée à encourager l'association des capitaux, était, nous le répétons, le complément obligé de la nouvelle politique commerciale adoptée par la France.

E. FORCADE.

L'EXPÉDITION DU MEXIQUE.

—

Lorsqu'il y a déjà six mois on vit surgir au milieu de toutes les affaires contemporaines cette question du Mexique, qui n'était sans doute ni nouvelle ni dénuée d'importance, mais qui surprenait un peu l'opinion par les proportions inattendues qu'elle prenait tout à coup, un doute dut venir à tous les esprits qui ne se tournaient pas pour la première fois vers le spectacle d'anarchie et de honteuses misères qu'offrent quelques parties du Nouveau-Monde. Qu'allait-on faire au Mexique? Quel était le sens réel, quelles seraient les conditions et les limites de cette intervention collective

formulée dans le traité du 30 octobre 1861? Trois puissances considérables ne pouvaient manifestement sceller une alliance avec un certain éclat, envoyer leurs escadres et des corps de débarquement, pour se borner à quelque résultat insignifiant, pour se laisser jouer encore par quelque nouvelle comédie de négociations évasives. La France, l'Angleterre et l'Espagne, mettant en commun leurs griefs de toute sorte, allaient au Mexique pour chercher des réparations malheureusement trop légitimes, pour imposer à des pouvoirs malvenus le respect de la vie et des intérêts de leurs nationaux et de tous les étrangers. Elles ne cachaient point d'ailleurs leur désir de voir l'intervention européenne servir à l'établissement au Mexique d'un gouvernement plus régulier, plus stable, plus propre à offrir des garanties permanentes de sécurité et de protection. L'apparition des forces alliées devait, selon toutes les conjectures, provoquer une manifestation du peuple mexicain en faveur d'un ordre politique plus conservateur. En un mot, sans que ce fût là l'objet précis et ostensible de l'alliance, on entrevoyait au bout de l'expédition européenne la possibilité de l'établissement d'une monarchie, et comme on va vite dans cette voie, le nom même du chef de la future monarchie n'était plus un mystère. L'archiduc Maximilien d'Autriche semblait le candidat en disponibilité de l'empire mexicain. Six mois se sont écoulés depuis que les trois puissances sont engagées dans cette aventure : où en est-on aujourd'hui? Non-seulement la monarchie qu'on voyait déjà s'élever sur ce sol dévasté est toujours un problème, plus que jamais un problème, mais les réparations mêmes qu'on était allé chercher, on ne les a pas obtenues. L'Espagne, après avoir devancé ses alliés avec une ardeur quelque peu excessive, semble s'être refroidie un instant, et on la dirait assaillie d'hésitations singulières. L'Angleterre, qui n'avait envoyé que peu de troupes de débarquement, les retire presque tout entières sans dépasser la Vera-Cruz. La France marche en avant ou est sur le point de marcher, et ce qu'on sait de plus clair jusqu'ici de cette expédition, c'est qu'il y a sur le sol mexicain quelques milliers de soldats européens faisant des marches et des contre-marches, s'avançant pour reculer, ou rétrogradant pour reprendre leur élan, tandis que les gouvernemens, en maintenant toujours l'alliance du 30 octobre, en restant ostensiblement d'accord sur la nécessité de l'intervention, suivent en réalité une politique assez divergente, si ce n'est contradictoire. Et voilà comment cette affaire du Mexique va en se compliquant, au lieu de se simplifier.

Quelle est donc la cause de ces contradictions et de cette confusion, si visibles dans l'action des forces alliées au Mexique? La vérité est que, si les trois puissances, dans les préambules de leur alliance, ne jugeaient pas d'une manière différente la situation de la république mexicaine, elles n'avaient pas une opinion entièrement identique sur la portée définitive de l'intervention, sur la signification morale et politique de cette démonstration de l'Europe. De là ce décousu qui a commencé dès l'origine, le jour o-

l'Espagne est arrivée avant tout le monde au Mexique, cédant trop visiblement à l'impatience assez vaine de planter la première son drapeau à la Vera-Cruz, et déployant une ostentation de forces qui mettait la France dans la nécessité d'augmenter elle-même son corps de débarquement pour rétablir l'équilibre des rôles, un peu troublé par cette brusque entrée en action. Il est évident que si l'Espagne, en prenant les devans, comptait s'assurer une certaine prépondérance dans la direction de l'entreprise, elle faisait un calcul imprudent, et elle se préparait une déception qu'elle a ressentie en effet, lorsque le corps expéditionnaire français a été accru. Le décousu a continué et s'est manifesté d'une manière bien plus sensible le jour où, au lieu de marcher sur Mexico, comme tout semblait l'indiquer, les chefs des forces alliées ont signé le 19 février ce qu'on a appelé les préliminaires de la Soledad : convention qui, à vrai dire, diminuait singulièrement le caractère de l'intervention, et qui, approuvée par l'Angleterre et l'Espagne, a été désavouée par la France. C'est là réellement le nœud de la question aujourd'hui. La convention préliminaire de la Soledad a créé pour un moment une situation entièrement distincte de celle qu'on avait prévue, et elle a surtout fait éclater la divergence entre les puissances alliées. Que l'Angleterre ait accueilli cette perspective d'une négociation nouvelle, quelque problématique qu'elle fût, et qu'elle ait saisi cette occasion de rappeler la plus grande partie de ses forces, cela n'a rien de surprenant : elle avait déclaré dès le premier instant qu'elle ne quitterait pas le littoral, qu'elle n'enverrait pas un corps d'opérations, que la France et l'Espagne étaient libres d'agir seules; mais ce qui est plus singulier et plus difficile à définir, c'est la part de l'Espagne dans cette œuvre confuse qui se déroule depuis six mois. Au premier instant, l'Espagne se hâte d'arriver à la Vera-Cruz avant ses alliés et semble dévorée de l'ardeur d'agir; puis bientôt, lorsque l'heure de l'action est venue, le chef de ses forces, le général Prim, s'arrête tout à coup; il signe des préliminaires qui n'ont assurément rien de décisif, qui annoncent une négociation, et qui, en permettant aux forces alliées de s'avancer dans l'intérieur pour chercher des positions plus salubres, leur font une obligation de rétrograder, si la négociation échoue. Qu'y a-t-il en tout cela? Le général Prim, qui a des alliances de famille au Mexique, a-t-il cédé à des considérations personnelles et a-t-il agi de lui-même? A-t-il au contraire représenté exactement en cette circonstance la pensée de son gouvernement? Ce qui est certain, c'est que les combinaisons dont on attribue l'idée première à la France ne sont nullement en faveur au camp espagnol, et que le général Prim, qui se trouvait pour le moment le chef des forces les plus considérables, qui était par conséquent le seul en position d'agir, a eu la plus grande part dans les préliminaires de la Soledad : de telle sorte que l'Espagne, après avoir un instant compromis l'expédition au début par trop de précipitation, a contribué bientôt à en suspendre le cours et à la dénaturer.

On ne peut s'y méprendre en effet. Peut-être eût-il été plus sage à l'origine de se rendre un compte exact des difficultés qu'on devait rencontrer, de ne point aller au Mexique, ou du moins de réduire l'expédition à des proportions moins étendues, moins solennelles, en se bornant à une action sommaire et précise. Dès que l'intervention avait pris un autre caractère, et que des corps d'armée européens étaient sur le sol du Mexique avec le dessein avoué d'aider la nation mexicaine à secouer l'anarchie qui la dévore, il n'y avait plus à hésiter. Reculer après avoir tant fait, c'était s'exposer à une déconsidération inévitable, et laisser les intérêts européens sans garantie pour l'avenir. A quoi pouvait servir de négocier avec un pouvoir qui a cent fois violé tous ses engagemens? Signer avec lui des préliminaires, n'était-ce pas lui donner du temps et lui conférer en quelque sorte ce caractère d'un pouvoir régulier et légal qu'on refusait justement de reconnaître? N'était-ce pas de plus décourager tous les Mexicains décidés à faire une tentative suprême pour sauver leur pays de la ruine par une organisation plus forte? Croire qu'on pourrait éluder la guerre, que toutes les questions pourraient se résoudre pacifiquement, et que ces hommes qui occupent actuellement le pouvoir à Mexico disparaîtraient d'eux-mêmes de la scène, ou seraient intimidés, c'était une chimère. Bien loin d'être intimidé, le gouvernement de M. Juarez n'a fait que s'enhardir au contraire et multiplier les violences. Assailli d'un côté par la guerre civile, de l'autre par les puissances alliées, qu'il a réussi un moment à réduire à l'inaction, M. Juarez a profité de ce répit pour se livrer à une recrudescence de fureur désespérée. C'est ainsi qu'il y a peu de temps, presque en présence des forces européennes, il faisait fusiller un des chefs militaires les plus distingués du Mexique, le général Robles Pezuela, sur le simple soupçon qu'il était en connivence avec les alliés. A Mexico même, au mépris de tous les intérêts étrangers, il a redoublé d'exactions, de contributions forcées équivalant à de véritables spoliations. Ainsi les alliés, après six mois, se trouvent juste au même point, placés dans la nécessité de recommencer une entreprise ingrate sans doute, hérissée de difficultés, mais à laquelle est attachée désormais la considération européenne. Il reste à savoir ce que fera l'Espagne en présence des résultats d'une convention qu'elle a approuvée un peu par jalousie des combinaisons françaises. Quant à la France, elle semble décidée à marcher aujourd'hui en avant pour aller résoudre la question à Mexico. Et en vérité, y aurait-il rien d'autre à faire? Ce n'est que par de la décision et par le succès qu'on peut arriver à créer le terrain nouveau d'une combinaison possible, si tant est qu'il y ait des combinaisons possibles, efficaces et durables au Mexique. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

DE LA DIVISION ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE.

Études d'administration, par M. Jules Chevillard, ancien préfet (1).

Qu'est-ce que l'administration dans un pays libre et dans la société moderne en général? Un ancien préfet, M. Jules Chevillard, a essayé de répondre à cette question délicate. « L'administration, dit-il, consiste dans un ensemble de mesures propres à développer toutes les ressources productives d'un pays et à assurer la meilleure répartition des richesses produites pour le bonheur et la grandeur du peuple, au point de vue de l'ordre matériel et de l'ordre moral. » J'accepte cette définition, qui me paraît assez exacte; je la voudrais seulement un peu plus complète, en ce sens qu'elle laisse dans le vague la nature des mesures à prendre pour atteindre ce double but, produire et distribuer. La science économique a choisi aussi pour thème ces deux mots, production et distribution des richesses, et les moyens qu'elle indique ne sont pas toujours d'accord avec ceux de l'école administrative. La définition prête donc à l'équivoque; elle dit très bien quel doit être l'objet de l'administration, mais elle ne dit pas quels doivent être ses procédés, en d'autres termes quelle part il convient de faire aux deux grands facteurs de tout ordre politique, l'autorité et la liberté.

La définition théorique de l'administration, avec ses devoirs et ses limites, n'entre d'ailleurs que comme accessoire dans le livre consciencieux et utile de M. Chevillard; le sujet principal de ces études est la division administrative de la France. On sait que, dans l'état actuel des choses, la France se divise en départemens, les départemens en arrondissemens, les arrondissemens en cantons, les cantons en communes. C'est cette division que l'auteur a particulièrement entrepris d'étudier, et qu'il critique dans quelques-unes de ses parties, en proposant d'y substituer ce qu'il regarde comme meilleur.

Prenant l'édifice par la base, il commence par protester de son profond respect pour la commune. « La commune, dit-il en rappelant un mot bien connu de Royer-Collard, existe, comme la famille, avant l'état; la loi politique la trouve et ne la crée point. » La commune, c'est le clocher, l'église, le cimetière, le centre de tous les actes de la vie civile, l'intermédiaire entre la famille et la patrie. Il est hors du pouvoir des lois de dénaturer cette division du sol français, produit antique de toute l'histoire religieuse et agricole. Le génie révolutionnaire l'a tenté à plusieurs reprises, la com-

(1) 2 vol. grand in-8°; Paris, chez Durand.

mune a toujours survécu. La constitution de l'an III divisait la France en grandes communes de 5,000 âmes et au-dessus, qui devaient seules jouir d'une administration municipale; quant aux communes ayant moins de 5,000 âmes, qui constituent, à quelques centaines près, la totalité de la France, elle ne leur accordait qu'un agent municipal pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil. La constitution de l'an VIII alla plus loin encore : elle divisa la France en départemens et arrondissemens. Dans la pensée du législateur, la commune disparaissait. Heureusement la loi de pluviôse an VIII, qui survint peu après, admit l'existence des *municipalités* de villes, bourgs et *autres lieux;* la commune rurale, l'antique *paroisse,* rentra ainsi dans la loi, et parmi les restaurations du consulat ce ne fut pas la moins chère au peuple des campagnes. Sous l'empire, la commune vécut dans une obscurité profonde, le silence qui y régnait n'était troublé que par la conscription, et le 20 mars 1813, sous le coup de nécessités fatales, survint un décret de spoliation dont l'article 1er était ainsi conçu: « Les biens ruraux, maisons et usines, possédés par les communes, sont *cédés* à la caisse d'amortissement, qui en percevra les revenus à partir du 1er janvier 1814. »

L'auteur des *Études d'administration,* disons-le tout d'abord, est un zélé partisan de la restauration. Je suis loin de lui en faire un reproche. La restauration n'a pas bien fini, mais elle avait bien commencé, à part les violences de la première année. M. Chevillard fait donc ressortir fort justement ce que la restauration a fait pour la commune. D'abord elle a révoqué, par la loi du 26 avril 1816, l'inique décret de 1813, et restitué aux communes la partie de leur patrimoine qui se trouvait encore en la possession de l'état. Ensuite elle a fait reposer sur des bases solides, par l'ordonnance du 23 avril 1823, l'administration de la fortune communale. Le gouvernement a présenté, une première fois en 1821 et une seconde fois en 1829, tout un projet d'organisation municipale et départementale, et ce n'est pas précisément sa faute si ces deux projets ont échoué. Après avoir ainsi rendu justice à la restauration, il doit être permis de dire ce que M. Chevillard passe sous silence, je ne sais pourquoi : c'est que l'honneur d'avoir définitivement constitué la commune appartient au gouvernement de juillet, d'abord par la loi de 1831 sur l'organisation municipale, et ensuite par la loi de 1833 sur l'instruction primaire, la loi de 1836 sur les chemins vicinaux et la loi de 1837 sur l'administration municipale.

Les intérêts communaux sont par excellence les intérêts du peuple. On parle beaucoup du peuple aujourd'hui, on fait sonner très haut les grands mots de démocratie et de suffrage universel; mais depuis bientôt quinze ans que le suffrage universel gouverne la France, a-t-il rien fait de comparable dans l'intérêt populaire à ces lois d'un autre régime? Dans une des pièces justificatives de son livre, l'auteur cite un rapport qu'il fit en 1860, comme préfet de l'Indre, au conseil-général de ce département, sur l'état de l'instruction primaire. J'y trouve les chiffres suivans qui ont une grande éloquence : « La restauration avait reçu de l'empire 16 communes pourvues d'écoles fréquentées par 400 élèves; elle en a légué au gouvernement de juillet 62 fréquentées par 3,210 enfans; celui-ci à son tour en a laissé 161

donnant l'instruction à 6,955 personnes. En 1815, les frais de l'instruction primaire dans le département s'élevaient à 2,998 fr., en 1830, à 10,244 fr., en 1847, à 205,976 francs. » M. Chevillard ne parle pas des progrès accomplis depuis 1847.

Une objection s'est fait jour plusieurs fois; elle porte sur l'inégalité des communes. Telle commune, a-t-on dit, a plusieurs milliers d'habitans, telle autre à peine quelques centaines; celle-ci est riche, celle-là est pauvre : il serait à propos de grouper les plus pauvres pour leur donner plus de force par la réunion. M. Chevillard combat cette doctrine, et à mon sens il a raison. Pauvre ou riche, l'existence d'une commune est une conséquence de la configuration même du sol. Qu'on vienne au secours des plus pauvres si l'on veut et si l'on peut, mais qu'on leur laisse avant tout leur vie propre et indépendante. Humbles dans leurs prétentions, ces communes cherchent à mettre leurs besoins en rapport avec leurs ressources, elles se contentent d'une vieille chapelle et d'une mairie délabrée; mais c'est leur mairie et leur chapelle. En réunissant deux communes pauvres, que faites-vous? Vous réunissez deux coffres vides et vous doublez d'un trait de plume le territoire; vous avez la même misère répandue sur une plus grande surface, voilà tout. Au lieu de songer à des réunions, il faudrait plutôt diviser les communes les plus grandes, car il est bon qu'on n'ait pas trop de chemin à faire pour se rendre à l'école ou à la messe, pour présenter au baptême un enfant nouveau-né ou transporter un mort à sa dernière demeure.

Autant M. Chevillard respecte la commune, autant il respecte peu le département, qu'il regarde comme une création arbitraire de la loi. Il préfère, dit-il, à la division par départemens l'ancienne division par provinces, comme plus conforme à l'histoire et à la constitution naturelle. A ce sujet, il rappelle la tentative faite par Louis XVI, dans les dernières années de son règne, pour établir dans toutes les provinces qui n'avaient pas d'états des *assemblées provinciales*. Après avoir fait moi-même une étude spéciale de ces assemblées, je suis heureux de voir que d'autres encore cherchent à en réveiller le souvenir. « Les cœurs épris de l'amour de la liberté, dit M. Chevillard, peuvent envier cette institution à l'ancien régime, car aucun gouvernement, aucune révolution, n'a donné à la France municipale de semblables franchises depuis 1789 jusqu'à nos jours : » jugement parfaitement équitable, et qui sera désormais, je l'espère, placé hors de toute contestation.

Mais il ne suit nullement de là, ce me semble, qu'on doive blâmer radicalement l'institution des départemens. D'abord les départemens n'ont pas succédé aux anciennes provinces, mais aux *généralites,* ce qui est très différent. Les généralités dataient de François Ier, et elles avaient été remaniées plusieurs fois, sans beaucoup d'égards pour les circonscriptions historiques. L'ancienne Normandie était fractionnée en trois; d'autres provinces au contraire avaient été réunies, comme le Maine, la Touraine et l'Anjou dans la généralité de Tours, le Nivernais, le Bourbonnais et la Marche dans celle de Moulins, etc. Ensuite il n'est pas tout à fait exact que la formation des départemens n'ait pas répondu à des causes historiques. A prendre au pied de la lettre les discours prononcés en 1789, elle n'aurait

eu qu'un caractère révolutionnaire; mais les faits ne sont pas d'accord avec les paroles. Ce qui doit tout d'abord mettre en garde contre les apparences, c'est que les départemens ont survécu. Tout ce qui est purement révolutionnaire ne dure pas. Quand on examine de près ce qui s'est passé dans les assemblées provinciales de 1787, on voit de tous les côtés des besoins locaux se faire jour. Sur trente-deux généralités, six n'avaient déjà que l'étendue d'un seul département : celles d'Alençon, d'Amiens, de La Rochelle, de Lille, de Lyon et de Soissons. Une, celle de Valenciennes, avait moins que l'étendue actuelle d'un département. Parmi les plus grandes, le gouvernement royal venait de diviser par le fait celles de Tours et de Moulins en y créant plusieurs assemblées provinciales, et dans presque toutes les autres s'élevaient des réclamations du même genre : le Quercy demandait à se séparer du Rouergue, l'Angoumois du Limousin, la haute Auvergne de la basse, l'Aunis de la Saintonge, etc.

« Tout disparut, dit M. Chevillard, sous l'équerre et le compas du géomètre, » assertion souvent répétée, mais très exagérée. Les départemens n'ont pas été précisément tracés par l'équerre et le compas : ce qui le prouve, c'est qu'il y a des départemens qui ont 9,740 kilomètres carrés, comme la Gironde, et d'autres qui en ont 3,548, comme Vaucluse, ou 2,790, comme le Rhône. Il n'y a pas un seul département qui soit conforme à la moyenne de 6,166 kilomètres carrés, tous sont au-dessus ou au-dessous. C'est qu'on a tenu compte plus qu'on n'a voulu en convenir des divisions historiques et naturelles. Ce qu'il y avait de plus défectueux dans ce premier travail s'est corrigé peu à peu avec le temps, et, sauf quelques réclamations de détail, l'ensemble est aujourd'hui généralement accepté.

Que veut-on dire quand on parle du *rétablissement* des anciennes provinces? Est-ce des généralités qu'il s'agit? Nous savons combien elles étaient inégales et mal constituées pour la plupart. Veut-on revenir aux provinces proprement dites? Voici bien un autre embarras. Les noms et les circonscriptions des provinces ont singulièrement varié dans le cours de leur histoire. Ce qui en restait en 1789 présentait encore plus de bigarrures que les généralités. Une province, le Languedoc, avait l'étendue de huit départemens; d'autres, comme la Normandie ou la Bretagne, en ont formé cinq, d'autres quatre, d'autres trois, d'autres deux, le plus grand nombre n'en a formé qu'un. M. Chevillard se tire d'affaire en fixant à vingt-cinq ou trente le nombre de ses provinces; mais cette division est tout à fait arbitraire, plus arbitraire que celle des départemens. Si on tentait de les dessiner sur une carte, on serait fort embarrassé. Admettons cependant cette première difficulté vaincue; chacune de ces *nouvelles* provinces, car elles n'auront rien de commun avec les anciennes, aurait en moyenne, d'après la base indiquée, l'étendue de trois de nos départemens. Ce résultat vaut-il la peine qu'on bouleverse pour l'obtenir toutes les traditions établies? Il s'est formé aussi des traditions depuis 1789, et qui ont déjà pour elles près de trois quarts de siècle; M. Chevillard le reconnaît si bien qu'il propose de refaire des provinces sans supprimer les départemens : cela seul suffit pour ruiner son idée. La province ajoutée au département ne serait qu'un nouveau rouage dans une administration déjà trop compliquée; des bureaux

de plus, des lenteurs de plus, de nouveaux embarras, de nouvelles dépenses, et pour quoi? On ne peut rien attendre de la province qu'on ne puisse tout aussi bien obtenir du département.

Au nombre des avantages qu'attend M. Jules Chevillard de cette création, il range l'action salutaire qu'exerceraient, selon lui, ses administrations provinciales pour arrêter le mouvement des populations rurales vers les grandes villes. Je croirais plutôt à l'effet contraire. Ce qui attire les hommes vers les centres de population, c'est la centralisation des capitaux. Cette centralisation ne ferait que s'accroître le jour où les vingt-cinq premières villes de France deviendraient des capitales de province. Les gouverneurs voudraient avoir de gros traitemens, une sorte de cour, le tout aux dépens des contribuables. On paraît croire que le mal de l'émigration intérieure était inconnu sous l'ancien régime : c'est une erreur; tout le monde s'en plaignait au XVIIIe siècle, il a commencé sous Louis XIV avec la centralisation monarchique. Je ne comprends pas davantage en quoi une organisation provinciale pourrait servir au développement de l'agriculture, des travaux publics, des sciences, des lettres, des arts. « Le département, dit-on, a des bornes trop étroites. » Il semble au contraire que plus une circonscription est étroite, plus l'attention peut se porter sur tous les points et sur tous les intérêts qu'elle embrasse. Les travaux publics les plus urgens se divisent en deux catégories, les chemins de fer et les chemins vicinaux; les premiers resteront dans toutes les hypothèses entre les mains de l'état, à cause des considérations politiques et financières qu'ils soulèvent et que l'état seul peut convenablement aborder. Pour les chemins vicinaux, loin de trouver le département trop petit, je le trouverais plutôt trop grand : les chemins vicinaux sont beaucoup plus une affaire d'arrondissement et même de canton.

On dit que les provinces protestèrent en 1789 contre la nouvelle division : il y eut en effet quelques réclamations; mais les adhésions dépassèrent de beaucoup les résistances, ce qui se conçoit sans peine, puisque le nombre des chefs-lieux passait de trente-trois à quatre-vingt-trois. Le gouvernement de Louis XVI voulait lui-même réformer la division par généralités; il voulait étendre tôt ou tard aux pays d'états le régime des assemblées provinciales, afin d'établir partout un système uniforme d'administration. Le nombre des provinces ainsi reconstituées eût été probablement inférieur de moitié au nombre actuel des départemens, mais le but était le même; c'est pourquoi Louis XVI accueillit avec empressement la formation des départemens, qui réalisait, en l'exagérant un peu, la pensée de ses prédécesseurs et la sienne. Le trait le plus révolutionnaire de cette organisation, c'est la substitution des nouveaux noms aux anciens. Que ce soit là un fait regrettable, je ne le nie pas; mais il ne faut pas non plus y attacher trop d'importance. Les anciens noms ne pouvaient pas périr et n'ont pas péri, on les emploie aussi souvent que les nouveaux. Rien ne serait plus facile que de rendre aux départemens les noms qu'ils ont portés un moment : le département de l'Ain s'appellerait le département de la Bresse, l'Aisne redeviendrait la Haute-Picardie, l'Allier le Bourbonnais, l'Ardèche le Vivarais, et ainsi de suite; mais à quoi bon? Les noms actuels sont à leur tour

passés dans les habitudes; on peut sans inconvénient donner cette satisfaction à ceux qui tiennent à les conserver, et qui ont vu avec consternation les départemens nouvellement annexés s'appeler Savoie et Haute-Savoie au lieu du Léman et du Mont-Blanc.

L'auteur des *Études d'administration* se montre plus sévère encore pour l'arrondissement que pour le département. Il le regarde comme une pure création de l'esprit, et l'appelle l'*enfant de la rêverie.* Je ne voudrais pas prendre la défense de l'arrondissement tel qu'il est aujourd'hui constitué; je ne puis cependant accepter une condamnation aussi absolue. L'arrondissement, c'est l'ancienne *élection:* le nombre des arrondissemens est un peu plus grand que celui des élections, et par conséquent l'étendue moyenne en est un peu moindre; mais, sur beaucoup de points, la circonscription actuelle est exactement la même que l'ancienne, le chef-lieu est le même, il n'y a de changé que le nom. Pas plus que dans les départemens, la symétrie n'y règne en souveraine. Tel département a sept arrondissemens, tel autre six, tel autre cinq, tel autre quatre, beaucoup n'en ont que trois. Comme l'étendue, la population varie. Là aussi on a subi la loi des faits. Les autorités administratives et judiciaires de l'arrondissement ne sont pas non plus sans précédens : le sous-préfet rappelle fort l'ancien subdélégué, et le tribunal de première instance n'est pas sans quelques rapports avec l'ancien présidial. Ce qui me paraît vrai dans la critique de M. Chevillard, c'est que l'arrondissement n'a pas reçu des lois qui le constituent une véritable vie. Le sous-préfet n'est qu'un agent de transmission qui n'a pas d'autorité personnelle; il ressemble trop au subdélégué, quoiqu'il ne soit plus, comme autrefois, nommé par l'intendant; le conseil d'arrondissement n'est qu'une ombre, un mot sans réalité.

Ici se présente la partie vraiment utile des études de M. Chevillard. En demandant la suppression de l'arrondissement, il propose de le remplacer par une organisation cantonale. Cette idée a été souvent débattue dans nos assemblées législatives; elle avait fait l'objet d'un projet de loi préparé par MM. Vivien et Odilon Barrot, quand a éclaté le coup d'état de 1851. Je l'ai moi-même adoptée, dans mon *Économie rurale de la France,* comme le meilleur moyen de rendre la vie à nos campagnes. Avant l'annexion de la Savoie, la France renfermait 2,850 cantons, ayant chacun en moyenne 20,000 hectares d'étendue et une population de 12,000 habitans. Comme le département et l'arrondissement, le canton a des origines naturelles; on le voit reparaître assez souvent dans l'organisation provinciale de 1787, et même auparavant, sous des noms divers. Dès le mois de décembre 1789, l'assemblée constituante a reconnu son existence, et depuis ce moment il s'est maintenu dans toutes nos révolutions. Il forme par essence la juridiction d'une justice de paix, et, soit pour les élections, soit pour le recrutement, on est forcé d'y avoir recours toutes les fois qu'on veut se rapprocher du plus grand nombre. Plus petit que l'arrondissement, plus grand que la commune, le canton est un centre vivant.

Il s'agirait de le rendre plus vivant encore en y établissant un conseil électif et un agent administratif sous le nom de maire cantonal. Ce conseil et cet agent auraient dans leurs attributions les institutions de bienfai-

sance, les chemins vicinaux d'intérêt commun, les travaux de dessèchement et d'irrigation, la police rurale, l'instruction publique, la statistique. Le membre du conseil-général serait président de ce conseil, où siégeraient aussi de plein droit le juge de paix et le curé de canton. Les autres membres seraient ou les maires de toutes les communes du canton, ou des délégués spéciaux de tous les conseils municipaux.

L'objection la plus apparente contre ce projet vient du souvenir qu'a laissé la constitution de l'an III, qui avait absorbé la commune dans le canton. Il serait facile d'échapper à ce danger en déterminant avec soin les attributions de part et d'autre. La commune avant tout, c'est la base de la société française; le canton ne doit commencer que là où finit la commune. Une difficulté plus redoutable me paraît tenir à l'existence actuelle de l'arrondissement. Il y a incompatibilité évidente entre le canton et l'arrondissement; il faut que l'un cède à l'autre. Or comment supposer que trois cents villes de France renonceront sans combat à leur titre de chef-lieu? Elles feront valoir pour le garder toute sorte de raisons. Elles diront que les conseils cantonaux, devant se composer en tout de quarante mille membres, n'offriraient pas assez de garanties d'indépendance et de lumières, que les frais de trois mille administrations cantonales excéderaient beaucoup la mesure de leur véritable utilité, que les conseils d'arrondissement, pourvus d'attributions plus étendues, rempliraient très suffisamment l'office des conseils cantonaux, etc. Malgré ces argumens, dont je ne me dissimule pas la valeur, je partage l'avis de M. Chevillard. A mesure que l'activité se multiplie, il me paraît utile d'en multiplier les foyers. L'objection tirée du grand nombre des conseillers cantonaux me paraît un argument en sens contraire. Que quarante mille citoyens soient appelés à étudier et à servir de près, dans un cadre moins resserré que la commune, ces grands intérêts matériels et moraux qui se présentent partout à la fois, comme l'assistance publique, l'instruction populaire, les travaux publics utiles, je ne puis y voir que des avantages.

L'auteur des *Études d'administration* termine par des considérations générales sur la centralisation. Il se déclare partisan du principe de la centralisation et ne veut en combattre que l'excès. Telle est en effet la seule tendance raisonnable et possible. Personne ne peut songer sérieusement à attaquer la centralisation en elle-même. Toute l'histoire de France y conduit. Que ce soit un bien ou un mal, c'est une nécessité, ou, si l'on veut, une fatalité nationale. Ceux qui parlent de décentraliser ne peuvent donc prétendre qu'à ralentir un peu l'irrésistible tourbillon. La grande centralisation, qui est avant tout politique et militaire, ne peut que gagner à se débarrasser de quelques-uns des innombrables détails qui l'encombrent. On doit être bien certain que, quoi qu'on fasse, la centralisation sera la plus forte, surtout avec des instrumens comme les chemins de fer et le télégraphe électrique. Rien n'empêche donc de chercher à en atténuer quelques-uns des abus les plus crians et les plus incontestables. Un décret impérial du 25 mars 1852 a déjà tenté d'apporter quelque soulagement à l'immense amas d'écritures qui s'accumulait dans les bureaux des ministères et menaçait de tout submerger. En donnant aux préfets la décision sur un assez grand

nombre d'affaires qui exigeaient autrefois l'intervention de l'autorité centrale, ce décret a simplifié les formes les plus lentes de l'administration, mais il n'a rien fait pour l'émancipation des administrés; c'est un progrès plus apparent que réel, d'autant plus qu'il n'a encore reçu qu'une exécution faible et incertaine.

La véritable décentralisation, comme le dit très bien M. Chevillard, réside dans l'action des corps électifs. Ces corps existent aujourd'hui, ils sont même issus du suffrage universel, mais ils ne sont pas pourvus d'attributions suffisantes. Arrivé là, l'auteur des *Études d'administration* se montre hésitant et timide; il semble reculer lui-même devant les souvenirs qu'il évoque. « Jamais, dit-il, la France ne reverra un système aussi complet de libertés locales que les *assemblées provinciales* de Louis XVI. » Pourquoi pas? La constitution de ces assemblées n'avait rien d'anarchique; leurs délibérations restaient soumises au contrôle du pouvoir central, et elles avaient auprès d'elles, pour les diriger et les contenir, l'intendant ou commissaire du roi. On comprendrait ce jugement s'il s'agissait de ces systèmes morts-nés inaugurés par la constitution de 1791 et les constitutions suivantes, qui supprimaient dans les provinces les agens du gouvernement et qui confiaient l'administration tout entière à des corps délibérans; mais on chercherait en vain ces erreurs dans l'édit de 1787. Les principes de cet édit l'ont déjà emporté deux fois sur les déviations en sens contraire de nos révolutions : une première fois, quand la loi de l'an VIII a rétabli les intendans sous le nom de préfets; une seconde, quand la loi de 1833, après tant d'années de délégation arbitraire, a rendu l'élection aux conseils locaux. Il y a encore à puiser dans cette mine ouverte depuis soixante-quinze ans.

Les syndics-généraux élus formaient double emploi avec les intendans et ne méritent pas d'être repris; mais ce qui est vrai des fonctionnaires de province ou de département ne l'est pas au même degré des agens secondaires. Rien n'empêche que le sous-préfet, par exemple, si l'on s'en tient à l'organisation actuelle par arrondissement, ou le maire cantonal, si l'on préfère l'organisation par canton, ne reprenne le caractère électif ou tout au moins un caractère mixte. Il suffit du préfet pour maintenir au centre du département l'action du pouvoir unitaire; dans les arrondissemens et à plus forte raison dans les cantons, on peut sans inconvénient donner aux corps électifs une part dans le choix de ces agens qui n'ont et n'auront jamais beaucoup d'importance. Les assemblées d'élection de Louis XVI nommaient elles-mêmes leurs syndics.

J'ai déjà fait remarquer que la *commission intermédiaire,* chargée de veiller dans l'intervalle des sessions à l'exécution des délibérations, dont l'analogue se retrouve dans les anciens états provinciaux de presque toute l'Europe et qui existe encore en Belgique sous le nom de *députation provinciale,* mériterait au moins un examen approfondi. Toutes les commissions de ce genre, instituées en vertu de l'édit de 1787, se montrèrent très zélées et très sérieuses; elles durèrent plus que les assemblées elles-mêmes, et ne disparurent qu'en 1790 devant les nouvelles administrations départementales. Dans tous les cas, si les avantages de ce moyen de surveillance peuvent être contestés, ceux d'une plus grande publicité pour les délibérations des

conseils-généraux ne peuvent pas l'être; la publication des procès-verbaux par les soins du conseil lui-même ou de ses délégués vaudrait mieux que le mode arbitraire et dérisoire actuellement suivi. C'est du moins ainsi que pensaient les assemblées provinciales dès 1780, puisqu'elles maintinrent avec un soin jaloux cette prérogative contre les empiétemens des intendans, et il est bien difficile de croire que ce qui se pouvait en 1780 ne se puisse plus aujourd'hui.

Dans le système de l'édit de 1787, les assemblées provinciales et leurs annexes, les assemblées d'élection, percevaient elles-mêmes la totalité des impôts directs, sauf à payer au gouvernement, sous forme d'abonnement ou sous toute autre, la part qui lui revenait. Les impôts indirects échappaient seuls à leur contrôle, et formaient proprement les revenus de l'état. Cette distinction, qui est encore suivie en Angleterre, s'éloignerait maintenant beaucoup de nos habitudes, et on peut hésiter à la reproduire, malgré ce qu'elle a de juste, de rationnel et d'utile; mais ne pourrait-on pas augmenter un peu les ressources dont disposent les pouvoirs locaux? L'importance d'un corps électif se mesure à la puissance de son budget; soit qu'on veuille créer des conseils cantonaux, soit qu'on aime mieux fortifier les conseils actuels d'arrondissement, soit enfin qu'on se borne à étendre l'action des conseils-généraux, on ne fera rien de sérieux sans argent. Supposons qu'on retranche 150 millions du budget de l'état pour les reporter aux budgets locaux, voilà de quoi leur donner immédiatement une vie nouvelle. 150 millions, ce serait en moyenne 50,000 francs pour chaque conseil cantonal, ou 400,000 francs pour chaque conseil d'arrondissement, ou 1,600,000 francs pour chaque conseil de département, suivant qu'on les attribuerait aux uns ou aux autres. Ce qui pourrait se faire avec un pareil secours, tout le monde le comprendra aisément. Est-il possible de retrancher 150 millions des dépenses générales? Voilà toute la question. Or il ne faut pas oublier qu'il y a vingt ans le budget de l'état ne dépassait pas 1 milliard, et, il y a dix ans seulement, 1 milliard 500 millions.

Quoi qu'il en soit, on est heureux de voir des hommes comme M. Chevillard, exercés par la pratique de l'administration, porter leurs réflexions sur ce qui peut nous manquer encore sous ce rapport. Je ne partage pas son opinion sur un point important; mais l'ensemble de ses idées me paraît excellent. Il est impossible qu'un jour ou l'autre de pareilles études ne portent pas leurs fruits. Ce jour-là, la France fera un grand pas; aux avantages de l'unité, que rien ne peut lui ôter, elle ajoutera ceux d'une activité régulière et féconde sur tous les points de son territoire. L. DE LAVERGNE.

UN PENSEUR ET UN CRITIQUE ÉCOSSAIS.

C'est un plaisir assez singulier que nous a procuré la lecture des *essais* réunis de M. Patterson (1); en dépit de ses efforts pour fixer notre attention

(1) *Essays in History and Art* (*Essais d'Histoire et d'Esthétique*), par R. H. Patterson; 1 vol., William Blackwood et fils, Édimbourg et Londres 1862.

sur les sujets les plus divers, nous ne pouvions nous empêcher de voir circuler et s'agiter à travers les pages de son livre, comme autant de petits génies affairés, comme autant de nymphes ou d'ondines occupées à alimenter les sources secrètes des ruisseaux, tous les instincts, les penchans et les goûts de la race écossaise. M. Patterson, qui à l'occasion ne se refuse pas, — en homme bien élevé du reste, — le plaisir de lancer une légère épigramme contre la volatilité gauloise, ferait bien d'y prendre garde, car, ainsi que Macauley, Carlyle, lord Brougham, et presque tous les écrivains écossais, il a dans le tour et l'ordre de ses idées, dans sa manière même d'écrire l'anglais, quelque chose qui rappelle de très près le tempérament intellectuel de la France. Il serait facile à traduire dans notre langue, et un lecteur français n'aurait nulle peine à se mettre à son pas. Chose remarquable, tandis que l'Irlande a fourni et fournit encore au royaume-uni tant d'avocats et d'orateurs, c'est l'Écosse qui semble avoir pris pour elle la métaphysique, l'argumentation, et tous les travaux qui répondent au besoin de généraliser, de ramener à l'unité. Elle a fondé la haute presse critique de l'Angleterre en créant la *Revue d'Édimbourg,* elle a donné à la Grande-Bretagne presque tous ses philosophes, elle lui a donné les trois hommes qui ont érigé en système l'économie politique, elle a produit une bonne partie de ses grands historiens, nous voulons dire ceux qui ont écrit des histoires générales, et qui, par cela seul, devaient être avant tout des généralisateurs. En face de l'église anglicane enfin, c'est le calvinisme écossais qui représente la théologie systématique, la religion logiquement déduite d'un principe unique, et si jamais l'Angleterre coordonne sa législation, probablement ce seront des Écossais qui prendront l'initiative de cette œuvre d'unification.

M. Patterson est sans doute un homme supérieur, et il est loin de laisser faire ces instincts qui sont entrés en lui par droit de naissance, ces génies de son tempérament; toujours est-il qu'ils sont bien en lui. Quoiqu'il ait aussi son côté poétique, c'est un esprit essentiellement clair et logique qui aime à spéculer, à embrasser de vastes ensembles, et qui procède volontiers par des séries consécutives de raisonnemens, un esprit chez qui le besoin de comprendre, d'expliquer et de résumer l'emporte d'une manière décidée sur le sentiment et sur les émotions capricieuses de l'imagination. Éditeur d'une excellente publication mensuelle qui a joué un rôle important et parfois bruyant comme organe du parti tory, M. Patterson représente très méritoirement l'Écosse du présent, la presse actuelle d'Édimbourg et l'influence qu'elle exerce en Angleterre. La même position que le *Blackwood* a prise à l'égard de la poésie en combattant l'école convulsionnaire, transcendentale et *subjective,* et en lui opposant le bon sens *objectif* de Macauley et d'Aytoun, le directeur du *Blackwood* la prend et la défend énergiquement à l'endroit des beaux-arts. On sent chez lui cette espèce de positivisme qui a toujours été un des traits de la philosophie écossaise, et qui n'aurait qu'un pas à faire pour aboutir à des idées comme celles de notre Cabanis ou de notre Condillac. Seulement ce pas, M. Patterson ne le fait point : en même temps qu'il est Écossais, il est de son époque : il participe à la réaction qu'ont provoquée partout les exagérations du dernier siècle, et

Il a même mis beaucoup de vivacité à réfuter une célèbre théorie que ces exagérations avaient fait naître en Écosse; nous voulons parler de cette théorie de Jeffrey, qui prétendait expliquer par de simples associations d'idées le charme que nous appelons beauté, et qui revenait ainsi à nier l'existence du beau, comme d'autres arrivaient par la même voie à nier celle du bien.

Sur ces questions d'art, auxquelles M. Patterson a consacré quatre ou cinq essais, il est curieux de le voir en lutte contre M. Ruskin. Ce sont bien deux races en présence. M. Ruskin en définitive est un mystique. S'il demande sans cesse la réalité et rien que la réalité, cela vient seulement de ce qu'il confond la nature avec le sentiment que la nature éveille chez l'artiste : au fond, ce qu'il désire, c'est que le sentiment individuel soit libre de s'exprimer sans subir la loi de l'intelligence; ce qu'il repousse, c'est l'art méthodique et prémédité, cet art de tête qui, au lieu de s'abandonner aux impressions éprouvées en face de la nature, s'applique à suivre les idées que la raison peut se faire de la peinture et de ce qu'elle doit être. M. Patterson soutient précisément la thèse contraire. Il veut aussi la réalité, mais la réalité idéalisée, et bien qu'il sache reconnaître les droits de l'inspiration, sa sympathie est sans contredit pour le jugement. Il fait un mérite aux Grecs d'avoir été systématiques dans leur sculpture et leur architecture, de s'être laissé diriger, même dans ce domaine spécial de l'émotion, par leurs conceptions métaphysiques. Il demande que dans une large mesure l'imagination obéisse aux notions abstraites de l'intelligence, aux vérités déduites de tout ce qu'elle a compris. Profitant de l'occasion, M. Patterson rompt une lance en l'honneur du platonisme et de la déduction des anciens; il rappelle que toutes les grandes découvertes modernes, celles de Newton, de Copernic, ont été préparées par une hardie spéculation *à priori*. Tout cela est appuyé de beaucoup de science, et M. Patterson applique ses propres principes en nous donnant une théorie du beau qu'il fait presque entièrement reposer sur les lois de l'acoustique et de l'optique. Il commence par admettre que l'essence du beau est la symétrie avec un accompagnement plus ou moins secondaire de dissonances qui servent à la faire valoir en même temps qu'elles sont dans l'art le principe de l'expression, et qu'il s'agisse des lignes, des couleurs ou des sons, il ramène cette symétrie à des proportions mathématiques. Nous ne doutons pas qu'il n'y ait beaucoup de vérité dans les vues du critique écossais. En général M. Patterson a raison contre les exagérations qu'il réfute : ce qu'il dit est juste et bon; s'il pèche, c'est plutôt par ce qu'il ne dit pas, par le point où il s'arrête. Son tort est de trop se borner à étudier les conditions extérieures du beau sans chercher comment telles ou telles proportions peuvent nous causer des impressions conformes aux lois de notre être; mais il s'en faut que M. Patterson n'ait abordé que ces questions d'art, et dans tous les autres sujets qui réclament avant tout un jugement large, droit et éclairé, il a peu d'égaux parmi les écrivains de la presse périodique. Ses études sur l'ethnologie de l'Europe, sur l'état actuel de l'Inde et sur son histoire religieuse, sur la vie nationale de la Chine, sont aussi remarquables par le fond que par la forme, et l'on ne s'étonne pas que ses articles sur la *politique napoléonienne* (ar-

ticles réimprimés depuis en volume sous le titre de *la Nouvelle révolution*) lui aient valu la réputation de prophète et d'ingénieux penseur politique. S'il aime à généraliser, c'est en homme qui voit vraiment toutes les grandes données d'une question.

Dans ses instincts comme dans son intelligence, il n'a rien d'exclusif. Loin d'être rétréci par des antipathies, loin de céder à l'esprit de secte ou de parti, il se plaît à croire, au contraire, que chaque peuple est chargé d'élaborer un de ces mille aspects de la vérité qui ne peuvent tenir dans une seule formule, chargé de recueillir et refléter un de ces rayons partiels de la lumière pure qui un jour, pense-t-il, doivent se rapprocher. C'est là son espérance, le *millenium* de son rêve. Il espère que le temps approche où l'histoire cessera d'être aveuglée par des préjugés de race, et où elle deviendra un magnifique poème, en sachant suivre, à travers les conflits apparens, la glorieuse harmonie des efforts de l'humanité; il espère que le rapprochement des nations, jusqu'ici séparées, prépare une nouvelle ère où chacun des membres de la grande famille viendra verser, comme dans un réservoir commun, les fruits de son labeur pour enfanter une civilisation aussi large que la nature humaine. En attendant, cette disposition à rendre égale justice à tous le sert bien lui-même dans ses appréciations. Elle l'a aidé à saisir le sens des diverses religions de l'Inde; elle l'a mis à même de comprendre et de faire comprendre à d'autres combien on se trompe en se représentant la Chine comme un pays immobile et barbare. Quant à ce dernier empire, M. Patterson inclinerait à penser qu'il est encore destiné à se régénérer, et cela par les mêmes moyens qui l'ont déjà ranimé plus d'une fois, c'est-à-dire par les guerres et les révolutions. C'est la guerre en effet qui, aux yeux de l'auteur, est le grand agent de rénovation, et nous citons volontiers ce trait pour indiquer une des qualités qui ont le plus contribué à sa supériorité. Il est viril, il a le sentiment de la réalité, il ose la regarder en face, et cela n'est pas un mince avantage pour éviter toutes les extravagances qui aujourd'hui s'appuient sur tant de naïve sentimentalité.

J. MILSAND.

V. DE MARS.

»)
ie.
es
if.
ou
gé
ns
els
là
he
lle
its
le
ère
ans
sa-
n à
ns.
s à
se
re.
en-
léjà
'est
va-
qui
éa-
our
aïve